

PORTNET

الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساهم التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

2020 PRESS BOOK

Sommaire

I. Déroulé des parutions

A. Presse web

B. Magazine

C. Audiovisuel

II. Communiqués de presse

Préam- bule

Dans un contexte difficile marqué par la pandémie de Covid-19, PORTNET S.A. a fait preuve d'une grande capacité de proactivité et a su conserver la qualité de ses prestations, contribuant ainsi aux efforts visant à assurer la continuité du commerce extérieur.

Au cœur du dispositif de riposte contre le Covid-19, le Guichet Unique PortNet a fait de la crise sanitaire une opportunité pour accélérer la cadence des chantiers et enrichir son bouquet de services en proposant de nouvelles solutions innovantes.

Comme à l'accoutumée, ces performances et réalisations ont été largement relayées par les médias, apportant ainsi une visibilité aux efforts entrepris par PORTNET S.A., en parfaite coordination avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème du commerce extérieur.

Ce document vous invite à redécouvrir tous les articles parus dans la presse nationale et internationale, tous supports confondus (presse écrite et électronique, radio, télévision), consacrés aux mesures et actions autour du Guichet Unique PortNet.

II. Extraits des parutions



Nous reproduisons ci-après des extraits d'articles parus dans les médias nationaux et internationaux (presse écrite, presse électronique, magazines). Un Focus sera consacré aux dossiers spéciaux parus dans un certain nombre de magazines ainsi que dans des supports audiovisuels.



**Press
web**

JANVIER
07/01

LA VIE **éco**

La blockchain transformera plusieurs secteurs !

L'ASMEX ET BMCE BANK OF AFRICA ONT ORGANISÉ LE 18 DÉCEMBRE UNE CONFÉRENCE-DÉBAT AUTOUR DE LA BLOCKCHAIN. CERTAINS SYSTÈMES, COMME LE GUICHET UNIQUE PORTNET, REMPLACENT EN PARTIE LA BLOCKCHAIN, EN ATTENDANT SON ENTRÉE EN JEU N L'ABSENCE DE CETTE TECHNOLOGIE ENGENDRE UN MANQUE CONSIDÉRABLE À GAGNER.

Une des annonces de l'événement organisé récemment par l'Asmex autour de la blockchain (voir encadré), concerne une réflexion menée au sein l'Agence du développement du digital (ADD). L'agence, en collaboration avec la Direction générale du commerce (DGC) du ministère de l'industrie, étudie actuellement la digitalisation des flux de commerce national et international, ce qui peut donner lieu à l'adoption de la blockchain. Selon Fahd Salek, chef de service de

l'accompagnement des projets stratégiques à l'ADD, l'agence étudie en effet la mise en place «d'un plan d'action qui vise la création d'un comité interne. Ce dernier sera enrichi par des experts externes pour définir les secteurs les plus matures, capables d'adopter cette technologie». Il va de soi que cela ne se passera pas sans un cadre réglementaire, inexistant pour le moment.

Portnet, en attendant la blockchain

Bientôt, la blockchain imposera une transformation qui nécessitera des changements colossaux dans les procédures et les outils de travail au sein de plusieurs secteurs. Technologie moderne qui permet le transfert et le stockage d'informations, de procédures et d'opérations, telles que les opérations de transit en commerce extérieur, elle n'est pas encore totalement adoptée au Maroc. Pourtant, chez les partenaires économiques du Royaume, c'est déjà une réalité. De quoi se demander si, dans le futur, ce non-alignement technologique n'impactera pas négativement les échanges commerciaux avec l'Europe.

Du côté de l'Association des freight forwarders du Maroc (AFFM), s'il n'y a pas encore de blockchain, le guichet unique Portnet la remplace, au moins en partie. «Portnet joue déjà une partie du rôle que peut prendre en charge la blockchain. Tous les intervenants du commerce extérieur y déclarent les opérations à l'import et à l'export. Je pense que c'est l'avantage d'avoir une seule entité indépendante en charge de centraliser les opérations», souligne Rachid Tahri, président de l'AFFM. Pour le président, ce que réalise Portnet est en substance ce sur quoi repose la blockchain, à commencer par le partage de l'information, même si les usagers n'ont pas accès aux opérations effectuées interchangeablement. Autres axes fondamentaux, la traçabilité, la sécurité et la célérité du transfert des données sont aussi assurées par Portnet. «Or, ce que le système actuel ne prend pas en charge dans le domaine du transport, comme peut le faire la blockchain, ce sont les gages sur marchandise ou le retard de livraison. Nous ne pouvons le voir en temps réel», poursuit Rachid Tahri.

Le caractère anonyme des usagers pourrait poser problème

Dans le commerce international, un secteur qui connaît la convergence de plusieurs écosystèmes, en priorité les banques, les importateurs et les exportateurs, la blockchain peut être un moyen d'harmoniser les procédures. Cela dit, ce qui pourrait rendre les autorités frileuses pour encourager l'adoption de cette technologie est, en premier, le caractère anonyme des intervenants réalisant les transactions en son sein. Pourraient-elles aller jusqu'à demander de lever l'anonymat sur ces transactions ? Cela est possible. Mais il faudra une réglementation précise qui maîtrise les contours d'une technologie aussi développée. Cette technologie présente également d'autres inconvénients. En effet, si la blockchain est connue pour être sécurisée, des failles peuvent être relevées au niveau du report des opérations dans la pratique, comme une simple livraison de cargaison.



**JANVIER
07/01**

Economie

LA CCISCS SENSIBILISE AU NOUVEAU SYSTEME DE CONTRÔLE DES PRODUITS INDUSTRIELS À L'IMPORTATION

7 janvier 2020



Le nouveau système de contrôle des produits industriels à l'importation a fait l'objet d'une réunion de sensibilisation et d'informations, organisée, mardi 7 janvier, par la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Casablanca-Settat (CCISCS) en partenariat avec le Ministère de l'industrie, de l'investissement et de l'économie verte et numérique.

Cette rencontre présidée par Yassir Adil, Président de la CCISCS, et à laquelle ont pris part des représentants des trois sociétés d'inspection habilitées ; Applus Fomento, TÜV Rheinland et Bureau Veritas ; a été consacrée aux questions relatives à la refonte du système de contrôle des produits industriels à l'importation qui vient de franchir aujourd'hui une étape importante avec le lancement de l'externalisation du contrôle. Lors de cette rencontre, Mohammed Benjelloun, Directeur de la Protection du Consommateur, de la Surveillance du Marché et de la Qualité (DPCSMQ) au sein du ministère de tutelle a exposé le cadre juridique relatif à ce nouveau système ainsi que les objectifs fixés, à savoir :

L'amélioration du suivi des produits importés;
La protection des consommateurs contre les produits qui ne répondent pas aux exigences de sécurité;
L'instauration des conditions de concurrence équitables.

Dans son allocution d'ouverture, le Président de la CCISCS s'est félicité de la qualité de ce nouveau système qui entrera en vigueur le 1er février 2020. Il a ainsi souligné le rôle important de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services, en tant qu'institution constitutionnelle, dans la relance et le développement de l'économie locale et nationale.

De leur part, les intervenants des trois organismes d'inspection et de PORTNET ont mis en évidence davantage d'informations pour permettre aux acteurs économiques de se familiariser avec tous les aspects de ce système de contrôle et d'interagir avec les informations fournies.

La manifestation a connu une assistance aussi vivante et diversifiée qui illustre la communauté de la région de Casablanca-Settat. Parmi les participants figurent un bon nombre d'entrepreneurs et d'experts intéressés par la thématique (plus de 400 importateurs et transitaires).



JANVIER
13/01

EcoActu
Votre décodeur de l'information

Economie PRODUITS INDUSTRIELS : LES EXPORTATEURS SE AMILIARISENT AVEC LE NOUVEAU SYSTÈME DE CONTRÔLE

L'ASMEX et le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique en partenariat avec la Banque Centrale Populaire ont organisé à Casablanca le 13 janvier 2020, une rencontre-débat sous le thème « Nouveau système de contrôle à l'importation des produits industriels ». Cette rencontre qui était l'occasion pour informer les opérateurs économiques marocains sur le nouveau dispositif de contrôle des produits industriels à l'importation, permettra de disposer d'un contrôle sur une liste de produits importés et ce dans le respect des normes internationales et réduira bien évidemment le temps de traitement des demandes des importations.

À noter que les importateurs de produits industriels soumis au contrôle à l'origine, seront tenus de fournir des certificats de conformité délivrés par l'une des trois sociétés privées suivantes : Applus Fomento, Bureau Véritas ou TUV Rheiland pour les produits déclarés à l'importation et soumis au contrôle réglementaire, dès le 1er février 2020, date de lancement du nouveau système. Toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme PORTNET.

Toutefois, les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme Portnet, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité. De sa part, Mohamed Benjelloun, directeur de la protection du consommateur, de la surveillance du marché et de la qualité au sein du ministère de l'Industrie a déclaré lors de cette rencontre que « Ce système, qui bénéficiera à la fois aux consommateurs, aux opérateurs économiques, aux laboratoires et centres techniques industriels ainsi qu'à l'administration, permettra également de mettre en garde les consommateurs contre les produits dangereux, d'améliorer le

suivi des produits importés, de développer l'infrastructure marocaine de contrôle et de créer des opportunités de partenariats avec des sociétés d'inspection en vue d'améliorer la qualité du contrôle lors des exportations ».

Il est à rappeler que la refonte du système de contrôle des produits industriels a été entamée par le ministère en 2017 à travers la dématérialisation du contrôle à l'import et l'amélioration des process, et ce, pour mettre en place un nouveau dispositif de contrôle moderne et plus efficace, en phase avec les préoccupations du Ministère en matière de protection du consommateur et avec les attentes des opérateurs économiques.

.Importation des produits industriels :

Ce qui va changer en février prochain



L'ASMEX et le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, en partenariat avec la Banque Centrale Populaire, ont organisé à Casablanca ce 13 janvier une rencontre-débat sous le thème «Nouveau système de contrôle à l'importation des produits industriels».

Cette rencontre était l'occasion d'informer les opérateurs économiques marocains sur le nouveau dispositif de contrôle des produits industriels à l'importation.

Les importateurs de produits industriels soumis au contrôle à l'origine seront tenus de fournir des certificats de

conformité délivrés par l'une des trois sociétés privées suivantes : Applus Fomento, Bureau Veritas ou Tuv Rheiland, pour les produits déclarés à l'importation et soumis au contrôle réglementaire, dès le 1er février 2020, date de lancement du nouveau système.

Toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme Portnet.

Toutefois, les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme Portnet, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité.

«Ce système, qui bénéficiera à la fois aux consommateurs, aux opérateurs économiques, aux laboratoires et centres techniques industriels ainsi qu'à l'administration, permettra également de mettre en garde les consommateurs contre les produits dangereux, d'améliorer le suivi des produits importés, de développer l'infrastructure marocaine de contrôle et de créer des opportunités de partenariats avec des sociétés d'inspection en vue d'améliorer la qualité du contrôle», explique Mohamed Benjelloun, directeur de la protection du consommateur, de la surveillance du marché et de la qualité au sein du ministère de l'Industrie.

Il est à rappeler que la refonte du système de contrôle des produits industriels a été entamée par la tutelle en 2017, à travers la dématérialisation du contrôle à l'import et l'amélioration des process.

Objectif : mettre en place un nouveau dispositif de contrôle moderne et plus efficace, en phase avec les préoccupations du ministère en matière de protection du consommateur et avec les attentes des opérateurs économiques

JANVIER
14/01

LE MATIN.ma

À une quinzaine de jours de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif de contrôle des produits industriels à l'importation, le ministère de l'Industrie et du commerce multiplie les rencontres.

Le système de contrôle à l'importation des produits industriels subira une refonte. Celle-ci entrera en vigueur le 1er février prochain. Pour mieux sensibiliser et informer les opérateurs économiques, le ministère de l'Industrie et du commerce a organisé plusieurs rencontres régionales. La dernière en date est celle du 13 janvier à Casablanca, en partenariat avec l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX). Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette rencontre a été riche en échanges. La plupart des questionnements des opérateurs présents avaient trait à la tarification et aux délais de contrôle, jugés longs et qui peuvent atteindre jusqu'à 1 mois, selon les participants. Mohammed Benjelloun, directeur de la protection du consommateur, de la surveillance du marché et de la qualité au ministère de l'Industrie, a tenu à rassurer. «Grâce au nouveau dispositif, les 3 sociétés, auxquelles le contrôle a été délégué, seront tenues de respecter un délai compris entre 6 et 48 heures. Elles seront challengées, car, en cas de non-respect de ces délais, elles auront à payer des coûts supplémentaires», a déclaré Benjelloun sans en dire plus. Le délai sera, donc, considérablement raccourci, à en croire le responsable ministériel. Pour ce qui est de la tarification, elle sera la même pour les 3 sociétés d'inspection privées : Applus Fomento, Bureau Veritas et TÜV Rheinland, qui ont mis en avant, tour à tour, leurs références.

Au niveau du pays d'origine, la tarification est répartie en trois types : Route A (0,45% de la valeur marchande FOB pour un montant compris entre 350 et 2.500 dollars), Route B (0,40% - de 300 à 2.500 dollars) et Route C (0,25% - de 280 à 2.400 dollars). «La Route A correspond à un exportateur qui n'est pas connu, la Route B à un exportateur sérieux dont les produits sont conformes, mais qui n'est pas encore certifié par les 3 sociétés. La Route C, elle, désigne un exportateur sérieux, qui se révèle toujours conforme et qui est certifié par les 3 sociétés», a détaillé Benjelloun. Au Maroc, le tarif sera fixe, soit 350 DH, peu importe la contenance et la taille de la cargaison.

À noter que ce nouveau système de contrôle vise 11 familles de produits qui correspondent à près de 100 milliards de dirhams d'importation. Cette liste est toutefois évolutive et sera régulièrement mise à jour par le ministère. Par ailleurs, et pour bien accompagner ce nouveau système, le ministère a réorganisé ses services de contrôle. Une entité chargée de la supervision des sociétés d'inspection privées a été créée au niveau central et des divisions dédiées au contrôle ont vu le jour au sein des directions régionales.



Rappelons que toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme PortNet. Toutefois, les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité.

à près de 100 milliards de dirhams d'importation. Cette liste est toutefois évolutive et sera régulièrement mise à jour par le ministère. Par ailleurs, et pour bien accompagner ce nouveau système, le ministère a réorganisé ses services de contrôle. Une entité chargée de la supervision des sociétés d'inspection privées a été créée au niveau central et des divisions dédiées au contrôle ont vu le jour au sein des directions régionales.

Rappelons que toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme PortNet. Toutefois, les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité.

LE **360**

JANVIER
14/01

NOUVEAU DISPOSITIF DE CONTRÔLE : **CE QUI ATTEND LES IMPORTATEURS À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER 2020**

Kiosque360. A partir du 1^{er} février prochain, les importations de produits industriels seront soumises à un nouveau dispositif de contrôle. Voici ce qui attend les opérateurs.



Les opérateurs s'imprègnent des nouvelles règles en matière de contrôle des importations de produits industriels, rapporte Les Inspirations Eco qui, dans sa livraison du jour, revient sur une rencontre organisée le 13 janvier par l'ASMEX, le ministère de l'Industrie et la BCP. Placée sous le thème «Nouveau système de contrôle à l'importation des produits industriels», cette rencontre a permis aux professionnels de saisir, dans les moindres détails, les méandres de ce nouveau dispositif.

Le quotidien affirme ainsi que ce système, novateur, permettra de contrôler une liste de produits importés en vue de réduire le temps de traitement des demandes des importateurs dans le respect des normes internationales. Rappelons que ce sont des sociétés privées spécialisées (au nombre de trois) qui vont désormais prendre en charge le contrôle. L'idée est de limiter les fraudes qui prévalaient dans le cadre de l'ancien dispositif et de donner plus de crédibilité au contrôle. «J'espère que nous irons encore plus loin dans le cadre de la défense de notre industrie nationale», a d'ailleurs affirmé Hassan Sentissi El Idrissi, président de l'ASMEX.

C'est à partir du 1er février 2020 que le nouveau dispositif entrera en vigueur. Les importateurs seront alors tenus de fournir des certificats de conformité délivrés par l'une des trois entreprises désignées pour assurer le contrôle (Applus Formento, Bureau Veritas et Tuv Rheinland), précise Les Inspirations Eco, ajoutant que le ministère de tutelle a toutefois accordé une période de transition qui s'étalera jusqu'au 20 avril 2020. Notons que, durant cette période, les importateurs pourront continuer à

soumettre leurs importations au Maroc pour les produits de leur choix.

Pour Mohamed Benjelloun, Directeur de la protection du consommateur, de la surveillance du marché et de la qualité au sein du ministère de l'Industrie, ce nouveau système bénéficiera à la fois aux consommateurs, aux opérateurs économiques, aux laboratoires et centres techniques et à l'administration, dans la mesure où il permettra de mettre le consommateur en garde contre les produits dangereux, d'améliorer le suivi des produits importés, de développer l'infrastructure marocaine de contrôle et de créer des opportunités de partenariats avec des sociétés d'inspection en vue d'améliorer la qualité du contrôle lors des exportations. Selon le journal, même si toutes les procédures continueront à être opérées à partir de la plateforme Portnet, les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité.

IMPORTATION : LE NOUVEAU DISPOSITIF DE CONTRÔLE EXPLIQUÉ PAR L'ASMEX



L'Asmex a organisé, lundi 13 janvier, une conférence-débat sur le nouveau dispositif de contrôle des produits industriels à l'importation.

L'Asmex et le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique, en partenariat avec la Banque centrale populaire, ont présenté à Casablanca, lors d'un débat tenu sous le thème "Nouveau système de contrôle à l'importation des produits industriels", les éléments d'information pour les opérateurs économiques marocains.

Efficace et rapide. Cette réforme permettra de disposer d'un contrôle sur une liste de produits importés en respectant les normes internationales, ainsi le temps de traitement des demandes des importations sera nettement réduit.

Les trois sociétés privées Applus Fomento, Bureau Veritas ou TÜV Rheinland, seront chargées de rédiger des certificats de conformité pour toute importation de produits industriels, à partir du 1er février 2020.

D'une autre part, les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme Portnet.

LE 360

JANVIER
14/01

JANVIER
18/01

ناظور سيتي
NADORCITY.COM

غرفة التجارة والصناعة والخدمات تنظم لقاء بالناظور حول مراجعة نظام مراقبة المنتجات عند الاستيراد



ناظور سيتي: محمد العبوسي

نظمت غرفة التجارة والصناعة والخدمات لجهة الشرق بالناظور بشراكة مع وزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر الرقمي مساء يوم امس الجمعة، لقاء توافيا حول موضوع: "مراجعة نظام مراقبة المنتجات الصناعية عند الاستيراد"، بحضور أزيد من 400 مستورد ومعرض، وبحضور رئيس الغرفة حفيظ الجروحي و المدير الجهوي لوزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الرقمي وممثلة المدير الجهوي للجمارك و المدير الاقليمي للضرائب.

وقد أطر هذا اللقاء، الذي ترأسه عبد الحفيظ الجروحي رئيس الغرفة، محمد بنجلون، مدير حماية المستهلك ومراقبة السوق والجودة في وزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر والرقمي، وممثل الهيئات الثلاث للتفتيش المرخص لها بالقيام بمراقبة والإدارة الجهوية للجمارك "Portnet". مطابقة المنتجات الصناعية المستوردة، بالإضافة لممثلين عن المنصة الإلكترونية.

وتأتي هذه المبادرة مباشرة بعد توقيع وزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الرقمي مؤخرًا اتفاقيات مع ثلاث هيئات تفتيش لتفويض مراقبة المطابقة للمنتجات الصناعية المستوردة. وحسب المتدخلين، فإن مراجعة نظام مراقبة المنتجات الصناعية عند الاستيراد الرامى إلى تعزيز حماية المستهلك وتحقيق انسيابية أكبر لعمليات استيراد المنتجات الصناعية وضمان منافسة نزيهة بين الفاعلين.

وسيكون لزاما بموجب هذه الاتفاقيات على مستوردي المنتجات الصناعية الخاضعة للإقابة في المنشأ، تقديم شهادات المطابقة الصادرة عن هذه الهيئات للمنتجات المصروفة للاستيراد والخاضعة للإقابة التنظيمية، اعتبارا من فاتح فبراير 2020، تاريخ إطلاق النظام الجديد.



JANVIER
15/01

2M.ma

Contrôle des produits importés : le ministère de l'Industrie vulgarise le nouveau dispositif auprès des opérateurs

Lancé en 2017 par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, la refonte du système de contrôle des produits industriels vise la dématérialisation du contrôle à l'import et l'amélioration des processus. Ce système qui entre en vigueur le 1er février prochain a été le sujet d'une rencontre organisée par l'ASMEX à Casablanca en vue de vulgariser ce dispositif auprès des opérateurs économiques.

Le département de l'Industrie décrit cette mesure comme étant « un dispositif de contrôle moderne et plus efficace, en phase avec les préoccupations du ministère en matière de protection du consommateur et avec les attentes des opérateurs économiques ». La plateforme « Portnet » permet aux acteurs concernés de consulter l'ensemble des procédures à l'importation.

Ainsi, le ministère de l'Industrie informe que « les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme « Portnet », l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité ».

Dans ce sens, trois entreprises privées, à savoir « Applus Fomento », « Bureau Veritas » et « Tuv Rheiland » sont accrédités pour délivrer des

certificats de conformité aux importateurs de produits industriels soumis au contrôle à l'origine.

Mohamed Benjelloun, directeur de la protection du consommateur, de la surveillance du marché et de la qualité au sein du ministère de l'Industrie précise que « ce système bénéficiera à la fois aux consommateurs, aux opérateurs économiques, aux laboratoires et centres techniques industriels ainsi qu'à l'administration », ajoutant qu'il permettra également de « mettre en garde les consommateurs contre les produits

dangereux, d'améliorer le suivi des produits importés, de développer l'infrastructure marocaine de contrôle et de créer des opportunités de partenariats avec des sociétés d'inspection ».

A souligner que ce nouveau système de contrôle a pour objectif de mieux contrôler la liste de produits importés dans le respect des normes internationales et de réduire le temps de traitement des demandes des importations.

JANVIER
15/01

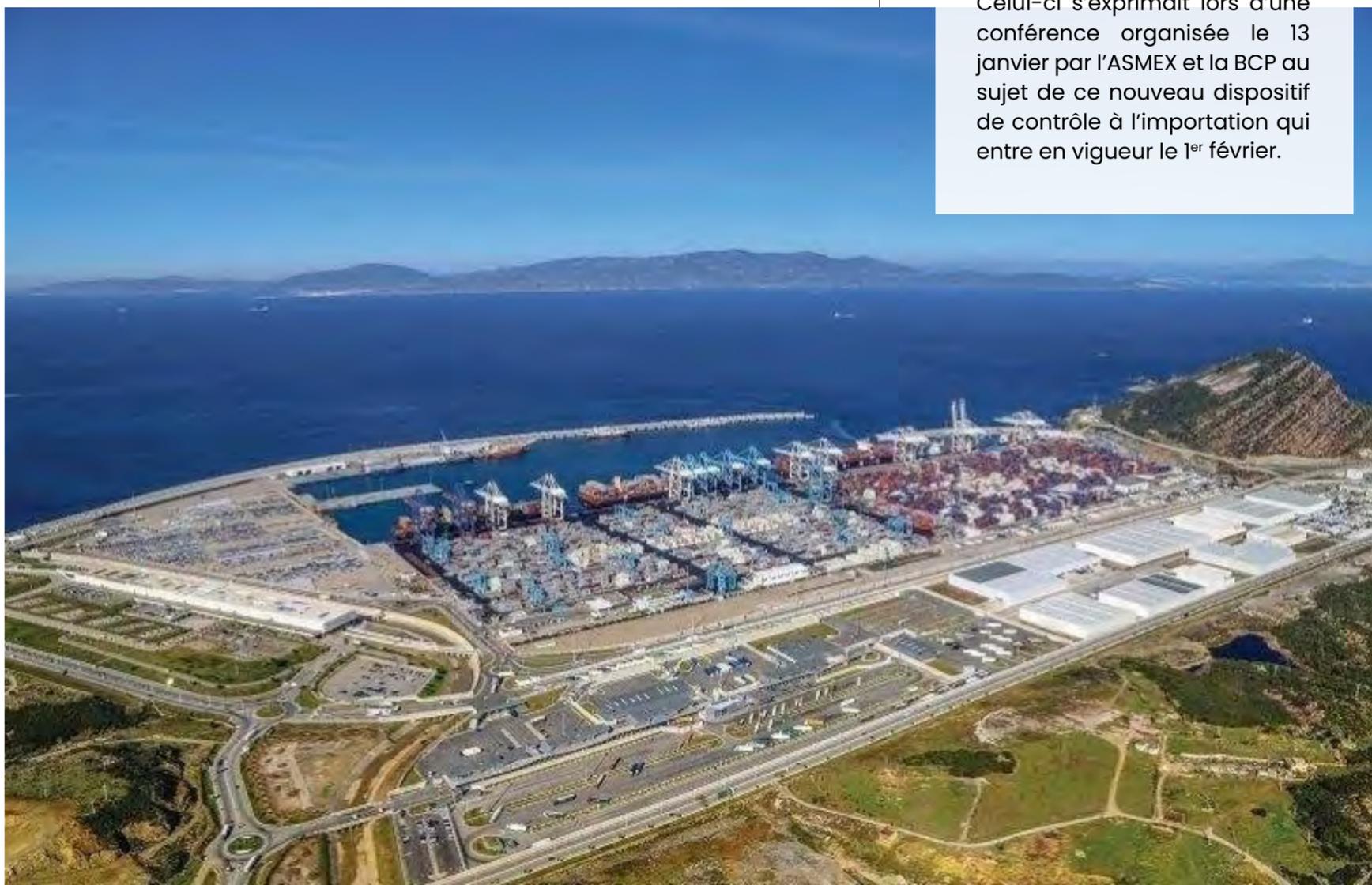
MEDIAS24
La référence de l'information économique

Délégués à trois sociétés privées, les contrôles effectués aux frontières du Maroc coûteront aux importateurs 350 DH HT la cargaison. Les contrôles effectués à l'étranger coûteront, eux, entre 0,25% à 0,45% de la valeur FOB. Les trois prestataires appliqueront la même grille tarifaire.

Bureau Veritas, l'allemand TUV Rheinland et l'espagnol Applus Fomento sont les trois sociétés qui vont désormais se charger du contrôle des importations des produits industriels à destination du Maroc.

Elles ont été choisies par le ministère de l'industrie après un appel à manifestation d'intérêt lancé en avril 2018 sur la base d'un cahier de charges assez exigeant, souligne Mohammed Benjelloun, directeur de la protection du consommateur, de la surveillance du marché et de la qualité au sein du ministère.

Celui-ci s'exprimait lors d'une conférence organisée le 13 janvier par l'ASMEX et la BCP au sujet de ce nouveau dispositif de contrôle à l'importation qui entre en vigueur le 1^{er} février.



80% des opérations de contrôle se feront à l'étranger

Parmi les critères de sélection : l'expertise, l'impartialité, mais aussi et surtout le réseau à l'international. Car la quasi-majorité des contrôles se fera désormais à l'étranger, avant l'arrivée des cargaisons aux frontières marocaines.

"Nous avons exigé qu'elles soient présentes au moins dans les 50 pays qui exportent 90% minimum des produits industriels concernés par le système de contrôle marocain", précise M. Benjelloun.

Le réseau des 3 prestataires choisis est en réalité plus large que ce minima : Bureau Veritas est présent dans 150 pays avec un réseau de plus de 1.500 bureaux et labo. TUV Rheinland est présent, lui, dans 60 pays. Ses 220 labo ont une capacité de traitement de 80.000 échantillons par mois. Applus Fomento couvre pour sa part 75 pays.

Ce maillage est stratégique pour le nouveau dispositif. Car 80% des opérations de contrôle se feront désormais à l'étranger, dans les pays d'expédition. Ce qui allégera considérablement la charge et les process au niveau des postes frontières, dans les ports et aéroports marocains. Et fluidifiera les opérations d'import.

Les procédures ont été également simplifiées. Les opérateurs sont d'abord libres de choisir un des trois prestataires pour leurs opérations de contrôle. Une fois le contrôle effectué, un certificat de conformité leur est délivré. A l'arrivée de la cargaison au Maroc, l'importateur marocain n'aura qu'à introduire le numéro du certificat sur la plateforme Portnet.

Le certificat de conformité n'est plus exigé, précise M. Benjelloun. Aucun papier ne sera demandé aux importateurs. Une fois le numéro introduit, le dossier sera transféré directement à la société qui a effectué le contrôle pour authentification. Cette dernière doit fournir une réponse immédiate.

Cette procédure numérisée concerne la majorité des produits industriels importés.

JANVIER
21/01

L'ECONOMISTE.com 

Dématérialisation: Du nouveau sur PortNet

PORTNET

الشبكة الوطنية الوحيدة لتبسيط مساهمات التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le chantier de la dématérialisation se poursuit sur PortNet. Un nouveau service en ligne vient en effet de rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet Unique PortNet. Il s'agit de la gestion électronique du "Bon à délivrer" (BAD) dont l'entrée en vigueur sera effective à compter du 3 février 2020. Cette nouveauté faite a été mise en place dans le cadre de la simplification des démarches et la dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur et notamment ceux relatifs au transit portuaire et au transport de marchandises.



Importations : Le dispositif de contrôle présenté à l'Asmex

Charaf Jaidani

L'Association marocaine des exportateurs (Asmex) et le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique en partenariat avec la Banque Centrale Populaire ont organisé récemment à Casablanca une rencontre-débat sur le nouveau système de contrôle à l'importation des produits industriels.

«Cette rencontre vise à présenter aux opérateurs le système de contrôle à l'importation des produits industriels, qui a pour objectif le renforcement de la protection des consommateurs, de mettre dans des conditions de concurrence loyale l'ensemble des opérateurs économiques et de fluidifier les échanges du commerce extérieur», souligne Mohamed Benjelloun, directeur de la Protection du consommateur, de la Surveillance du marché et de la Qualité au ministère de l'industrie.

Le système mis en place repose sur trois piliers. Le premier étant la numérisation des opérations à l'importation. Le deuxième concerne l'amélioration des processus. Quant au troisième, il a trait à l'externalisation des opérations de contrôle à l'importation à trois sociétés d'inspection d'envergure (Applus Fomento, Bureau Veritas et TÜV Rheinland). Celles-ci procéderont à des contrôles en amont dans les pays d'origine avant que les produits soient exportés vers le Maroc.

Pour une liste d'autres produits, le contrôle sera toujours effectué au niveau des frontières marocaines.

«Ce système bénéficiera à la fois aux consommateurs, aux opérateurs économiques, aux laboratoires et centres techniques industriels ainsi qu'à l'administration. Il permettra également de mettre en garde les consommateurs contre les produits dangereux, d'améliorer le suivi des produits importés, de développer l'infrastructure marocaine de contrôle», explique Benjelloun.

Les importateurs de produits industriels soumis au contrôle à l'origine seront tenus de fournir des certificats de conformité délivrés par l'une des trois sociétés privées indiquées pour les produits déclarés à l'importation et soumis au contrôle réglementaire, dès le 1er février 2020, date de lancement du nouveau système. «Cette journée d'information sur la nouvelle réglementation promulguée par le ministère de tutelle répond à une demande que l'Asmex revendiquait depuis plusieurs années. Nous ne voulons pas fermer la frontière aux importations, mais les canaliser et réguler les flux anarchiques. Les produits doivent répondre aux normes marocaines», affirme Abed Chagar, vice-président de l'Asmex.

A noter que toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme Portnet. Toutefois, les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme Portnet, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité.

JANVIER
21/01

HEBDO
finances
News
PUBLICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La gestion électronique du Bon à Délivrer via PortNet



La gestion électronique
du **Bon à Délivrer** via **PortNet**

Dans le cadre de la simplification des démarches et la dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur ; notamment ceux relatifs au transit portuaire et au transport de marchandises ; un nouveau service en ligne vient rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet Unique PortNet. Il s'agit de « la gestion électronique du Bon à Délivrer ».

Le Bon à Délivrer est un document dont le dépôt physique auprès de plusieurs parties prenantes est nécessaire pour accomplir les formalités de dédouanement et d'enlèvement des marchandises.

Fruit d'une collaboration inclusive entre l'Agence Nationale des Ports, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects, l'APRAM, l'ATADM, l'AFFM et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, la gestion électronique du Bon à Délivrer, via la plateforme communautaire PortNet, permet aux agents maritimes, aux commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders) et aux exploitants de MEAD la création automatique des Bons à Délivrer (BAD) à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises et ensuite leur transmission, via PortNet, à la douane ainsi qu'aux autres

entités concernées. Le service est d'ailleurs disponible via de multiples canaux : EDI, interactif et chargement de masse. Les équipes de la douane, de l'ANP et du Guichet Unique des Procédures du Commerce Extérieur « PortNet », en partenariat avec les associations professionnelles, ne ménageront aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques pour l'appropriation de ce nouveau service et dont l'entrée en vigueur sera effective à compter du 3 février 2020. Date à partir de laquelle les Bons à Délivrer devraient être échangés ; exclusivement ; via le Guichet Unique PortNet et ce conformément à la circulaire N° 5995/300 de l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects.

A propos de PortNet :

Le Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur "PortNet" est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Initié en 2011, PortNet été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régaliennne, logistique et financière.

Avec plus de 49900 usagers du commerce, PortNet est devenu un outil indispensable à l'échange d'informations pour la communauté du commerce extérieur.



Contrôle des importations : l'Asmex et le ministère du commerce et de l'industrie expliquent le nouveau dispositif

LA REFORME DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES PRODUITS INDUSTRIELS A ÉTÉ ENTAMÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE L'ÉCONOMIE VERTE ET NUMÉRIQUE EN 2017.

A l'approche de la date de son entrée en vigueur (le 1er février), le nouveau dispositif de contrôle des importations de produits industriels se vulgarise progressivement. Le 13 janvier, l'Association marocaine des exportateurs (Asmex) et le ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, en partenariat avec la Banque centrale populaire ont organisé une rencontre-débat sous le thème «Nouveau système de contrôle à l'importation des produits industriels». Objectif: informer les opérateurs économiques marocains sur le nouveau dispositif de contrôle des produits industriels à l'importation. Ce dernier permettra de disposer d'un contrôle sur une liste de produits importés et ce dans le respect des normes internationales et réduira bien évidemment le temps de traitement des demandes des importations.

À noter que les importateurs de produits industriels, soumis au contrôle à l'origine, seront tenus de fournir des certificats de conformité délivrés par l'une des trois sociétés privées suivantes : Applus Fomento, bureau Veritas ou Tuv Rheiland pour les produits déclarés

à l'importation et soumis au contrôle réglementaire, dès le 1er février 2020, date de lancement du nouveau système.

Toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme Portnet. Toutefois, les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme Portnet, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité.

Pour Mohamed Benjelloun, directeur de la protection du consommateur, de la surveillance du marché et de la qualité au ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, ce système, qui bénéficiera à la fois aux consommateurs, aux opérateurs économiques, aux laboratoires et centres techniques industriels ainsi qu'à l'administration, permettra également de mettre en garde les consommateurs contre les produits dangereux, d'améliorer le suivi des produits importés, de développer l'infrastructure marocaine de contrôle et

de créer des opportunités de partenariats avec des sociétés d'inspection en vue d'améliorer la qualité du contrôle lors des exportations.

Il est à rappeler que la refonte du système de contrôle des produits industriels a été entamée par le ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique en 2017 à travers la dématérialisation du contrôle à l'import et l'amélioration des process, et ce, pour mettre en place un nouveau dispositif de contrôle moderne et plus efficace, en phase avec les préoccupations du ministère de tutelle en matière de protection du consommateur et les attentes des opérateurs économiques.



PortNet: la gestion électronique du bon à délivrer entre en vigueur le 3 février Le nouveau service en ligne vient rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le guichet unique PortNet.

Il s'agit de "la gestion électronique du bon à délivrer". C'est un document dont le dépôt physique auprès de plusieurs parties prenantes est nécessaire pour accomplir les formalités de dédouanement et d'enlèvement des marchandises, précise un communiqué.

Il s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches et la dématérialisation des processus du commerce extérieur, notamment ceux relatifs au transit portuaire et au transport de marchandises.

La gestion électronique du bon à délivrer, via la plateforme communautaire PortNet, permet aux agents maritimes, aux commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders) et aux exploitants de MEAD (Magasins et aire de dédouanement), la création automatique des bons à délivrer (BAD) à partir des déclarations sommaires et états de dépotage

des marchandises et ensuite leur transmission, via PortNet, à la douane ainsi qu'aux autres entités concernées.

L'entrée en vigueur de ce nouveau service sera effective à compter du 3 février 2020, date à partir de laquelle les bons à délivrer devraient être échangés, exclusivement, via le Guichet unique PortNet, et ce, conformément à la circulaire N° 5995/300 de l'Administration des douanes et des impôts indirects, rappelle la même source.

Le service est le fruit d'une collaboration entre l'Agence nationale des ports, l'Administration des douanes et des impôts indirects, l'Association professionnelle des agents maritimes, l'Association des transitaires agréés en douane au Maroc, l'Association des Freight Forwarders du Maroc et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique.

JANVIER
26/01

Le plein pour le séminaire de sensibilisation sur le BAD à Casablanca

Un Séminaire de sensibilisation et de conduite de changement autour du lancement au niveau national de la gestion dématérialisée du Bon à Délivrer BAD le 3 février prochain a été organisé par PortNet, la Douane et l'AFFM le 23 Janvier à l'Institut de Formation Portuaire IFP de Casablanca.



MaritimeNews
L'info Maritime du Maroc

En effet, dans le cadre de la simplification des démarches et la dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur, notamment ceux relatifs au transit portuaire et au transport de marchandises, un nouveau service en ligne vient de rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet Unique PortNet. Il s'agit de « la gestion électronique du Bon à Délivrer ».

Le Bon à Délivrer est un document dont le dépôt physique auprès de plusieurs parties prenantes est, nécessaire pour accomplir les formalités de dédouanement et d'enlèvement des marchandises.

Fruit d'une collaboration inclusive entre l'Agence Nationale des Ports, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects, l'APRAM, l'ATADM, l'AFFM et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, la gestion électronique du Bon à Délivrer, via la plateforme communautaire PortNet, permet aux agents maritimes, aux commissionnaires de transport autorisés (Freight Forwarders) et aux exploitants de MEAD la création automatique des Bons à Délivrer (BAD) à partir des déclarations sommaires et états de dépôtage des marchandises et ensuite leur transmission, via PortNet, à la douane ainsi qu'aux autres entités concernées.

Le service est d'ailleurs disponible via de multiples canaux : EDI, interactif et chargement de masse.

Les équipes de la douane, de l'ANP et du Guichet Unique des Procédures du Commerce Extérieur « PortNet », en partenariat avec les associations professionnelles, ne ménageront aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques pour l'appropriation de ce nouveau service et dont l'entrée en vigueur sera effective à compter du 3 février 2020, date à partir de laquelle les Bons à Délivrer devraient être échangés exclusivement via le Guichet Unique PortNet et ce conformément à la circulaire N° 5995/300 de l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects.

Portnet démématérise la gestion du Bon à délivrer

JANVIER
29/01

AGENCE MAROCAINE DE PRESSE
MAP
MAP BUSINESS®

Casablanca – Un nouveau service en ligne « La gestion électronique du Bon à délivrer », dont l'entrée en vigueur sera effective à compter du 03 février prochain, vient rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur « Portnet ».

A partir de cette date, les « Bons à délivrer » devraient être échangés exclusivement via Portnet et ce, conformément à la circulaire n°5995/300 de l'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII), indique un communiqué de Portnet, précisant que le Bon à délivrer est un document dont le dépôt physique auprès de plusieurs parties prenantes est nécessaire pour accomplir les formalités

de dédouanement et d'enlèvement des marchandises. Disponible 24/7 via de multiples canaux, ce service permet aux agents maritimes, aux commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders) et aux exploitants de magasins et aire de dédouanement (MEAD) la création automatique de Bons à délivrer à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises et, ensuite, leur transmission via Portnet

à la Douane ainsi qu'aux autres entités concernées, explique la même source.

Fruit d'une collaboration inclusive entre l'Agence nationale des ports (ANP), l'ADII, l'Association professionnelle des agents maritimes, consignataires de navires et courtiers d'affrètement du Maroc (APRAM), l'Association des transitaires agréés en douane au Maroc (ATADM), l'Association des Freight Forwarders du Maroc

(AFFM) et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, « la gestion électronique du Bon à délivrer » s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches et de la dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur, notamment ceux relatifs au transit portuaire et au transport de marchandises, fait savoir le communiqué. Initié en 2011, Portnet est un outil au service de la compétitivité de l'économie

nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité.



La gestion électronique
du **Bon à Délivrer** via **PortNet**

D.R

PORTNET
المنصة الوطنية الموحدة لتسيير مناهج التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

ANP
الوكالة الوطنية للموانئ
FEDERATION MAROCAINE DES PORTS
Agence Nationale des Ports

ROYAUME DU MAROC
ADMINISTRATION
DES DOUANES ET
IMPÔTS INDIRECTS



الهيئة المغربية
إدارة المصروفات
والضرائب
غير المباشرة

JANVIER
29/01

LE MATIN.ma



Portnet : Le "Bon à délivrer" rejoint la liste des services digitalisés dès lundi

Un nouveau service en ligne "La gestion électronique du Bon à délivrer", dont l'entrée en vigueur sera effective à compter du 03 février prochain, vient rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur "Portnet".

A partir de cette date, les "Bons à délivrer" devraient être échangés exclusivement via Portnet et ce, conformément à la circulaire n°5995/300 de l'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII), indique un communiqué de Portnet, précisant que le Bon à délivrer est un document dont le dépôt physique auprès de plusieurs parties prenantes est nécessaire pour accomplir les formalités de dédouanement et d'enlèvement des marchandises.

Disponible 24/7 via de multiples canaux, ce service permet aux agents maritimes, aux commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders) et aux exploitants de magasins et aire de dédouanement (MEAD) la création automatique de Bons à délivrer à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises et, ensuite, leur transmission via Portnet à la Douane ainsi qu'aux autres entités concernées, explique la même source.

Fruit d'une collaboration inclusive entre l'Agence nationale des ports (ANP), l'ADII, l'Association professionnelle des agents maritimes, consignataires de navires et courtiers d'affrètement du Maroc (APRAM), l'Association des transitaires agréés en douane au Maroc (ATADM), l'Association des Freight Forwarders du Maroc (AFFM) et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, "la gestion électronique du Bon à délivrer" s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches et de la dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur, notamment ceux relatifs au transit portuaire et au transport de marchandises, fait savoir le communiqué.

Initié en 2011, Portnet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité.



Portnet : La gestion électronique du Bon à délivrer entre en vigueur le 3 février prochain

L'Association professionnelle des agents maritimes, consignataires de navires et courtiers d'affrètement du Maroc (APRAM), l'Association des transitaires agréés en douane au Maroc (ATADM), l'Association des Freight Forwarders du Maroc (AFFM) et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, la gestion électronique du Bon à délivrer s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches et de la dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur, notamment ceux relatifs au transit portuaire et au transport de marchandises, fait savoir le communiqué.

Initié en 2011, Portnet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité.

Un nouveau service en ligne «La gestion électronique du Bon à délivrer», dont l'entrée en vigueur sera effective à compter du 3 février prochain, vient rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur "Portnet".

A partir de cette date, les Bons à délivrer devraient être échangés exclusivement via Portnet et ce, conformément à la circulaire n°5995/300 de l'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII), indique un communiqué de Portnet, précisant que le Bon à délivrer est un document dont le dépôt physique auprès de

plusieurs parties prenantes est nécessaire pour accomplir les formalités de dédouanement et d'enlèvement des marchandises.

Disponible 24/7 via de multiples canaux, ce service permet aux agents maritimes, aux commissionnaires de

transport autorisés (freight forwarders) et aux exploitants de magasins et aire de dédouanement (MEAD) la création automatique de Bons à délivrer à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises et, ensuite, leur transmission via Portnet à la Douane ainsi qu'aux autres entités concernées, explique la même source.

Fruit d'une collaboration inclusive entre l'Agence nationale des ports (ANP), l'ADII,

JANVIER
29/01

2M.ma



العثماني: التحول الرقمي في الإدارات العمومية ضرورة

أشاد رئيس الحكومة سعد الدين العثماني بالدور الذي تمثله الجائزة الوطنية للإدارة الالكترونية "امتياز" بمساهمتها في تشجيع الخدمات الإدارية الإلكترونية المتميزة بمختلف الإدارات العمومية.

وقال رئيس الحكومة، بمناسبة تتويج الفائزين بالدورة الـ13 للجائزة الوطنية للإدارة الإلكترونية "امتياز 2019" في حفل أقيم يوم الأربعاء 29 يناير 2020 بسلا، إن هذه الجائزة "غدت محطة سنوية يتم خلالها تشجيع وتحفيز الإدارات العمومية على المجهودات التي تبذلها للرفق بمستوى الخدمات الإدارية لفائدة المواطنين والمقاولات على حد سواء، عن طريق استعمال "تكنولوجيا المعلومات والاتصال، انسجاما مع استراتيجية الحكومة في مجال الإدارة الإلكترونية

وأبرز رئيس الحكومة أهمية الخدمات الإلكترونية في تسهيل ولوج شريحة واسعة من المرتفقين للخدمات الإدارية بشكل فعال وفي كل وقت وحين، ومساهمتها في ضمان الشفافية في الإدارة ومحاربة كل أنواع الفساد

ودعا رئيس الحكومة كافة الإدارات إلى العمل من أجل رقمنة أغلب خدماتها، "فنحن نمضي قدما في هذا الورش ونطمح انخرط كافة الإدارات والمؤسسات والشركات العمومية، بحكم أن الرقمنة تعني الاقتصاد في المال والجهد والوقت، وتقريب الخدمات من المواطنين والمقاولات

واعتبر رئيس الحكومة أن تتويج عدد من الإدارات اعتراف وتشجيع للنجاح الذي حققته في تطوير خدماتها، متمنيا اتساع دائرة الإدارات للانخراط في هذا المجال لأنه يسهل الحياة على المواطن وعلى المقاول، والعمل على ترسيخ ثقافة المعاملات الإلكترونية على كل المستويات والارتقاء بالخدمات العمومية، لما لهذا من انعكاس إيجابي على النمو الاقتصادي والاجتماعي بالبلاد

JANVIER
29/01

AGENCE MAROCAINE DE PRESSE
MAP
MAP BUSINESS®

EXPRESS
Site grand public de l'Agence marocaine de presse

امتياز 2019: وكالة المغرب العربي
للأنباء تفوز بجائزة التميز عن تطبيقها
ماب نيوز ديسبلاي



الأخبار

وكالة المغرب العربي للأنباء تفوز بجائزة امتياز 2019

الرباط

Inquiétant chamboulement au port de Casablanca : Le nouveau système de contrôle à l'importation décrié



Les prestataires récemment agréés par la tutelle montrent leurs limites

L'heure n'est plus à l'euphorie au port de Casablanca où les transitaires et les opérateurs économiques, entre autres parties, apprécient de moins en moins les prestations des nouveaux organismes d'inspection et de contrôle des produits industriels à l'importation.

Une crise qui pourrait très vite devenir retentissante mais que d'aucuns auraient tout de même du mal à en comprendre le brusque changement.

En effet, il y a quelques semaines encore, les différentes parties prenantes saluaient le démarrage réussi du nouveau système de contrôle des produits industriels importés

mis en place par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique.

Rappelons à ce propos que dans le cadre du renforcement des dispositifs mis en œuvre pour la protection des consommateurs et afin de garantir en principe plus de fluidité dans les opérations d'importation des produits, la tutelle a procédé dernièrement à la refonte du système de contrôle des produits industriels à l'importation.

Cette opération s'est traduite par l'agrément de trois organismes d'inspection de renommée internationale : Applus Fomento, Bureau Veritas et Tuv Rheiland, lesquels travaillent depuis le 1er février sous la supervision dudit ministère.

Mais après l'enthousiasme des premières semaines, une controverse semble enfler parmi les parties prenantes, à commencer par les membres de l'Association des transitaires agréés en douane au Maroc (ATADM) dont bon nombre de membres restent on ne peut plus perplexes sur la manière dont ces organismes agréés fonctionnent et sur leurs capacités.

Soulignons que l'ATADM a soutenu le projet d'externalisation et même exprimé ouvertement son engagement à collaborer à la réussite du nouveau système, persuadée qu'il pouvait améliorer bien de choses et permettre plus de traçabilité.

Ainsi, qu'ils soient importateurs ou transitaires, les opérateurs du commerce extérieur assurent d'emblée ne pas avoir d'objection au changement apporté à ce niveau. Le problème, c'est que « les nouveaux agents contrôleurs n'ont reçu aucune formation et méconnaissent pratiquement

les procédures de contrôle », ont constaté un groupe de transitaires et opérateurs relevant plusieurs points qui retardent le dédouanement des marchandises et grèvent le coût de passage.

Parmi les nombreux écueils qui saperaient les activités des plaignants depuis l'entrée en fonction des trois prestataires en question, le nombre d'opérations soumises à la vérification physique qui serait, à les entendre, un peu trop élevé proportionnellement au nombre total des opérations traitées.

En outre, « la vérification physique est systématique et ne ferait pas cas des sociétés catégorisées, ni des industriels qui doivent être traités en priorité », ont-ils fustigé.

Mis à part le critère de partenariat et de confiance qui ne semble pas être retenu par les nouveaux prestataires de services, un importateur déplore, de son côté, le fait que soit traitées, dans la mêlée, les opérations qui revêtent un caractère urgent et qui doivent être rapidement clôturées.

Plus grave encore : l'absence d'interlocuteurs représentant les trois prestataires et la coordination entre eux, selon l'un des opérateurs qui ne comprend également pas l'absence de visites à domicile au vu de la spécificité de certaines marchandises à l'instar des tôles et des verres de grande dimension.

Tout aussi grave aux yeux des opérateurs et des transitaires que nous avons rencontrés, la lenteur du traitement des dossiers qui dépasse une semaine et le fait que certaines marchandises sont immobilisées trois jours durant par les prestataires avant d'être envoyées au laboratoire.

Nerf de la guerre, la question des finances est aussi pointée du doigt. Notamment le règlement de 350 DH HT (soit 420 DH TTC) par prélèvement aux nouveaux organismes.

Il est important de rappeler ici que cette opération était gratuite lorsqu'elle était menée par les agents du ministère de tutelle.

Enfin, soulignons qu'à partir du 20 avril, la production d'attestations de conformité pour certains articles émis par le pays d'origine se fait contre paiement de 0,45% de la valeur facturée en devises et que les montants récoltés par les nouveaux prestataires sont transférables à l'étranger.

S'il y a eu des réunions au niveau des Chambres de commerce des principales villes du Royaume avec des opérateurs pour les sensibiliser aux changements qui devaient intervenir, il ressort de nos échanges que les

transitaires n'y ont pas été véritablement impliqués.

Pour autant, ces derniers reconnaissent que les contacts avec la tutelle ont toujours été maintenus. Les deux parties se seraient rencontrées plus de six fois. Certaines indiscretions des membres de l'ATADM révèlent que le secrétaire général du ministère et ses proches collaborateurs ont souvent discuté avec cette organisation professionnelle.

Aussi, nous dit-on, tous les problèmes rencontrés avec les nouveaux prestataires agréés ont été signalés auprès de ces autorités qui auraient commencé à trouver des solutions à certains d'entre eux. « Par exemple, depuis mercredi, les transitaires reçoivent désormais des notifications sur les résultats des analyses de leurs marchandises, ce qui n'était pas le cas avant », ont-ils apprécié.

Pour rappel, depuis le 1er février 2020, les importateurs des produits industriels soumis au contrôle à l'origine sont tenus de fournir des certificats de conformité délivrés par les organismes d'inspection pour les produits déclarés à l'importation et soumis au contrôle. Dans une note du ministère de l'Industrie, il est notifié que toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme Portnet et que « les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront toutefois obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme Portnet, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité ».

Ainsi qu'il a été notifié quelques jours avant le démarrage du nouveau système, précisons que les organismes d'inspection sont habilités à effectuer des contrôles au niveau des postes frontaliers du Royaume de certains produits tels que les pièces de rechange automobiles (pneus, batteries, garnitures de frein, vitrage, éléments filtrants, câbles de commande mécanique), les produits de construction (carreaux de céramique, ciment, feuilles d'étanchéité, produits sanitaires, robinetterie, tubes en matière plastique), les panneaux en bois, les appareils à gaz (appareils de chauffage à gaz, chauffe-eaux à gaz), le fil machine et le fer à béton, les articles d'habillement autres que les vêtements de travail, les produits électriques (chargeurs pour téléphones portables, disjoncteurs), les couvertures, tapis, moquettes et tissus d'ameublement et les couches pour bébés.

Ces contrôles sont également effectués dans les pays d'expédition pour le reste des produits industriels.

E-mtiaz 2019 : huit projets et initiatives d'e-administration primés

Les huit meilleurs services électroniques publics ont été primés, mercredi à Rabat, au titre de la 13ème édition du Prix national de l'Administration électronique "e-mtiaz 2019".

Lors d'une cérémonie présidée par le Chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, ce Prix national, organisé par le ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, a récompensé des projets et initiatives d'e-administration dans 4 catégories, en l'occurrence "Applications mobiles", "e-Contenu", "e-Démarche" et "e-Participation communautaire".

Ainsi, l'Agence Maghreb Arabe Presse s'est vue décerner le Prix d'excellence dans la catégorie "Applications mobiles" pour son application "MAP News Display", alors que le prix d'encouragement dans la même catégorie est revenu au Secrétariat d'État chargé du développement durable pour son application "iplages".

Dans la catégorie "e-Contenu", le site électronique "Supertaqa" de l'Agence

marocaine pour l'Efficacité énergétique a reçu le prix d'encouragement, tandis que le site web de l'Agence urbaine de Skhirat-Temara a décroché le prix d'excellence.

Dans la catégorie "e-Démarche", le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur Portnet a remporté le prix d'encouragement pour son projet de dématérialisation du processus d'agrément des équipements de télécommunication. Le prix d'excellence est revenu, quant à lui, à la Trésorerie Générale du Royaume pour son service de dépôt électronique des factures.

Quant à la catégorie "e-Participation communautaire", la page interactive officielle de la commune d'Ait Melloul sur Facebook a décroché le prix d'encouragement et celle de la régie autonome intercommunale de distribution d'eau et électricité de Kénitra s'est vue attribuer le prix d'excellence.

S'exprimant à cette occasion, M. El Otmani a salué le rôle du Prix national de l'administration électronique "e-mtiaz 2019" dans la promotion des services administratifs électroniques distingués au niveau des différentes administrations publiques.

Ce prix se veut une occasion annuelle pour encourager les administrations publiques pour leurs efforts déployés en faveur de la promotion de leurs services administratifs au profit des citoyens et des entreprises, à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, et ce conformément à la stratégie du gouvernement dans le domaine de l'administration électronique, a indiqué M. El Otmani.

Il a ensuite souligné l'importance des services électroniques qui garantissent un accès efficace d'une grande partie des usagers aux services administratifs à tout moment, tout en mettant en avant leur contribution à promouvoir la transparence et à lutter contre tout type de corruption, appelant l'ensemble des administrations à digitaliser la majorité de leurs services.

"Nous avançons à grands pas dans ce chantier de digitalisation. Nous aspirons à l'adhésion de l'ensemble des administrations et des Etablissements et entreprises publiques eu égard aux avantages de la numérisation en termes de gain de temps et de coûts", a-t-il lancé.

Pour sa part, le ministre de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, Mohamed Benchaaboun, a fait savoir que les technologies

numériques sont devenues un pilier important permettant à l'administration publique de faciliter l'accès à ses services avec une bonne qualité et à moindre coût.

Dans une allocution prononcée en son nom par le Secrétaire général du département de la Réforme de l'administration, Ahmed Laamoumri, le ministre a fait état de 453 services électroniques offerts par 87 administrations publiques à fin 2019, selon une étude d'évaluation réalisée par le ministère.

La réussite du chantier de la transformation digitale au sein de l'administration publique est tributaire de l'adoption d'un cadre tri-dimensionnel englobant l'appui des services publics électroniques, l'appui à bon escient des technologies dans les pratiques administratives et l'usage cohérent des technologies à travers la mise en place des cadres réglementaire et législatif adéquats, a-t-il ajouté.

A l'instar des années précédentes, le Prix national de l'Administration électronique "e-mtiaz 2019", pour lequel 35 candidats ont été en lice, est décerné aux meilleurs services électroniques publics dans quatre catégories "e-Contenu", "e-Démarche", "Applications mobiles" et "e-Participation communautaire".



JANVIER
29/01

13ème édition
du Prix National
de l'Administration
électronique



امتياز 2019: تتويج ثمانية
مشاريع ومبادرات في مجال
الإدارة الإلكترونية

وهكذا توجت هذه الجائزة الوطنية، التي نظمتها وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة، خلال حفل ترأسه رئيس الحكومة سعد الدين العثماني، مشاريع ومبادرات في مجال الإدارة الإلكترونية في 4 فئات، وهي « تطبيقات الأجهزة المحمولة »، و « المحتوى الإلكتروني » و « المشاركة المجتمعية الإلكترونية » و « الخدمات الإجرائية الإلكترونية ».

وفازت وكالة المغرب العربي للأنباء بجائزة التميز في فئة « تطبيقات الأجهزة المحمولة » عن تطبيق « ماب نيوز ديسبلاي »، فيما عادت جائزة التشجيع في هذه الفئة إلى « كتابة الدولة المكلفة بالتنمية المستدامة عن تطبيقها iplages ».

وفي فئة « المحتوى الإلكتروني »، حصل الموقع التابع للوكالة المغربية للنجاعة « Supertaqa » الإلكتروني الطاقية على جائزة التشجيع، والموقع الإلكتروني للوكالة الحضرية للصحريات تمارة على جائزة التميز.

وعادت جائزة التشجيع في فئة « الخدمات الإجرائية الإلكترونية » إلى الشباك الوطني الوحيد لإجراءات التجارة عن مشروعه الرامى إلى رقمنة « Portnet » الخارجية عملية الترخيص لمعدات الاتصالات السلكية واللاسلكية، بينما ألت جائزة التميز إلى الخزينة العامة للمملكة عن خدمة الإبداع الإلكتروني للفواتير.

أما في فئة « المشاركة المجتمعية الإلكترونية » فقد فازت الصفحة التفاعلية الرسمية لجماعة آيت ملول على الفيسبوك بجائزة التشجيع، وعادت جائزة التميز إلى الوكالة المستقلة الجماعية لتوزيع الماء والكهرباء بإقليم القنيطرة.

وفي كلمة بالمناسبة، أشاد رئيس الحكومة بمساهمة الجائزة الوطنية للإدارة الإلكترونية « امتياز » في تشجيع الخدمات الإدارية الإلكترونية المتميزة بمختلف الإدارات العمومية. وأكد السيد العثماني أن هذه الجائزة « أضحت محطة سنوية يتم خلالها تشجيع وتحفيز الإدارات العمومية على الجهود التي تبذلها للرفق بمستوى الخدمات الإدارية لفائدة المواطنين والمقاولات على حد سواء، عن طريق استعمال تكنولوجيا المعلومات والاتصال، انسجاما مع استراتيجية الحكومة في مجال الإدارة الإلكترونية ».

وأبرز أهمية الخدمات الإلكترونية في تسهيل ولوج شريحة واسعة من المرتفقين للخدمات الإدارية بشكل فعال وفي كل وقت وحين، ومساهمتها في ضمان الشفافية في الإدارة ومحاربة كل أنواع الفساد، داعيا كافة الإدارات إلى العمل من أجل رقمنة أغلب خدماتها.

وقال رئيس الحكومة، في هذا الإطار، « نحن نمضي قدما في هذا الورش ونتطلع إلى أن نتخط كافة الإدارات والمؤسسات والشركات العمومية، بحكم أن الرقمنة تعني الاقتصاد في المال والجهد والوقت. من جانبه، قال وزير الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة، محمد بنشعبون، إن التكنولوجيات الرقمية تعد دعامة قوية لتأهيل الإدارة العمومية وتيسير الولوج إلى خدماتها بجودة عالية وبأقل تكلفة. وأشار في كلمة تلاها بالنيابة عنه الكاتب العام لقطاع إصلاح الإدارة، أحمد العمومري، إلى أن دراسة تقييمية أنجزتها الوزارة برسم سنة 2019 أسفرت عن إحصاء ما مجموعه 453 خدمة إلكترونية تقدمها 87 إدارة عمومية.

وأضاف أن نجاح ورش التحول الرقمي بالإدارة العمومية رهين بالاعتماد على إطار ثلاثي الأبعاد يشمل دعم رقمنة الخدمات العمومية الإلكترونية، ودعم التوطين الإيجابي لتكنولوجيا المعلومات في الممارسات الإدارية والاستخدام المتسق للتكنولوجيا من خلال وضع الإطار التنظيمي والتشريعي المناسب.

وعلى غرار السنوات السابقة، تمنح الجائزة الوطنية للإدارة الإلكترونية « امتياز 2019 »، التي شارك فيها 35 مرشحا، لأفضل الخدمات الإلكترونية العامة في أربع فئات وهم « المحتوى الإلكتروني » و « المشاركة المجتمعية الإلكترونية » و « التطبيقات الذكية » و « الخدمات الإجرائية الإلكترونية ».

تم، أمس الأربعاء بالرباط، تتويج أفضل ثمانى خدمات إلكترونية عامة، وذلك في إطار الدورة الثالثة عشرة للجائزة الوطنية للإدارة الإلكترونية « امتياز 2019 »

JANVIER
30/01

2M.ma

توجت الخزينة العامة للمملكة بالجائزة الوطنية للإدارة الالكترونية "امتياز 2019"،
تفاصيل أكثر في الفيديو التالي



**فيديو : الخزينة العامة للمملكة
تتوج بالجائزة الوطنية للإدارة
"الالكترونية" امتياز 2019**

JANVIER
30/01

ناظور سيتي
NADORCITY.COM



**الحكومة تدعو الى رقمنة كافة
خدمات الإدارات لضمان الشفافية
ومحاربة كل أنواع الفساد**

أشاد رئيس الحكومة، الدكتور سعد الدين العثماني، بالدور الذي تمثله الجائزة الوطنية للإدارة الالكترونية "امتياز"، بمساهمتها في تشجيع الخدمات الإدارية الإلكترونية المتميزة بمختلف الإدارات العمومية

وقال العثماني، بمناسبة تتويج الفائزين بالدورة الـ 13 للجائزة الوطنية للإدارة الإلكترونية "امتياز 2019"، خلال حفل أقيم الأربعاء 29 يناير 2020 بسلا، إن هذه الجائزة "غدت محطة سنوية يتم خلالها تشجيع وتحفيز الإدارات العمومية على المجهودات التي تبذلها للرقى بمستوى الخدمات الإدارية لفائدة المواطنين والمقاولين على حد سواء، عن طريق استعمال تكنولوجيا المعلومات والاتصال، انسجاما مع إستراتيجية الحكومة في مجال الإدارة الالكترونية

وأبرز رئيس الحكومة، أهمية الخدمات الإلكترونية في تسهيل ولوج شريحة واسعة من المرتفقين للخدمات الإدارية، بشكل فعال وفي كل وقت وحين، ومساهمتها في ضمان الشفافية في الإدارة ومحاربة كل أنواع الفساد

ودعا العثماني، كافة الإدارات إلى العمل من أجل رقمنة أغلب خدماتها، موضحا أننا "نمضي قدما في هذا الورش ونطمح انخرط كافة الإدارات والمؤسسات والشركات العمومية، بحكم أن الرقمنة تعني الاقتصاد في المال والجهد والوقت، وتقريب الخدمات من المواطنين والمقاولات

واعتبر رئيس الحكومة، أن تتويج عدد من الإدارات، اعتراف وتشجيع للنجاح الذي حققته في تطوير خدماتها، متمنيا اتساع دائرة الإدارات للانخراط في هذا المجال لأنه يسهل الحياة على المواطن وعلى المقاول، والعمل على ترسيخ ثقافة المعاملات الإلكترونية على كل المستويات والارتقاء بالخدمات العمومية، لما لهذا من انعكاس إيجابي على النمو الاقتصادي والاجتماعي بالبلاد



E-mtiaz 2019 Huit projets et initiatives d'e-administration primés

Les huit meilleurs services électroniques publics ont été primés, mercredi à Rabat, au titre de la 13e édition du Prix national de l'Administration électronique «e-mtiaz 2019». Lors d'une cérémonie présidée par le Chef du gouvernement, Saâd Eddine El Othmani, ce Prix national, organisé par le ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, a récompensé des projets et des initiatives d'e-administration dans 4 catégories, en l'occurrence «Applications mobiles», «e-Contenu», «e-Démarche» et «e-Participation communautaire». Ainsi, l'Agence Maghreb arabe presse

s'est vue décerner le Prix d'excellence dans la catégorie «Applications mobiles» pour son application «MAP News Display», alors que le Prix d'encouragement dans la même catégorie est revenu au secrétariat d'État chargé du Développement durable pour son application «iplages». Dans la catégorie «e-Contenu», le site électronique «Supertaqa» de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique a reçu le Prix d'encouragement, tandis que le site web de l'Agence urbaine de Skhirate-Temara a décroché le Prix d'excellence. Dans la catégorie «e-Démarche», le Guichet unique national des procédures

du commerce extérieur Portnet a remporté le Prix d'encouragement pour son projet de dématérialisation du processus d'agrément des équipements de télécommunication. Le Prix d'excellence est revenu, quant à lui, à la Trésorerie générale du Royaume pour son service de dépôt électronique des factures. Quant à la catégorie «e-Participation communautaire», la page interactive officielle de la commune d'Aït Melloul sur Facebook a décroché le Prix d'encouragement et celle de la Régie autonome intercommunale de distribution d'eau et électricité de Kénitra s'est vue attribuer le Prix d'excellence.

S'exprimant à cette occasion, M. El Othmani a salué le rôle du Prix national de l'administration électronique «e-mtiaz 2019» dans la promotion des services administratifs électroniques distingués au niveau des différentes administrations publiques. Ce Prix se veut une occasion annuelle pour encourager les administrations publiques pour les efforts déployés en faveur de la promotion de leurs services administratifs au profit des citoyens et des entreprises, à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, et ce conformément à la stratégie du gouvernement dans le domaine de l'administration électronique, a indiqué M. El Othmani. Il a ensuite souligné l'importance des services électroniques qui garantissent un accès efficace d'une grande partie des usagers aux services administratifs à tout moment, tout en mettant en avant leur contribution à promouvoir la transparence et à lutter contre tout type de corruption, appelant l'ensemble des administrations à digitaliser la majorité

de leurs services. «Nous avançons à grands pas dans ce chantier de digitalisation. Nous aspirons à l'adhésion de l'ensemble des administrations et des établissements et entreprises publics, eu égard aux avantages de la numérisation en termes de gain de temps et de coûts», a-t-il lancé.

Pour sa part, le ministre de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, Mohamed Benchaâboun, a fait savoir que les technologies numériques sont devenues un pilier important permettant à l'administration publique de faciliter l'accès à ses services avec une bonne qualité et à moindre coût. Dans une allocution prononcée en son nom par le secrétaire général du département de la Réforme de l'administration, Ahmed Laamoumri, le ministre a fait état de 453 services électroniques offerts par 87 administrations publiques à fin 2019, selon une étude d'évaluation réalisée par le ministère.

La réussite du chantier de la transformation digitale au sein de l'administration publique est tributaire de l'adoption d'un cadre tridimensionnel englobant l'appui des services publics électroniques, l'appui à bon escient des technologies dans les pratiques administratives et l'usage cohérent des technologies à travers la mise en place des cadres réglementaire et législatif adéquats, a-t-il ajouté. À l'instar des années précédentes, le Prix national de l'Administration électronique «e-mtiaz 2019», pour lequel 35 candidats étaient en lice, est décerné aux meilleurs services électroniques publics dans quatre catégories «e-Contenu», «e-Démarche», «Applications mobiles» et «e-Participation communautaire».

La gestion électronique du Bon à délivrer via Portnet entre en vigueur à partir du 3 février prochain

Un nouveau service en ligne "La gestion électronique du Bon à délivrer", dont l'entrée en vigueur sera effective à compter du 3 février prochain, vient rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le guichet unique national des procédures du commerce extérieur "Portnet".

A partir de cette date, les "Bons à délivrer" devraient être échangés exclusivement via Portnet et ce, conformément à la circulaire n°5995/300 de l'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII), indique un communiqué de Portnet. Et de préciser que le Bon à délivrer est un document dont le dépôt physique auprès de plusieurs parties prenantes est nécessaire pour accomplir les formalités de dédouanement et

d'enlèvement des marchandises, rapporte la MAP.

Disponible 24h/24 et 7j/7 via de multiples canaux, ce service permet aux agents maritimes, aux commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders) et aux exploitants de magasins et aire de dédouanement (MEAD) la création automatique de Bons à délivrer à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises et, ensuite, leur transmission via Portnet à la Douane ainsi qu'aux autres entités concernées, explique la même source.

Fruit d'une collaboration inclusive entre l'Agence nationale des ports (ANP), l'ADII, l'Association professionnelle des agents maritimes, consignataires de navires et courtiers d'affrètement du Maroc (APRAM), l'Association des transitaires agréés en douane

au Maroc (ATADM), l'Association des Freight Forwarders du Maroc (AFFM) et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, "la gestion électronique du Bon à délivrer" s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches et de la dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur, notamment ceux relatifs au transit portuaire et au transport de marchandises, fait savoir le communiqué.

Initié en 2011, Portnet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité.



Produits industriels : Bon démarrage du nouveau système de contrôle à l'importation

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique et l'Association des Transitaires Agréés en Douane au Maroc « ATADM » viennent de tenir une réunion au sein du Port de Casablanca, au sujet du nouveau système de contrôle des produits industriels à l'importation, lancé le 1er février 2020.

Cette réunion a permis de passer en revue les avancées réalisées dès les premières journées du lancement du nouveau système de contrôle à l'import. A cet effet, il a été souligné que 3.800 cargaisons importées au niveau national ont déjà obtenu leur visa d'accès au marché marocain, soit plus de 90% des dossiers reçus dans le cadre dudit système en fin de journée du jeudi 6 février, et que la situation au port de Casablanca n'est pas en reste, puisqu'elle a été marquée par le traitement et la clôture de 1.023 dossiers la semaine en cours, contre 845 lors de la même période la semaine dernière.

Pour sa part, le Président de l'ATADM a félicité le Ministère pour sa réactivité et a exprimé l'engagement de son association à collaborer étroitement avec le Ministère pour la réussite du nouveau système, dont il partage entièrement les objectifs, indique un communiqué.

Il est à souligné qu'un front office de 3 guichets, équipé d'un système de gestion de la file, a été mis en place, avec l'appui de Portnet, au niveau de « La maison des services du port de Casablanca » située au sein du port ; l'objectif étant de renforcer la communication entre les transitaires et les 3 organismes d'inspection (Applus Fomento, Bureau Veritas et TUV Rheinland) et l'orientation des opérateurs économiques.

Il est à noter que des ressources locales du Ministère sont mobilisées pour accompagner les agents des trois sociétés d'inspections dans le traitement des dossiers au cours de cette phase du démarrage du nouveau système, fait rappeler la même source.

FÉVRIER
17/02

L'ECONOMISTE.com



Importation : Contrôle dématérialisé à Guergarate



Le contrôle des produits industriels déclarés pour l'importation est désormais dématérialisé à partir du poste frontalier de Guergarate, indique le ministère du Commerce. Cette dématérialisation est de nature à garantir plus de fluidité dans les opérations de contrôle et permettra de réduire les délais de dédouanement des marchandises. Les importateurs devront ainsi soumettre leurs dossiers d'importation à travers le guichet unique national Portnet pour toutes les importations des produits soumis au contrôle. Le traitement et le suivi des dossiers sont réalisés par l'un des trois organismes d'inspection: Applus Fomento, Bureau Veritas et TUV Rheiland.

Guergarate: le contrôle à l'importation des produits industriels dématérialisé

Le ministère de l'Industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique annonce, qu'à partir du 17 février, le contrôle de la conformité effectué sur les produits industriels déclarés pour l'importation à partir du poste frontalier "Guergarate" sera dématérialisé, à l'instar des autres postes frontaliers du Royaume.

Cette dématérialisation est de nature à garantir plus de fluidité dans les opérations de contrôle et par conséquent à réduire les délais de dédouanement des marchandises.

A cet effet, les déclarants sont invités à soumettre leurs dossiers d'importation à travers le guichet unique national "Portnet" pour toutes les importations des produits soumis au contrôle.

Le traitement et le suivi des dossiers est réalisé par l'un des trois organismes d'inspection, à savoir: Applus Fomento, Bureau Veritas et TUV Rheiland.

Pour plus d'informations, les importateurs peuvent contacter:

- Applus Fomento: 0522540644 ou 0635107086;
- Bureau Veritas: 0522509778 ou 0667795103;
- TUV Rheiland: 0522988676 ou 0691030503;
- La délégation du ministère de l'Industrie à Dakhla : 0528897087 ou 0661527036; email: dpcsmq@mcinet.gov.ma.

MEDIAS24
La référence de l'information économique

FÉVRIER
17/02

FÉVRIER
21/02

L'ECONOMISTE.com 

PortNet: Succès de l'agrément dématérialisé des équipements de télécommunications


الشبكة الوطنية لتسيير مساهمات التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

L'usage de la plateforme dématérialisée de l'agrément des équipements de télécommunications, lancée le 29 juillet 2019, s'est développé de manière progressive, tout en enregistrant une croissance rapide en termes de nombres de demandes et d'utilisateurs, selon l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

Le taux des demandes d'agrément reçues via la plateforme PortNet dépasse les 95% du total des demandes reçues par l'ANRT, indique l'Agence, précisant que "les demandeurs d'agrément,

tout en ayant d'autres voies de le faire, ont marqué leur préférence pour ce canal". "En effet, le nombre de clients agrément passant par PortNet a dépassé les 96% du total des clients demandeurs de l'agrément auprès de l'ANRT", souligne l'Agence.

Fruit d'un partenariat et une collaboration entre l'ANRT, PortNet S.A (Guichet unique national des procédures du commerce extérieur), l'Agence de développement du digital (ADD) et l'Agence nationale des ports (ANP), cette nouvelle plateforme (www.portnet.ma) permet aux importateurs de

vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé d'agrément par les services de l'ANRT ainsi que d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation et dispense d'agrément).

Cette solution vise à dématérialiser le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux importateurs d'anticiper le processus d'importation des équipements télécoms.

FÉVRIER
24/02

LA VIE ÉCO



Contrôle à l'importation des produits industriels : l'intransigeance à partir de mai !

LES IMPORTATEURS SONT EN TRAIN DE SE FAMILIARISER AVEC LE NOUVEAU DISPOSITIF DE CONTRÔLE.

Le contrôle à l'importation des produits industriels amorce sa mue depuis ce début d'année. Selon des commissionnaires de transport maritime et des transitaires, joints par La vie éco, les importateurs se familiarisent avec le nouveau dispositif. De leur côté, les directions chargées de la qualité relevant du ministère du commerce, de l'industrie, de l'investissement et de l'économie verte surveillent les flux comme auparavant, avec un peu plus de rigueur. Les organismes d'inspection, en place depuis le début d'année, sont en train de déployer leur process au niveau des ports et des points d'accès.

Début février, les importateurs de produits industriels soumis

au contrôle à l'origine sont obligés de fournir des certificats de conformité délivrés par ces bureaux d'évaluation pour les produits déclarés à l'importation et soumis au contrôle réglementaire.

Auprès de la communauté du commerce extérieur, l'on explique que d'ici mai, les importateurs vont continuer à soumettre leurs importations au contrôle aux points d'accès au Maroc pour les produits de leur choix. Passée cette date, les certificats de conformité des organismes d'inspection seront la règle. Les produits non conformes doivent être refoulés, suspendus à l'importation ou à la production, retirés ou rappelés, avec en plus la possibilité de publier des mises en garde.

Par ailleurs, toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme Portnet. Toutefois, les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation sur le guichet unique Portnet, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité. A noter que depuis le 16 décembre, le français Bureau Veritas, l'allemand TÜV Rheinland et l'espagnol ApplusFomento se sont vu déléguer le contrôle de la conformité des produits industriels importés. Ce choix a été fait sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt, lancé en avril 2018, et d'un cahier des charges fixant les obligations de ces prestataires.



لخضر : منع التهريب بسببة قرار تقني .. والجمال ضحية مستغل

بعد سنوات طويلة من "التسامح" مع وضع غير قانوني، قررت السلطات المغربية منع نشاط تهريب السلع عبر سببة المحتلة، ويرتقب أن يشمل الأمر قريبا مدينة مليلية المحتلة.

حول هذا الموضوع، يوضح في هذا الحوار نبيل لخضر، المدير العام لإدارة الجمارك والضرائب غير المباشرة، سياق وأهداف هذا القرار الذي لم يتقبله الجمالون ولا السلطات الإسبانية.



ويشدد لخضر على أن منع التهريب عبر باب سببة قرار تقني بعيد عن السياسة ووزارة الخارجية، مؤكداً أن الأمر يتعلق بنشاط غير قانوني وطبيعي أن يتم إنهاؤه.

وبالإضافة إلى موضوع تهريب البضائع والسلع، يكشف مدير الجمارك المغربية أرقام تهريب السجائر وأقراص الهلوسة، إضافة إلى ما حققته الإدارة بارتفاع الإيرادات إلى سقف 100 مليار درهم، ناهيك عن ورش رقمنة الإجراءات وإعادة صياغة القانون الجمركي.

جرى مؤخرا منع تهريب البضائع والسلع عبر سببة المحتلة، ما سياق هذا القرار؟

هذا أمر بديهي، لأن التهريب غير قانوني، ويجب أن نكون متفهمين في هذا الصدد، فهو يضر بالاقتصاد الوطني.

بدا لب الأمر جليا خلال استقبالي مؤخرا عددا من المقاولين والشركات والمصنعين، إضافة إلى المستوردين الذين يستوردون السلع بالجودة اللازمة، وكلهم يؤدون الضرائب، لكنهم اشتكوا من كون البعض يستوردون السلع نفسها دون أداء ضرائب، كما أنها جودتها غير معروفة، نظرا لعدم شمولها بالمراقبة. وقد وصل الأمر بهؤلاء إلى مخاطبتنا بالقول: إذا كان التهريب سيستمر فلا داعي للتصنيع والاستثمار.

وفي ما يخص باب سببة قلنا يجب لهذا الوضع أن يقف، وهذا الأمر شمل ما يسمى التهريب المعيشي، وهو في الحقيقة غير ذلك، لأنه معيشي لفئة قليلة عبارة عن مافيات تريح أموالا طائلة وتضر بالاقتصاد وتخلق مشاكل على مستوى سلامة السلع، فما من مرة حزننا مواد منتهية الصلاحية، يتم وضع أجل جديدة عليها وتباع في الأسواق.. أما الجمالون فهم ضحايا مستغلون.

وفي الحقيقة ما يقع هو تعشير عدد قليل من الحاويات، وليس كلها، وهذا الأمر قانوني بين قوسين، لأن هذا المعبر ليس معدا للعمليات التجارية، ومقابل التعشير يحصل المعبر على وصل خاص بالحاويات المعشرة فقط، وفي حالة خضع للمراقبة على الطريق يخبر السلطات بأن الأمر قانوني بتسليمه الوصل.. هذا الأمر أسمى تبيضا. وإذا كنا منطقيين فمنع هذا النشاط يجب أن يشمل أيضا مليلية.

كيف يمكن إقناع الجمالين بأن التهريب له أضرار على الاقتصاد وهو مصدر عيشهم؟

يجب أن نعرف أولا أن التهريب عبارة عن منظومة تضم التجار الكبار في سببة، والجمالين والتجار القريبين لباب سببة، والتجار في المدن الأخرى، مثل الدار البيضاء والرباط، إضافة إلى الناقلين والموزعين.. وهذا يخلق أوضاعا تشجع الرشوة. ونحن نوقف التهريب فإننا نقطع نسبة كبيرة من الرشوة.

ما يلزم في هذا الصدد هو مواكبة كل الفاعلين في هذه المنظومة، بدءا من تجار سببة، وأغلبهم مغاربة، إضافة إلى الجمالين والتجار الأخرين في المدن الأخرى. وموازية مع قرار وقف التهريب بدأنا اتصالات مع المعنيين بالأمر لحثهم على التجارة والاستيراد بشكل قانوني.

وقانونيا فإن معبر سببة هو معبر خاص بالمسافرين، وليس معبرا للعمليات التجارية، مثل باب مليلية؛ لذلك نرى أن هذه المعايير يجب تكون مثل مطار خاص بالمسافرين، يتوفر على مرفق خاص بالاشحن، وإذا كان المسافر يحمل بضائع ذات صبغة تجارية يجب أن يؤدي ما عليه من ضرائب.

بعد هذا القرار، صدرت تصريحات عن مسؤولين إسبان يعتبرون الأمر بمثابة.. "خق" لاقتصاد المدينة.

أنا أرفض هذا الأمر بالمطلق، هذا قرار تقني اتخذته إدارة الجمارك التي تقع على عاتقها مهمة محاربة التهريب. لا يمكن أن تكون لدينا هذه المهمة الجوهرية وتتغاضى عنها، هذا الأمر كان يحظى بنوع من التسامح في السابق، لكن اليوم حان الوقت لإصلاح الأمر.

أقولها وأؤكدها، هذا القرار لا علاقة له بالسياسة ولا بوزارة الخارجية، إنه قرار تقني لمحاربة التهريب وتشجيع الاقتصاد الوطني، وهذا أمر معمول به في جميع الدول، وإسبانيا نفسها لديها مشكل التهريب مع أندور (دولة صغيرة تحدها فرنسا وإسبانيا)، وتحاربه بشكل مستمر، كما هو الأمر أيضا في فرنسا.

أنا أتفهم أن هذه الإجراءات ستخلق مشكلا لبعض التجار وفئة من الساكنة في سببة، هذا تحصيل حاصل، ولكن لا يجب الاستمرار في وضع غير قانوني.



في هذا السياق، قررنا أولا أن نقوم بما يتوجب علينا القيام به، أي إنهاء هذا التهريب، لأنه لا يمكن إصلاح مشكل التشغيل بنشاط يخرق القانون.. ثانيا إيجاد بدائل لهؤلاء الجمالين وأيضا التجار الذين كانوا يقتنون هذه السلع.

والدولة منكبة على إيجاد بدائل، لكن لا يكمن القول إن البديل يجب أن يكون متوفرا قبل إنهاء التهريب، بل يجب إنهاء ما هو غير قانوني والعمل على بديل يوفر الشغل لمن كانوا يعملون في التهريب. ويجب على هؤلاء المعنيين أن تكون لهم القابلية لقبول هذا البديل.

الأمر بهم حاليا باب سببة فقط؟

لتكون الأمور واضحة ودقيقة، باب سببة كان يضم "تاراخال 1"، وهو ممر خاص بالمشتغلين في سببة، و"تاراخال 2" كان يعرف التهريب المعيشي، إضافة إلى ممر خاص بالسيارات والدراجات النارية.. التوقيف اليوم شمل تاراخال 2.

وكتيجة لتوقف ممر تاراخال 2 انخفضت السلع المهربة، لأن من كان معتادا على جلب 100 كيلوغرام من السلع أصبح يمر عبر تاراخال 1 الخاص بالمشتغلين في سببة، الذين لا يحملون بضائع كثيرة بل قليلة.



ما هي قيمة البضائع المهربة التي كانت تمر عبر سببة ومليلية؟

سبق أن قمنا بدراسة في هذا الصدد، لكن الأمر صعب التحقيق لأن الأمر يتعلق بالتهريب، وتقديراتنا في ما يخص المدينتين تشير إلى ما قيمته 15 إلى 20 مليار درهم سنويا، ينتج عنها تهرب ضريبي بحوالي 4 إلى 5 مليارات درهم سنويا.

هل قرار وقف التهريب سيضم أيضا مليلية؟

على عكس سببة، كانت العمليات التجارية في مليلية مقبولة، حيث تمر الشاحنات عبر باب مليلية وتصل إلى ميناء بني نصر ويتم تعشيرها هناك..



كل هذا هدفه تسهيل مقروئية المقترضات وتفادي التأويلات والتفسيرات المختلفة. ومنتظر أن تتم المصادقة على النص الجديد خلال السنة المقبلة.

كيف يتم تكوين الموارد البشرية في إدارة الجمارك؟

قمنا مؤخرًا بافتتاح المعهد الجديد للتكوين الجمركي بمدينة بنسليمان، وهو معهد لتكوين وتدريب الجمركيين والجمركيات، لأننا نعي جيدًا أن تكوين العنصر البشري يتيح تفادي مجموعة من المشاكل.

اليوم أصبح التكوين المستمر مدى الحياة أمرًا مهمًا، وهذا المعهد سيُتيح الانفتاح على بيئتنا، ليكون الجمركي مطلعًا ما أمكن على مختلف المهن للتعامل بشكل جيد وكما يجب مع المرتفقين لإدارة الجمارك.



كما تضمنت المقترضات الجديدة خفض رسم الاستيراد على بعض المواد كلما كانت الصناعة المغربية محتاجة إليها، وتدخّل كمادة أولية أو نصف مصنعة بهدف خفض التكلفة على المنتج النهائي، أو بالعكس نرفع رسم الاستيراد لتشجيع الصناعة المحلية، مثل التلّاجة من فئة 50 إلى 100 لتر.

هل تمت رقمنة أغلب خدمات إدارة الجمارك لتسهيل إجراءات الاستيراد والتصدير؟

وصلنا اليوم إلى رقمنة 87 في المائة الإجراءات، أي أزلنا الطابع المادي عنها. وفي هذا الصدد أشير إلى أنه منذ بداية 2019 تمت رقمنة التصريح الجمركي المفصل، بحيث أصبح الأمر يتم عبر التوقيع الإلكتروني وإرفاق الوثائق المطلوبة، وهذا الأمر مهم ليس فقط للمقاولين والمُعشّرين، بل حتى للجمركي الذي أصبح يشتغل في راحة عبر الحاسوب.

وفي إطار هذا الورش نعمل مع الشركاء الآخرين مثل ميناء طنجة المتوسط والشبكات الوحيد للتجارة الخارجية "بورتنت" لرقمنة كل الإجراءات المتبقية لكي تمر العملية الجمركية بسلاسة. والأساسي في هذا الصدد توفر الرؤية لكل المصدرين والمستوردين من خلال الاطلاع على سير العمليات الجمركية. ومستقبلًا سنطلق نظامًا جديدًا باسم "ma douane" سيُتيح الاطلاع على الوضعية الجمركية لكل معني بها "ma douane" وتذكيره بالالتزامات، في إطار إتاحة المعلومة للجميع.

هل هناك حاجة اليوم لإعادة تهيئة القانون الجمركي بشكل شامل؟

هذا ورش نعمل عليه، لأن آخر إعادة صياغة له كانت سنة 2000، أي قبل عشرين سنة، ومنذ تلك الفترة يتم تهيئته بشكل جزئي عبر قوانين المالية، لكن هناك اليوم تراكمات تستدعي إعادة النظر في بعض الفصول لمواكبة ورش الرقمنة.

بالإضافة إلى الرقمنة، أصبحت الإحالات بين الفصول تعصب مأمورية قراءة المقترضات القانونية، وقد بدأنا نتواصل مع المتعاملين مع الجمارك لتلقي المقترحات، وقريبًا سننظم ورشات عمل، ثم المرور إلى مرحلة هيكلة المدونة الجديدة.



وهناك طرق أخرى لتهريب هذه السجائر في الجنوب؛ حيث تم على مستوى المعبر الحدودي الكركرات تشديد المراقبة، إضافة إلى طريق البحر التي من خلالها يتم تفريغ الشحنات في الشواطئ ليتسلمها المهربون.

وبالنسبة لأقراص الهلوسة فأغلبها يتم تهريبها في سيارات عادية، لأنها لا تحتاج مساحة كبيرة، إذ يمكن جلب مائة ألف قرص في أكياس عادية.

في السنوات القليلة الأخيرة لوحظ ارتفاع في مداخل الجمارك، إذ تم تجاوز سقف 100 مليار درهم، كيف ذلك؟

هذا يرجع إلى العمل اليومي للجمركيين والجمركيات، وبالنسبة لي، ورغم أهمية هذا الرقم، فالإيرادات الجمركية ليست المهمة، لأنها تعني في الحقيقة أن المغرب يستورد كثيرًا ولا ينتج. وسأكون جد سعيد إذا انخفضت الإيرادات الجمركية بطريقة عادية، ليكون ذلك دليلًا على أن الإنتاج المغربي يرتفع والقيمة المضافة المحلية تزداد، وهو ما سيُنتج عنه ارتفاع في الضرائب، مثل الضريبة على الشركات والضريبة على القيمة المضافة.

وإذا نقص الاستيراد وانخفضت الإيرادات الجمركية فهذا معناه أن استهلاك العملة الصعبة يقل، وهذا أمر مهم بالنسبة للبلاد.

ما أهم المقترضات الجديدة الخاصة بالجمارك في قانون مالية 2020؟

الأمر الإيجابي أن المقترضات الجديدة قليلة، وهذا يعني أن المنظومة القانونية الجمركية متكاملة ومستقرة، وهذا يمنح رؤية واضحة للمقاول والمستثمر.

من بين الإجراءات التي جاءت في قانون المالية لسنة 2020 نجد بعض التعديلات الخاصة بتسيير القراءة القانونية، إضافة إلى الضريبة الداخلية على الاستهلاك على سائل السجائر الإلكترونية، وذلك في سياق تضريب كل المواد التي تخلق وقعًا غير إيجابي على الصحة أو البيئة.



ونسعى من خلال هذه المواكبة إلى الانتقال من النشاط غير القانوني إلى القانوني. ويجب على المواطنين أن يفهموا أن التهريب ليس في صالح البلاد، وأبرز دليل على ذلك نتائج تحليل قمنا به يشير إلى أن منصبًا واحدًا في التهريب يقتل 5 مناصب شغل في القطاع المهيكل.

بخصوص حجز السجائر المهربة وأقراص الهلوسة هل مازال الوضع مقلقًا؟

نحنا اليوم في تخفيض نسبة السجائر المهربة وغير الشرعية مقارنة بالعالم بأسره، فمُنذ ست سنوات انتقلنا من 16 في المائة كنسبة من السجائر المهربة إلى 5 في المائة، وسنة 2018 وصلنا إلى رقم قياسي هو 3.73 في المائة، واليوم نحن في حدود 5.23 في المائة.

وبخصوص أقراص الهلوسة لاحظنا أن هناك تزايدًا في الاستيراد، وهذا أمر خطير على شبابنا. والإشكال يتجلى في إمكانية استيراد كمية مهمة في أكياس صغيرة، نحجز نسبة مهمة منها لكن من الصعب الحد منها.

ما هي أهم النقاط الحدودية التي تعرف حجز أكبر كمية من هذه المواد؟

في ما يتعلق بالسجائر تأتي عبر ميناء طنجة المتوسط أو الدار البيضاء عبر حاويات، إذ يصرح المهربون بأن هذه الحاويات تحتوي على مواد أخرى ويتم المراهنة على كيفية عمل نظام تحليل المخاطر الذي يخبر المفتش المكلف بما إذا كان يجب فتح الحاوية أو لا. وفي المغرب حاليًا يُفتح 15 في المائة من الحاويات و85 في المائة لا تُفتح، وهذا الأمر يفتح المجال لإمكانية التصريح بمواد ليست بالضرورة ما تحتويه الحاوية، وهذا نظام معمول في العالم بأكمله، إذ لا يمكن فتح كل الحاويات، لأن هذا الأمر يتطلب الوقت والموارد البشرية.



Inquiétant chamboulement au port de Casablanca : Le nouveau système de contrôle à l'importation décrié

Les prestataires récemment agréés par la tutelle montrent leurs limites

L'heure n'est plus à l'euphorie au port de Casablanca où les transitaires et les opérateurs économiques, entre autres parties, apprécient de moins en moins les prestations des nouveaux organismes d'inspection et de contrôle des produits industriels à l'importation.

Une crise qui pourrait très vite devenir retentissante mais que d'aucuns auraient tout de même du mal à en comprendre le brusque changement.

En effet, il y a quelques semaines encore, les différentes parties prenantes saluaient le démarrage réussi du nouveau système de contrôle des produits industriels importés mis en place par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de

l'Economie verte et numérique.

Rappelons à ce propos que dans le cadre du renforcement des dispositifs mis en œuvre pour la protection des consommateurs et afin de garantir en principe plus de fluidité dans les opérations d'importation des produits, la tutelle a procédé dernièrement à la refonte du système de contrôle des produits industriels à l'importation.

Cette opération s'est traduite par l'agrément de trois organismes d'inspection de renommée internationale : Applus Fomento, Bureau Veritas et Tuv Rheiland, lesquels travaillent depuis le 1er février sous la supervision dudit ministère.

Mais après l'enthousiasme des premières semaines, une controverse semble enfler

parmi les parties prenantes, à commencer par les membres de l'Association des transitaires agréés en douane au Maroc (ATADM) dont bon nombre de membres restent on ne peut plus perplexes sur la manière dont ces organismes agréés fonctionnent et sur leurs capacités.

Soulignons que l'ATADM a soutenu le projet d'externalisation et même exprimé ouvertement son engagement à collaborer à la réussite du nouveau système, persuadée qu'il pouvait améliorer bien de choses et permettre plus de traçabilité.

Ainsi, qu'ils soient importateurs ou transitaires, les opérateurs du commerce extérieur assurent d'emblée ne pas avoir d'objection au changement apporté à ce

niveau. Le problème, c'est que « les nouveaux agents contrôleurs n'ont reçu aucune formation et méconnaissent pratiquement les procédures de contrôle », ont constaté un groupe de transitaires et opérateurs relevant plusieurs points qui retardent le dédouanement des marchandises et grèvent le coût de passage.

Parmi les nombreux écueils qui saperaient les activités des plaignants depuis l'entrée en fonction des trois prestataires en question, le nombre d'opérations soumises à la vérification physique qui serait, à les entendre, un peu trop élevé proportionnellement au nombre total des opérations traitées.

En outre, « la vérification physique est systématique et ne ferait pas cas des sociétés catégorisées, ni des industriels qui doivent être traités en priorité », ont-ils fustigé. Mis à part le critère de partenariat et de confiance qui ne semble pas être retenu par les nouveaux prestataires de services, un importateur déplore, de son côté, le fait que soit traitées, dans la mêlée, les opérations qui revêtent un caractère urgent et qui doivent être rapidement clôturées.

Plus grave encore : l'absence d'interlocuteurs représentant les trois prestataires et la coordination entre eux, selon l'un des opérateurs qui ne comprend également pas l'absence de visites à domicile au vu de la spécificité de certaines marchandises à l'instar des tôles et des verres de grande dimension.

Tout aussi grave aux yeux des opérateurs et des transitaires que nous avons rencontrés, la lenteur du traitement des dossiers qui dépasse une semaine et le fait que certaines marchandises sont immobilisées trois jours durant par les prestataires avant d'être

envoyées au laboratoire.

Nerf de la guerre, la question des finances est aussi pointée du doigt. Notamment le règlement de 350 DH HT (soit 420 DH TTC) par prélèvement aux nouveaux organismes.

Il est important de rappeler ici que cette opération était gratuite lorsqu'elle était menée par les agents du ministère de tutelle.

Enfin, soulignons qu'à partir du 20 avril, la production d'attestations de conformité pour certains articles émis par le pays d'origine se fait contre paiement de 0,45% de la valeur facturée en devises et que les montants récoltés par les nouveaux prestataires sont transférables à l'étranger.

S'il y a eu des réunions au niveau des Chambres de commerce des principales villes du Royaume avec des opérateurs pour les sensibiliser aux changements qui devaient intervenir, il ressort de nos échanges que les transitaires n'y ont pas été véritablement impliqués.

Pour autant, ces derniers reconnaissent que les contacts avec la tutelle ont toujours été maintenus. Les deux parties se seraient rencontrées plus de six fois. Certaines indiscretions des membres de l'ATADM révèlent que le secrétaire général du ministère et ses proches collaborateurs ont souvent discuté avec cette organisation professionnelle.

Aussi, nous dit-on, tous les problèmes rencontrés avec les nouveaux prestataires agréés ont été signalés auprès de ces autorités qui auraient commencé à trouver des solutions à certains d'entre eux. « Par exemple, depuis mercredi, les transitaires reçoivent désormais des notifications sur les résultats des analyses de leurs marchandises, ce qui n'était pas le cas avant », ont-ils apprécié.

Pour rappel, depuis le 1er février

2020, les importateurs des produits industriels soumis au contrôle à l'origine sont tenus de fournir des certificats de conformité délivrés par les organismes d'inspection pour les produits déclarés à l'importation et soumis au contrôle.

Dans une note du ministère de l'Industrie, il est notifié que toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme Portnet et que « les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront toutefois obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme Portnet, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité ».

Ainsi qu'il a été notifié quelques jours avant le démarrage du nouveau système, précisons que les organismes d'inspection sont habilités à effectuer des contrôles au niveau des postes frontaliers du Royaume de certains produits tels que les pièces de rechange automobiles (pneus, batteries, garnitures de frein, vitrage, éléments filtrants, câbles de commande mécanique), les produits de construction (carreaux de céramique, ciment, feuilles d'étanchéité, produits sanitaires, robinetterie, tubes en matière plastique), les panneaux en bois, les appareils à gaz (appareils de chauffage à gaz, chauffe-eaux à gaz), le fil machine et le fer à béton, les articles d'habillement autres que les vêtements de travail, les produits électriques (chargeurs pour téléphones portables, disjoncteurs), les couvertures, tapis, moquettes et tissus d'ameublement et les couches pour bébés.

Ces contrôles sont également effectués dans les pays d'expédition pour le reste des produits industriels.



Maroc : L'exportation de masque chirurgical désormais soumise à une autorisation

Pour faire face aux exportations de masques chirurgicaux, qui connaissent déjà une pénurie dans certains pays, le Maroc a décidé de soumettre ce produit à une licence d'exportation.

Ainsi, selon une circulaire datant du 3 mars 2020 de l'Administration de la Douane et des impôts indirectes, cette décision figure dans l'arrêté n° 859-20 du 07 Rajab 1441 (02 mars 2020), modifiant l'arrêté n°1308-94 du 7 kaâda 1414 (19 Avril 1994) et émanant du ministre de l'Industrie, du

commerce, de l'économie verte et numérique.

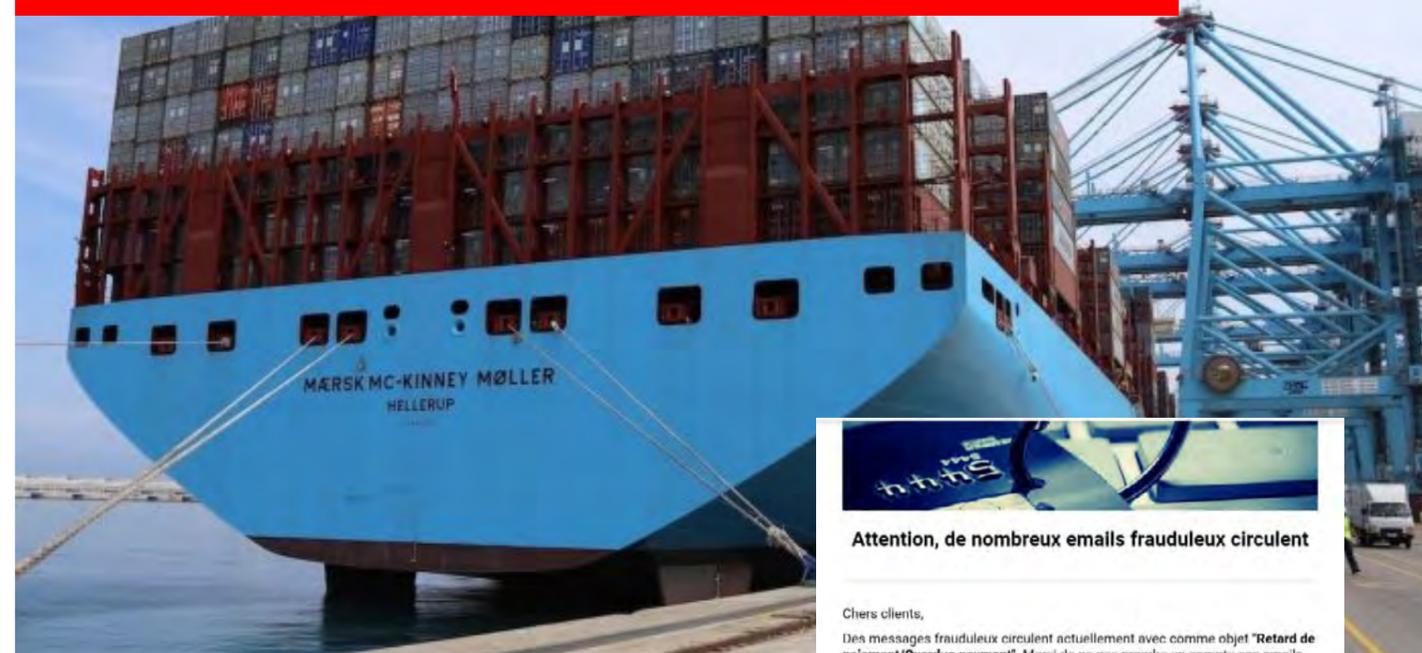
«Aux termes de l'article premier de ce nouvel arrêté, l'exportation des masques chirurgicaux, relevant de la position tarifaire 63.07.90.50.00, est soumise au régime de licence d'exportation», écrit l'ADII.

Et d'ajouter que «cet arrêté fixe ainsi la liste des marchandises faisant l'objet de mesures de restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation et a été publié au Bulletin Officiel n°6861 du 02 mars 2020».

Depuis le weekend dernier, deux opérations de trafics de masques chirurgicaux ont été avortées. Mardi, un chauffeur routier de nationalité britannique a été arrêté au port de Tanger Med alors qu'il tentait de quitter le Maroc en possession de 100 000 masques de protection de manière illégale.

Samedi, les éléments de la police de l'aéroport Massira d'Agadir ont arrêté, un ressortissant anglais qui tentait de faire passer 17 000 masques de protection vers l'Angleterre, pays où les masques de protection sont devenus des produits rares en raison du coronavirus.

Maroc : L'exportation de masque chirurgical désormais soumise à une autorisation



Attention, de nombreux emails frauduleux circulent

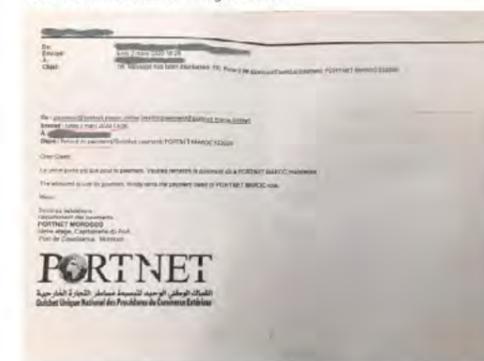
Chers clients,
Des messages frauduleux circulent actuellement avec comme objet "Retard de paiement/Overdue payment". Merci de ne pas prendre en compte ces emails car il s'agit de tentatives de phishing et donc d'une tentative d'extorsion d'argent.

Le message est accompagné d'une pièce jointe vous incitant à payer des sommes d'argent à une société sous le nom de **PORTNET MOROCCO**.

PORTNET S.A. n'a en aucun cas envoyé ces emails. Il convient de les supprimer et de faire attention.

Pour plus d'information sur vos factures, vous pouvez vous connecter à votre espace sur le Guichet Unique ou contacter notre Centre de Relation Client, à travers la plateforme d'assistance en ligne accessible via le lien ci-après: <http://reclamation.portnet.ma/> ou bien par téléphone sur le **05 20 47 31 00**.

Vous trouverez ci-dessous l'image du mail :



Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire

L'équipe PORTNET S.A.

Votre compétitivité nous inspire !

Portnet vient de diffuser un avertissement à ses clients. Le Guichet Unique National de facilitation de l'ensemble des procédures portuaires et du commerce leur demande de ne pas prendre en compte les emails ayant comme objet « Retard de paiement/Overdue payment ».

Le Guichet Unique National explique qu'il s'agit d'une opération de phishing et donc une tentative d'extorsion d'argent.

Portnet adopte des mesures exclusivement digitales



Le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur "Portnet" adopte des mesures exclusivement digitales pour limiter la propagation du Covid_19.

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid 19, Portnet soutient ses collaborateurs, clients et partenaires et restera pleinement mobilisé dans les jours à venir conformément à son plan de continuité d'activité, indique un communiqué de Portnet.

Qui précise que selon les experts, les déplacements et contacts physiques entre les personnes ainsi que la manipulation et l'échange des documents papier constituent un risque majeur de propagation du virus.

Depuis plusieurs années, Portnet S.A. met à la disposition de sa large

communauté, via le guichet unique PortNet, des outils 100% digitaux permettant d'éviter tout déplacement physique ou échange documentaire en vue d'accomplir les formalités d'import/export, explique la même source.

Ces mêmes mesures permettent aux 50.000 usagers de continuer de bénéficier de l'ensemble des services de PortNet de façon exclusivement électronique sans se mettre en situation de "risque inutile".

Une note d'information a été adressée dans ce sens à l'ensemble des clients Portnet S.A. le 15 mars, en vue de leur expliquer les démarches à suivre.

Le dispositif mis en place garantit à l'ensemble des acteurs de l'écosystème PortNet la continuité de leurs activités respectives en leur assurant la disponibilité des services du Guichet Unique PortNet 24h/24 et 7j/7.

Covid-19 : PortNet adopte le tout digital



PortNet, le guichet unique national des procédures du commerce extérieur, adopte le tout électronique. À partir de ce lundi, les dépôts de dossiers, les règlements de factures et toutes les demandes administratives se feront en ligne, en raison de

la propagation du nouveau coronavirus. Les paiements par chèque ne seront d'ailleurs plus acceptés, informe le Guichet. À noter que PortNet pourrait demander ultérieurement le dépôt physique des dossiers originaux après de ses services.

MARS
16/03



LE COMMERCE EXTÉRIEUR PRIVILÉGIÉ LE TÉLÉTRAVAIL



Kiosque360. Depuis lundi 16 mars, le commerce extérieur est en mode télétravail. En effet, la quasi-totalité des procédures a été dématérialisée via PortNet.

Depuis lundi 16 mars, la plupart des opérations de commerce extérieur ont été dématérialisées, rapporte L'Economiste dans son édition du jour. Le journal explique que «la mesure-barrière prise par PortNet vise à contrer le coronavirus». L'objectif est donc de réduire au maximum les déplacements des utilisateurs pour éviter les risques de contamination via la manipulation et l'échange de documents papier. «D'autant que le nombre d'utilisateurs s'élève à 50.000 personnes», écrit le quotidien. Ainsi, «la souscription et le dépôt des dossiers d'abonnement en ligne, le paiement des factures ANP, de PortNet et des bureaux de contrôle des produits industriels s'effectueront désormais via internet». Ces mesures concernent aussi «le dépôt en ligne

des demandes de réabonnement, l'ajout du RIB d'autres utilisateurs, ainsi que l'assistance et les réclamations», et ce 24h/24 et 7j/7. «Peu d'opérations nécessitent encore un déplacement. Il s'agit du paiement de la taxation de Marsa Maroc, ainsi que de toutes les opérations liées à l'enlèvement des containers ou encore la visite physique», soutient le quotidien qui précise que la mesure a été décidée d'urgence suite à la crise du coronavirus. La communauté portuaire, ajoute-t-il, n'a été avisée que dimanche 15 mars. Il n'empêche que les transitaires, qui sont déjà adaptés à la digitalisation des formalités d'import/export, ne devraient pas avoir de mal à s'adapter à la nouvelle organisation du travail. «Le schéma consiste à se mettre

devant son ordinateur dès 8h 30 et de ne le quitter qu'à 16h30, conformément aux heures de travail de la société. Les documents pourront être scannés via une application installée sur les smartphones et téléchargée directement sur PortNet», souligne le journal.

Toujours est-il que les dispositions impacteront forcément le chargement des marchandises à partir des pays d'exportation, ce qui se traduira par une nouvelle baisse des flux. «A l'inverse, au départ du Maroc, les exportations se font sans souci, mais la situation a de graves répercussions sur la trésorerie des entreprises qui auront des difficultés à payer leurs impôts et les charges salariales».

mlwn MOROCCO
WORLD NEWS

MARS
16/03



Rabat - Importers and exporters in Morocco will be able to use the "100% digital tools" of the National Single Window of Foreign Trade, Portnet SA, to prevent unnecessary human contact.

Portnet "will remain fully mobilized in the coming days" the agency said in an information notice.

"In accordance with its business continuity plan," Portnet ensured users it would be there to support them.

"Experts say the movement and physical contact between people and the handling and exchange of paper documents pose a major risk of the virus spreading," the notice said.

New digital measures will allow 50,000 users to make use of

Portnet's 100% digital tools to complete import/export formalities without putting themselves at unnecessary risk.

The Moroccan Port Authority created PortNet as a tool to "improve the business climate, trade, port, and logistics competitiveness" and to innovate with electronic government services, according to the agency.



Portnet adopte des mesures exclusivement digitales pour limiter la propagation du Covid_19

Le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur « Portnet » adopte des mesures exclusivement digitales pour limiter la propagation du Covid_19.

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid 19, Portnet soutient ses collaborateurs, clients et partenaires et restera pleinement mobilisé dans les jours à venir conformément à son plan de continuité d'activité, indique un communiqué de Portnet, qui précise que selon les experts, les déplacements et contact physique entre les personnes ainsi que la manipulation et l'échange des documents

papier constituent un risque majeur de propagation du virus.

Depuis plusieurs années, Portnet S.A. met à la disposition de sa large communauté, via le guichet unique PortNet, des outils 100% digitaux permettant d'éviter tout déplacement physique ou échange documentaire en vue d'accomplir les formalités d'import/export, explique la

même source qui ajoute que ces mêmes mesures, permettent aux 50.000 usagers de continuer de bénéficier de l'ensemble des services de PortNet de façon exclusivement électronique sans se mettre en situation de « risque inutile ».

Le communiqué, fait en outre savoir, qu'une note d'information a été adressée dans ce sens, à l'ensemble des clients Portnet S.A. le 15 mars, en vue de leur expliquer les démarches à suivre et dont le détail est comme suit :Souscription et dépôt des dossiers d'abonnement en ligne : souscription en ligne :

<https://www.portnet.ma/sites/default/files/manuel>

dutilisationmin_1.pdf Paiement électronique des factures de l'ANP, de PortNet et des Bureaux de Contrôle des produits industriels :

<https://www.portnet.ma/sites/default/files/quide>

utilisateurpaiement multicanal vf 0 0.pdf Dépôt en ligne à travers l'outil de traitement des demandes clients : Demande

de réabonnement – Ajout de RIB – Ajout d'utilisateurs ou autres demandes administratives :

<http://reclamation.portnet.ma>

S'agissant de l'assistance/ réclamation, la même source fait observer qu'elle se fait par téléphone au 05 20 473 100 ou bien à travers l'outil de traitement des demandes clients :

<http://reclamation.portnet.ma>

Et d'ajouter que le dispositif mis en place garantit à l'ensemble des acteurs de l'écosystème PortNet, la continuité de leurs activités respectives en leur assurant la disponibilité des services du Guichet Unique PortNet 24h/24 et 7j/7.

Le communiqué relève, par ailleurs, que Portnet S.A. suit de près l'évolution de cette pandémie internationale, tout en s'alignant aux recommandations du gouvernement marocain, du ministère de la santé et de l'Organisation mondiale de la santé afin de préserver la santé de ses clients et ses collaborateurs et de les protéger contre tout risque sanitaire.



• Le Maroc est capable de faire face au coronavirus selon l'OMS. D'après les communiqués publiés régulièrement par l'OMS, le Maroc figure parmi les pays qui sont prêts et capables d'endiguer les épidémies, dont le Covid-19. Selon le critère de sécurité sanitaire adopté par l'Université américaine de Johns Hopkins, qui a établi ce classement, le Royaume occupe la 68 place mondiale sur 195 pays.

• Les ministres marocains testés négatifs au Covid-19. Les membres du gouvernement marocain ont été testés négatifs au coronavirus, a annoncé le département du chef du gouvernement. Dans un communiqué, le département du chef du gouvernement a souligné qu'"immédiatement après la publication des résultats des analyses qui ont confirmé que l'un des membres de l'exécutif a été contaminé par le coronavirus, les membres du gouvernement ont été soumis aux examens médicaux minutieux", précisant que tous les résultats ont été négatifs au covid 19. Les membres

du gouvernement jouissent d'une bonne santé et exercent leurs fonctions de manière habituelle en total respect des principes et mesures en vigueur, a ajouté la même source.

• Flambée des prix des produits alimentaires. En raison des craintes suscitées par la propagation de la pandémie du coronavirus, la demande en produits alimentaires et d'hygiène a nettement augmenté, donnant lieu à une flambée inédite des prix de ces produits. Une visite dans certains marchés de Rabat a permis de constater des hausses considérables des prix des produits alimentaires et d'hygiène. Ainsi, le prix des lentilles, des pois-chiches et des haricots ont augmenté de 6 dh passant à 19 dh le kilo, tandis que les prix des fruits et légumes ont également connu des hausses importantes. Même constat du côté des viandes qui ont aussi connu des hausses prix.

• Les présidents des tribunaux appelés à n'accepter l'enregistrement d'aucune sûreté mobilière sur les registres en papier. Le ministre de la Justice a appelé les présidents des tribunaux de première instance et de commerce à n'accepter l'enregistrement d'aucune sûreté mobilière sur les registres en papier. Dans une circulaire, le ministre incite à orienter les détenteurs de ces sûretés mobilières vers l'enregistrement au registre national électronique des sûretés mobilières, accessible directement via le lien <https://rnesm.justice.gov.ma> ou via la fenêtre y afférent sur le site électronique officiel du ministère de la Justice. Le registre national électronique des sûretés mobilières, qui a été stipulé par l'article 12 de la loi 21.18 relative aux sûretés mobilières, devra fournir des données aux administrations et institutions publiques relatives à la nature, au genre et au nombre de sûretés mobilières enregistrées, alors que

l'administration du registre devra fournir une assistance technique aux utilisateurs en vue de faciliter les procédures et les opérations qui y sont liées.

• Les Marocains de plus en plus endettés. Le recours au crédit est devenu monnaie courante, voire la règle en matière de consommation. Au Maroc, comme ailleurs, le niveau d'endettement des ménages affiche un rythme crescendo et le ratio dette sur le PIB, l'un des critères les plus souvent utilisés pour l'évaluer, atteint des sommets. Pour leurs parts, les défauts de paiement se multiplient et les créances en souffrance s'accroissent. En effet, la dette des Marocains, portée par l'élargissement de l'offre de crédit tant à l'habitat qu'à la consommation, ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre. Elle est passée de près de 101 milliards de dirhams (MMDH) en 2005 à plus de 342 MMDH à fin 2018. Entre 2017 et 2018, elle s'est accrue de 6,1%. L'encours de la dette des ménages représente 31% du PIB, soit à peu près le tiers de l'ensemble des financements accordés aux agents économiques, ressort-il du dernier rapport de Bank Al Maghrib sur la supervision bancaire. Le niveau d'endettement moyen par ménage a grimpé de 1.500 dirhams entre 2017 et 2018. Il est ainsi passé de 41.000 dirhams à 42.500 dirhams en 2018.

• Décès d'un individu lors de son transfert à l'hôpital régional de Meknès. Un individu faisant l'objet d'une affaire en cours pour violences conjugales a trouvé la mort, dimanche, lors de son transfert vers l'hôpital régional après avoir subi un malaise durant sa présence dans un poste de police, apprend-on auprès de la préfecture de police de Meknès. Les services de sûreté de Meknès avait reçu une plainte faisant état de violences du défunt à l'encontre de sa femme au domicile conjugal, avant de dépêcher une ambulance pour assurer le transfert de la victime

vers l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ajoutant que le mari a été appréhendé et placé à la disposition de l'enquête menée par l'arrondissement de police en permanence, avant qu'il ne s'évanouisse et qu'il ne soit transféré immédiatement à l'hôpital où il a trouvé la mort dès son arrivée au service des urgences. Rissalat Al Oumma :

• La MAP se met au télétravail. L'Agence Marocaine de Presse (MAP) adopte, dès lundi, le mode télétravail pour l'ensemble de son personnel journaliste et non journaliste et ce, dans le cadre des efforts visant à lutter contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). L'Agence dispose à cet effet de systèmes, d'équipements et de la logistique nécessaires pour appliquer ce mode de travail, qui vise, en premier lieu, à éviter la propagation du virus parmi les employés de l'Agence et à épargner, surtout, les membres de leurs familles de tout risque de propagation de ce virus à l'origine d'une pandémie mondiale. Cette mesure, qui intervient après consultation du médecin de travail de l'Agence, fait suite aux décisions et aux recommandations annoncées cette semaine par le gouvernement marocain et les autorités compétentes dans le but de contrecarrer la propagation du nouveau coronavirus.

• Transport de marchandises et passagers: 90% de pertes. A cause des répercussions du coronavirus, le secteur de transport routier de marchandises a subi des pertes considérables atteignant les 90%, a dit Abderrahim Chennaoui, président du Centre professionnel pour le développement de la sécurité et le transport (CPDST), soulignant que le secteur, qui est confronté à une crise qui s'aggrave davantage, a besoin d'accompagnement de la part du gouvernement à travers la

mise en place de programmes appropriés. Bayane Al Yaoum :

• Légère baisse des prix des carburants. Après les critiques formulées à l'encontre des stations-service et la propagation du Coronavirus dans le monde, le prix du gazoil a baissé, depuis hier, d'1 DH alors que celui de l'essence a diminué de 0,80 centimes. La baisse des prix des carburants résulte de la régression des prix sur le marché pétrolier mondial, a dit Réda Nadifi, secrétaire général de la Fédération nationale des propriétaires, marchands et gérants de stations-service, notant que si ces prix chutent, le prix des carburants continueront de régresser. "Vu les baisses spectaculaires des prix des carburants sur le marché mondial, le programme de changement de prix tous les 15 jours sera suspendu", a-t-il souligné dans un entretien téléphonique.

• Le dirham se déprécie de 0,80% face à l'euro. Le dirham s'est déprécié de 0,80% par rapport à l'euro et s'est apprécié de 0,82% vis-à-vis du dollar, au cours de la période allant du 05 au 11 mars, indique Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires, ajoutant qu'au 6 mars 2020, l'encours des réserves internationales nettes s'est établi à 243,2 milliards de dirhams, en progression de 0,7% d'une semaine à l'autre et de 7% en glissement annuel. Bank Al-Maghrib a injecté un montant de 63,9 milliards de dirhams sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, relève la même source. Tenant compte d'un montant de 2,3 milliards accordé dans le cadre du programme de soutien au financement de la TPME et d'un montant de 3,3 milliards servi sous forme de swap de change, le volume total des interventions est ressorti à 69,5 milliards de dirhams (MMDH).



Guichet unique commerce extérieur PortNet se met au télétravail

PortNet, le guichet unique national du commerce extérieur, a adopté hier le télétravail. La mesure, publiée dans une note d'information adressée à l'ensemble de ses clients et collaborateurs, vise à limiter les risques de propagation du nouveau Coronavirus. Le dispositif mis en place garantit à l'ensemble des acteurs de l'écosystème PortNet «la continuité de leurs activités respectives en leur assurant la disponibilité des services du guichet unique 24 h/24 et 7j/7», indique PortNet. Plusieurs guides électroniques ont été mis à la disposition des utilisateurs. Ainsi, pour en savoir plus sur la souscription et le dépôt des dossiers d'abonnement en ligne, les utilisateurs devront se rendre à l'adresse électronique https://www.portnet.ma/sites/default/files/manual_dutilisation-min_1.pdf.

Concernant le paiement électronique des factures de l'ANP, de PortNet et des Bureaux de contrôle des produits industriels, le lien recommandé est https://www.portnet.ma/sites/default/files/guide_utilisateur-paiement_multicanal_vf_0_0.pdf. Par ailleurs, le dépôt en ligne à travers l'outil de traitement des demandes clients (demande de réabonnement, ajout de RIB, ajout d'utilisateurs ou d'autres demandes administratives) est possible à l'adresse <http://reclamation.portnet.ma>. Ce lien est également valable pour toute demande d'assistance. La ligne téléphonique 05.20.473.100 peut également servir au traitement des réclamations.

PortNet : Des mesures exclusivement digitales en prévention du Covid-19



Act digital peut sauver des vies. C'est la devise actuelle de PortNet.Sa. Le guichet unique national de commerce extérieur a mis en place des mesures exclusivement digitales pour limiter la propagation du Covid-19.

«Face à l'épidémie du coronavirus Covid-19, PortNet S.A soutient ses collaborateurs, clients et partenaires et restera pleinement mobilisé dans les jours à venir conformément à son plan de continuité d'activité», apprend-on dans ce sens. Une action qui se veut préventive du fait que les déplacements et le contact physique entre les personnes ainsi que la manipulation et l'échange des documents papier constituent un risque majeur de propagation du virus. «Depuis plusieurs années, PortNet S.A. met à la disposition de sa large communauté, via le guichet unique PortNet, des outils 100% digitaux permettant d'éviter tout déplacement physique ou échange documentaire en vue d'accomplir les formalités

d'import/export», rappelle l'entité. Et de poursuivre que «ces mesures permettent aux 50.000 usagers de continuer de bénéficier de l'ensemble des services de PortNet de façon exclusivement électronique sans se mettre en situation de risque inutile».

Le dispositif mis en place garantit à l'ensemble des acteurs de l'écosystème PortNet la continuité de leurs activités respectives en leur assurant la disponibilité des services du guichet unique PortNet 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de la souscription et dépôt des dossiers d'abonnement en ligne à travers (https://www.PortNet.ma/sites/default/files/manual_dutilisation-min_1.pdf). PortNet instaure également le paiement électronique des factures de

l'ANP, de PortNet et des Bureaux de contrôle des produits industriels via le lien suivant (https://www.PortNet.ma/sites/default/files/guide_utilisateur-paiement_multicanal_vf_0_0.pdf).

A cela s'ajoute le dépôt en ligne à travers l'outil de traitement des demandes clients (Demande de réabonnement – Ajout de RIB – Ajout d'utilisateurs ou autres demandes administratives). Ce service est accessible via (<http://reclamation.PortNet.ma>). PortNet met également à la disposition de ses collaborateurs un service assistance et réclamation disponible via le numéro 05 20 473 100 ou bien à travers l'outil de traitement des demandes clients :<http://reclamation.PortNet.ma>.



Fonds de gestion du Covid-19: Plus de 27,2 milliards de DH déjà mobilisés à date

Entre la contribution à venir du budget général de l'Etat et les dons déjà annoncés par les personnes morales et même physiques, le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus dépassera largement le montant annoncé de 10 milliards de DH. Le point.

La création du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus, devant être doté d'une enveloppe de dix milliards de DH, a été annoncée le dimanche 15 mars. En deux jours, le décret portant création du fonds a été signé et publié au Bulletin officiel.

En marge de l'annonce de création, le Roi Mohammed VI a donné ses instructions pour que le Fonds Hassan II débloque un milliard de DH.

Le décret précise, quant à lui, que l'amende de 3,3 MMDH décidée par l'ANRT contre Maroc Telecom

sera versée dans ce fonds.

Précision de taille: Les 10 MMDH annoncés au début seront puisés dans le budget général de l'Etat, en dehors des dons.

"Quand on parle d'un fonds de dix milliards de dirhams, c'est le montant qui sera mobilisé du budget général de l'Etat à travers les ressources ordinaires ou exceptionnelles (amendes de IAM, ndlr) pour la gestion du compte", précise Mohammed Benchaâboun, ministre de l'Economie et des Finances lors d'une réunion tenue ce mercredi 18 mars avec les députés de la

commission des Finances à la chambre des représentants.

Autrement dit, tous les dons annoncés depuis le mardi 17 mars sont à additionner aux 10 MMDH.

Les annonces de dons se poursuivent. L'Etat a même donné la possibilité aux personnes physiques de déposer leurs dons directement sur le compte du Fonds.

Pour avoir une idée approximative (car certains dons ou contributions ne sont pas chiffrés, d'autres ne sont pas annoncés) à jour du montant global déjà sécurisé, nous actualiserons cet article au fur et mesure des annonces.

A date, le montant global devrait dépasser largement les 27,2 MMDH, sans prendre en compte les dons dont les montants n'ont pas été communiqués et ni ceux des personnes physiques qui contribuent avec leurs salaires.

- Le Budget général de l'Etat : 10 MMDH dont l'amende contre Maroc Télécom.

Les contributions publiques :

- Fonds Hassan II : 1 MMDH.
- Contribution des régions : 1,5 MMDH.
- OCP : 3 MMDH
- CDG : 1 MMDH
- Agence nationale de la conservation foncière : 1 MMDH
- Le Crédit Agricole : 200 millions de DH
- Tanger Med : 300 millions de DH
- Marsa Maroc : 300 millions de DH
- ONDA : 200 millions de DH
- MDJS : 100 millions de DH
- Al Barid Bank : 100 millions de DH
- ONCF : 100 millions de DH
- Barid Al-Maghrib SA : 53 millions de DH
- SNTL : 50 millions de DH
- ADM : 50 millions de DH
- Al Omrane : 50 millions de DH

- DGSN et DGST : 40 millions de DH
- Onhym : 10 millions de DH

- Office des changes : 15 millions de DH
- Portnet : 10 millions de DH

- ONP : 4 millions de DH

Les dons privés :

- Al Mada : 2 MMDH
 - Bank Of Africa : 1 MMDH
 - Afriquia : 1 MMDH
 - BCP : 1 MMDH
 - MAMDA : 500 millions de DH
 - CGEM-Etat-Syndicats : 500 MDH
 - Groupe Label'vie : 50 millions de DH
 - CIH : 150 millions de DH
 - Petrom : 100 Millions de DH
 - Cosumar : 100 Millions de DH
 - Winxo : 100 millions de DH
 - Société générale : 110 millions de DH
 - Atlas Sahara : 15 millions de DH
 - Azura : 25 millions de DH
 - GIE des promoteurs immobiliers de Dar Bouazza/Oulad Azzouz : 20 millions de DH.
 - Novatis group : 10 millions de DH.
 - Copag : 10 millions de DH
 - Mutandis : 10 millions de DH.
 - Lamalif Group : 2 millions de DH
 - KLEM : 2 millions de DH
 - Mediï radio et télévision : 2 millions de DH
 - Holmarcom : Montant non communiqué
 - Vivo Energy : Montant non communiqué
 - Axa : Montant non communiqué
- Les associations et fondations :
- L'association Attakafoul des employés de la DGAPR : 1 million de DH
 - Le barreau de Casablanca : 2,5 millions de DH
 - La Fondation Mohammed V pour la Solidarité : 10 millions de DH
 - La Fisa : 1 million de DH
 - L'Agence de développement social : 1 million de DH

- L'Association des œuvres sociales des employés de la Fondation de la mosquée Hassan II de Casablanca : 250.000 DH

- La fondation Miloud Chaabi : montant non communiqué.

Les personnes physiques :

- Moulay Hafid Elalamy : 200 millions de DH
- Anas Sefrioui : 200 millions de DH
- Les membres du gouvernement : un mois de salaire
- Les parlementaires : un mois de salaire
- Les secrétaires généraux des ministères : un mois de salaire
- Les présidents des universités publiques et privés: un mois de salaire
- Les conseillers du roi et chargés de mission: un mois de salaire.
- Les walis et les gouverneurs : un mois de salaire.
- Les juges : la moitié de salaire d'un mois
- Les responsables de l'administration centrale du ministère de la justice et les membres du cabinet : la moitié de leurs salaires d'un mois.
- La Haute autorité de la communication audiovisuelle: Les indemnités du mois de mars de la présidente, le directeur général et les membres du Conseil
- Le délégué général à l'administration pénitentiaire : un mois de salaire
- Les magistrats de la Cour des comptes : un mois de salaire pour les président des chambres et présidents des cours régionales. La moitié de salaire d'un mois pour les reste des magistrats.
- Les directeurs centraux et régionaux du ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts : un mois de salaire
- L'inspecteur général et les

directeurs de l'administration centrale du ministère de l'Énergie ont décidé de contribuer : la moitié du salaire d'un mois.

- Le président, le secrétaire général et les quatre vices-présidents du Conseil de la concurrence : Un mois de salaire.

- Les membres conseillers du conseil de la concurrence : Les indemnités qui leur sont versées lors leur présence à une session de l'assemblée générale

- Les hauts responsables du Haut-commissariat au plan : un mois de salaire

- Les cadres du ministère de l'Emploi et des institutions publiques : un mois de salaire

- Le président, le secrétaire général et les directeurs de l'ACAPS : un mois de salaire

- Les présidents-directeurs généraux et les directeurs généraux des offices et entreprises publiques stratégiques : un mois de salaire

- Les présidents, directeurs généraux des institutions du secteur de l'énergie, des mines et de l'environnement : un mois de salaire

- Le directeur général de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (Amssnur) : un mois de salaire

- Le secrétaire-général et les présidents de départements de l'Amssnur : respectivement, à hauteur de 50 et 25% de leur salaire mensuel

- Les cadres et employés, à

l'échelle centrale, régionale et provinciale, ainsi que les responsables des départements de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et de la Communication et des institutions qui relèvent de ces départements : un mois de salaire

- Les dons des particuliers et des MRE.

Les mécanismes et les dates de déblocage des dons notamment ceux des entreprises publiques et privées qui contribuent avec des montants conséquents n'ont pas été détaillés.

Certaines structures pensent débloquer les fonds en deux fois. Quoiqu'il en soit, valeur aujourd'hui, il s'agit encore de déclarations d'intention. Des contacts entre les entités donatrices et le ministère des finances ou Bank Al Maghrib chez qui le compte est ouvert se feront certainement dans les jours qui suivent.

D'ailleurs, le ministère de l'économie et des finances a communiqué largement sur le numéro de compte où les contributions doivent être versées.

Il s'agit du compte RIB ouvert sur les livres de Bank Al Maghrib/ Rabat au nom du Trésorier ministériel auprès du ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration :

001 810 00 780 002 011 062 02 21

Lors d'une réunion à la commission des finances ce mercredi 18 mars dédiée au décret portant création du fonds, Mohammed Benchaâboun a expliqué que les particuliers ne sont pas obligés d'aller à Bank Al Maghrib pour verser leurs dons.

Ils pourront le faire directement dans le réseau bancaire et dans les agences de Poste Maroc. Il a demandé au GPBM de sensibiliser le réseau des agences et de mettre en place le processus ce mercredi même.

A charge pour ces différents intervenants d'en transférer les sommes ainsi perçues, au Trésorier ministériel auprès du ministère de l'Économie des finances et de la Réforme de l'administration en sa qualité de comptable assignataire de ce compte.

Le ministre de l'Économie et des finances a promis que "le montant total des dons sera annoncé dans quelques jours quand le ministère aura une idée plus globale sur les montants collectés".

"Il y a des entités et des personnes qui ont annoncé leurs dons et d'autres qui n'ont pas voulu médiatiser leur contribution", a-t-il affirmé.

CORONAVIRUS: LE POINT SUR LES PRINCIPAUX DONATEURS DU FONDS SPÉCIAL (INFOGRAPHIE)

FAITES VOS DON AU FONDS SPÉCIAL POUR LA GESTION DE LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

COMPTE OUVERT AUPRÈS DE BANK AL-MAGHRIB

A PARTIR DU MAROC

- Auprès des Succursales et Agences de Bank Al-Maghrib
- Auprès des comptables publics relevant de la Trésorerie Générale du Royaume exerçant au niveau national
- Auprès des agences bancaires

- Par virement
- Par versement en espèces
- Par chèque**

La liste des donateurs du Fonds spécial pour la gestion du Coronavirus s'allonge jour après jour. En ces moments difficiles, les Marocains ont su faire preuve d'une générosité et d'une solidarité exemplaires. Le point.

Les promesses de dons provenant des entreprises ou de particuliers continuent d'affluer depuis l'annonce de la création du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de coronavirus. Certains chefs d'entreprises ont préféré verser des dons à titre personnel, d'autres ont opté pour des dons en nature (bons de carburant, véhicules mis à la disposition des travailleurs mobilisés, dons en produits laitiers, etc).

Cet élan de solidarité, basé sur le bénévolat et le volontariat, rappelle à ceux qui l'ont vécu l'état d'esprit qui avait prédominé au Maroc lors de la Marche Verte, en 1975.

MARS
20/03



Aujourd'hui
LE MAROC

MARS
20/03

PortNet : 10 millions DH au profit du Fonds de gestion du Coronavirus



PortNet S.A. et ses collaborateurs contribuent au Fonds de Gestion de la pandémie du Coronavirus.

Le Guichet unique national du commerce Extérieur a décidé d'apporter une contribution au Fonds de gestion de la pandémie du Coronavirus, en faisant don de 10 millions de dirhams ainsi que d'un mois de salaire des cadres dirigeants.

Il est à rappeler que depuis le début de cette crise sanitaire, PortNet S.A. s'est pro-activement mobilisée pour contribuer, en intelligence communautaire, à

limiter l'impact sur ses clients et partenaires.

Un dispositif continu et dynamique a été adopté aussi bien en termes de communication que de formation et de sensibilisation. Ainsi, les 50.000 usagers de PortNet peuvent accomplir, à distance, les formalités d'import/export, limitant ainsi les risques de contamination liés aux déplacements, aux échanges physiques de documents et

au contact physique. En ces circonstances, PortNet S.A. exhorte ses partenaires et ses usagers de réaliser leurs opérations de façon exclusivement digitale, via le Guichet unique national du commerce extérieur disponible 24h/24 et 7j/7 et réaffirme son engagement pour accompagner les opérateurs publics et privés désirant dématérialiser leurs processus administratifs et ce dans les meilleurs délais.

MARS
23/03

شوف TV
أول تلفزة إلكترونية بالمغرب

بورتنت يساهم بمليار سنتيم في صندوق تدبير جائحة كورونا

PORTNET
الشباك الوطني الوحيد لتسيير مساهمات التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

وأبرز البلاغ أن (بورتنت) انخرط، منذ اندلاع هذه الأزمة الصحية الاستثنائية، في اتخاذ جملة إجراءات لضمان سلامة الزبناء والشركاء، عبر اعتماد تدابير اتصال مستمرة وفعالة، وتكوين وتحسيس أزيد من 50 ألف زبون، بخصوص إمكانية القيام، عن بعد، بإنجاز معاملات التصدير والاستيراد، وبالتالي الحد من مخاطر العدوى المرتبطة بالتنقل والتبادل المباشر للوثائق والاتصال الجسدي، وفق ما أوردت وكالة المغرب العربي للأنباء.

وأعلن الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساهمات التجارة الخارجية "بورتنت" اليوم الاثنين، عن مساهمته بـ 10 ملايين درهم، (مليار سنتيم) في الصندوق الخاص بتدبير جائحة فيروس كورونا المستجد، الذي تم إعداده بتعليمات من الملك محمد السادس.

وأضاف، في بلاغ له، أن الأطر المسيرة لهذا الشباك ستساهم بدورها براتب شهر واحد في هذا الصندوق، في مبادرة تدرج في إطار مبادرات التضامن التي تلتزم بها المؤسسة، لدعم الجهود الحية التي تقوم بها المملكة من أجل مواجهة انعكاسات وتداعيات انتشار فيروس (كوفيد 19).

Covid-19/Fonds spécial: Portnet apporte 10 MDH, ses cadres dirigeants un mois de salaire

PORTNET
الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساهمات التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le guichet unique national des procédures du commerce extérieur "Portnet" et ses cadres dirigeants ont décidé d'apporter une contribution via un don de 10 millions de dirhams (MDH) et d'un mois de salaire au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

"Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité engagées par la société pour soutenir les efforts de toutes les forces vives de notre pays pour faire face aux conséquences de la propagation du Covid-19", indique un communiqué de Portnet.

Depuis l'avènement de ces circonstances exceptionnelles, le guichet unique s'est pro-activement mobilisée pour contribuer, en intelligence communautaire, à limiter l'impact sur ses usagers et partenaires en adoptant un dispositif à la fois continu et dynamique de communication, de formation et de sensibilisation

auprès de ses 50.000 usagers qui peuvent accomplir, à distance, les formalités à l'import/export et limiter, ainsi, les risques de contamination liés aux déplacements, aux échanges physiques de documents et au contact physique.

Portnet exhorte ses partenaires et ses usagers de réaliser leurs opérations de façon exclusivement digitale, via le guichet unique national du commerce extérieur disponible 24h/24 et 7j/7 et réaffirme son engagement à accompagner les opérateurs publics et privés désirant dématérialiser leurs processus administratifs et ce, dans les meilleurs délais.

الصندوق الخاص.. (بورتنت) يساهم بـ 10 مليون درهم



وأبرز أن (بورتنت) انخرط، منذ اندلاع هذه الأزمة الصحية الاستثنائية، في اتخاذ جملة إجراءات لضمان سلامة الزبناء والشركاء، عبر اعتماد تدابير اتصال مستمرة وفعالة، وتكوين وتحسيس أزيد من 50 ألف زبون، بخصوص إمكانية القيام، عن بعد، بإنجاز معاملات التصدير والاستيراد، وبالتالي الحد من مخاطر العدوى المرتبطة بالتقل والتبادل المباشر للوثائق والاتصال الجسدي.

وناشد، في البلاغ ذاته، الشركاء والزبناء إنجاز عملياتهم عبر الوسائط الرقمية، من خلال الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساهمات التجارة الخارجية، المتوفر 24/24 ساعة و7/7 أيام، مؤكدا التزامه بمواكبة الفاعلين العموميين والخواص الراغبين في رقمنة مساهماتهم الإدارية في أفضل الأجل.

أعلن الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساهمات التجارة الخارجية (بورتنت)، اليوم الاثنين، عن مساهمته بـ 10 مليون درهم، في الصندوق الخاص بتدبير جائحة فيروس كورونا المستجد، الذي تم إعداده بتعليمات سامية من صاحب الجلالة الملك محمد السادس.

وأضاف، في بلاغ له، أن الأطر المسيرة لهذا الشباك ستساهم بدورها براتب شهر واحد في هذا الصندوق، في مبادرة تدرج في إطار مبادرات التضامن التي تلتزم بها المؤسسة، لدعم الجهود الحية التي تقوم بها المملكة من أجل مواجهة انعكاسات وتداعيات انتشار فيروس (كوفيد 19).

MARS
23/03

2M .ma



Covid-19/Fonds spécial: Portnet apporte 10 MDH, ses cadres dirigeants un mois de salaire

Le guichet unique national des procédures du commerce extérieur « Portnet » et ses cadres dirigeants ont décidé d'apporter une contribution via un don de 10 millions de dirhams (MDH) et d'un mois de salaire au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

« Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité engagées par la société pour soutenir les efforts de toutes les forces vives de notre pays pour faire face aux conséquences de la propagation du Covid-19 », indique un communiqué de Portnet.

Depuis l'avènement de ces circonstances exceptionnelles, le guichet unique s'est pro-activement mobilisée pour contribuer, en intelligence communautaire, à limiter l'impact sur ses usagers et partenaires en adoptant un dispositif à la fois continu et dynamique de communication, de formation et de sensibilisation

auprès de ses 50.000 usagers qui peuvent accomplir, à distance, les formalités à l'import/export et limiter, ainsi, les risques de contamination liés aux déplacements, aux échanges physiques de documents et au contact physique.

Portnet exhorte ses partenaires et ses usagers de réaliser leurs opérations de façon exclusivement digitale, via le guichet unique national du commerce extérieur disponible 24h/24 et 7j/7 et réaffirme son engagement à accompagner les opérateurs publics et privés désirant dématérialiser leurs processus administratifs et ce, dans les meilleurs délais.

PORTNET

الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساهمات التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Fonds Covid19 : Portnet apporte 10 MDH, ses cadres dirigeants un mois de salaire

Le guichet unique national des procédures du commerce extérieur «Portnet» et ses cadres dirigeants ont décidé d'apporter une contribution via un don de 10 millions de dirhams (MDH) et d'un mois de salaire au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

«Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité engagées par la société pour soutenir les efforts de toutes les forces vives de notre pays pour faire face aux conséquences de la propagation du Covid-19», indique un communiqué de Portnet.

Depuis l'avènement de ces circonstances exceptionnelles, le guichet unique s'est pro-activement mobilisée pour contribuer, en intelligence communautaire, à limiter l'impact sur ses usagers et partenaires en adoptant un dispositif à la fois continu et dynamique de communication, de

formation et de sensibilisation auprès de ses 50.000 usagers qui peuvent accomplir, à distance, les formalités à l'import/export et limiter, ainsi, les risques de contamination liés aux déplacements, aux échanges physiques de documents et au contact physique.

Portnet exhorte ses partenaires et ses usagers de réaliser leurs opérations de façon exclusivement digitale, via le guichet unique national du commerce extérieur disponible 24h/24 et 7j/7 et réaffirme son engagement à accompagner les opérateurs publics et privés désirant dématérialiser leurs processus administratifs et ce, dans les meilleurs délais.

Libération

MARS
23/03



Un service en ligne pour le versement des dons

La Trésorerie générale du Royaume (TRG) a annoncé, lundi, la mise à la disposition des citoyens, des opérateurs économiques et autres partenaires, d'un service en ligne pour faire leurs dons au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

Pour effectuer leurs dons,

les citoyens, les opérateurs économiques et les autres partenaires sont invités à visiter le site web "www.tgr.gov.ma" et cliquer sur l'icône "paiement en ligne: Vos dons au fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus - Covid 19", indique la TGR dans un communiqué. Plusieurs entreprises publiques et privées, institutions nationales et corps de métiers ont déjà annoncé leur contribution au

Fonds, qui sera réservé à la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical, en termes d'infrastructures adaptées et de moyens supplémentaires à acquérir dans l'urgence, ainsi qu'au soutien de l'économie nationale, à travers une batterie de mesures qui seront proposées par le gouvernement.

MARS
23/03

HESPRESS



Coronavirus : le Port de Casablanca assure la continuité de ses activités

Le port de Casablanca a mis en place, en ce moment de crise sanitaire dû au COVID-19, tout un dispositif permettant d'assurer la continuité de ses activités en termes d'accueil des navires et de réception des marchandises, indique, lundi, l'Agence nationale des ports (ANP).

Les mesures arrêtées sur la base des consignes sanitaires et en parfaite concertation avec les différents intervenants portuaires ont démontré leur pertinence, précise l'ANP dans un communiqué, faisant savoir que « le niveau d'activité du port affiche un niveau normal de transit des marchandises ».

« Grâce à l'engagement de l'ensemble des partenaires de l'Agence Nationale des ports qui concourent à l'accueil des navires et au transit des marchandises, le fonctionnement du port de Casablanca n'a pas été impacté par les retombés du COVID-19 notamment les produits de première nécessité (céréales, sucre, aliments de

Bétail, huile alimentaire ...) », souligne le communiqué.

Ainsi, le volume des marchandises a enregistré 6.575.960 tonnes depuis le début de l'année 2020 jusqu'au 21 Mars courant, soit une hausse de 3% par rapport à la même période de l'année 2019.

Sur le plan purement sanitaire, l'ANP indique avoir mis en place plusieurs mesures et dispositifs sanitaires visant la prévention contre la propagation du virus et la protection de l'ensemble des usagers du port en application des recommandations du ministère de la Santé ainsi que celles du ministère de l'Équipement, du transport de la logistique et de l'Eau.

« Grâce aux résultats enregistrés à l'échelle du port de Casablanca qui ne sont que la traduction d'un engagement de citoyenneté exemplaire, l'Agence nationale des ports tient à remercier vivement tous les acteurs portuaires (administrations, différents corps d'autorité, organes de contrôle, opérateurs de terminaux, Douane, Portnet, sociétés de pilotage et de remorquage, agents maritimes, transitaires, professionnels de transport, associations et fédérations professionnelles), pour leur accompagnement et leur forte contribution pour assurer la continuité des activités du Port de Casablanca », conclut le communiqué.

ساحل راس

MARS
23/03

MARS
23/03

أخبارنا

الصندوق الخاص.. (بورتيت) يساهم ب 10 مليون درهم



مكتب الصرف يساهم ب 15 مليون درهم موجهة لصندوق جائحة فيروس «كورونا»

وحسب المصدر ذاته ، فإن هذه المبادرة تماشى مع التوجه المتعلق بالتضامن والتعبئة الوطنية لوقف انتشار (كوفيد 19 / Covid-19).

وبالمناسبة أكد مكتب الصرف التزامه بضمان استمرارية الخدمات التي يقدمها، وبالتالي الحفاظ على الاقتصاد الوطني في مواجهة تداعيات هذه الأزمة الصحية.

أعلن مكتب الصرف، اليوم الإثنين 23 مارس 2020، عن مساهمة له بقيمة 15 مليون درهم موجهة للصندوق الخاص بتدبير جائحة فيروس «كورونا»، الذي أحدث تنفيذا للتعليمات السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس.

وعلم لدى مكتب الصرف، أن مدير المكتب ومجموع العاملين به، أعلنوا من جانبهم عن انخراطهم في المساهمة في هذا الصندوق.

وأبرز أن (بورتيت) انخرط، منذ اندلاع هذه الأزمة الصحية الاستثنائية، في اتخاذ جملة إجراءات لضمان سلامة الزبناء والشركاء، عبر اعتماد تدابير اتصال مستمرة وفعالة، وتكوين وتحسيس أزيد من 50 ألف زبون، بخصوص إمكانية القيام، عن بعد، بإنجاز معاملات التصدير والاستيراد، وبالتالي الحد من مخاطر العدوى المرتبطة بالتقل والتبادل المباشر للوثائق والاتصال الجسدي.

وناشد، في البلاغ ذاته، الشركاء والزبناء إنجاز عملياتهم عبر الوسائط الرقمية، من خلال الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية، المتوفر 24/24 ساعة و7/7 أيام، مؤكدا التزامه بمواكبة الفاعلين العموميين والخواص الراغبين في رقمنة مساطرهم الإدارية في أفضل الأجل.

أعلن الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية (بورتيت)، اليوم الاثنين، عن مساهمته ب 10 مليون درهم، في الصندوق الخاص بتدبير جائحة فيروس كورونا المستجد، الذي تم إعداده بتعليمات سامية من صاحب الجلالة الملك محمد السادس.

وأضاف، في بلاغ له، أن الأطر المسيرة لهذا الشباك ستساهم بدورها براتب شهر واحد في هذا الصندوق، في مبادرة تندرج في إطار مبادرات التضامن التي تلتزم بها المؤسسة، لدعم الجهود الحية التي تقوم بها المملكة من أجل مواجهة انعكاسات وتداعيات انتشار فيروس (كوفيد 19).



Coronavirus: Le port de Mohammedia continue d'assurer ses prestations

Le port de Mohammedia, principal port pour le traitement du trafic des produits pétroliers à l'échelle nationale, continue d'assurer ses prestations en dépit d'un contexte marqué par la crise de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a indiqué, mercredi, l'Agence Nationale des Ports (ANP) dans un communiqué.

Les activités du port de Mohammedia, concentrées sur le transit des produits énergétiques, revêtent une importance capitale pour le tissu économique national, souligne le communiqué, notant qu'en ce moment exceptionnel marqué par la pandémie Covid-19, des efforts exceptionnels doivent être déployés pour maintenir à un niveau normal la réception de ces produits.

Consciente de ce enjeu et à l'instar des autres ports de commerce du Royaume, l'ANP a mis en place au port de Mohammedia tout un dispositif sanitaire permettant d'assurer la continuité des activités du port, assure le communiqué, relevant que les mesures mises en place sur la base des consignes sanitaires et en parfaite concertation avec les différents intervenants portuaires ont démontré leur pertinence, puisque le niveau d'activité du

port a connu un niveau normal aussi bien en termes de volume de trafic qu'en terme d'accueil des navires.

Sur le plan purement sanitaire, le port de Mohammedia a mis en place plusieurs mesures et dispositifs sanitaires visant la prévention contre la propagation du virus et la protection de l'ensemble des usagers qui concourent au transit du trafic portuaire et ce en application notamment des mesures préconisées par le ministère de la Santé, le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Équipement, du transport de la logistique et de l'Eau, précise-t-on de même source.

Grâce à l'engagement des différents partenaires de l'ANP exerçant leurs activités au port de Mohammedia, le fonctionnement du port n'est pas affecté par la pandémie Covid-19, en témoigne

le volume des marchandises transitant par ce port ayant atteint 1,2 million de tonnes au 23 mars 2020, en augmentation de 8% par rapport à la même période de l'année précédente, ajoute le communiqué.

« Grâce aux résultats enregistrés à l'échelle du port de Mohammedia, qui ne sont que la traduction d'un engagement de citoyenneté exemplaire, l'Agence Nationale des Ports tient à remercier vivement tous les acteurs portuaires (administrations, différents corps d'autorité, organes de contrôle, opérateur de terminal, Douane, Portnet, sociétés de pilotage et de remorquage, agents maritimes, transitaires, professionnels de transport, associations et fédérations professionnelles...) pour leur accompagnement et leur forte contribution pour assurer la continuité des activités du Port », poursuit le communiqué.

التصدير والاستيراد عن بعد



وكشف "بورتيت" عن مساهمته بـ 10 مليون درهم، في الصندوق الخاص بتدبير جائحة فيروس كورونا المستجد، الذي تم إعداده بتعليمات سامية من الملك محمد السادس. وأضاف، الشباك في بلاغ له، أن أطره ستساهم بدورها براتب شهر واحد في هذا الصندوق، في مبادرة تدرج في إطار مبادرات التضامن التي تلتزم بها المؤسسة، لدعم الجهود الحية التي تقوم بها المملكة من أجل مواجهة انعكاسات وتداعيات انتشار فيروس (كوفيد 19).

ناشد الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية "بورتيت" الشركاء والزبناء إنجاز عملياتهم عبر الوسائط الرقمية، من خلال الشباك الوطني الوحيد المتوفر 24/24 ساعة و 7/7 أيام، مؤكدا التزامه بمواكبة الفاعلين العموميين والخواص الراغبين في رقمنة مساطرهم الإدارية في أفضل الأجل. وأبرز "بورتيت" انخراطه، منذ اندلاع هذه الأزمة الصحية الاستثنائية، في اتخاذ جملة إجراءات لضمان سلامة الزبناء والشركاء، عبر اعتماد تدابير اتصال مستمرة وفعالة، وتكوين وتحسيس أزيد من 50 ألف زبون، بخصوص إمكانية القيام، عن بعد، بإنجاز معاملات التصدير والاستيراد، وبالتالي الحد من مخاطر العدوى المرتبطة بالتقل والتبادل المباشر للوثائق والاتصال الجسدي.

Covid-19: Ouverture d'une ligne maritime pour le transport des conteneurs frigorifiques au Port d'Agadir



Une nouvelle liaison maritime dédiée aux conteneurs frigorifiques entre Agadir et Port-Vendres (France) a vu le jour, le 21 mars, à raison d'une escale par semaine, a annoncé l'Agence Nationale des Ports (ANP).

Cette nouvelle ligne maritime, "fruit de plusieurs réunions de préparation et de coordination entre les divers partenaires, aussi bien au niveau local qu'au niveau central de l'Armateur CMA CGM, ambitionne de convertir le trafic TIR (utilisant la plateforme portuaire de TANGER MED) en conteneurs frigorifiques exploitant les infrastructures portuaires d'Agadir", indique l'ANP dans un communiqué publié mercredi sur son site web.

L'Agence explique qu'avant la pandémie de covid-19, les exportateurs de la Région Sous-Massa utilisaient les services de transport terrestre qui offraient une prestation flexible et porte

à porte. A Présent, poursuit-on, "la situation a changé au profit du transport maritime qui offre une alternative compétitive par rapport au TIR en offrant un service de qualité au point de vue: prix, timing et atteinte à l'environnement".

Pour assurer un approvisionnement régulier, les clients importateurs ont exigé un départ, du port d'Agadir, chaque samedi à 22h00, pour une arrivée à destination le mercredi à 06h00, fait savoir l'ANP.

Cette ligne maritime sera desservie par deux navires porte-conteneurs, affrétés par CMA CGM, en l'occurrence:

"WILHELMINE" et "CONSHIP BEE", et sera dédiée surtout à "l'export des produits primeurs conteneurisés", ajoute l'Agence.

Selon la même source, "le manifeste export du premier voyage renfermait le chargement suivant: 62×40 pieds frigos, 02×20 pieds frigos, 15×45 pieds frigos et 1×20 pieds dry".

Ces deux navires "bénéficieront de la priorité à l'accostage conformément au protocole de fenêtrage signé entre l'Armateur CMA CGM et l'exploitant SMA et approuvé par l'autorité portuaire", précise le communiqué.

Morocco's National Ports Agency joins IPSCA



Morocco's National Ports Agency (ANP) has joined the International Port Community Systems Association (IPCSA), according to a 31 March announcement.

The move will assist the ANP in exploring information exchange at regional and international levels.

Of note, The ANP subsidiary PortNet, the National Single Window/Port Community System, is already a member of IPCSA.

Tarik Maaouni, organisation and information systems director at ANP, said: "We are already familiar with IPCSA's activities, experience and expertise, as PortNet is already active in a number of IPCSA workshops and initiatives.

"As part of IPCSA, ANP looks forward to sharing experiences with other countries and partners that share the same challenges in the port sector. We will benefit from learning the best practice of other IPCSA members, while also proposing our own ideas in order to deliver the full benefits of cooperation."

PortNet is relatively young but also very advanced, and ANP is always looking to streamline processes through further innovations and improvements, he added.

"We now need to develop and improve information exchange processes at regional and international level; there are challenges, because of technical obstacles and the need to define common frameworks.

"IPCSA is very well positioned, including at EU and IMO levels, to help us to innovate in this field. We believe that creating better connected platforms for exchanging information is key to improving Moroccan business's exports and imports."

As a leader in the field of port innovation and processes, ANP is looking forward to sharing its own experience with IPCSA members, added Maaouni.

In recent years, Morocco's ports sector has been the subject of important institutional and organisational reforms, in order to adapt to the demands of globalisation while also emphasising social responsibility and sustainable and equitable development.

As the authoritative and regulatory body of the Moroccan port system, ANP brings the entire port community

together around common goals. It works to create a competitive port environment based on healthy competition, efficiency, transparency and good governance, while ensuring safe and quality services.

ANP has seven strategic priorities: preserving port heritage; contributing to the implementation of the national logistic strategy; simplifying and facilitating port transit procedures; continued implementation of port reform subject to Law 15-02; regulating activities and port operators; improving competitiveness in the port sector; and police, security and environmental protection in port zones.

ANP is a public institution which oversees all of Morocco's ports, with the exception of Tanger Med. Its portfolio adds up to more than 30 ports, including Casablanca and Jorf Lasfar.



COMMERCE EXTÉRIEUR: LES DEMANDES DE FRANCHISE DOUANIÈRE SE FERONT EN LIGNE DÈS LE 8 AVRIL (DOCUMENT)

Bonne nouvelle pour les importateurs. La procédure de gestion des Demandes de franchise douanière (DFD) est désormais dématérialisée, via le guichet unique des procédures du commerce extérieur PortNet. Les détails.

L'annonce a été faite par la Direction générale du commerce (ministère de l'Industrie et du Commerce) dans un avis destiné aux importateurs. Le nouveau service s'inscrit dans le cadre des actions de la Commission nationale de coordination pour la facilitation des procédures du commerce extérieur, est-il précisé.

Le nouveau circuit de traitement dématérialisé des DFD, mis en œuvre en collaboration avec l'Administration des douanes et impôts indirects et PortNet S.A, a pour objectif de contribuer à la réduction des

délais et des coûts liés au traitement de cette formalité et à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises, ajoute la même source.

A ce titre, les importateurs bénéficiant des quotes-parts dans le cadre des contingents tarifaires ou désirant bénéficier des franchises douanières au titre des accords préférentiels concernés par cette procédure, sont invités, à compter du 8 avril 2020, à souscrire les DFD via la plateforme PortNet en joignant les copies scannées des factures pro-forma y afférentes.

**AVRIL
06/04**

BUSINESS EVENT

PORTNET ANP

Soyez au RDV le **Mercredi 08 avril 2020** de 15h00 à 16h30

Webinar By PortNet sur : La gestion électronique du Bon à Délivrer

M. Jalal BENHAYOUN, M. Rachid TAHRI, M. Lhassane HALLOU, M. Youssef AHOUI, M. Tarik MAAOUNI, M. Jaid AHMAD

Pour plus d'informations contactez-nous au: **0520 473 100** Contact : events@portnet.ma www.portnet.ma

[WEBINAR GRATUIT sur PortNet] La gestion électronique du Bon à Délivrer

Madame, Monsieur,

Soucieux de vous accompagner dans vos démarches à l'international, PORTNET S.A. a programmé plusieurs séminaires web gratuits sur les procédures du commerce extérieur via le guichet Unique PortNet.

A ce titre et pour une meilleure appropriation de nos services notamment ceux relatifs à l'enlèvement de votre marchandise du port, nous avons le plaisir de vous convier à participer au séminaire web sur la Gestion Électronique, via PortNet du Bon à Délivrer.

Vous allez recevoir une invitation webex par mail, merci de vous inscrire pour confirmer votre participation

NB : L'inscription en ligne est obligatoire

Pour toute information complémentaire, notre Centre de Relation Client reste à votre entière disposition à travers la plateforme d'assistance en ligne accessible via le lien ci-après : <http://reclamation.portnet.ma/> ou bien par téléphone sur le 05 20 47 31 00.

Votre compétitivité nous inspire!

#Act_digital, cela peut sauver des vies!

Suivez-nous et participez à nos prochains webinars gratuits :

La gestion électronique de la Demande de Franchise Douanière
Le contrôle et inspection des marchandises via PortNet

**AVRIL
07/04**



Les demandes de franchise douanière dématérialisées à partir du 8 avril

La procédure de gestion des demandes de franchise douanière est désormais dématérialisée via le guichet unique national des procédures du commerce extérieur "Portnet".

Le nouveau circuit de traitement dématérialisé des DFD a pour objectif de contribuer à la réduction des délais et des coûts liés au traitement de cette formalité et à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises, indique un communiqué du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique.

A ce titre, les importateurs bénéficiant des quotes-parts dans le cadre des contingents tarifaires ou désirant bénéficier des franchises douanières au titre des accords préférentiels concernés par cette procédure, sont invités, à compter du 8 avril 2020, à souscrire les DFD via la plateforme Portnet en joignant les copies scannées des factures

pro-foma y afférentes, explique la même source.

Toutefois, pour le cas des produits ne pouvant pas faire l'objet de DFD via Portnet, et jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé, les importateurs doivent continuer à soumettre les formulaires DFD en vigueur dûment renseignés, sous format scanné, par courriel aux adresses suivantes: dabbab@mcinet.gov.ma et yamani@mcinet.gov.ma

Les DFD déjà délivrées avant la date d'entrée en vigueur de cette procédure dématérialisée, demeurent valables jusqu'à expiration de leur validité, note le communiqué.

Commerce extérieur : les Demandes de Franchise Douanière dématérialisées à partir du 08 avril



La procédure de gestion des Demandes de Franchise Douanière (DFD) est désormais dématérialisée via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur "Portnet", annonce le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique.

S'inscrivant dans le cadre des actions de la Commission Nationale de Coordination pour la Facilitation des Procédures du Commerce Extérieur, le nouveau circuit de traitement dématérialisé des DFD, mis en oeuvre en étroite collaboration avec l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) et Portnet S.A a pour objectif de contribuer à la réduction des délais et des coûts liés au traitement de cette formalité et à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises, indique un communiqué du ministère.

A ce titre, les importateurs bénéficiant des quotes-parts dans le cadre des contingents tarifaires ou désirant bénéficier des franchises douanières au titre des accords préférentiels concernés par cette procédure, sont invités, à compter du 8 avril 2020, à souscrire les DFD via la plateforme Portnet en joignant les copies scannées des factures pro-foma y afférentes, explique la même source.

Toutefois, pour le cas des produits ne pouvant pas faire l'objet de DFD via Portnet, et jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé, les importateurs doivent continuer à

soumettre les formulaires DFD en vigueur dûment renseignés, sous format scanné, par courriel aux adresses suivantes : dabbab@mcinet.gov.ma et yamani@mcinet.gov.ma

Les DFD déjà délivrées avant la date d'entrée en vigueur de cette procédure dématérialisée, demeurent valables jusqu'à expiration de leur validité, note le communiqué.

AVRIL
08/04

AVRIL
08/04

L'ECONOMISTE.com 

DE BONNES SOURCES Douane: La digitalisation du bon à délivrer généralisée

Le circuit du bon à délivrer (BAD) est progressivement dématérialisé depuis le 3 février dernier via la plateforme PortNet pour les opérations d'importation à travers les bureaux portuaires et des MEAD, à l'exception de TangerMed...

Commerce extérieur : dématérialisation des demandes de franchise douanière à partir du 8 avril

La procédure de gestion des Demandes de Franchise Douanière (DFD) est désormais dématérialisée via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur Portnet, annonce le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique.

Le nouveau circuit de traitement dématérialisé des DFD, mis en œuvre en étroite collaboration avec l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) et Portnet S.A a pour objectif de contribuer à la réduction des délais et des coûts liés au traitement de cette formalité et à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises.

A ce titre, les importateurs bénéficiant des quotas-parts dans le cadre des contingents tarifaires ou désirant bénéficier des franchises douanières au titre des accords préférentiels concernés par cette procédure, sont invités, à

compter du 8 avril 2020, à souscrire les DFD via la plateforme Portnet en joignant les copies scannées des factures proforma y afférentes, explique la même source.

Toutefois, pour le cas des produits ne pouvant pas faire l'objet de DFD via Portnet, et jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé, les importateurs doivent continuer à soumettre les formulaires DFD en vigueur dûment renseignés, sous format scanné, par courriel aux adresses suivantes : dabbab@mcinet.gov.ma et yamani@mcinet.gov.ma

Les DFD déjà délivrées avant la date d'entrée en vigueur de cette procédure dématérialisée, demeurent valables jusqu'à expiration de leur validité, précise la tutelle.

HEBDO
finances
News
PÉRIODIQUE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Aujourd'hui
LE MAROC

AVRIL
08/04

PortNet : La gestion des demandes de franchise douanière dématérialisée



Le portefeuille des services PortNet s'élargit. Les procédures de gestion des demandes de franchise douanière (DFD) sont désormais disponibles sur PortNet.

C'est ce qu'annonce le ministère de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique. «Les importateurs bénéficiant des quotas-partis dans le cadre des contingents tarifaires ou désirant bénéficier des franchises douanières au titre des accords préférentiels concernés par cette procédure sont invités à compter du 8 avril 2020 à souscrire les DFD via la plateforme PortNet en joignant les copies scannées des factures pro-forma y afférentes», apprend-on dans ce sens.

Et de poursuivre que «pour les cas des produits ne pouvant pas faire l'objet de DFD via PortNet et jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé, les importateurs doivent continuer à soumettre les formulaires DFD en vigueur dûment renseignés, sous format scanné par courriel à dabbab@mcinet.gov.ma et yamani@mcinet.gov.ma».

Ce nouveau circuit dématérialisé, mis en œuvre en étroite collaboration avec

l'Administration des douanes et impôts indirects et PortNet S.A, contribuera à la réduction des délais et des coûts liés au traitement de cette formalité et à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie de marchandise. A noter que les DFD déjà délivrées avant la date d'entrée en vigueur de cette procédure dématérialisée demeurent valables jusqu'à expiration de leur validité.



PORTNET
الشبكة الوطنية للجمهورية المغربية للتجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Limiter le **risque de propagation** du **#COVID19**
#Act_Digital cela pourrait **sauver des vies !**

Plus d'info sur : contact@portnet.ma

www.portnet.ma



PortNet adopte le télétravail pour limiter la propagation du COVID_19

AVRIL
08/04

Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles et face aux menaces de propagation du Coronavirus (COVID_19), PORTNET S.A. " Guichet Unique National du Commerce Extérieur" a adopté le télétravail depuis le 17 mars 2020.

A cet effet, les dépôts des dossiers ou de règlements ainsi que toute autre demande administrative se font exclusivement d'une manière électronique. C'est dans ce sens qu'une note d'information a été adressée à l'ensemble des clients PORTNET S.A. le 16 mars 2020 en vue de leur expliquer les démarches à suivre et dont le détail est comme suit :

- Dépôt des dossiers d'abonnement : souscription en ligne : https://www.portnet.ma/sites/default/files/manuel_dutilisation_min_1.pdf

- Paiement des factures en ligne : https://www.portnet.ma/sites/default/files/guide_utilisateur_paiement_multicanal_vf_0_0.pdf

- Dépôt en ligne à travers l'outil de traitement des demandes clients : Demande de réabonnement - Ajout de RIB - Ajout d'utilisateurs ou autres demandes administratives : <http://reclamation.portnet.ma/index.php?page=citoyen.AccueilCitoyen>

- Assistance et réclamation : Par téléphone au 05 20 473 100 ou bien à travers l'outil de traitement des demandes clients : <http://reclamation.portnet.ma/index.php?page=citoyen.AccueilCitoyen>

- Trade sense pour se renseigner en ligne sur les procédures et formalités import / export :

<https://tradesense.ma/home>
Le dispositif mis en place garantit à l'ensemble des acteurs de l'écosystème PortNet, la continuité de leurs activités respectives en leur assurant la disponibilité des services du Guichet Unique PortNet 24h/24 et 7j/7.

PORTNET S.A. suit de près l'évolution de cette pandémie internationale, tout en s'alignant aux recommandations du Gouvernement Marocain, du Ministère de la Santé et de l'Organisation Mondiale de la Santé afin de préserver la santé de ses clients et ses collaborateurs et de les protéger contre tout risque sanitaire.

Libération

AVRIL
09/04



La pandémie du Covid-19 renforce la nécessité d'établir des partenariats mondiaux et régionaux plus solides

Le Bureau de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable (ARFSD) a plaidé pour des partenariats plus solides pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) à la lumière du Covid-19.

Le Bureau, présidé par le Zimbabwe et composé du Maroc, de la République démocratique du Congo, de l'Ouganda et du Libéria, s'est réuni et a adopté un plan d'action établissant les priorités pour la mise en œuvre des messages clés du Forum qui s'est tenu à Victoria Falls, au Zimbabwe, en février dernier. Les pays membres du Bureau «promettent leur plein engagement pour étendre la portée, agir et promouvoir des actions concrètes dans le suivi et la mise en œuvre des résultats du sixième ARFSD, indique mardi un communiqué de la Commission économique des Nations unies (CEA-ONU), basée à Addis-Abeba, rapporte la MAP.

«Le Bureau convient que la pandémie du Covid-19 renforce la nécessité d'établir des partenariats mondiaux et régionaux plus solides si les Objectifs de développement durable doivent être pleinement atteints et pour renforcer la résilience aux chocs et calamités sociaux, économiques et environnementaux», souligne la CEA-ONU.

Les Etats membres et d'autres acteurs sont instamment priés de prendre des mesures urgentes et collectives pour freiner la propagation du Covid-19, fournir le soutien nécessaire aux communautés touchées et faire face aux implications sociales et économiques de la pandémie, relève le communiqué.

Le plan d'action, qui sera mis en œuvre avec le soutien de la CEA-ONU, des organisations régionales et du reste du système des Nations unies pour le développement, reconnaît les défis et la nécessité de disposer de données et de statistiques de qualité et

opportunes pour une planification, une mise en œuvre, un suivi et des rapports fondés sur des données factuelles de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ajoute-t-on.

Le Bureau finalisera d'ici le mois d'août le cadre stratégique du Fonds de solidarité pour le développement statistique en Afrique, comme convenu dans la Déclaration de Marrakech lors de la cinquième session du Forum régional, et élaborera une stratégie régionale pour opérationnaliser la Déclaration de Victoria Falls sur la Décennie d'action et la mise en œuvre du développement durable et les messages clés du sixième forum régional d'ici novembre 2020.

Le Forum régional africain pour le développement durable est un forum intergouvernemental convoqué par la CEA-ONU en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les institutions du système des Nations unies.

AVRIL
23/04

L'ECONOMISTE.com 

DE BONNES SOURCES Les demandes de franchise douanière digitalisées

Les demandes de franchise douanière sont désormais digitalisées via le guichet unique PortNet. Le nouveau circuit de traitement, mis en œuvre par la douane et PortNet SA, a pour objectif de réduire les coûts ainsi que les délais d'enlèvement et de sortie des marchandises...

Coronavirus, accélérateur de la digitalisation au Maroc ?

وثيرة الرقمنة في المغرب في ظل فيروس كورونا



Dans quelques instants

Yassine Sekkat

• **Directeur Associé - McKinsey & Company Maroc**
شريك - ماكنزي المغرب

McKinsey & Company



Covid-19: L'accélération actuelle de la transformation digitale va-t-elle durer?

Le Maroc a fait un bond significatif en matière de digitalisation depuis le début du confinement. Est-ce une accélération conjoncturelle ? Comment maintenir cette vitesse ? Voici les réponses de Yassine Sekkat, expert en digital.

Comment expliquer l'accélération de la digitalisation au Maroc depuis le début du confinement ? Une transformation qu'il est nécessaire de faire durer dans le temps, mais par quels moyens ? Yassine Sekkat, directeur associé à McKinsey & Compagnie Maroc et expert en digital a répondu à ces questions et plus encore lors d'un E-Koffee de l'association Tizi organisé le lundi 27 avril. Voici l'essentiel de son intervention :

"Je vais me permettre de parler sans langue de bois et dire les choses en toute transparence. Je ne pense pas que la situation du digital au Maroc soit satisfaisante, malgré le fait qu'au cours de ces 3 ou 4 dernières années on ait vu une vraie prise de conscience et une volonté de vouloir accélérer".
"On estime qu'il y a pratiquement 50 à 60 heures perdues par semaine et par personne à effectuer des procédures administratives. C'est-à-dire une

semaine et demi de travail par an", déclare Yassine Sekkat.
"Le citoyen a un sentiment d'injustice et d'insatisfaction par rapport aux services publics qui lui sont rendus. Et il a très peu de moyens de recours ou d'alternatives. Il est obligé de subir des procédures qui ne sont pas claires et je pense que c'est cela qui le frustre le plus", explique-t-il.

Le courage politique peut faire toute la différence

"Je pense qu'on peut donner beaucoup de raisons pour expliquer le retard des dernières années. On peut parler de moyens, talents, problèmes de sécurité, etc. Mais s'il y a un paramètre qui fait toute la différence c'est celui du courage politique et de la volonté des dirigeants d'aller jusqu'au bout", affirme l'expert.

"Certains projets ont bien fonctionné ces 5 - 6 dernières années. Ils avaient une

chose en commun: les dirigeants qui étaient à leurs têtes avaient la volonté de continuer et d'exécuter leur feuille de route malgré les difficultés".

"Je pense qu'aujourd'hui au niveau politique mais aussi privé, il n'y a pas cette conviction, malgré les paroles. Tout le monde dit que le digital est très important, mais il n'y a pas encore de vraies transformations".

La crise sanitaire est difficile et violente, mais c'est aussi une bénédiction

"Il est clair que cette crise sanitaire est violente. C'est triste de parler d'opportunité ou d'occasion mais à vrai dire c'est le cas", affirme M. Sekkat.

"Je pense qu'il faut vraiment reconnaître que cette crise a la vertu et le mérite d'avoir accéléré massivement la transformation digitale. Elle s'est accompagnée, sous l'effet de la contrainte, d'une accélération de la transformation de certains services publics et de la capacité des entreprises à se moderniser, à pouvoir travailler à distance et à changer toute l'organisation en très peu de temps. Elle a aussi forcé l'usage, et par rapport à cela, on peut dire que c'est une bénédiction".

"Je pense que c'est le bon moment de prendre du recul et le temps de nous féliciter et d'encourager cette incroyable transformation. Nous sommes passés du Maroc digital 1.0 au Maroc digital 4.0 en quelques semaines".

"On le constate, premièrement au niveau du e-commerce, certains acteurs ont vu leur activité multipliée par 2 ou 3. Si on prend le leader à savoir Jumia, les derniers commentaires des dirigeants indiquent que leur activité a rarement été aussi élevée.

"On constate également des changements au niveau des services publics, je pense

notamment à « portnet », qui est l'un des services digitaux les plus avancés dans le secteur public. Le nombre d'administrations connectées à été multiplié par 3 puisque nous sommes passés de 3 à 9 administrations. Cela aurait pris des années en temps normal, mais l'urgence a fait accélérer les choses".

"Ce qui a été fait par la CNSS est remarquable également. J'ai suivi ce sujet de près, le fait de pouvoir s'inscrire par numéro de téléphone et que toutes les banques et établissements de paiement aient réussi à créer des plateformes interconnectées en quelques jours, ou quelques nuits blanches plutôt, est impressionnant. Sachant que ce type de projet prend entre 6 mois et un an pour se mettre en place. On a aussi vu des changements réglementaires, qui ont été très rapides pour pouvoir activer ces transformations", renchérit l'expert.

"Mine de rien, plusieurs services, dans le secteur privé et public, ont été incroyablement adaptés. J'ai envie de dire que malheureusement, c'est cela le côté positif de cette crise. La contrainte a montré que cette transformation n'était pas un problème de moyens, ni d'argent, ni de talent, ni de réglementation parce qu'au final on a réussi à faire tout cela en si peu de temps".

Education: 2 fois plus de contenu mis en ligne en 3 mois qu'en 8 ans

"Le secteur de l'éducation est aussi un exemple de changement, avec des retours plus ou moins bons. Le nombre de contenus mis en ligne au cours de ces 3 dernières semaines est 2 fois supérieur à ce qui a été mis en ligne au cours des 8 dernières années".

"Je pense que le digital peut être un des éléments de réponse mais pas le seul. L'idée des cours à distance est bonne, mais elle

a aussi ses limites. Cela fait des années qu'on en parle partout dans le monde, le fait de pouvoir offrir une éducation à distance de qualité n'a pas encore été prouvé. Par contre, comme outil d'appoint ça a une vraie valeur. Des cours à distance, de qualité, peuvent être un incroyable atout. D'ailleurs il y a quelques starts up au Maroc comme « 9rayti » qui constitue un très bon exemple", précise-t-il.

"Le digital peut être largement utilisé dans les cours, pas seulement pour apprendre à coder mais aussi pour changer la manière avec laquelle on enseigne. Le digital représente également un très bon outil pour les enseignants, afin de les aider à faire leur travail, et cela même après le déconfinement".

Les mesures à prendre pour pérenniser les avancées acquises pendant le confinement

"Le vrai enjeu aujourd'hui, c'est que cette tendance qui a commencé ne s'arrête pas. Comment est-ce que les dirigeants vont saisir cette opportunité ? Ils sont responsables de l'accélération qui doit suivre les progrès des dernières semaines, pour en faire une transformation en profondeur dans leurs administrations".

"Je pense qu'il y a certaines mesures que les dirigeants peuvent prendre dès à présent, pour s'inscrire dans cette nouvelle dynamique. La première, c'est probablement écouter, regarder l'utilisateur, et prendre le temps de réaliser qu'aujourd'hui, il est vraiment possible d'avoir des services digitaux et que le citoyen et l'entreprise y adhèrent".

"La deuxième, c'est de commencer, dès maintenant, à réfléchir à la feuille de route post-crise, revoir les priorités, s'attarder sur les projets qui ont fait leurs preuves et qu'il faut maintenant capitaliser et renforcer voire même les rendre obligatoires."



AVRIL 29/04

“Ensuite il faut se poser la question suivante: « Est-ce que nous voulons continuer à investir des dizaines de millions de dirhams dans des infrastructures physiques pour pouvoir offrir des services alors qu’avec le tiers de ce budget-là, il est possible de présenter des services à distance, probablement de meilleure qualité » ? ”.

“Quatrièmement, se pencher sur les starts up et les moyens de les intégrer. Elles peuvent être un incroyable levier à ces réflexions et à ces réalisations.

Et cinquièmement, il faut se réorganiser. On peut voir aujourd’hui que c’est possible de travailler à distance, j’ai même quelques clients dont l’efficacité ou la production digitale a augmenté durant cette période-là”.

“Ces cinq éléments seraient un incroyable accélérateur digital post-covid”.

Relancer l’économie: L’impact du digital sur certains secteurs

“La productivité de certaines PME grâce aux outils digitaux est impressionnante en termes de planification et de production, d’amélioration de la supply chain, de réduction de coûts, d’amélioration des délais, etc. Il s’agit donc d’une opportunité pour le Maroc”, déclare l’expert.

“Dans le secteur financier, le « mobile paiement » peut être un levier incroyable d’accélération du service financier en général. Quant à l’offshoring ou le BPO (Business Process Outsourcing, nldr), cela fait dix ans que le Maroc essaye de faire autre

chose que des call centers ou de la vente à distance. Nous avons vu aujourd’hui qu’un certain nombre d’opérations peuvent être effectuées à distance. Cela peut être l’occasion pour les acteurs marocains de proposer une vraie externalisation de services étrangers afin de les réaliser au Maroc”.

“Nous avons aujourd’hui 100.000 emplois dans l’offshoring, est-ce qu’on ne pourrait pas en créer deux fois plus ? Les opportunités pour le digital, quel que soit le secteur économique, sont monumentales.”.

L’indéniable valeur du secteur formel

“Cela fait des années que nous essayons d’inclure dans le secteur formel le maximum d’entreprises qui sont dans l’informel. Ce qui a été mis en place ces dernières semaines par le Maroc, dont les aides CNSS mais aussi les aides Ramed, a permis de renforcer la confiance qu’avaient les citoyens en l’administration. Nous avons vu de vrais services qui ont été mis en œuvre pour eux”, explique M. Sekkat.

“Le fait que des acteurs soient dans l’informel, s’explique par le fait qu’ils ne voient pas la valeur du secteur formel. Aujourd’hui, nous avons l’occasion de leur dire « regardez ce qui a été fait pour ceux qui avaient cotisé à la CNSS, ils ont pu avoir accès à une meilleure allocation ». Autrement dit, ceux qui ont joué le jeu ont pu en bénéficier”.

“Puisque nous avons la preuve qu’être dans le formel a une vraie valeur pour les entreprises et les citoyens, c’est peut-être

le moment d’attirer les plus résistants à travers des packs de formalisation. Il s’agit de leur proposer de déclarer leurs employés et de bénéficier d’offres qui leur permettent de ne pas payer de CNSS les 10 premiers mois par exemple, ou de bénéficier de crédits auxquels ils n’auraient pas eu accès”.

A quoi ressemblerait le Maroc digital de demain ?

“Il pourrait être un Maroc où le citoyen, via son application mobile, peut avoir accès au service public basique. Où il n’aura plus besoin de se déplacer pour légaliser un document, demander des extraits d’acte de naissance ou faire des déclarations de naissance par exemple, puisque tout cela pourra être fait de manière centralisée et à distance, à travers un téléphone. Les quelques services auxquels nous avons eu accès durant ces dernières semaines prouvent que c’est possible.

“Je pense que c’est un Maroc où on peut créer une entreprise en 30 ou 40 minutes, où l’entreprise peut avoir accès à des marchés à distance et peut effectuer des procédures d’import-export voire des recrutements en ligne et où les starts up ont accès, de manière privilégiée, à certains appels d’offres qui leur sont dédiés”, rajoute Yassine Sekkat.

“C’est peut-être un Maroc où au niveau des communes rurales, on utilise les centres de soins pour que les habitants enclavés puissent, via télé-médecine, être raccordés aux hôpitaux les plus proches. Certains pays l’ont fait, comme l’Inde”.

Aujourd'hui

LE MAROC

AVRIL
30/04

PortNet : L’envoi électronique du bon à délivrer (BAD) obligatoire dès lundi prochain



Opérations d’importation réalisées au niveau des ports gérés par l’ANP

L’Administration des douanes et des impôts indirects vient de rendre obligatoire l’envoi électronique des bons à délivrer (BAD) via la plateforme communautaire PortNet, et ce à compter du 4 mai prochain pour les opérations d’importation réalisées au niveau des ports gérés par l’Agence nationale des ports (ANP) ainsi qu’au niveau des magasins et aires de dédouanement (MEAD).

Cette mesure s’inscrit dans le cadre des efforts de simplification des démarches portuaires et de dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur en symbiose avec les orientations des pouvoirs publics et les besoins exprimés par la communauté portuaire et logistique. Ce nouveau service en ligne vient rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le

guichet unique PortNet. Fruit d’une collaboration inclusive entre l’ANP, l’Administration des douanes et des impôts indirects, l’Association professionnelle des agents maritimes, consignataires de navires et courtiers d’affrètement du Maroc (APRAM), l’Association des transitaires agréés en douane au Maroc (ATADM), l’Association des freight forwarders du Maroc (AFFM) et l’ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, la gestion électronique du bon à délivrer, via la plateforme communautaire PortNet, dont l’entrée en vigueur a été effective depuis le 3 février 2020 permet aux agents maritimes, aux commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders) et aux exploitants de MEAD la création automatique des bons à délivrer à partir des déclarations sommaires et états de dépotage

des marchandises et ensuite leur transmission, via PortNet, à la douane ainsi qu’aux autres entités concernées.

Le service est d’ailleurs disponible via de multiples canaux: EDI, interactif et chargement de masse. Selon un communiqué de PortNet, «pour garantir la réussite de cette opération, ses équipes ainsi que celles de la douane, de l’ANP et, en partenariat avec les associations professionnelles, ne ménageront aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques pour l’application de cette nouvelle mesure. De leur côté, les opérateurs sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour être en conformité avec cette nouvelle obligation et éviter tout blocage ou retard dans le processus de passage des marchandises dans les ports».



PORTS : LES BONS À DÉLIVRER OBLIGATOIRES

Kiosque360. La création automatique des bons à délivrer à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises avant leur transmission, via PortNet, à la douane et autres entités concernées, est désormais généralisée.

L'Administration des douanes et des impôts indirects vient de rendre obligatoire l'envoi électronique des bons à délivrer (BAD) via la plateforme communautaire PortNet, et ce à compter du 4 mai prochain pour les opérations d'importation réalisées au niveau des ports gérés par l'Agence nationale des ports (ANP), ainsi que des magasins et aires de dédouanement (MEAD), annonce le quotidien Aujourd'hui le Maroc dans son édition du 30 avril.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts de simplification des démarches portuaires et de dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur, selon les orientations des pouvoirs publics et les besoins exprimés par la communauté portuaire et logistique. Ce nouveau

service en ligne vient rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le guichet unique PortNet. Fruit d'une collaboration inclusive entre l'ANP, l'Administration des douanes et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, la gestion électronique du bon à délivrer, via la plateforme communautaire PortNet, est entrée en vigueur le 3 février 2020.

La création automatique des bons à délivrer à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises avant leur transmission, via PortNet, à la douane ainsi qu'aux autres entités concernées, est désormais généralisée. Le service est d'ailleurs disponible via de multiples canaux : EDI, interactif et chargement de masse. Selon un communiqué

de PortNet, «pour garantir la réussite de cette opération, ses équipes ainsi que celles de la douane, de l'ANP et, en partenariat avec les associations professionnelles, ne ménageront aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques pour l'application de cette nouvelle mesure. De leur côté, les opérateurs sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour être en conformité avec cette nouvelle obligation et éviter tout blocage ou retard dans le processus de passage des marchandises dans les ports».

AVRIL
30/04

Maroc Hebdo
INFORMER EN TOUTE INDÉPENDANCE

E-mtiaaz 2019 : huit projets et initiatives d'e-administration primés

Les huit meilleurs services électroniques publics ont été primés, mercredi à Rabat, au titre de la 13ème édition du Prix national de l'Administration électronique "e-mtiaaz 2019".

Lors d'une cérémonie présidée par le Chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, ce Prix national, organisé par le ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, a récompensé des projets et initiatives d'e-administration dans 4 catégories, en l'occurrence "Applications mobiles", "e-Contenu", "e-Démarche" et "e-Participation communautaire".

Ainsi, l'Agence Maghreb Arabe Presse s'est vue décerner le Prix d'excellence dans la catégorie "Applications mobiles" pour son application "MAP News Display", alors que le prix d'encouragement dans la même catégorie est revenu au Secrétariat d'État chargé du développement durable pour son application "iplates".



AVRIL
30/04

Dans la catégorie "e-Contenu", le site électronique "Supertaqa" de l'Agence marocaine pour l'Efficacité énergétique a reçu le prix d'encouragement, tandis que le site web de l'Agence urbaine de Skhirat-Temara a décroché le prix d'excellence.

Dans la catégorie "e-Démarche", le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur Portnet a remporté le prix d'encouragement pour son projet de dématérialisation du processus d'agrément des équipements de télécommunication. Le prix d'excellence est revenu, quant à lui, à la Trésorerie Générale du Royaume pour son service de dépôt électronique des factures.

Quant à la catégorie "e-Participation communautaire", la page interactive officielle de la commune d'Ait Melloul sur Facebook a décroché le prix d'encouragement et celle de la régie autonome intercommunale de distribution d'eau et électricité de Kénitra s'est vue attribuer le prix d'excellence.

S'exprimant à cette occasion, M. El Otmani a salué le rôle du Prix national de l'administration électronique "e-mtiaz 2019" dans la promotion des services administratifs électroniques distingués au niveau des différentes administrations publiques.

Ce prix se veut une occasion

annuelle pour encourager les administrations publiques pour leurs efforts déployés en faveur de la promotion de leurs services administratifs au profit des citoyens et des entreprises, à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, et ce conformément à la stratégie du gouvernement dans le domaine de l'administration électronique, a indiqué M. El Otmani.

Il a ensuite souligné l'importance des services électroniques qui garantissent un accès efficace d'une grande partie des usagers aux services administratifs à tout moment, tout en mettant en avant leur contribution à promouvoir la transparence et à lutter contre tout type de corruption, appelant l'ensemble des administrations à digitaliser la majorité de leurs services.

"Nous avançons à grands pas dans ce chantier de digitalisation. Nous aspirons à l'adhésion de l'ensemble des administrations et des Etablissements et entreprises publics eu égard aux avantages de la numérisation en termes de gain de temps et de coûts", a-t-il lancé.

Pour sa part, le ministre de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration, Mohamed Benchaaboun, a fait savoir que les technologies numériques sont devenues un pilier important permettant à

l'administration publique de faciliter l'accès à ses services avec une bonne qualité et à moindre coût.

Dans une allocution prononcée en son nom par le Secrétaire général du département de la Réforme de l'administration, Ahmed Laamoumri, le ministre a fait état de 453 services électroniques offerts par 87 administrations publiques à fin 2019, selon une étude d'évaluation réalisée par le ministère.

La réussite du chantier de la transformation digitale au sein de l'administration publique est tributaire de l'adoption d'un cadre tri-dimensionnel englobant l'appui des services publics électroniques, l'appui à bon escient des technologies dans les pratiques administratives et l'usage cohérent des technologies à travers la mise en place des cadres réglementaire et législatif adéquats, a-t-il ajouté.

A l'instar des années précédentes, le Prix national de l'Administration électronique "e-mtiaz 2019", pour lequel 35 candidats ont été en lice, est décerné aux meilleurs services électroniques publics dans quatre catégories "e-Contenu", "e-Démarche", "Applications mobiles" et "e-Participation communautaire".



PortNet sur une nouvelle stratégie de digitalisation

Le guichet unique des procédures du commerce extérieur, PortNet, planche sur nouvelle stratégie de digitalisation au vu des évolutions anticipées dans son écosystème, notamment l'accélération de la transition numérique chez les intervenants dans la chaîne du commerce extérieur. À terme, l'ensemble de ces acteurs et flux concernés par la plateforme seront intégrés dans le système, permettant à PortNet d'élargir le type de prestations offertes et sa base de clients.

PortNet s'apprête à monter en puissance dans la dématérialisation. Le guichet unique des procédures du commerce extérieur planche sur une nouvelle stratégie de digitalisation pour ses processus et activités au vu des évolutions anticipées dans son écosystème. Selon la filiale de l'Agence nationale des ports (ANP), le guichet est aujourd'hui un prestataire stratégique au profit des acteurs de la communauté du commerce extérieur qui offre plusieurs services liés aux procédures qui couvrent aussi bien le processus d'importation (préparation, déchargement, dédouanement, contrôle, enlèvement, assistance à la prise de décision) que celui d'exportation (préparation, dédouanement, contrôle, expédition). Plusieurs nouvelles procédures seront ainsi intégrées dans la

plateforme PortNet. De plus, grâce aux nouveaux chantiers déployés par les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur en termes de simplification et de dématérialisation des procédures, des projets d'interconnexion entre différents systèmes d'information sont prévus. Ce qui permettra d'élargir encore le nombre et la nature des flux pouvant transiter par la plateforme. À terme, l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne du commerce extérieur, en incluant tous les types de trafic et tous les modes de transport, seront ainsi intégrés dans le système, permettant à PortNet d'élargir le type de prestations offertes et sa base de clients. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de nouvelle stratégie de digitalisation. À cet effet, PortNet s'apprête à recruter un expert. Celui-ci l'accompagnera dans la réalisation de l'étude permettant la

définition et la mise en œuvre d'un plan détaillé pour la digitalisation des processus et activités du guichet unique sur les 3 prochaines années, en relation avec ses clients, partenaires, fournisseurs et personnel. Le marché (définition et mise en œuvre de la stratégie) est estimé à 4,8 millions de DH TTC. Selon PortNet, ce projet doit respecter le plan stratégique général de l'entreprise et les orientations de l'internalisation de la plateforme pour qu'elle soit au service des autres pays et autres secteurs comme l'e-justice. À fin février 2020, la société enregistre 43.218 clients et partenaires, dont 41.605 importateurs/exportateurs, 1.414 transitaires, 153 agents maritimes, 19 opérateurs de manutention, 19 banques et 8 administrations dont la Douane et le département du Commerce extérieur.



The innovations behind Morocco's internationally praised Covid-19 response

Au Maroc, une réponse au Covid-19 internationalement saluée. La réponse marocaine à la pandémie de coronavirus a été saluée fin avril par l'UE pour sa rapidité, son efficacité et sa coordination.

Le pays a été l'un des premiers de la région MENA à instaurer des mesures strictes de confinement : les écoles ont été fermées le 13 mars et un état d'urgence déclaré le 19 mars, prolongé ultérieurement jusqu'au 10 juin. Le vaste programme de mesures mis en place semble avoir porté ses fruits. Si en date du 19 mai le nombre de cas s'élevait à 6950 et le nombre de morts à 192, le bilan des décès quotidien a considérablement baissé depuis le pic enregistré à la mi-avril. Dans le même communiqué, l'UE a également rejoint des organisations telles que le Parlement panafricain, saluant la proposition du roi Mohammed VI de lancer une initiative africaine afin de mutualiser les connaissances et les ressources dans la lutte contre le virus.

Il a en outre été annoncé que l'UE allait contribuer à hauteur de 450 millions d'euros au Fonds Spécial pour la Gestion de la Pandémie du Covid-19, lancé le 15 mars et destiné à moderniser les infrastructures de santé et à soutenir les secteurs économiques les plus touchés.

Mobilisation de l'industrie. Comme l'a expliqué OBG en détail, une vaste mobilisation de l'industrie a constitué l'un des éléments centraux de la réponse du Maroc au Covid-19.

Le pays était bien placé pour mettre à profit son secteur industriel, ce dernier ayant fait l'objet de restructurations ces dernières années dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020. Pendant cette période, plus de 400 000 emplois ont été créés et 54 systèmes industriels ont été mis en place, notamment dans les secteurs de l'automobile, du textile et de l'aéronautique.

Le secteur textile – qui employait plus de 185 000 personnes dans

1600 entreprises à la fin de l'année dernière, représentant 15% du PIB industriel – a joué un rôle particulièrement important.

Début mars, de nombreuses entreprises de textile et d'habillement se sont lancées dans la fabrication de masques médicaux, visant une capacité de production de 5 millions d'unités d'ici la mi-avril.

En outre, l'unité industrielle de Lamatem à Berrechid, inaugurée en octobre dernier et spécialisée dans la production de textile à usage médical, s'est engagée à satisfaire les besoins du système de santé public marocain en termes de produits textiles médicaux.

Grâce à cette mobilisation, le gouvernement a pu distribuer des masques – en utilisant les réseaux de deux entreprises de produits laitiers – à environ 70 000 points de vente, fixant leur prix de vente unitaire à 0,80 dirham (0,10 euro).

Le 7 avril, le port d'un masque médical a été rendu obligatoire

dans les lieux publics et sur les lieux de travail.

Innovations dans le domaine de la santé. Parallèlement aux hausses de production, les chercheurs se sont employés à développer des solutions pour le secteur de la santé produites au Maroc.

Peu de temps après l'entrée en vigueur du confinement, l'Université Internationale de Rabat a commencé à produire et à distribuer des masques aux hôpitaux, tout en s'attelant à l'élaboration d'un type de masque plus durable.

Par ailleurs, au mois d'avril, un groupe d'ingénieurs marocains de l'Université Mohammed VI Polytechnique a annoncé le développement de deux appareils « 100% marocains » : un ventilateur automatique et un thermomètre infrarouge.

Des approches numériques innovantes ont également joué un rôle, notamment en ce qui concerne le partage des informations.

Le 30 mars le Ministère de la Santé a lancé une application permettant aux médecins et aux professionnels de santé de mutualiser leurs stratégies et leurs connaissances.

Parallèlement à ce dispositif, des ingénieurs, entrepreneurs et techniciens ont lancé une plateforme numérique baptisée Ingénierie VS COVID19MAROC destinée au partage d'expérience et au soutien des travailleurs essentiels au moyen de technologies innovantes.

Enfin, la start-up franco-marocaine Dakibot a récemment mis gratuitement à disposition un chatbot qui apporte automatiquement des réponses en arabe marocain aux questions en lien avec le coronavirus.

Des solutions sans contact ouvrent

la voie à un avenir numérique. La réponse marocaine au Covid-19 ne s'est pas limitée au secteur médical ; elle s'est en effet illustrée par le déploiement d'interfaces numériques adaptatives.

Le Ministère de l'Education a par exemple mis en place une plateforme d'e-learning afin d'assurer la continuité éducative. Des préoccupations ont toutefois été exprimées quant au nombre limité d'élèves disposant d'un accès au numérique. En partie pour tenter de répondre à de telles préoccupations, la télévision et la radio publique programment également des contenus pédagogiques.

Pour faciliter les échanges commerciaux, les formalités douanières peuvent désormais être effectuées en ligne sur PortNet, un guichet unique des procédures du commerce international.

“Le Maroc a entamé une transformation digitale importante qui a été accélérée par le Covid-19, notamment au niveau des administrations marocaines qui ont dû relever deux principaux défis : d'une part assurer la continuité des services publics, et d'une autre part, assurer le télétravail des fonctionnaires et agents publics pendant le confinement,” déclare à OBG Mohamed Faiçal Nebri, Responsable du département stratégie, développement, coopération et communication à l'Agence de Développement du Digital.

En outre, des applications sont également utilisées pour venir en aide plus spécifiquement à des pans vulnérables de la population.

Les femmes risquent fort d'être impactées de manière disproportionnée par les conséquences économiques de la pandémie. Dans le cadre de son programme de soutien à l'entreprenariat féminin au Maroc, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a lancé

une série de formations en ligne destinées à renforcer les compétences en marketing numérique et en gestion de crise dans le contexte de la pandémie. En tout, plus de 2,4 millions de Marocains travaillent dans le secteur informel et risquent donc d'être particulièrement impactés par la crise. Pour répondre à ce problème, peu après le début du confinement, le Comité de Veille Economique a mis en place une base de données numérique où peuvent s'inscrire les personnes non affiliées à la sécurité sociale afin de bénéficier d'aides financières.

Une fois entrés leur nom et numéro de carte d'identité, les bénéficiaires reçoivent un SMS autorisant le retrait d'une somme calculée en fonction de la taille du foyer dans l'un des 10 000 distributeurs automatiques et guichets bancaires du pays.

A l'avenir, cette initiative pourrait être mise à profit afin d'intégrer plus de travailleurs du secteur informel dans l'économie formelle.

Dans l'ensemble, les innovations numériques ont permis de rationaliser de multiples secteurs de l'économie, potentiellement de manière durable. Reste à espérer que les procédures et technologies mises en place dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pandémie pourront être adaptées et maintenues une fois la crise passée.

“Aujourd'hui il y a une dynamique qui s'est enclenchée, mais il reste encore du chemin à parcourir car le risque d'un retour aux anciennes habitudes une fois l'épidémie terminée y est encore,” ajoute Nebri. “Cependant, il est important d'assurer la continuité de cette la transformation digitale pour qu'elle ne soit pas ralentie, et accompagner nos partenaires pour instaurer une culture digitale et développer des structures à forte valeur ajoutée.”

OBG : le Maroc a entamé une transformation digitale importante accélérée par le Covid-19

MAI
20/05

L'ÉCONOMISTE
MAGHRÉBIN

La réponse du Maroc à la pandémie de coronavirus a été saluée fin avril par l'UE pour sa rapidité, son efficacité et sa coordination.

Le Maroc a été l'un des premiers de la région MENA à instaurer des mesures strictes de confinement. Les écoles ont été fermées le 13 mars. Le pays a déclaré un état d'urgence le 19 mars, prolongé ultérieurement jusqu'au 10 juin. Le vaste programme de mesures mis en place semble avoir porté ses fruits. Si en date du 19 mai, le nombre de cas s'élevait à 6950. Le nombre de morts à 192. Le bilan des décès quotidien a considérablement baissé depuis le pic enregistré à la mi-avril.

Dans le même communiqué, l'UE a également rejoint des organisations telles que le Parlement panafricain. L'UE a salué la proposition du roi Mohammed VI de lancer une initiative africaine. Et ce, afin de mutualiser les connaissances et les ressources dans la lutte contre le virus.

Il a en outre été annoncé que l'UE allait contribuer à hauteur de 450 millions d'euros au Fonds Spécial pour la Gestion de la Pandémie du Covid-19, lancé le 15 mars. Ce fonds est destiné à moderniser les infrastructures de santé et à soutenir les secteurs économiques les plus touchés.

Mobilisation de l'industrie
Comme l'a expliqué OBG en détail, une vaste mobilisation de l'industrie a constitué l'un des éléments centraux de la réponse du Maroc au Covid-19.

Le pays était bien placé pour mettre à profit son secteur industriel. Ce dernier ayant fait l'objet de restructurations ces dernières années dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020. Cette période a vu la création de plus de 400 000 emplois et la mise en place de 54 systèmes industriels, notamment dans les secteurs de l'automobile, du textile et de l'aéronautique.

Le secteur textile employait plus de 185 000 personnes dans 1600 entreprises à la fin de l'année dernière. Il représentant 15% du PIB industriel. ce secteur a joué un rôle particulièrement important.

Début mars, de nombreuses entreprises de textile et d'habillement se sont lancées dans la fabrication de masques médicaux. L'objectif étant d'atteindre une capacité de production de 5 millions d'unités à la mi-avril.

En outre, l'unité industrielle de Lamatem à Berrechid, inaugurée en octobre dernier et spécialisée dans la production de textile à usage médical, s'est engagée à satisfaire les besoins du système de santé public marocain en termes de produits textiles médicaux.

Grâce à cette mobilisation, le gouvernement a pu distribuer des masques – en utilisant les réseaux de deux entreprises de produits laitiers – à environ 70 000 points de

vente. Le gouvernement a fixé leur prix de vente unitaire à 0,80 dirham (0,10 euro).

Le 7 avril, le port d'un masque médical devient obligatoire dans les lieux publics et sur les lieux de travail.

Innovations dans le domaine de la santé

Parallèlement aux hausses de production, les chercheurs se sont employés à développer des solutions pour le secteur de la santé conçues au Maroc.

Peu de temps après l'entrée en vigueur du confinement, l'Université Internationale de Rabat a commencé à produire et à distribuer des masques aux hôpitaux. Tout en s'attelant à l'élaboration d'un type de masque plus durable.

Par ailleurs, au mois d'avril, un groupe d'ingénieurs marocains de l'Université Mohammed VI Polytechnique a annoncé le développement de deux appareils « 100% marocains » : un ventilateur automatique et un thermomètre infrarouge.

Des approches numériques innovantes ont également joué un rôle, notamment en ce qui concerne le partage des informations.

Le 30 mars le ministère de la Santé a lancé une application. Celle-ci permet aux médecins et aux professionnels de santé de mutualiser leurs stratégies et leurs connaissances.

Parallèlement à ce dispositif, des ingénieurs, entrepreneurs et techniciens ont lancé une plateforme numérique baptisée Ingénierie VS COVID19MAROC destinée au partage d'expérience et au soutien des travailleurs essentiels au moyen de technologies innovantes.

Enfin, la start-up franco-marocaine Dakibot a récemment mis gratuitement à disposition un chatbot. Ce dernier apporte automatiquement des réponses en arabe marocain aux questions en lien avec le coronavirus.

Des solutions sans contact ouvrent la voie à un avenir numérique

La réponse marocaine au Covid-19 ne s'est pas limitée au secteur médical. Elle s'est, en effet, illustrée par le déploiement

d'interfaces numériques adaptatives.

Le ministère de l'Education a par exemple mis en place une plateforme d'e-learning. Et ce, afin d'assurer la continuité de l'enseignement. Le nombre limité d'élèves disposant d'un accès au numérique soulève toutefois des préoccupations. En partie pour tenter de répondre à de telles préoccupations, la télévision et la radio publique programment également des contenus pédagogiques.

Pour faciliter les échanges commerciaux, les formalités douanières peuvent désormais s'effectuer en ligne sur PortNet, un guichet unique des procédures du commerce international.

« Le Maroc a entamé une transformation digitale importante. Accélérée par le Covid-19, notamment au niveau des administrations marocaines. Elles ont dû relever deux principaux défis : d'une part, assurer la continuité des services publics, et d'autre part, assurer le télétravail des fonctionnaires et agents publics pendant le confinement ». Déclare à OBG Mohamed Faïçal Nebri, Responsable du département stratégie, développement, coopération et communication à l'Agence de Développement du Digital.

En outre, des applications ont vu le jour. Pour venir en aide plus spécifiquement à des pans vulnérables de la population.

« Les formalités douanières s'effectuent désormais en ligne sur PortNet, un guichet unique des procédures du commerce international »

Les femmes risquent de subir de plein fouet les conséquences économiques de la pandémie. Dans le cadre de son programme de soutien à l'entrepreneuriat féminin au Maroc, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a lancé une série de formations en ligne. Ces formations visent à renforcer les compétences en marketing numérique et en gestion de crise dans le contexte de la pandémie. En tout, plus de 2,4 millions de Marocains travaillent dans le

secteur informel. La crise risque de les impacter sévèrement. Pour répondre à ce problème, peu après le début du confinement, le Comité de Veille Economique a mis en place une base de données numérique. Où peuvent s'inscrire les personnes non affiliées à la sécurité sociale afin de bénéficier d'aides financières.

Une fois entrés leurs nom et numéro de carte d'identité, les bénéficiaires reçoivent un SMS autorisant le retrait d'une somme calculée. En fonction de la taille du foyer. Le retrait peut se faire dans l'un des 10 000 distributeurs automatiques et guichets bancaires du pays.

« Le Comité de Veille Economique a mis en place une base de données numérique où peuvent s'inscrire les personnes non affiliées à la sécurité sociale »
A l'avenir, cette initiative pourrait être mise à profit. L'objectif étant d'intégrer plus de travailleurs du secteur informel dans l'économie formelle.

Dans l'ensemble, les innovations numériques ont permis de rationaliser de multiples secteurs de l'économie, potentiellement de manière durable. Il faudra pérenniser les procédures et technologies mises en place dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pandémie en les adoptant et maintenant une fois la crise passée.

« Aujourd'hui, il y a une dynamique qui s'est enclenchée, mais il reste encore du chemin à parcourir. Car le risque d'un retour aux anciennes habitudes une fois l'épidémie terminée existe bel et bien ». Ajoute Nebri. « Cependant, il est important d'assurer la continuité de cette transformation digitale. Et d'accompagner nos partenaires pour instaurer une culture digitale et développer des structures à forte valeur ajoutée. »

AU MAROC, UNE RÉPONSE AU COVID-19 INTERNATIONALEMENT SALUÉE (OBG)



La réponse marocaine à la pandémie de coronavirus a été saluée fin avril par l'UE pour sa rapidité, son efficacité et sa coordination. Dans son suivi spécial Covid-19 notamment la riposte des pays à l'épidémie, Oxford Business Group (OBG) s'est penché sur ces deux derniers mois au Maroc.

Le pays a été l'un des premiers de la région MENA à instaurer des mesures strictes de confinement : les écoles ont été fermées le 13 mars et un état d'urgence déclaré le 19 mars, prolongé ultérieurement jusqu'au 10 juin.

Le vaste programme de mesures mis en place semble avoir porté ses fruits. Si en date du 19 mai le nombre de cas s'élevait à 6950 et le nombre de morts à 192, le bilan des décès quotidien a considérablement baissé depuis le pic enregistré à la mi-avril.

Dans le même communiqué, l'UE a également rejoint des organisations telles que le Parlement panafricain, saluant la proposition du roi Mohammed VI de

lancer une initiative africaine afin de mutualiser les connaissances et les ressources dans la lutte contre le virus.

Il a en outre été annoncé que l'UE allait contribuer à hauteur de 450 millions d'euros au Fonds Spécial pour la Gestion de la Pandémie du Covid-19, lancé le 15 mars et destiné à moderniser les infrastructures de santé et à soutenir les secteurs économiques les plus touchés.

Mobilisation de l'industrie
Comme l'a expliqué OBG en détail, une vaste mobilisation de l'industrie a constitué l'un des éléments centraux de la réponse du Maroc au Covid-19.

Le pays était bien placé pour mettre à profit son secteur

industriel, ce dernier ayant fait l'objet de restructurations ces dernières années dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020. Pendant cette période, plus de 400 000 emplois ont été créés et 54 systèmes industriels ont été mis en place, notamment dans les secteurs de l'automobile, du textile et de l'aéronautique.

Le secteur textile – qui employait plus de 185 000 personnes dans 1600 entreprises à la fin de l'année dernière, représentant 15% du PIB industriel – a joué un rôle particulièrement important.

Début mars, de nombreuses entreprises de textile et d'habillement se sont lancées

dans la fabrication de masques médicaux, visant une capacité de production de 5 millions d'unités d'ici la mi-avril.

En outre, l'unité industrielle de Lamatem à Berrechid, inaugurée en octobre dernier et spécialisée dans la production de textile à usage médical, s'est engagée à satisfaire les besoins du système de santé public marocain en termes de produits textiles médicaux.

Grâce à cette mobilisation, le gouvernement a pu distribuer des masques – en utilisant les réseaux de deux entreprises de produits laitiers – à environ 70 000 points de vente, fixant leur prix de vente unitaire à 0,80 dirham (0,10 euro).

Le 7 avril, le port d'un masque médical a été rendu obligatoire dans les lieux publics et sur les lieux de travail.

Innovations dans le domaine de la santé

Parallèlement aux hausses de production, les chercheurs se sont employés à développer des solutions pour le secteur de la santé produites au Maroc.

Peu de temps après l'entrée en vigueur du confinement, l'Université Internationale de Rabat a commencé à produire et à distribuer des masques aux hôpitaux, tout en s'attelant à l'élaboration d'un type de masque plus durable.

Par ailleurs, au mois d'avril, un groupe d'ingénieurs marocains de l'Université Mohammed VI Polytechnique a annoncé le développement de deux appareils « 100% marocains » : un ventilateur automatique et un thermomètre infrarouge.

Des approches numériques innovantes ont également joué un rôle, notamment en ce qui concerne le partage des informations.

Le 30 mars le Ministère de la Santé a lancé une application permettant aux médecins et aux professionnels de santé de mutualiser leurs stratégies et leurs connaissances.

Parallèlement à ce dispositif, des ingénieurs, entrepreneurs et techniciens ont lancé une plateforme numérique baptisée Ingénierie VS COVID19MAROC destinée au partage d'expérience

et au soutien des travailleurs essentiels au moyen de technologies innovantes.

Enfin, la start-up franco-marocaine Dakibot a récemment mis gratuitement à disposition un chatbot qui apporte automatiquement des réponses en arabe marocain aux questions en lien avec le coronavirus.

Des solutions sans contact ouvrent la voie à un avenir numérique. La réponse marocaine au Covid-19 ne s'est pas limitée au secteur médical ; elle s'est en effet illustrée par le déploiement d'interfaces numériques adaptatives.

Le Ministère de l'Éducation a par exemple mis en place une plateforme d'e-learning afin d'assurer la continuité éducative. Des préoccupations ont toutefois été exprimées quant au nombre limité d'élèves disposant d'un accès au numérique. En partie pour tenter de répondre à de telles préoccupations, la télévision et la radio publique programment également des contenus pédagogiques.

Pour faciliter les échanges commerciaux, les formalités douanières peuvent désormais être effectuées en ligne sur PortNet, un guichet unique des procédures du commerce international.

"Le Maroc a entamé une transformation digitale importante qui a été accélérée par le Covid-19, notamment au niveau des administrations marocaines qui ont dû relever deux principaux défis : d'une part assurer la continuité des services publics, et d'une autre part, assurer le télétravail des fonctionnaires et agents publics pendant le confinement," déclare à OBG Mohamed Faiçal Nebri, Responsable du département stratégie, développement, coopération et communication à l'Agence de Développement du Digital.

En outre, des applications sont également utilisées pour venir en aide plus spécifiquement à des pans vulnérables de la population.

Les femmes risquent fort d'être impactées de manière disproportionnée par les conséquences économiques de la pandémie. Dans le cadre

de son programme de soutien à l'entrepreneuriat féminin au Maroc, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a lancé une série de formations en ligne destinées à renforcer les compétences en marketing numérique et en gestion de crise dans le contexte de la pandémie.

En tout, plus de 2,4 millions de Marocains travaillent dans le secteur informel et risquent donc d'être particulièrement impactés par la crise. Pour répondre à ce problème, peu après le début du confinement, le Comité de Veille Économique a mis en place une base de données numérique où peuvent s'inscrire les personnes non affiliées à la sécurité sociale afin de bénéficier d'aides financières.

Une fois entrés leur nom et numéro de carte d'identité, les bénéficiaires reçoivent un SMS autorisant le retrait d'une somme calculée en fonction de la taille du foyer dans l'un des 10 000 distributeurs automatiques et guichets bancaires du pays.

A l'avenir, cette initiative pourrait être mise à profit afin d'intégrer plus de travailleurs du secteur informel dans l'économie formelle. Dans l'ensemble, les innovations numériques ont permis de rationaliser de multiples secteurs de l'économie, potentiellement de manière durable. Reste à espérer que les procédures et technologies mises en place dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pandémie pourront être adaptées et maintenues une fois la crise passée.

"Aujourd'hui il y a une dynamique qui s'est enclenchée, mais il reste encore du chemin à parcourir car le risque d'un retour aux anciennes habitudes une fois l'épidémie terminée y est encore," ajoute Nebri. "Cependant, il est important d'assurer la continuité de cette la transformation digitale pour qu'elle ne soit pas ralentie, et accompagner nos partenaires pour instaurer une culture digitale et développer des structures à forte valeur ajoutée."



Le coronavirus, détonateur d'une dématérialisation définitive chez la Douane

Les changements majeurs induits par le coronavirus constituent pour nos sociétés une formidable opportunité de se réinventer. Agissant en «bon élève», l'administration des Douanes et impôts indirects s'est retrouvée prête, en pleine crise pandémique, à assurer la continuité de ses services à travers une dématérialisation définitivement appliquée lors de ce confinement. Une mobilisation sans faille qui a servi le commerce du pays.

Le coronavirus est venu prouver aux opérateurs du monde entier que la digitalisation permet de résister aux plus dures secousses économiques et sociales. Chez l'Administration des Douanes et impôts indirects (ADII), ce travail a démarré sérieusement depuis 2009, et 10 ans plus tard, les résultats sont là. En pleine crise sanitaire, le Maroc a continué

à s'approvisionner en produits essentiels : nourriture, produits de santé, médicaments et hydrocarbures par exemple. Et d'autres mesures ont été introduites pour fluidifier davantage la chaîne du commerce extérieur. «L'import-export ne s'est pas arrêté avec le déclenchement de cette crise dans le Royaume. Nous

continuons même de travailler sur nos projets futurs. Ainsi, notre circuit de dédouanement est totalement dématérialisé depuis le 1er janvier 2019. Il permet d'accomplir la quasi-totalité des formalités nécessaires, sans le moindre contact physique avec l'administration des Douanes. PortNet couvre actuellement l'ensemble du circuit de

dédouanement, notamment la souscription des déclarations en détail, l'envoi de documents exigibles et les demandes diverses liées au dédouanement des marchandises», détaille Lhassane Hallou, directeur de la Facilitation et de l'Informatique à l'ADII, lors d'une visio-conférence organisée en fin de semaine dernière par la CFCIM.

Lors de cette rencontre virtuelle sur le thème : «Les procédures douanières liées au Covid-19», Hallou a pris le soin de décortiquer l'ensemble des services désormais possibles sur ce guichet unique (PortNet). Ainsi, «la déclaration sommaire» est dématérialisée depuis longtemps déjà. Les engagements d'importation sont aussi servis sur la plateforme. Et depuis le déclenchement de la pandémie au Maroc, la recette douanière passe presque entièrement par le multicanal. «Pour boucler la boucle dans ce circuit, nous sommes passés au paiement obligatoire des droits et taxe via un système multicanal. Le paiement par carte bancaire-une mesure appliquée depuis 2015-est plafonnée à 500.000 DH. Un système de débit direct avec M2T est une autre option de règlement. Nous n'avons pas mis en place l'obligation du multicanal, car c'était une démarche progressive, mais avec cette pandémie c'est devenu une obligation», précise le responsable.

Aucun foyer épidémiologique déclaré

Résultat des courses : Aucun foyer épidémiologique n'a été déclaré au sein des services de cette administration. Son niveau de digitalisation lui a permis de basculer rapidement et sans difficulté aucune vers le télétravail. Un heureux hasard aussi : «une augmentation spectaculaire du rendement des agents a été constatée. Le législateur devrait se pencher sur le statut du travail à distance au sein de l'administration publique», suggère Hallou.

En clair, la douane est l'une des rares administrations du pays à avoir achevé sa transformation digitale. Un virage réussi, et qui a payé en pleine pandémie. Ainsi, l'ADII affirme avoir continué d'assurer «normalement» son rôle de facilitation/sécurisation de la chaîne logistique, et de lutter contre le commerce illicite, malgré les mesures restrictives de confinement et de rupture du contact physique.

Pour gagner en efficacité, «des dispositions particulières ont été prises afin de faciliter l'accès à distance des services douaniers. Les clients sont automatiquement orientés vers le site de l'ADII pour l'envoi et le traitement des requêtes, des réclamations et des demandes d'information. Les délais de réponse ne dépassent pas les 48 heures», affirme le directeur. Sur son site Internet, un bureau d'ordre digital national est dédié aux dépôts des dossiers, avec la possibilité d'y adjoindre des documents. Et enfin des cellules d'accueil téléphonique sont mobilisées pour assister les usagers à distance..

PortNet : Le choix de la digitalisation



Le Maroc a mis en place un Guichet unique national pour faciliter les procédures du commerce extérieur

PortNet a franchi la barre des 39.046 usagers, incluant plus de 37.363 importateurs et exportateurs, 1.292 transitaires, 18 banques et plus de 7 administrations.

Dès 2008, le Maroc a fait le choix de la dématérialisation des procédures liées au commerce international. C'est ainsi que PortNet a vu le jour. Il s'agit d'un Guichet unique national pour faciliter les procédures du commerce extérieur. Selon les responsables, le projet a été lancé dans un contexte de compétition commerciale internationale et de croissance soutenue du trafic portuaire marocain. Plateforme de dématérialisation des flux documentaires, PortNet traite les formalités entre les différentes parties prenantes au commerce extérieur. En effet, la communauté du commerce extérieur regroupe un ensemble d'intervenants, tels que les organismes institutionnels,

ministères et établissements publics (ANP, ADII, ministère chargé du commerce extérieur...), les organismes de contrôle (ONSSA, MCDI...), les banques de la place, les opérateurs de manutention, les agents maritimes, les importateurs et exportateurs, les transitaires, etc. La même source précise que PortNet permet de simplifier et d'accélérer les procédures et formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises. La fluidité des marchandises, l'accélération du dédouanement et la transparence dans les relations entreprises-administrations figurent également dans la liste des objectifs. Il faut dire que PortNet est le fruit de l'alliance stratégique des communautés portuaires et du commerce international. «Il s'agit d'un outil propre au gouvernement marocain visant la mise en œuvre de plusieurs stratégies sectorielles

en vue de l'amélioration du climat des affaires, des échanges commerciaux, de la compétitivité portuaire et logistique et de la généralisation sans oublier pour autant l'innovation dans les services e-gov», expliquent les responsables, qualifiant PortNet de modèle réussi pour le partenariat national entre l'administration et le secteur privé dans la perspective d'améliorer le climat des affaires.

Depuis sa création en 2012, la société anonyme PortNet se charge du projet de mise en place du Guichet unique national de facilitation de l'ensemble des procédures portuaires et du commerce. Collaborant avec l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et du commerce extérieur, PortNet S.A. entend agir sur les leviers d'amélioration de la compétitivité

portuaire et des opérateurs économiques du Maroc. «L'initiative de la mise en œuvre de PortNet en tant qu'outil communautaire est la résultante de la prise de conscience de cette nécessité de durabilité de la performance des acteurs économiques nationaux.

Par conséquent, elle constitue un levier opérationnel majeur de la compétitivité qui dote les écosystèmes logistiques et les écosystèmes inhérents au commerce extérieur d'une grande capacité d'anticipation, de proactivité, de maîtrise des coûts et de traçabilité des opérations commerciales à vocation internationale», précise la même source.

Il faut préciser que PortNet a franchi la barre des 39.046 usagers, incluant plus de 37.363 importateurs et exportateurs, 1.292 transitaires, 18 banques et plus de 7 administrations. Et grâce d'une part à l'implémentation, au niveau de PortNet, des meilleures pratiques et recommandations d'interopérabilité du commerce à l'échelle internationale et d'autre part, aux synergies développées dans le cadre de sa participation aux différents projets internationaux, PortNet permet aussi l'échange de données au niveau régional et ce à travers l'interopérabilité avec les guichets uniques d'autres pays permettant ainsi une simplification et une intégration de bout en bout des chaînes logistiques et commerciales entre le fournisseur et son client à l'international. «Devenu progressivement outil incontournable dans l'accélération et l'intégration de la chaîne du commerce extérieur du Maroc, le Guichet unique national du commerce extérieur «PortNet», modèle précurseur du partenariat réussi public-privé au service de la compétitivité des opérateurs économiques au Maroc et à l'international, continue à récolter les fruits de l'engagement inclusif et de l'alliance stratégique des communautés portuaire et du commerce extérieur pour un climat des affaires amélioré, un commerce extérieur facilité, une logistique plus compétitive et des ports zéro papier», concluent les responsables.

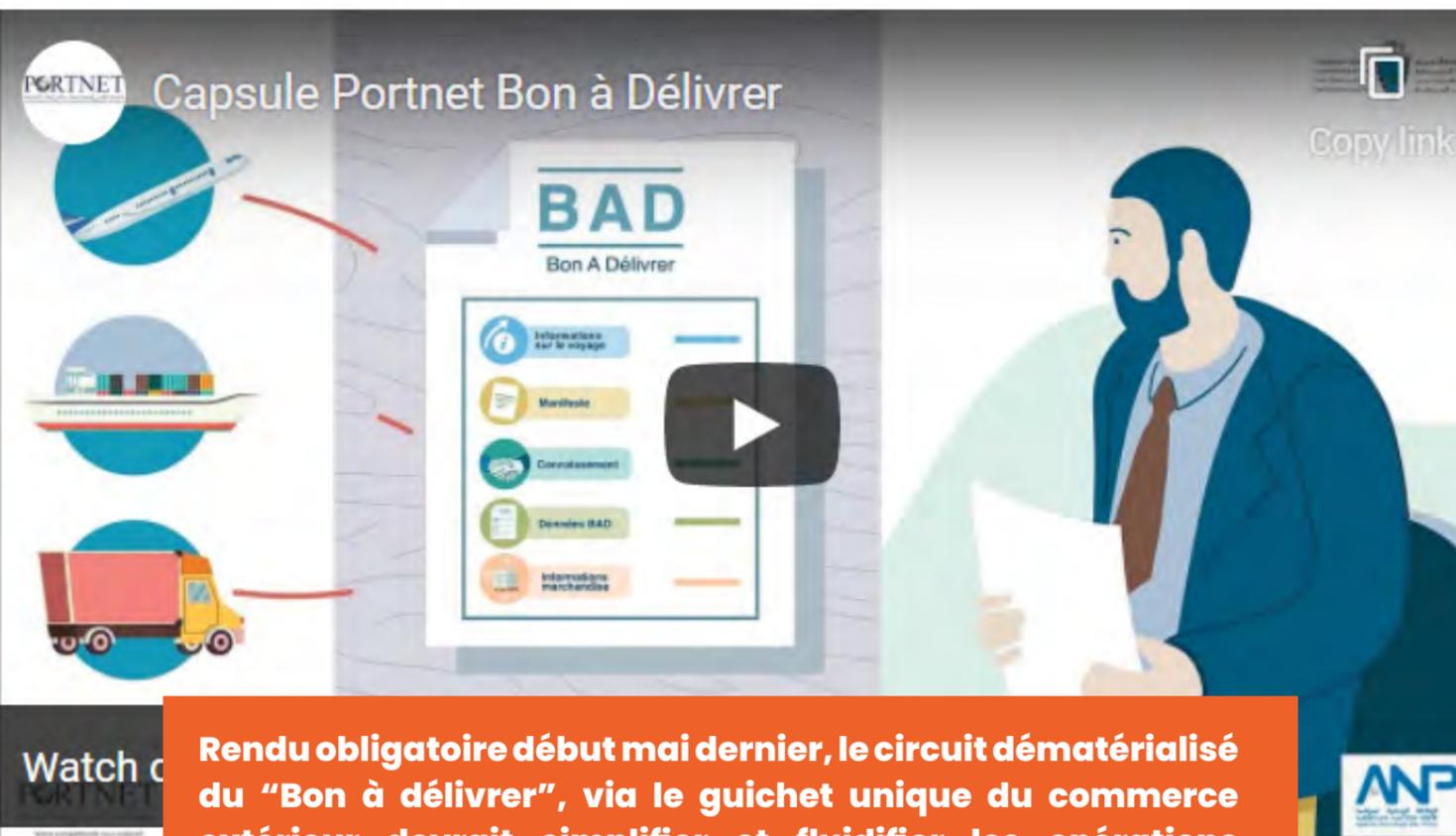
En raison de la pandémie : Logismed reporté

Face à la propagation de la pandémie du coronavirus au Maroc et dans le monde, plusieurs événements ont été reportés. C'est le cas notamment de Logismed, le salon de la logistique, prévu au cours du mois d'avril dernier. Bien évidemment, il s'agit d'un report et non d'une annulation. Pour rappel, la ville de Casablanca devait accueillir le Salon international du transport et de la logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed), qui doit souffler sa neuvième édition, sous le thème «Digitalisation, une simple évolution ou une nécessaire révolution!».

Destiné aux professionnels en quête de technologies, de services et de solutions adaptées à leurs besoins pour gagner en compétitivité et garder un avantage concurrentiel, Logismed regroupe tous les métiers du secteur répartis en 6 pôles, à savoir : «Prestation transport & logistique», «Manutention & emballage», «Equipements de transport», «Immobilier logistique & infrastructures», «Technologies d'information» et «services».

L'événement devait connaître la participation de pas moins de 150 exposants marocains et étrangers pour présenter leurs offres, savoir-faire, solutions et innovations technologiques à plus de 5.000 visiteurs professionnels nationaux et internationaux issus de tous les secteurs d'activités, de toutes les tailles d'entreprises et régions du Royaume, ainsi que de différents continents.

VIDÉO. IMPORTATIONS: LA NOUVELLE PROCÉDURE DU «BON À DÉLIVRER» EXPLIQUÉE PAR PORTNET



Rendu obligatoire début mai dernier, le circuit dématérialisé du "Bon à délivrer", via le guichet unique du commerce extérieur devrait simplifier et fluidifier les opérations d'importation. PortNet vient de mettre en ligne une capsule vidéo expliquant toutes les démarches à suivre.

LE 360

JUIN
03/06

le Desk

PORTS Les céréaliers accusent l'ANP d'entretenir le monopole rentier des concessions privées



Sollicités à importer près de 2 millions de tonnes de blé tendre en trois mois pour assurer un stock de sécurité au pays face aux risques du Covid-19, les importateurs de céréales ont buté sur des décisions unilatérales prises par Nadia Laraki, DG de l'Agence nationale des ports (ANP) en matière de déchargement. Ils s'insurgent contre une logique purement financière de la gestion du trafic au profit des concessions privées

JUIN
09/06

JUIN
18/06

InfoMédiaire
L'Intermédiaire entre l'Information et vous



“Les places portuaires marocaines et marseillaises, qui affrontent au même titre les répercussions néfastes de la crise sanitaire actuelle, sont appelées à repenser leur coopération en vue de soutenir un développement durable de leurs échanges dans l'ère post-covid-19. Les défis imposés par cette crise rendent nécessaire une coopération plus étroite entre les deux communautés portuaires dans la perspective d'appuyer la compétitivité des opérateurs et leur résilience face à des chocs si inédits”

Jalal Benhayoun, Directeur Général de Portnet S.A



COVID-19: FACE AU MONOPOLE D'ALGÉSIRAS, LA COMMUNAUTÉ PORTUAIRE RÉCLAME UNE LIGNE DIRECTE RELIANT LE MAROC À MARSEILLE

La crise du Covid-19 a montré que mettre tous ses œufs dans le même panier, en misant sur le port d'Algésiras pour accéder au sol européen, est un pari risqué pour les exportations. Les opérateurs portuaires estiment qu'il est temps de lancer une liaison maritime entre le Maroc et Marseille.

La crise sanitaire et le confinement ont montré la nécessité de raccourcir les chaînes d'approvisionnement. Le Maroc est bien placé pour saisir les opportunités qui se dessinent dans la nouvelle cartographie logistique à l'échelle régionale. Dans le sillage de ces mutations, des voix s'élèvent pour appeler à la mise en place d'une ligne maritime directe entre le Maroc et Marseille.

«Algésiras est la seule porte d'entrée des camions marocains. D'un point de vue stratégique, cela représente un danger pour l'export, surtout que les produits agricoles marocains sont en concurrence directe avec

les produits espagnols», note Abdelaziz Mantrach, président de l'Association professionnelle des agents maritimes, consignataires de navires et courtiers d'affrètement du Maroc (APRAM). C'était lors d'un webinar organisé en fin de semaine dernière, consacré à la coopération des places portuaires marseillaises et marocaines avant et après le Covid-19.

«La diversification des dessertes est un élément clé de compétitivité. Pour qu'une ligne maritime soit compétitive, il faut au moins deux navires dotés d'une vitesse suffisante à même d'assurer une fréquence de 4

départs par semaine», a-t-il ajouté. Pourtant, des deux côtés de la Méditerranée, le besoin d'une desserte maritime se fait de plus en plus sentir. «Nous avons deux agences au Maroc. Nous cherchons à améliorer notre trafic de produits frais», confirme Patricia Messaoudi Bardet, responsable relations publiques chez Vectorys, une multinationale spécialisée dans le transport et la logistique en Afrique du Nord.

JUIN
22/06

LE 360



COMMERCE EXTÉRIEUR: ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES PRODUITS INDUSTRIELS IMPORTÉS

Le nouveau système de contrôle des produits industriels à l'importation est entré en vigueur le 20 juin 2020 et ce, après l'expiration de la période de transition instaurée initialement du 1er février au 19 avril 2020, puis prolongée jusqu'au 19 juin 2020 en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Conformément à ce nouveau système, les opérateurs économiques devront procéder à l'évaluation de la conformité des produits industriels soumis au contrôle normatif à l'importation.

Ce contrôle sera effectué au niveau des postes frontières du Royaume pour les pièces de rechange automobiles (pneus, batteries, garnitures

de frein, vitrage, éléments filtrants, câble de commande mécanique), les produits de construction (carreaux céramiques, ciment, feuilles d'étanchéité, les produits sanitaires, la robinetterie, tubes en matière plastique), les panneaux en bois et les appareils de chauffage à gaz et les chauffe-eau à gaz.

JUIN
24/06

JUIN
24/06

L'ECONOMISTE.com 

Contrôle à l'import: Le nouveau système entre en vigueur



Le nouveau système de contrôle des produits industriels à l'importation est entré en vigueur depuis le 20 juin 2020, après la fin de la période de transition instaurée initialement du 1er février au 19 avril 2020, puis prolongée jusqu'au 19 juin 2020 en raison de l'état d'urgence sanitaire. Désormais, les opérateurs économiques devront procéder à l'évaluation de la conformité des produits industriels soumis au contrôle normatif à l'importation. Ce contrôle sera effectué au niveau des postes frontières

du Maroc pour les pièces de rechanges automobiles, les produits de construction, les panneaux en bois et les appareils de chauffage à gaz et les chauffe-eaux à gaz. D'autres matériaux sont aussi concernés par le contrôle à l'import (fil machine et fer à béton, articles d'habillement autres que les vêtements de travail, chargeurs pour téléphones et disjoncteurs, couvertures, tapis, moquettes, tissus d'ameublement et couches bébés).

Concernant les autres produits industriels concernés, le contrôle s'effectuera dans les pays d'expédition. Dans le cas où les importateurs rencontrent des difficultés à obtenir le certificat de conformité à l'étranger en raison de contraintes liées au Covid19, la tutelle affirme qu'ils seront autorisés exceptionnellement à réaliser au Maroc le contrôle de leurs marchandises arrivées après le 20 juin 2020. Pour ce faire, ils devront joindre une déclaration sur l'honneur au dossier d'importation au niveau de la plateforme PortNet.

bladi.net

JUIN
25/06



Maroc : nouvelles règles pour les importations

Une nouvelle procédure de contrôle des produits industriels à l'importation est entrée en vigueur depuis le 20 juin dernier, immédiatement après l'expiration de la période de transition, mise en place depuis le 1^{er} février en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Le communiqué du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Économie verte précise que les importateurs sont tenus de soumettre les produits industriels sujets au contrôle normatif à l'évaluation au niveau des postes frontières marocains.

Le nouveau système concerne les pièces de rechange automobiles, les produits de construction, les panneaux en bois, les appareils de chauffage à gaz et les chauffe-eaux à gaz.

Le contrôle s'applique également sur le fil machine et le fer à béton, les articles d'habillement à l'exception des vêtements de travail, les chargeurs pour téléphones portables, les disjoncteurs, les couvertures, les tapis, les moquettes, les tissus d'ameublement et les couches pour bébé.

Les autres produits industriels concernés doivent être soumis au contrôle de conformité dans

les pays d'expédition. Le cas échéant, les opérateurs seront autorisés à effectuer, de manière exceptionnelle, le contrôle au Maroc sur présentation d'une déclaration sur l'honneur avec le dossier d'importation créé sur PortNet.

JUIN
24/06

هبة بريس
HIBAPRESS

ضمنها قطع غيار السيارات وسخانات الماء .. نظام جديد لمراقبة المنتجات المستوردة



هبة بريس

وأضاف المصدر ذاته أن المراقبة ستهم على مستوى المراكز الحدودية، أيضا، الأسلاك الحديدية وحديد الرسانة ومنتجات الألبسة باستثناء ملابس العمل وشواحن الهواتف المحمولة والقواطع الكهربائية والأغطية والزرايب والسجاد الصناعي (الموكيت) وأثواب المفروشات وحفاظات الأطفال. وبالنسبة لباقي المنتجات الصناعية المعنية، ستم المراقبة في بلدان الإرسال.

وفي الحالات التي يواجه فيها المستوردون صعوبات في الحصول على شهادة مطابقة من الخارج بسبب إكراهات تتعلق بكوفيد 19، أشار البلاغ إلى أنه سي رخص لهم بمراقبة سلعهم التي وصلت بعد تاريخ 20 يونيو 2020 بالمغرب، مضيفا أن هؤلاء المستوردين مدعوون إلى إرفاق تصريح بالشرف بملف الاستيراد عبر منصة الشباك الوحيد للتجارة الخارجية "بورت نت" (PORTNET).

أعلنت وزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر والرقمي أن النظام الجديد لمراقبة المنتجات الصناعية عند الاستيراد قد دخل حيز التنفيذ بتاريخ 20 يونيو 2020، بعد انتهاء المرحلة الانتقالية التي انطلقت يوم 19 أبريل 2020، ثم تم تمديدها حتى تاريخ 19 يونيو 2020، بسبب حالة الطوارئ الصحية.

وأفاد الوزارة، في بلاغ لها اليوم الأربعاء، أنه يتعين على الفاعلين الاقتصاديين تقييم مطابقة المنتجات الصناعية الخاضعة للمراقبة المعيارية عند الاستيراد، طبقا لهذا النظام الجديد.

وذكر البلاغ ذاته، أن المراقبة ستهم على مستوى المراكز الحدودية للمملكة بالنسبة لقطع غيار السيارات (العجلات، البطاريات، صفائح الفرامل، الزجاج، عناصر التنقية، أسلاك التحكم الميكانيكي) ومواد البناء (الزليج من السيراميك، الإسمنت، لثائف منع التسرب، المنتجات الصحية، الصابون، الأنابيب البلاستيكية) والألواح الخشبية وأجهزة التدفئة بالغاز وسخانات الماء الغازية.

Covid19: OBG décortique la réponse de l'industrie marocaine



Oxford Business Group (OBG) et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) ont publié un rapport sur la réponse du Maroc à la crise sanitaire du Covid19. L'accent est mis sur la mobilisation de l'industrie nationale pour faire face à la crise avec plusieurs études de cas (Netronix, Demary, Menara Holding, Ineos, Aba Capital, GPC, Intelcia, l'AMEE, Altran ou encore PortNet). Le cabinet met ainsi en exergue le rôle des secteurs clés de l'économie, tels que le textile, l'agroalimentaire, l'industrie automobile et aéronautique ou encore les TIC et de l'offshoring. Ces derniers « ont adapté leurs opérations et collaboré avec le secteur public afin d'appuyer le Royaume dans ses efforts visant à atténuer les retombées de la crise sanitaire », relève le rapport.

De nombreuses entreprises du secteur textile ont notamment adapté leur production pour assurer l'approvisionnement en masques et se lancer à l'export, en raison de la forte demande

sur le marché mondial. Dans le secteur agroalimentaire, l'approvisionnement a été assuré au niveau national, grâce à la mobilisation des acteurs et des "chaînes de valeurs solides", ce qui a permis d'éviter des ruptures de stocks. En guise d'exemple, COPAG a maintenu sa production grâce à ses 20.000 petits exploitants. Dans ce même secteur, l'export en fruits et légumes vers l'Union européenne a d'ailleurs progressé au 1er semestre, car la production a baissé dans les principaux marchés fournisseurs de l'UE que sont l'Espagne, la France et l'Italie, note également OBG.

Concernant, l'offshoring et les TIC, les entreprises ont adopté le télétravail pour assurer une continuité d'activité sécurisée (Intelcia, Ineos, Cyberforce...). La recherche n'a pas été en reste durant cette crise. L'Université Mohammed VI des sciences de la santé (UM6SS) a ainsi développé un respirateur intelligent artificiel 100% avec la Fondation de Recherche, de développement et d'innovation en sciences et ingénierie (FRSDISI).

D'autres entreprises comme Nextronic se sont lancées dans la fabrication d'équipements pour lutter contre la pandémie, en créant notamment le premier thermomètre infrarouge 100% marocain.

Quant à l'industrie automobile, également impactée par la crise sanitaire, elle a réussi à reprendre la marche assez rapidement. C'est le cas chez Renault et PSA, grâce à la mise en place de protocoles sanitaires stricts. Le Maroc ne sera d'ailleurs pas affecté par le plan de relocalisation automobile annoncé par le président français, Emmanuel Macron en mai dernier, en pleine crise Covid19.

OBG souligne par ailleurs le rôle des PME telles que l'entreprise textile Miatex, ainsi que des initiatives innovantes comme celle d'Honeywell Maroc afin de comprendre comment les productions et les ressources humaines ont évolué, ont su s'adapter et les reconversions ont pu s'opérer.

Les opérateurs veulent une adaptation du contrat-programme aux réalités post-Covid



L'horizon est brumeux pour les opérateurs du secteur de la logistique & transport, à cause de l'impact de la pandémie du coronavirus. Un manque de visibilité qui risque de freiner drastiquement les investissements dans le secteur durant les prochains mois. Toutefois, les opérateurs misent sur les besoins d'externalisation logistique des entreprises, notamment des PME, et appellent aussi à revoir le contrat-programme logistique afin de l'adapter à la période post-Covid-19.

Lourdement impacté, le secteur de logistique & transport pourrait connaître un ralentissement important des investissements dans les mois à venir. Et pour cause, les opérateurs ne savent pas encore à quel saint se vouer. Ils sont tous unanimes sur un point : il n'y a pas de visibilité. Réunis dans le cadre d'un webinaire organisé par Logismed, les logisticiens et autres participants ont pu faire le bilan de l'impact de la pandémie du coronavirus sur le secteur et dresser les perspectives également. Placé sous le thème « Le secteur du

transport et logistique face à la crise sanitaire : Opportunités et perspectives », cette e-rencontre a réuni plusieurs intervenants dont notamment, Mohamed Talal, PDG de la Voix Express et Vice-président de la CGEM, Rachid Tahri, PDG de STC Maroc, Jalal Benhayoun, DG de Portnet.SA, Abdelkebir Chajai, Directeur Opérateurs et chaînes logistiques de l'AMDIL, ou encore Ali Berrada, Président de Logismed.

Comment l'industrie marocaine a fait face au Covid-19

Le dernier rapport d'Oxford Business Group, en collaboration avec l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations, souligne la mobilisation de l'industrie marocaine face à la pandémie.



JUILLET
16/07

L'industrie marocaine a réussi, grâce à sa forte mobilisation, à faire face à la pandémie du Covid-19. C'est l'un des principaux messages du dernier rapport d'Oxford Business Group (OBG), réalisé en collaboration avec l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE).

Intitulé «Morocco Covid-19 Response Report», le document valorise les données essentielles relatives au paysage socioéconomique du Royaume. Il comprend, notamment, un entretien avec Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie Verte et Numérique dont l'intégralité est aussi disponible en vid-cast.

Un approvisionnement constant Le rapport analyse en détail la manière dont différentes branches de l'économie, telles que le textile, l'agroalimentaire, l'industrie automobile et aéronautique ou encore le secteur des TIC et de l'offshoring ont adapté leurs opérations et collaboré avec le secteur public afin d'appuyer le pays dans

ses efforts visant à atténuer les retombées de la crise sanitaire.

Parmi les études de cas, on retrouve notamment des entreprises et structures telles que Netronix, Demary, Menara Holding, Ineos, Aba Capital, GPC, Intelcia, l'AMEE, Altran ou encore Portnet dans une logique d'illustration concrète de la manière dont les entreprises ont mobilisé leurs opérations au profit de la lutte contre la pandémie.

Le rapport met aussi en relief les mesures prises par des entreprises structurantes de l'économie marocaine telles que Renault, Cosumar ou Jaouda. Il donne aussi des exemples de PME telle que l'entreprise textile Miatex, ainsi que des initiatives innovantes comme celle de Honeywell Maroc afin d'illustrer comment les productions et les ressources humaines ont pu s'adapter à cette situation inédite.

OBG met également en lumière le rôle important joué par l'industrie agroalimentaire tout au long de la crise sanitaire. Celle-ci est parvenue à maintenir un approvisionnement constant

grâce à des capacités de production importantes et à des chaînes de valeur solides qui ont permis de limiter les perturbations du marché.

Le rapport examine, par ailleurs, les conséquences positives de l'augmentation actuelle des exportations de fruits et légumes vers l'Europe, en raison du ralentissement de la production de ses principaux concurrents dans la région. Sur un autre plan, le Maroc a déployé des efforts substantiels afin d'accélérer la mise en place de solutions et de plateformes numériques pour assurer la continuité des services clés tels que l'éducation, les soins de santé et l'administration publique.

Bien que la pandémie de Covid-19 ait révélé des lacunes qu'il reste à combler, 78% des entreprises interrogées par OBG lors d'une récente enquête ont indiqué avoir très fortement, fortement ou assez fortement accru leurs investissements dans les outils numériques et technologiques suite à la pandémie.

JUILLET
22/07

L'ECONOMISTE.com 

CEFACT: Jalal Benhayoun désigné coordinateur du guichet unique



Le CEFACT (Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques) a désigné le DG de PortNet, Jalal Benhayoun, en tant que coordinateur du domaine relatif au Guichet unique. Benhayoun avait déjà occupé le poste de rapporteur au sein de CEFACT. Cette nouvelle mission sonne ainsi comme une reconnaissance du modèle et de l'expérience marocaine dans la

création du guichet unique pour le commerce extérieur. A noter que le CEFACT est un organe intergouvernemental subsidiaire de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU). Il sert en ce sens de point focal au sein du Conseil économique et social des Nations Unies pour les recommandations sur la facilitation du commerce et les normes du commerce électronique.

Aujourd'hui
LE MAROC

JUILLET
22/07

Nations Unies : Jalal Benhayoun désigné coordinateur du domaine relatif au Guichet Unique



Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et le business électronique (UN/CEFACT) vient de désigner le Marocain Jalal Benhayoun, directeur général de PortNet, comme coordinateur du domaine relatif au Guichet Unique.

M. Benhayoun occupait déjà le poste de rapporteur au sein de CEFACT. Avec cette nouvelle responsabilité c'est la reconnaissance du modèle et de l'expérience marocains dans la création du guichet unique pour le commerce extérieur qui est consacrée.

Notons que le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les normes du commerce électronique est un organe intergouvernemental subsidiaire de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) qui sert de point focal au sein du Conseil économique et social des Nations Unies pour les recommandations sur la facilitation du commerce et les normes du commerce électronique.

LE 360



FACILITATION DU COMMERCE: UN MAROCAIN NOMMÉ COORDINATEUR PAR UN ORGANISME ONUSIEN DÉDIÉ AUX GUICHETS UNIQUES

Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT) vient de désigner le DG de Portnet, Jalal Benhayoun, en tant que coordinateur du domaine relatif au Guichet unique.

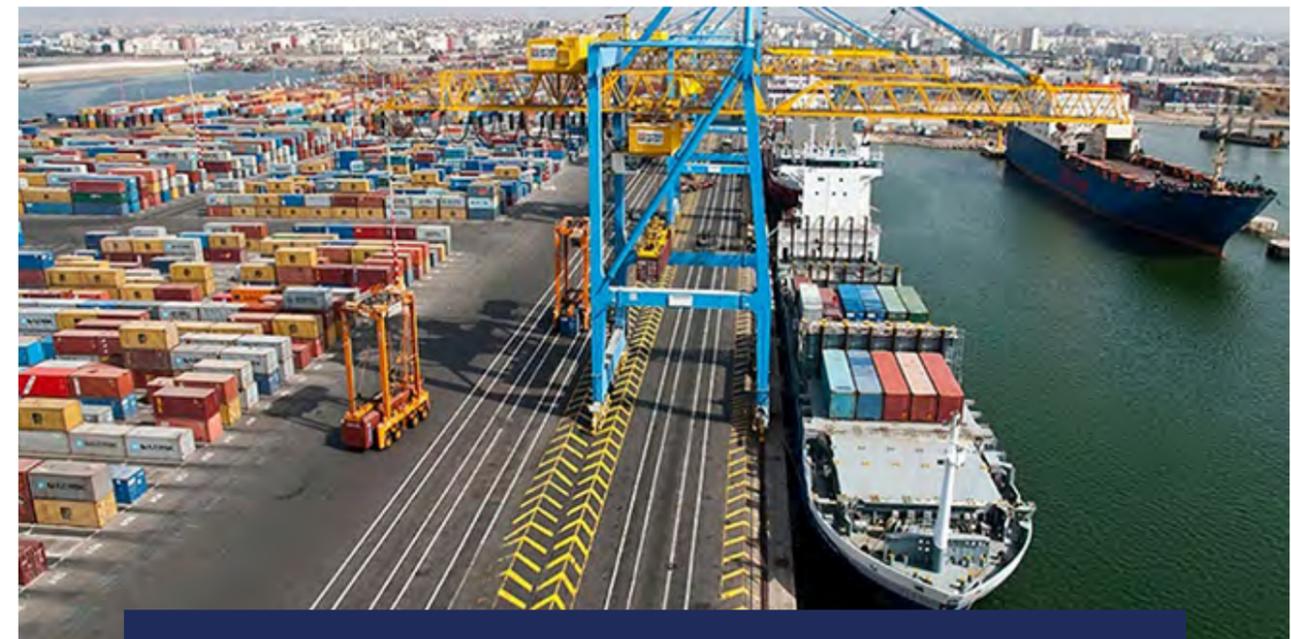
Jusqu'à sa nouvelle nomination en tant que coordinateur, Jalal Benhayoun occupait le poste de rapporteur au sein du CEFACT. Cette nouvelle mission se veut une reconnaissance de l'expérience marocaine dans le domaine de la facilitation du commerce, notamment la création d'un guichet unique pour le commerce extérieur, Portnet.

JUILLET
22/07

SEPTEMBRE
01/09

L'ECONOMISTE.com 

Attestation d'escale: L'ANP simplifie la procédure



L'Agence nationale des ports (ANP) poursuit son programme de simplification des démarches portuaires et de dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur. Elle vient de mettre en place un nouveau service en ligne au profit des agents maritimes pour l'octroi des attestations d'escale via le Guichet Unique PortNet, et ce à compter de ce lundi 1er septembre 2020.

Ce nouveau service, fruit d'une collaboration entre l'ANP, les

agents maritimes et les acteurs de la communauté portuaire et logistique, permet de délivrer les attestations d'escale au format numérique, signées électroniquement par l'autorité portuaire. Les agents maritimes pourront ainsi consulter leurs attestations et les télécharger via PortNet sans avoir à se déplacer aux capitaineries des ports. A noter que ce nouveau service concerne toutes les escales ayant fait l'objet de facturation des droits de ports sur navire depuis le 1er juin 2020.

AGENCE NATIONALE DES PORTS: LE PROCESSUS DE DÉLIVRANCE DES ATTESTATIONS D'ESCALE EST DÉSORMAIS DIGITALISÉ

L'Agence nationale des ports (ANP) lance un nouveau service en ligne au profit des agents maritimes pour l'octroi des attestations d'escale via le guichet unique PortNet, et ce à compter du 1er septembre 2020.

L'ANP poursuit son programme de simplification des démarches portuaires et de dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur. Selon un communiqué de l'Agence, un nouveau service en ligne au profit des agents maritimes pour l'octroi des attestations d'escale via le guichet unique PortNet, est effectif depuis ce mardi 1er septembre 2020.

La délivrance des attestations d'escale, signées électroniquement par l'autorité portuaire, se fera au format numérique. Les agents maritimes pourront consulter leurs attestations d'escale et les télécharger en ligne via PortNet sans avoir à se déplacer jusqu'aux capitaineries des ports.

SEPTEMBRE
01/09

Les transitaires se plaignent des organismes de contrôle

Dans une lettre adressée à la direction générale du Commerce, les transitaires marocains se plaignent des organismes de contrôle, notamment en ce qui concerne le traitement des dossiers et le paiement des factures.

Selon le document signé par l'Association des transitaires agréés en Douane au Maroc, les professionnels se plaignent des bureaux: TUV, Applus et Bureau Veritas. Les transitaires invoquent principalement les difficultés et blocages liés au traitement des dossiers et le paiement des factures.

Concernant le premier point, l'Association liste notamment:

- Le retard dans le traitement des dossiers, qui prend parfois 3 à 4 jours, ce qui engendre des frais supplémentaires pour le client;
- Le manque d'information sur les suites données au dossier (admis conforme ou visite physique). Parfois l'opération est programmée visite et le transitaire ne reçoit aucun mail il faut plusieurs appels téléphoniques pour connaître le statut de l'opération;
- Les organismes de contrôle sont parfois injoignables;
- Les importateurs ne comprennent pas pourquoi chaque bureau de contrôle demande des prélèvements pour analyse à part et n'acceptent pas les résultats

d'analyse effectuées pour le compte d'un autre bureau de contrôle pour la même marchandise;

- Lors de certaines vérifications physiques, les agents visiteurs des organismes de contrôle ne valident pas à leur niveau le résultat de la visite effectuée. Le transitaire doit lui-même saisir par téléphone, le bureau de contrôle pour valider sur PortNet l'opération;

- Parfois le bureau de contrôle à l'étranger envoie au fournisseur un e-mail l'informant que sa marchandise n'est pas soumise à contrôle. Malgré cela, au niveau national le même bureau de contrôle exige un certificat de conformité;

- En cas de visite, manque de coordination entre les services des Douanes et le MCI, les transitaires se trouvent obligés de programmer deux visites pour le même conteneur;

- Le MCI tarde parfois à confirmer les résultats du contrôle des organismes concernés et leur envoi à la douane via PortNet.

- Les dossiers sont cotés à des organismes n'ayant pas délivré les COC, ce qui alourdit le processus dans la mesure où l'organisme chargé du

dossier soumet le COC à son confrère l'ayant émis pour authentification, on perd inutilement beaucoup de temps, il est recommandé que les organismes ayant délivré le COC soient chargés du contrôle au Maroc.

Au sujet du paiement des factures, les professionnels déplorent indiquant que "souvent les dossiers ne sont validés par les bureaux qu'après paiement des factures correspondantes. Même après le paiement il faut plusieurs appels téléphoniques pour que le dossier soit validé et envoyé à la douane via PortNet."

Vu les difficultés rencontrées pour le paiement de ces frais, certains transitaires proposent qu'il y ait option que ces frais soient payés directement par les importateurs qui disposent tous d'un compte PortNet, précise le document de ce 23 septembre. Aussi, et vu ce qui précède "nous proposons une réunion en visioconférence avec l'ensemble des intervenants et les responsables des trois bureaux de contrôle, ainsi que le délégué régional du Commerce afin d'exposer et trouver des solutions adéquates et urgentes à ces problèmes."

TRANSITAIRES VS CABINETS D'AUDIT : NOUVEAUX REBONDISSEMENTS DANS LE CONTRÔLE DES IMPORTATIONS



8 mois après l'entrée en application définitive du nouveau système de contrôle des importations, la tutelle effectue la 1ère opération d'évaluation des 3 organismes internationaux agréés. Une évaluation qui coïncide avec la saisie du ministère par les transitaires qui n'ont pas caché leur désarroi.

Depuis le 20 juin 2020, le contrôle des importations industrielles se fait conformément à un nouveau système de contrôle adopté par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique. Un nouveau système, effectué au niveau des postes frontières du Royaume pour les produits importés, et qui permet plus de transparence et plus d'efficacité des opérations de contrôle.

Une mission qui a été confiée à trois organismes d'inspection (cabinets d'audit privés) agréés à savoir Applus Fomento, Bureau Veritas et TUV Rheiland dont l'objectif de perfectionner le processus de contrôle.

Sauf que c'est le contraire qui s'est passé. L'Association des transitaires agréés en douane au Maroc qui approuvait et félicitait en février 2020 ce nouveau mode de contrôle sort, 8 mois plus tard, pour dénoncer un blocage causé par les organismes de contrôle précités.

Dans un courrier adressé au Directeur général du Commerce du ministère de l'Industrie et du Commerce en date du 23 septembre, l'ATADM saisissait le ministère au sujet des difficultés et blocages invoqués par les transitaires. L'Association réagit après la réception de plusieurs réclamations de la part des transitaires qui se sont plaints des trois organismes.

Parmi les freins soulevés le retard dans le traitement des dossiers (entre 3 et 4 jours) ce qui engendre des frais supplémentaires pour le client notamment frais de magasinage. « Un manque à gagner pour l'importateur qui se retrouve devant un système bien plus compliqué et long que lorsqu'il était géré par les chambres de commerce et d'industrie », nous confie un importateur.

Aussi les transitaires déplorent un excès en matière d'analyses des produits importés. « Les importateurs ne comprennent pas pourquoi chaque bureau de contrôle demande des prélèvements pour analyse à part et n'acceptent pas les

résultats d'analyse effectués pour le compte d'un autre bureau de contrôle pour la même marchandise », lit-on dans le communiqué.

« C'est un abus » nous affirme un transitaire qui précise que pour le même fournisseur, la même marchandise et un intervalle d'importation court (des fois 2 jours), les organismes de contrôle exigent des analyses qui sont facturées entre 4.000 DH et 5.000 DH voire plus en fonction de la marchandise.

« Pis encore, on nous oblige à payer sur PortNet avant même l'édition de la facture pour que le dossier soit validé pour traitement. Et même après le paiement, nous devons effectuer plusieurs appels pour effectuer le contrôle, valider le dossier et l'envoyer à la douane via PortNet », déplore le transitaire.

Intervention du ministère

Le courrier de l'ATADM n'est pas resté lettre morte. Le ministère a organisé le 8 octobre une réunion à laquelle ont pris part toutes les parties prenantes tutelle, transitaires et organismes de contrôle.

Contacté par nos soins, le président de l'Association, Noureddine Lahmamssi, nous a affirmés que le ministère a été réactif suite au courrier de l'Association et pris notes des doléances des transitaires.

En l'occurrence, il a précisé que les organismes ont, à leur tour, émis quelques recommandations pour faciliter le traitement des

dossiers. Certains transitaires ne déposeraient pas certains documents au niveau de la plateforme PortNet notamment la DUM, la facture commerciale, la liste de colirage, le bon à délivrer...

« Nous allons rectifier à notre niveau et attendre ce qu'il en sera de nos remarques. Nous restons tout de même confiants puisque nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère et nous savons qu'il y a toujours des problèmes au démarrage », nous a précisés le président de l'Association.

Concernant le problème des prélèvements précité, les organismes de contrôle auraient demandé aux transitaires, de joindre le bon de commande de la DUM ayant fait l'objet de prélèvement réalisé auparavant en cas d'une récurrence des prélèvements.

Des opérations d'audit en cours

Nous avons appris de source sûre que le ministère de l'Industrie et du Commerce mène des opérations d'audit auprès des 3 cabinets internationaux mandatés. Ces opérations font-elles suites à la lettre de l'ATADM adressée au département du Commerce du ministère ?

« Pas du tout », nous a affirmés le directeur général du Commerce, Abdelouahed Rahal. « Entrée en application définitive le 20 juin après 5 mois de phase transitoire, ce nouveau système de contrôle est soumis à des mesures de suivi et de contrôle des organismes accrédités qui nous permettent de corriger des éventuels écarts

et dysfonctionnements », a-t-il précisé.

Cette première opération d'évaluation, après 8 mois de l'entrée en vigueur de ce nouveau système, était bel et bien programmée à l'avance soit avant même la réception du courrier de l'ATADM. « Ces contrôles, que nous menons avec PortNet, s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue du nouveau système. Un système qui a commencé à donner ses fruits comme le montrent les indicateurs qui sont au vert », nous a affirmés Abdelouahed Rahal.

Chiffres à l'appui, de janvier à septembre le délai moyen de programmation des visites est passé de 2,22 jours à 0,82 jour et celui de l'inspection des marchandises est passé de 0,97 jour à 0,6 jour. Quant aux délais des résultats des prélèvements, il est passé de 11,36 jours à 1,3 jour.

Le directeur général du Commerce nous a affirmés que suite à cette évaluation, un plan d'action sera mis en place pour améliorer davantage les indicateurs.

Concernant le problème du paiement des factures soulevé par l'ATADM, Abdelouahed Rahal nous a confiés que son département travaille sur une requête des transitaires relative la mise en place d'un crédit d'enlèvement qui sera mis en place prochainement et qui va régler le problème du paiement.

Le contrôle à l'import dans une zone de turbulence

Des importateurs et transitaires ont fait état de retard dans la réalisation du contrôle à l'import des produits industriels via le nouveau dispositif mis en place en février dernier. Paradoxalement, les importateurs de produits alimentaires, du moins les céréaliers, qui se plaignent des délais d'attente pour obtenir les certificats phytosanitaires, poussent l'ONSSA à externaliser les contrôles.

Après l'expiration de la période de transition instaurée initialement du 1er février au 19 avril 2020, par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, puis prolongée jusqu'au 19 juin 2020 en raison de l'état d'urgence sanitaire, le nouveau système de contrôle des produits industriels à l'importation est entré en vigueur depuis le 20 juin dernier. Un peu moins de trois après, des importateurs demandent une nouvelle prolongation de la phase

de transition. « En cette période de pandémie, nous rencontrons beaucoup de difficultés pour obtenir les certificats de conformité depuis les pays d'expédition auprès de l'un des trois organismes agréés et qui sont présents dans la quasi-totalité des pays d'exportation vers le Maroc », estiment-ils. Pour rappel, le nouveau système exige le contrôle de la majorité des produits industriels depuis les pays d'expédition. Ce qui devrait réduire considérablement les délais de transit des marchandises au niveau des postes frontaliers du Royaume. Une liste restreinte de produits industriels continue à être contrôlée au niveau des postes frontières du Royaume. Il s'agit des chauffe-eau et chauffages à gaz, les disjoncteurs, les chargeurs de téléphones portables, les couches bébés, les panneaux en bois, les articles de textile-habillement ou encore quelques pièces de rechange automobile et autres

produits de construction. Ainsi, ce sont trois multinationales, notamment Applus Fomento, Bureau Veritas et TÜV Rheinland, qui ont été chargées par le Ministère de l'Industrie et du Commerce de mener ces inspections.

Pourtant, selon une source proche de l'un de ces organismes d'inspection, malgré le fait de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif, « les importateurs sont autorisés à titre exceptionnel de réaliser au Maroc le contrôle de leurs marchandises arrivées même si une déclaration sur l'honneur devra être jointe au dossier d'importation via la plateforme PortNet ».



PortNet sur une enquête de satisfaction de ses clients

Le guichet unique PortNet, mis sur les rails en 2008, est sur un projet d'enquête de satisfaction de ses clients et d'impact sur la communauté du commerce extérieur. Celle-ci devra répondre aux interrogations et problématiques soulevées et tirer vers le haut la valeur ajoutée de la plateforme.

L'heure est au bilan pour le guichet unique du commerce extérieur, PortNet. La société, chargée de la gestion de la plateforme d'échange de données informatisées entre les différents opérateurs du commerce extérieur, planche sur une étude de satisfaction de ses clients et de l'impact du guichet unique sur l'écosystème du commerce extérieur. L'enquête qui devra être confiée à un consultant externe, le 17 novembre, pour 1,1 million de DH, mesurera l'impact réel direct et indirect de la mise en place de PortNet sur l'écosystème du commerce extérieur et sur l'environnement. « Plaçant la compétitivité et la satisfaction des opérateurs économiques au centre de ses préoccupations, PortNet S.A. se doit d'être à l'écoute de ses usagers et de son écosystème afin de dresser un bilan et mettre en place les actions nécessaires pour

l'amélioration de l'ensemble de ses services et de mettre en place de nouveaux services », explique le management de cette filiale de l'Agence nationale des ports (ANP). L'étude devra répondre aux interrogations et problématiques soulevées et tirer vers le haut la valeur ajoutée de PortNet depuis son implémentation sur la base de plusieurs critères dont l'efficacité, la cohérence, la lutte contre le Covid-19, l'aspect pratique du processus, la facilité et le coût direct et coût caché. Il s'agit également d'évaluer la notoriété nationale et internationale de PortNet ainsi que celle du modèle marocain dans la mise en place de guichet unique. Créé en 2008, PortNet gère aujourd'hui plus de 55.000 usagers du commerce extérieur et offre plus de 120 services en ligne. Plusieurs services ont été généralisés depuis le démarrage

de la plateforme notamment ceux relatifs à l'escale automatique automatisée actuellement en zéro papier. Il en est de même pour l'enlèvement dématérialisé de marchandises au niveau de Casablanca et Agadir, ainsi que les titres d'importation et d'exportation. Il a également été procédé au développement de nouvelles solutions communautaires à l'instar du paiement multicanal des services relatifs à l'import et l'export. D'autres services sont en cours de réalisation dans l'objectif d'atteindre une intégration complète de toute la chaîne logistique. Le guichet unique compte aujourd'hui pas moins de 45.000 importateurs/exportateurs, 1.500 transitaires et déclarants, 20 banques, 43 administrations et 14 opérateurs de manutention. Le système est connecté à 12 ports et aéroports.

Nouveau service en ligne de la Douane et Portnet



Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) et le Guichet Unique National PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur. Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce.

Ce nouveau service opérationnel dès aujourd'hui via le portail www.portnet.ma permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'ADII et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet.

La Douane précise que ce nouveau-né des services contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration.

La Douane et PortNet simplifient les formalités



Accueil / Procédures du commerce international / Formalités import maritime

Formalités import maritime



L'Administration des Douanes et impôts indirects et le Guichet unique national PortNet ont annoncé le lancement d'un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur. Et ce, en alignement d'une part, avec les dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, et d'autre part avec les recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges.

«Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet unique national des procédures du commerce», précise un communiqué conjoint. La même source renseigne que le nouveau service est opérationnel depuis ce mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020.

Le dispositif permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et impôts indirects et à la souscription aux services du Guichet unique national PortNet.

«Ce nouveau-né des services innovants de l'administration contribuera à la fluidification de la préparation

des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises, sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration», lit-on dans le communiqué.

Pour rappel, le Guichet unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Notons enfin que la plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53 000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

Nouveau service en ligne de la Douane et Portnet

Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) et le Guichet Unique National PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur. Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce.

Ce nouveau service opérationnel dès aujourd'hui via le portail www.portnet.ma permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'ADII et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet.

Lire aussi | Moulay Hafid Elalamy : « Le Maroc a la possibilité

de produire 1000 respirateurs artificiels par semaine »

La Douane précise que ce nouveau-né des services contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration.

Lire aussi | Coronavirus: le Brésil suspend ses essais de vaccin chinois après un « incident grave »

Pour rappel, le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Il compte à ce jour plus de 53.000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

**NOVEMBRE
10/11**

Commerce extérieur : l'ADII et le guichet unique national PortNet lancent un nouveau service en ligne



L'Administration des douanes et impôts indirects et le guichet unique national PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur.

Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le guichet unique national des procédures du commerce. Ce nouveau service sera opérationnel à partir d'aujourd'hui via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020.

Il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et à la souscription

aux services du Guichet Unique National PortNet.

Ce nouveau-né des services innovants de l'administration contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration.

Le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système

ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité.

Il a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régaliennne, logistique et financière.

La plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53 000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

Douane/PortNet : Un nouveau cap dans le processus de simplification des formalités



L'Administration des Douanes et Impôts Indirects et le Guichet unique national PortNet ont annoncé le lancement d'un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur. Et ce, en alignement d'une part, avec les dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, et d'autre part avec les recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges.

«Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet unique national des procédures du commerce », précise le communiqué conjoint. La même source renseigne que le nouveau service sera opérationnel à partir du mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020.

Le dispositif permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents,

d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et à la souscription aux services du Guichet unique national PortNet.

«Ce nouveau-né des services innovants de l'administration contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration» lit-on dans le communiqué.

Pour rappel, le Guichet unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Notons enfin que la plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53 000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.



Commerce extérieur: la Douane et PortNet lancent un nouveau service en ligne

L'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet peuvent désormais se faire de façon simultanée via le Guichet Unique du commerce extérieur. Le nouveau service est opérationnel, dès ce mardi 10 novembre.

Destiné aux opérateurs du commerce extérieur, le nouveau service s'inscrit dans le cadre, d'une part, des dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives et, d'autre part,

des recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges, explique une note d'information diffusée par le Guichet unique PortNet.

Procédures du commerce extérieur : Une seule fenêtre pour s'inscrire auprès de la Douane et PortNet



L'offre de services du guichet unique du commerce extérieur s'enrichit d'une nouvelle fonctionnalité. L'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) et PortNet lancent en effet un nouveau service en ligne. Il s'agit de la formalité «simultanée et harmonisée» relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le guichet unique des procédures du

commerce extérieur. Le nouveau service est opérationnel à partir d'aujourd'hui 10 novembre. «Il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'ADII et à la souscription aux services de PortNet», expliquent les deux institutions

dans une note d'information conjointe. Ce nouveau-né des services de l'administration doit ainsi contribuer à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans oublier l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration.

COMMERCE EXTÉRIEUR : LA DOUANE ET PORTNET LANCENT UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE

Pour mieux vous servir, désormais, une seule et même fenêtre pour vous enregistrer auprès de la Douane et PortNet



En alignement d'une part, avec les dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, et d'autre part avec les recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et le Guichet Unique National PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur. Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce. Ce nouveau service sera opérationnel à partir du mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020. Il permettra simultanément aux

opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet. Ce nouveau-né des services innovants de l'administration contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration. Le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et

des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Il a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régaliennne, logistique et financière. La plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53.000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

**Douane et PortNet :
Nouveau service en ligne**

Pour mieux vous servir, désormais, une seule et même fenêtre pour vous enregistrer auprès de la Douane et PortNet



En alignement d'une part, avec les dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, et d'autre part avec les recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et le Guichet Unique National PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur. Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce.

Ce nouveau service sera opérationnel à partir du mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020, Il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet. Ce nouveau-né des services innovants de l'administration contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parier de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration.

Le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Il a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régaliennne, logistique et financière.

La plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53 000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la démotérisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

**تعمل منذ يوم الثلاثاء: تطلق
الجمارك و PortNet خدمة
رقمية جديدة**



يتعلق هذا بالإجراءات الرسمية المتزامنة والمنسقة المتعلقة بإدخال المشغل الاقتصادي على مستوى الجمارك والاشتراك في خدمات بورتنت عبر النافذة الواحدة للإجراءات التجارية. « هذه الخدمة الجديدة تعمل اعتباراً من الثلاثاء 10 نوفمبر 2020 عبر البوابة www.portnet.ma ، وفقاً لتعميم ADII رقم 6102/410 بتاريخ 04/11/2020. سيسمح للمشغلين الاقتصاديين في نفس الوقت بالمضي قدماً ، دون الحاجة إلى السفر أو إيداع المستندات فعلياً ، لإكمال الإجراءات الرسمية المرتبطة بإدخال نظام BADR للجمارك والضرائب غير المباشرة والاشتراك في الخدمات إلكترونياً. من Portnet الوطنية الوحيدة النافذة ، تشير إلى ADII و Portnet.SA في بيان صحفي مشترك.

تعمل منذ يوم الثلاثاء: تطلق الجمارك و PortNet خدمة رقمية جديدة تمت إضافة خدمة رقمية جديدة إلى سلة PortNet.

Aujourd'hui
LE MAROC

NOVEMBRE
11/11

ABI
AFRICA BUSINESS INTELLIGENCE



Il est opérationnel depuis ce mardi : La Douane et PortNet lancent un nouveau service digital

Un nouveau service numérique s'ajoute au panier de PortNet.

Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet unique des procédures du commerce. «Ce nouveau service est opérationnel à partir du mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020. Il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des douanes et impôts indirects et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet», indiquent Portnet.SA et l'ADII dans un communiqué conjoint.

Les deux parties précisent que ce lancement s'inscrit en alignement avec les dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives ainsi qu'avec les recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges. Techniquement, ce nouveau service contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier. Il permettra également de réduire les délais, accélérer les opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises et d'améliorer la transparence des relations entreprises-administration. Rappelons que le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international.

Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Il a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence nationale des ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régalienn, logistique et financière. La plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53.000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

**MAROC: NOUVEAU
SERVICE EN LIGNE
DE LA DOUANE ET
PORTNET**

PORTNET
الشباك الوطني الوحيد لتسيير مساهم التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) et le Guichet Unique National PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur. Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce.

Ce nouveau service opérationnel dès aujourd'hui via le portail www.portnet.ma permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'ADII et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet.

NOVEMBRE
11/11

Douane et PortNet : Nouveau service en ligne

Pour mieux vous servir, désormais, une seule et même fenêtre pour vous enregistrer auprès de la Douane et PortNet



En alignement d'une part, avec les dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, et d'autre part avec les recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et le Guichet Unique National PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur.

Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce.

Ce nouveau service sera opérationnel à partir du mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020, il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects

et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet.

Ce nouveau-né des services innovants de l'administration contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration.

Le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises

et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Il a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régalienn, logistique et financière.

La plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53 000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

News : A la Une de la Presse Marocaine du Mercredi 11 Novembre 2020



«Al Jayl Al Akhdar», nouvel eldorado pour les jeunes et la classe moyenne ? : « La stratégie «Al Jayl Al Akhdar» montera en puissance en 2021. En tout cas, le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts est déterminé à donner un coup d'accélérateur à ladite stratégie qui ambitionne de faire de l'agriculture marocaine le nouvel eldorado pour les jeunes et la classe moyenne. Lors de la présentation du budget de son département devant la commission des secteurs productifs à la Chambre des représentants, M. Akhannouch a affirmé que le programme d'action 2021 prévoit la mise en place de nouvelles incitations

dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la stratégie «Al Jayl Al Akhdar» visant à soutenir les jeunes et faciliter l'émergence d'une nouvelle classe moyenne tout en valorisant et développant les terres collectives... »

Il est opérationnel depuis ce mardi : La Douane et PortNet lancent un nouveau service digital : « Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet unique des procédures du commerce. «Ce nouveau service est opérationnel à partir du mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410

du 04/11/2020. Il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des douanes et impôts indirects et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet», indiquent Portnet.SA et l'ADII dans un communiqué conjoint... »

Le Maroc plaide pour une mise à jour du calendrier des priorités et fondements du dialogue stratégique entre pays arabes et pays membres de l'UE : « Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et

NOVEMBRE
11/11

2M.ma

des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a plaidé lundi dernier pour une reconsidération des axes et des priorités stratégiques de la coopération euro-arabe en tenant compte des mutations politiques que connaissent de nombreux pays de la région ainsi que de la conjoncture économique mondiale préoccupante que la pandémie de Covid-19 ne fait qu'aggraver... »

Plus de 70 organisations et associations italiennes dénoncent les actions de provocation menées par les milices du Polisario au poste d'El Guergarate : « Plus de 70 organisations non gouvernementales, associations et municipalités en Italie ont dénoncé les actions de provocation menées par les milices du Polisario au poste d'El Guergarate, relevant que ces agissements représentent une menace sérieuse à la paix et à la stabilité dans toute la région sahélo-saharienne, « déjà secouée par les actes de terrorisme, le trafic de drogue, la traite d'êtres humains et la radicalisation dans la zone proche du Sahel... »

Produire et consommer marocain : qui dira mieux, qui voudra plus ? : « Déjà orientées à la hausse après la fin de la présidentielle américaine, les places financières mondiales se sont littéralement envolées, lundi, après les annonces de Pfizer et BioNTech sur un futur vaccin. Les investisseurs ont en effet été motivés par l'espoir d'un vaccin « efficace à 90% » contre la Covid-19 et qui pourrait à terme limiter les conséquences économiques liées aux restrictions sanitaires. En une seule séance, l'ensemble des marchés financiers à travers le monde ont connu des hausses spectaculaires... »

PLF 2021. Les propositions d'amendement phares : « Dernière ligne droite pour le projet de loi de Finances (PLF) 2021 au sein de la Commission des finances et du développement économique à la Chambre basse. Après un marathon de débats, le vote de la première partie du PLF est prévu ce mercredi matin. Il s'agit d'une étape décisive aussi bien pour les groupes parlementaires que pour le ministre de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, Mohamed Benchaâboun... »

Lire la suite : LES INSPIRATIONS ECO

Habib El Malki reçoit le président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat : « L'exercice de la liberté doit tenir compte du respect des symboles et des croyances, a affirmé le président du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc au Sénat français et président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées à la même chambre, Christian Cambon... »

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants réitère son appel à l'équité fiscale : « S aïd Baaziz, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a appelé le ministère des Finances à la rationalisation de l'administration de la direction générale des impôts et de sa représentation dans les différentes régions dans le cadre de la réforme des services publics. Selon lui, dans certaines provinces, comme Guercif, les citoyens sont contraints de se rendre, par exemple, à la direction régionale des impôts de Nador, tout en appelant le ministère des Finances à créer des divisions au sein des directions provinciales pour éviter de tels problèmes... »

Les Douanes renforcent la digitalisation de leurs services avec le guichet "PortNet"

En alignement, d'une part, avec les dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, et d'autre part avec les recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et le Guichet Unique National PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur.

Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce.

Ce nouveau service est opérationnel depuis mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément

à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020. Il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin d'un déplacement ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet.

Pour mieux vous servir, désormais, une seule et même fenêtre pour vous enregistrer auprès de la Douane et PortNet



LEBRIEF.MA



Douane et PortNet : lancement d'une plateforme en ligne pour simplifier les formalités

L'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII) a lancé un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur. Ce nouveau service, disponible sur le site Internet www.portnet.ma, est opérationnel à partir de ce mardi 10 novembre. Il permet aux entreprises et aux opérateurs économiques de demander à distance des documents douaniers. Et ce, «sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'ADII et à la souscription aux services du Guichet unique national PortNet», indique un communiqué.

Le système fournit 120 services numériques, notamment la déclaration des produits, la simulation des taxes à appliquer sur les produits et le paiement en ligne des droits de douane, entre autres fonctions. Il a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence nationale des ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur. L'objectif est de fluidifier la préparation des opérations de commerce transfrontalier, de réduire les délais de celles-ci ainsi que d'accélérer les opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises et d'améliorer la transparence des relations entreprises-administration. Selon l'ADII, plus de 53.000 utilisateurs se sont déjà inscrits sur la plateforme.

NOVEMBRE
12/11

LE MATIN.ma

NOVEMBRE
13/11



Les nouveaux services à intégrer par PortNet

Le guichet unique du commerce extérieur, PortNet, poursuit l'enrichissement de l'écosystème des services électroniques offerts aux importateurs et exportateurs. La plateforme intégrera dès début 2020 Trade Direct. Cette solution développée avec les banques permettra la dématérialisation de bout en bout de l'ensemble du cycle de vie des crédits documentaires, des lettres de crédit, des transferts de fonds documentaires, entre autres. Et avant la fin de cette année, les opérateurs du commerce extérieur auront droit à d'autres services digitaux.

Bonne nouvelle pour les opérateurs économiques. Le guichet unique du commerce extérieur, PortNet, doit opérationnaliser début 2020 sa nouvelle solution Trade Direct. Fruit de l'alliance stratégique

avec les banques, ce module unifié et multiutilisateur dématérialisera de bout en bout l'ensemble du cycle de vie des crédits documentaires, des lettres de crédit, des transferts de fonds documentaires ainsi

que certaines opérations non documentaires. Entendez par crédit documentaire l'opération par laquelle une banque s'engage d'ordre et pour compte de son client importateur à régler à un tiers

exportateur dans un délai déterminé via une autre banque intermédiaire un montant déterminé contre la remise de documents strictement conformes justifiant la valeur et l'expédition de marchandises. Quant à la lettre de crédit, il s'agit d'une garantie bancaire avec laquelle l'importateur garantit à son fournisseur que sa banque se substituera à lui s'il est défaillant, à condition que l'exportateur présente les documents réclamés comme preuve de l'existence de la créance. Exportateurs-importateurs, vous aurez donc la possibilité d'effectuer toutes ces opérations à travers la solution Trade Direct sans avoir à vous déplacer. Ce qui vous permettra de gagner du temps et optimiser vos coûts. «La solution offre de nombreux avantages aux banques, aux entreprises et à leurs partenaires. Elle permettra la normalisation, l'harmonisation et l'unification des processus, une vue multi-banque des transactions documentaires pour les traders travaillant avec plusieurs banques, une vue agrégée et intégrée pour les commerçants et les TPME en particulier de tous les aspects des transactions commerciales.

En plus de la réglementation, la logistique et la finance», explique Jalal Benhayoun, directeur général de PortNet SA, lors d'une conférence sur le développement des infrastructures organisée par la Chambre de commerce britannique, le 12 novembre à Casablanca. Et ce n'est pas tout. PortNet SA travaille à la finalisation de nouveaux services à intégrer dans l'écosystème du commerce extérieur. Leur opérationnalisation est programmée d'ici la fin de l'année. Il s'agit de la dématérialisation du bon à délivrer et de la suppression du dépôt du connaissement chez la douane et les autres partenaires. Les opérateurs du commerce extérieur auront également la possibilité d'obtenir les bons de sortie sur le portail et de prendre en ligne le rendez-vous d'enlèvement des conteneurs des ports et des MEAD (Magasins et aires de dédouanement). PortNet offrira, par ailleurs, aux importateurs-exportateurs la possibilité de saisir le manifeste aérien sur la plateforme. Notons que sur le manifeste, apparaissent les renseignements commerciaux

sur les marchandises tels que le nom de l'expéditeur et du destinataire, les marques et numéros, le nombre et la nature des emballages, la quantité et la désignation des marchandises. PortNet dématérialisera, en outre, les déclarations ICS pour les marchandises exportées aux pays de l'Union européenne. La déclaration ICS dite aussi sommaire d'entrée ou encore «déclaration sommaire anticipée est une des obligations qui incombe au transporteur ou son représentant, l'importateur ou son représentant, ou toute personne en mesure de présenter ou faire présenter les marchandises et qui a pour objet de contrôler le type de marchandise qui doit entrer sur le territoire douanier communautaire.

LE 360

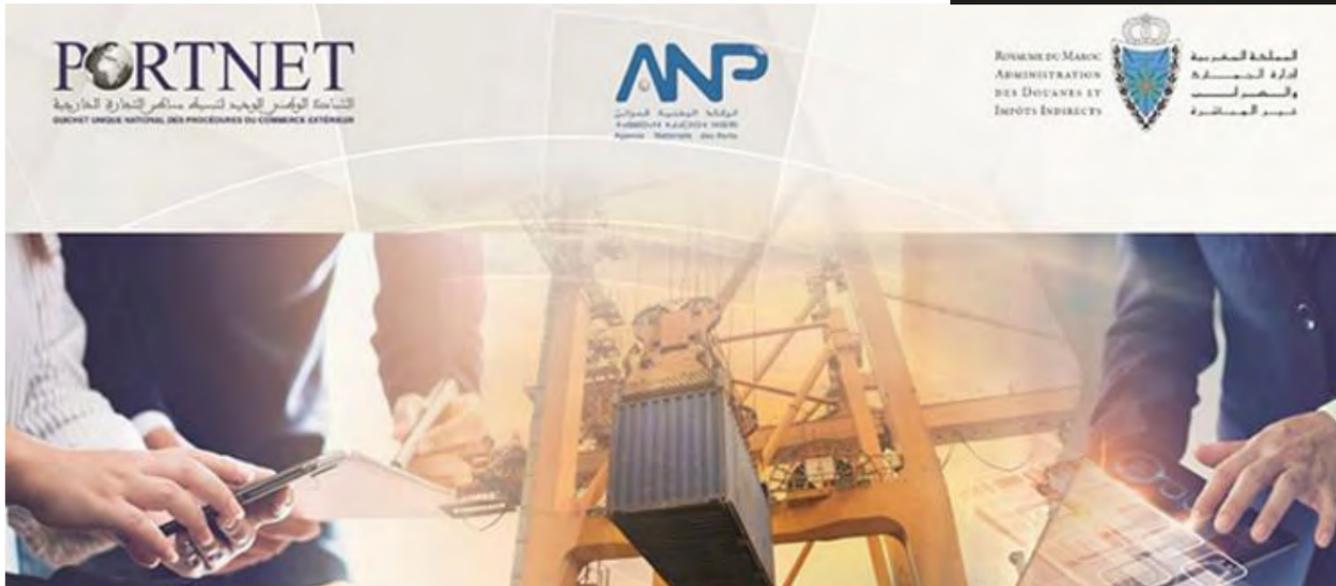
COVID-19 : LA CNUCED SALUE LES EFFORTS DU MAROC EN MATIÈRE DE FACILITATION DU COMMERCE

Le digital s'est avéré crucial pendant la crise du Covid-19 pour assurer la continuité du commerce entre le Maroc et le reste du monde, a souligné la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) dans son dernier rapport annuel.

«Pendant la crise du Covid-19, plusieurs pays ont lancé ou élargi des initiatives pour permettre aux opérateurs économiques de présenter des documents à distance et entreprendre les procédures liées au commerce extérieur de manière plus transparente», peut-on lire dans le dernier rapport de la Cnuced. «Par exemple, au Maroc, le Guichet unique national du commerce extérieur, PortNet, est passé à des outils 100% en ligne facilitant les formalités d'import-export et permettant un accès continu aux services

administratifs, 24h/24 et 7j/7», a ajouté la même source. Outre le cas du Maroc, le rapport de la Cnuced évoque l'exemple d'Oman qui a tiré profit des procédures dématérialisées juste avant la pandémie, notamment la souscription des manifestes de fret et les services de paiement en ligne au profit des opérateurs du commerce extérieur.

NOVEMBRE
14/11



COVID-19 : LA CNUCED SALUE LES EFFORTS DU MAROC EN MATIÈRE DE FACILITATION DU COMMERCE

Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce.

Ce nouveau service est opérationnel via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020, Il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet.

Ce nouveau-né des services innovants de l'administration contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration.

Le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Il a été généralisé

à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régalienn, logistique et financière.

La plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53 000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.



Marruecos : Aduanas y PortNet lanzan un nuevo servicio digital

Se trata del trámite simultáneo y armonizado relativo a la inserción del operador económico a nivel aduanero y la suscripción a los servicios de la firma PortNet a través de la ventanilla única de trámites comerciales.

"Este nuevo servicio está operativo a partir del martes 10 de noviembre de 2020 a través del portal www.portnet.ma, de acuerdo con la circular de la ADII n° 6102/410 del 04/11/2020. Permitirá simultáneamente a los operadores económicos proceder, sin necesidad de viajar o depositar documentos físicamente, a completar electrónicamente los trámites vinculados a la inserción del sistema BADR de Aduanas e Impuestos Indirectos y a la suscripción de servicios de la Ventanilla Única Nacional PortNet", señalan Portnet.SA y la ADII en un

comunicado de prensa conjunto. Las dos partes precisan que este lanzamiento está en línea con lo establecido en la Ley 55.19 relativa a la simplificación de trámites administrativos, así como con las recomendaciones derivadas del acuerdo sobre facilitación comercial. Técnicamente, este nuevo servicio ayudará a agilizar la preparación de las operaciones comerciales transfronterizas. También permitirá reducir los retrasos, acelerar las operaciones de retiro y salida de mercancías y mejorar la transparencia de las relaciones empresa-administración. Recuerde que la Ventanilla Única PortNet es una herramienta para la competitividad de la economía nacional y los operadores comerciales internacionales. Su especificidad radica en que se

trata de un sistema abierto a todas las empresas y dirigido a todos los trámites que puedan ser de interés para el operador económico y al servicio de su competitividad. Se ha generalizado a todos los puertos comerciales gestionados por la Agencia Nacional de Puertos (ANP) así como a otros procesos de comercio exterior en todos sus componentes aeroportuarios, soberanos, logísticos y financieros. La plataforma de la comunidad PortNet cuenta actualmente con más de 53.000 usuarios y 120 servicios en línea que sirven a la simplificación, desmaterialización y digitalización de un extremo a otro de la cadena de comercio internacional.

NOVEMBRE
23/11

MaritimeNews
L'info Maritime du Maroc

Les Ports de Casablanca et le port de La SPEZIA coopèrent et innovent pour faciliter et fluidifier les procédures d'import / export du Maroc et d'Italie

Dans le cadre du programme d'innovation de l'Agence Nationale des Ports, et du programme Européen FENIX, le port de Casablanca, en coopération avec le port de La SPEZIA expérimentent de nouvelles solutions innovantes pour fluidifier les flux de marchandises et créer un couloir logistique international.

L'objectif recherché à travers ce programme consiste à optimiser et simplifier les procédures d'import/export entre les ports de l'ANP et les ports de l'Union Européenne. Cet objectif pourra être atteint grâce à la normalisation des échanges électroniques entre les Douanes, organismes de contrôle, opérateurs de manutention, autorités compétentes aux standards internationaux à travers le guichet unique du commerce extérieur PORTNET, et la reconnaissance mutuelle des formalités de contrôle, ainsi que l'exploitation de nouvelles technologies telles que l'Internet des Objets (IOT).

La première phase du projet pilote relatif à l'International Fast & Secure Trade Lane a été initiée ces derniers jours. Cette phase concerne l'échange anticipé des données logistiques entre les acteurs impliqués dans le couloir logistique en Italie et au Maroc et l'interopérabilité des systèmes d'information présents dans les ports de la Spezia et de Casablanca.

La deuxième phase concerne l'échange des documents relatifs aux contrôles douaniers des marchandises en provenance de la Spezia, et l'utilisation du scellé électronique des conteneurs.

Aujourd'hui, la première phase est en cours de démarrage au port de Casablanca en concertation avec les différents partenaires.

Le projet est mis en place en vertu d'un protocole d'accord signé entre l'Agence Nationale des Ports (ANP), PORTNET et l'Autorité du Système Portuaire de la Mer Ligurienne Orientale qui vise à simplifier et compléter les flux informatifs grâce à l'utilisation de l'Internet des Objets (IOT) ainsi qu'à harmoniser et numériser progressivement les flux documentaires entre les différents acteurs impliqués, en exploitant également des outils innovants tels que Block Chain et Intelligence Artificielle.



NOVEMBRE
24/11

MAROC
DIPLOMATIQUE
L'INFORMATION QUI DÉFIE LE TEMPS

Les Ports de Casablanca et le port de La SPEZIA coopèrent et innovent pour faciliter et fluidifier les procédures d'import/export du Maroc et d'Italie

PORTNET
شبكة البوابات اللوجستية لتيسير سلاسل التجارة الخارجية
Network of ports and logistics gateways to facilitate international trade

Prevent **spread** of **#COVID19**
#Act_Digital it could
save lives!

More information about : reclamation.portnet.ma

www.portnet.ma

Dans le cadre du programme d'innovation de l'Agence Nationale des Ports, et du programme Européen FENIX, le port de Casablanca, en coopération avec le port de La SPEZIA expérimentent de nouvelles solutions innovantes pour fluidifier les flux de marchandises et créer un couloir logistique international.

L'objectif recherché à travers ce programme consiste à optimiser et simplifier les procédures d'import/export entre les ports de l'ANP et les ports de l'Union Européenne. Cet objectif pourra être atteint grâce à la normalisation des échanges électroniques entre les Douanes, organismes de contrôle, opérateurs de manutention, autorités compétentes aux standards internationaux à travers le guichet unique du commerce extérieur PORTNET, et la reconnaissance mutuelle des formalités de contrôle, ainsi que l'exploitation de nouvelles technologies telles que l'Internet des Objets (IOT).

La première phase du projet pilote relatif à l'International Fast

& Secure Trade Lane a été initiée ces derniers jours. Cette phase concerne l'échange anticipé des données logistiques entre les acteurs impliqués dans le couloir logistique en Italie et au Maroc et l'interopérabilité des systèmes d'information présents dans les ports de la Spezia et de Casablanca. La deuxième phase concerne l'échange des documents relatifs aux contrôles douaniers des marchandises en provenance de la Spezia, et l'utilisation du scellé électronique des conteneurs.

Aujourd'hui, la première phase est en cours de démarrage au port de Casablanca en concertation avec les différents partenaires.

Le projet est mis en place en vertu d'un protocole d'accord signé entre l'Agence Nationale des Ports (ANP), PORTNET et l'Autorité du Système Portuaire de la Mer Ligurienne Orientale qui vise à simplifier et compléter les flux informatifs grâce à l'utilisation de l'Internet des Objets (IOT) ainsi qu'à harmoniser et numériser progressivement les flux documentaires entre les différents acteurs impliqués, en exploitant également des outils innovants tels que Block Chain et Intelligence Artificielle.

NOVEMBRE
24/11

L'ECONOMISTE.com 

Ports: Casablanca et La Spezia renforcent leur connexion



La coopération maroco-italienne dans le domaine portuaire franchit une nouvelle étape. Les ports de Casablanca et de La Spezia innovent pour faciliter et fluidifier les procédures d'import/export entre le Maroc et l'Italie. Les deux places portuaires ont en effet expérimenté de nouvelles solutions innovantes pour fluidifier les flux de marchandises et créer un couloir logistique international.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'innovation de l'Agence nationale des ports (ANP), et du programme européen « FENIX ». L'objectif est de simplifier les procédures d'import/export entre les ports de l'ANP et ceux de l'Union Européenne. « Cet objectif pourra être atteint grâce à la normalisation des échanges électroniques entre les Douanes, organismes de contrôle, opérateurs de manutention,

autorités compétentes aux standards internationaux à travers PORTNET, et la reconnaissance mutuelle des formalités de contrôle, ainsi que l'exploitation de nouvelles technologies telles que l'Internet des Objets (IOT) », explique l'ANP.

La 1re phase du projet pilote relatif à l'International Fast & Secure Trade Lane a été initiée ces derniers jours. En phase de démarrage au port de Casablanca, elle porte sur l'échange anticipé des données logistiques entre les acteurs impliqués dans le couloir logistique en Italie et au Maroc et l'interopérabilité des systèmes d'information présents dans les ports de la Spezia et de Casablanca. Quant à la 2e phase, elle portera sur l'échange des documents relatifs aux contrôles douaniers des marchandises en provenance de la Spezia, et l'utilisation du scellé électronique des conteneurs.

ANP: Les ports de Casablanca et de La Spezia projettent de créer un couloir logistique international



Les ports de Casablanca et de La Spezia en Italie expérimentent de nouvelles solutions innovantes pour fluidifier les flux de marchandises et créer un couloir logistique international, dans le cadre du programme d'innovation de l'Agence Nationale des Ports (ANP), et du programme Européen Fenix.

L'objectif recherché à travers ce programme consiste à optimiser et simplifier les procédures d'import/export entre les ports de l'ANP et les ports de l'Union Européenne, indique un communiqué conjoint de l'ANP, de Portnet et du port de La Spezia. Cet objectif pourra être atteint grâce à la normalisation des échanges électroniques entre les Douanes, organismes de contrôle, opérateurs de manutention, autorités compétentes aux standards internationaux à travers le guichet unique du commerce extérieur Portnet et la reconnaissance mutuelle des formalités de contrôle, ainsi que l'exploitation de nouvelles technologies telles que l'Internet des Objets (IOT), fait savoir la même source.

La première phase du projet pilote relatif à l'International Fast & Secure Trade Lane a été initiée ces derniers jours. Cette phase concerne l'échange anticipé des données logistiques entre les acteurs impliqués dans le couloir logistique en Italie et au Maroc et l'interopérabilité des systèmes d'information présents dans les ports de La Spezia et de Casablanca.

La deuxième phase concerne, selon la même source, l'échange des documents relatifs aux contrôles douaniers des marchandises en provenance de La Spezia, et l'utilisation du scellé électronique des conteneurs. Aujourd'hui, la première phase est en cours de démarrage au port de Casablanca en concertation avec les différents partenaires.

Le projet est mis en place en vertu d'un protocole d'accord signé entre l'ANP, Portnet et l'Autorité du Système Portuaire de la Mer Ligurienne Orientale qui vise à simplifier et compléter les flux informatifs grâce à l'utilisation de l'IOT ainsi qu'à harmoniser et numériser progressivement les flux documentaires entre les différents acteurs impliqués, en exploitant également des outils innovants tels que Block Chain et Intelligence Artificielle.

**NOVEMBRE
24/11**

Maghress

Les flux des marchandises entre les ports de Casablanca et de La Spezia fluidifiés

Fruit d'une coopération entre l'ANP et un programme européen La coopération entre les ports de Casablanca et de La Spezia, en Italie, se consolide. Une démarche qui intervient dans le cadre du programme d'innovation de l'Agence nationale des ports (ANP) et du programme européen Fenix. Dans ce sens, le port de Casablanca et celui de La Spezia expérimentent de nouvelles solutions innovantes. L'objectif étant, selon les deux structures, de «fluidifier les flux de marchandises et créer un couloir logistique international». En détail, les deux structures veulent optimiser et simplifier les procédures d'import/export entre les ports de l'ANP et les ports de l'Union européenne. Cet objectif pourra, selon la même source,

être atteint par la normalisation des échanges électroniques entre les Douanes, à travers le guichet unique du commerce extérieur PortNet et la reconnaissance mutuelle des formalités de contrôle, ainsi que l'exploitation de nouvelles technologies. Dans ce cadre, la 1ère phase du projet pilote relatif à l'International Fast & Secure Trade Lane a été initiée ces derniers jours. Quant à la 2ème phase, elle concerne l'échange des documents relatifs aux contrôles douaniers des marchandises en provenance de La Spezia, et l'utilisation du scellé électronique des conteneurs.

**NOVEMBRE
24/11**

Le port de Casablanca crée un couloir logistique international

NOVEMBRE
24/11



Les ports de Casablanca et de La Spezia s'associent pour faciliter les échanges entre le Maroc et l'Italie

Les ports de Casablanca et de La Spezia en Italie expérimentent de nouvelles solutions innovantes pour fluidifier les flux de marchandises et créer un couloir logistique international, dans le cadre du programme d'innovation de l'Agence Nationale des Ports (ANP), et du programme Européen FENIX.

autorités compétentes aux standards internationaux à travers le guichet unique du commerce extérieur Portnet et la reconnaissance mutuelle des formalités de contrôle, ainsi que l'exploitation de nouvelles technologies telles que l'Internet des Objets (IOT), fait savoir la même source.

La deuxième phase concerne, selon la même source, l'échange des documents relatifs aux contrôles douaniers des marchandises en provenance de la Spezia, et l'utilisation du scellé électronique des conteneurs. Aujourd'hui, la première phase est en cours de démarrage au port de Casablanca en concertation avec les différents partenaires.

L'objectif recherché à travers ce programme consiste à optimiser et simplifier les procédures d'import/export entre les ports de l'ANP et les ports de l'Union Européenne, indique un communiqué conjoint de l'ANP, de Portnet et du port de La Spezia. Cet objectif pourra être atteint grâce à la normalisation des échanges électroniques entre les Douanes, organismes de contrôle, opérateurs de manutention,

La première phase du projet pilote relatif à l'International Fast & Secure Trade Lane a été initiée ces derniers jours. Cette phase concerne l'échange anticipé des données logistiques entre les acteurs impliqués dans le couloir logistique en Italie et au Maroc et l'interopérabilité des systèmes d'information présents dans les ports de La Spezia et de Casablanca.

Le projet est mis en place en vertu d'un protocole d'accord signé entre l'ANP, Portnet et l'Autorité du Système Portuaire de la Mer Ligurienne Orientale qui vise à simplifier et compléter les flux informatifs grâce à l'utilisation de l'IOT ainsi qu'à harmoniser et numériser progressivement les flux documentaires entre les différents acteurs impliqués, en exploitant également des outils innovants tels que Block Chain et Intelligence Artificielle.

Un accord signé entre les ports de Casablanca et de la Spezia donne le coup d'envoi à un projet pilote initié dans le cadre du programme européen Fenix et du Plan de développement de l'ANP. Objectif: optimiser les procédures d'import/export entre les ports marocains et ceux de l'UE.

«Ce programme vise à expérimenter de nouvelles solutions pour fluidifier les flux de marchandises et créer un couloir logistique international. Cet objectif pourra être atteint grâce à la normalisation des échanges électroniques entre les Douanes, organismes de contrôle, opérateurs de manutention, le guichet unique du commerce extérieur Portnet et la reconnaissance mutuelle des formalités de contrôle, ainsi que l'exploitation de nouvelles technologies telles que l'Internet des objets», souligne

un communiqué conjoint de l'Agence nationale des ports (ANP), Portnet, et l'Autorité du système portuaire de la mer ligurienne orientale, en charge de la gestion des flux de marchandise dans cette partie de la mer Méditerranée, dans un communiqué conjoint.

En alignement d'une part, avec les dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, et d'autre part avec les recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et le Guichet Unique National PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur.

Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce. Ce nouveau service sera opérationnel à partir du mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020.

Il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet.

Ce nouveau-né des services innovants de l'administration contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration.

Le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité.

Il a été généralisé à tous les ports

commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régaliennne, logistique et financière.

La plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53.000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

Pour mieux vous servir, désormais, une seule et même fenêtre pour vous enregistrer auprès de la Douane et PortNet



**COMMERCE EXTÉRIEUR : LA
DOUANE ET PORTNET LANCENT
UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE**

L'ANP lance son Smart Port Challenge

Du 18 décembre au 29 janvier 2021 à l'initiative de l'ANP



L'Agence nationale des ports (ANP) et le Guichet unique national PortNet lancent le premier hackathon Smart Port Challenge. Initié en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce et les acteurs de la communauté portuaire, ce concours virtuel international d'innovation et de co-création se déroulera du 18 décembre 2020 au 29 janvier 2021. L'objectif étant de soutenir les initiatives de rupture pour la facilitation du transit et l'amélioration de la performance portuaire à travers des solutions concrètes et innovantes répondant aux grands défis opérationnels portuaires au niveau national, régional et international. «La démarche

d'innovation lancée par l'ANP en collaboration avec l'ensemble de la communauté portuaire, notamment via l'organisation de la première édition du Hackathon Smart Port Challenge, constitue une réelle opportunité et un cadre propice pour la consolidation de notre écosystème d'innovation du secteur portuaire», indique Nadia Laraki, directrice générale de l'ANP et présidente du conseil d'administration de PortNet SA. Du côté de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, son directeur Philippe Isler fait part de sa satisfaction de collaborer avec l'ANP et PortNet sur cette opportunité d'exploiter les connaissances collectives pour relever les défis auxquels sont confrontés les ports

du Maroc. «La mise en œuvre de solutions de pointe dans les ports, telles que l'automatisation et la numérisation, est nécessaire pour faciliter le commerce et soutenir une croissance économique inclusive», indique-t-il. Notons que cet hackathon fera appel à tous les experts du secteur, aux chercheurs, aux startups, aux entreprises et aux étudiants pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées, notamment au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.



PORTNET LANCE LA PREMIÈRE ÉDITION DU «SMART PORT CHALLENGE»

L'Agence nationale des ports (ANP) et PortNet, le guichet unique national des procédures du commerce extérieur, organisent un concours virtuel destiné à des porteurs de projets innovants pour le développement du transit portuaire et des ports intelligents.

Lancé en collaboration avec la «Global Alliance for trade facilitation», ce concours, le «Smart Port Challenge 2020» est ouvert à «toute personne ayant des capacités d'innovation et les compétences pour concevoir et proposer des solutions pour relever les défis du secteur portuaire».

Le challenge est structuré autour de trois thématiques :

- le développement durable, la protection de l'environnement et la transition énergétique ;

- la performance, la fluidité logistique et la facilitation des échanges ;
- la continuité du service portuaire et la disponibilité des infrastructures.

Concrètement, les participants au concours devront imaginer des solutions permettant l'accélération des procédures des paiements électroniques, la simplification et la sécurisation du certificat d'origine, ou encore la prévision de l'évolution des fonds marins.

«L'intelligence artificielle, la Blockchain, l'analyse de données et le Big Data, l'Internet des objets (IoT), les drones, les technologies d'immersion (VR et AR) toutes ces technologies sont à considérer par les participants pour créer leur prototype», indiquent les organisateurs du challenge.

Un programme d'incubation sera proposé à tous les lauréats sélectionnés, leur permettant de commencer leur parcours d'entrepreneur et l'opportunité de passer d'un prototype à une expérimentation dans le monde réel.

Un accompagnant «business» est également prévu : «si les gagnants sélectionnés ont déjà un produit et cherchent à le faire évoluer, le Maroc deviendra leur nouveau terrain de test et de mise en œuvre», expliquent les organisateurs.

La cérémonie d'ouverture se tiendra le 18 décembre prochain, et la date limite de dépôt des projets est fixée au 24 janvier 2021. Les gagnants seront quant à eux annoncés le 29 janvier 2021.



Lancement de « SMART PORT CHALLENGE », le 1^{er} Hackathon consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc

Dans le cadre de leur démarche continue visant à promouvoir une culture de l'innovation collaborative dans le secteur portuaire, l'Agence Nationale des Ports (ANP) et le Guichet Unique National PORTNET en partenariat avec l'Alliance Mondiale pour la Facilitation du Commerce et les acteurs de la communauté portuaire annoncent le lancement de la première édition du Hackathon Smart Port Challenge 2020 du 18 décembre au 29 janvier 2021, un concours virtuel international d'innovation et de co-création ouvert à toute personne, entreprise, école ou université souhaitant proposer un concept innovant en réponse aux défis opérationnels constituant le dudit Hackathon.

Fruit d'un partenariat public-privé unique en son genre, Smart Port Challenge vise à soutenir les initiatives de rupture pour la facilitation du transit et l'amélioration de la performance

portuaire à travers des solutions concrètes et innovantes répondant aux grands défis opérationnels portuaires au niveau national, régional et international.

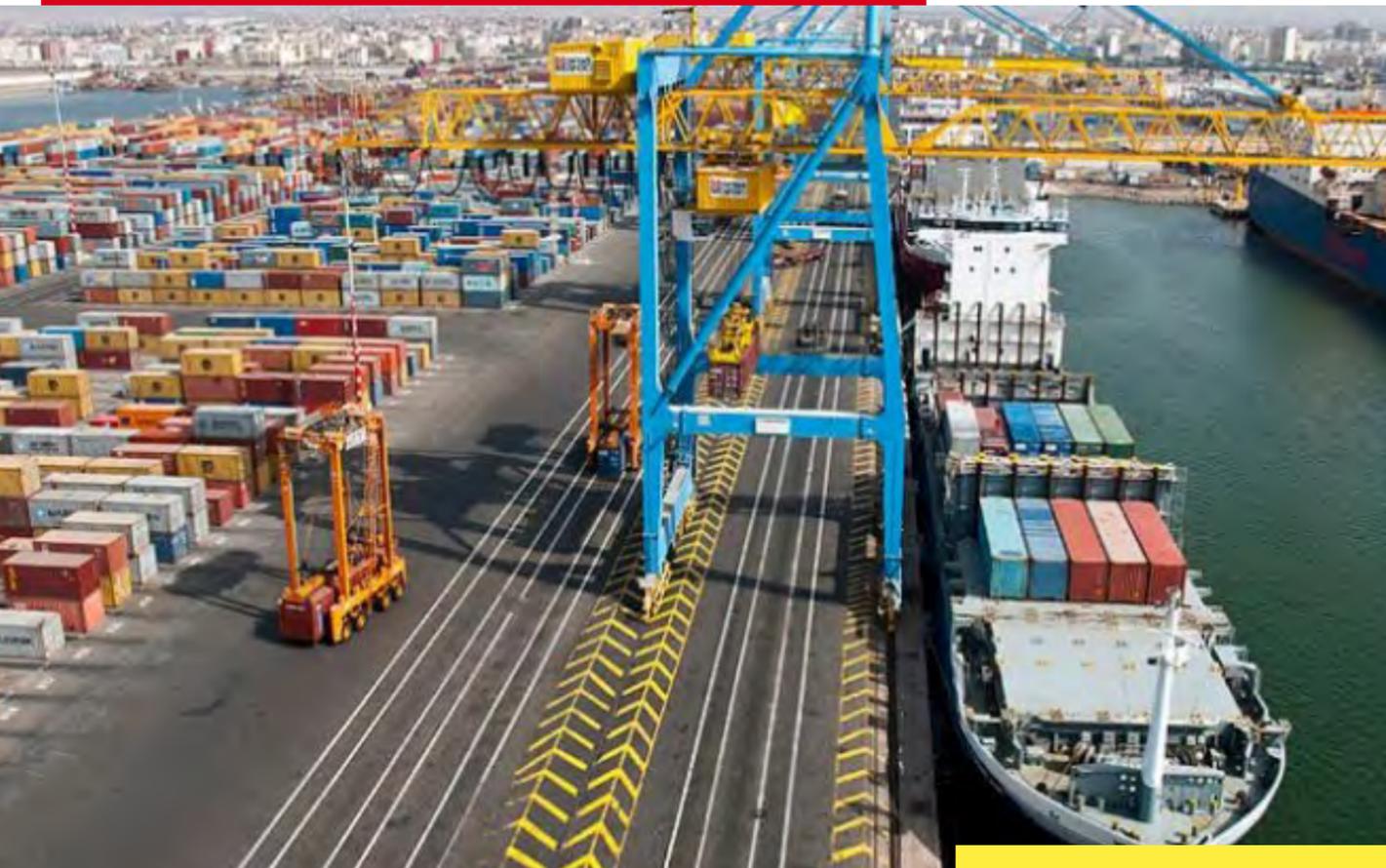
Il fera appel à tous les experts du secteur, aux chercheurs, aux startups, aux entreprises et aux étudiants pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.

Un secteur en fortes mutations "A l'image de tous les autres secteurs et industries, le secteur de la logistique et des ports, à l'échelle mondiale, a connu ces dernières années de fortes mutations catalysées par la conteneurisation,

la taille des navires, l'accélération du développement technologique, de l'innovation et du commerce électronique. Ces innovations ont des répercussions certaines sur le développement des ports, des terminaux et entraînent tous les jours des changements majeurs dans les conditions de travail et les méthodes de collaboration collective", assure Nadia Laraki, Directrice Générale de l'Agence Nationale des Ports et Présidente du Conseil d'Administration de PORTNET SA.

"Nous nous réjouissons de soutenir cet événement grâce à notre expertise en matière de facilitation du commerce et d'innovation, et de découvrir les solutions innovantes qui seront proposées. Nous souhaitons bonne chance aux participants", affirme de son côté, Philippe Isler, Directeur de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges.

L'ANP et Portnet lancent le 1^{er} hackathon consacré au secteur portuaire



Décembre
02/12

L'Agence Nationale des Ports (ANP) et le Guichet Unique National PORTNET en partenariat avec l'Alliance Mondiale pour la Facilitation du Commerce et les acteurs de la communauté portuaire annoncent le lancement de la première édition du Hackathon Smart Port Challenge 2020 du 18 décembre au 29 janvier 2020.

Ce concours virtuel international d'innovation et de co-création est ouvert à toute personne, entreprise, école ou université souhaitant proposer un concept innovant en réponse aux défis opérationnels constituant le dudit Hackathon. Fruit d'un partenariat public-privé unique en son genre, Smart Port Challenge vise à soutenir les initiatives de rupture pour la facilitation du transit et l'amélioration de la performance portuaire à travers des solutions concrètes et innovantes répondant aux grands défis opérationnels portuaires au niveau national, régional et international.

Il fera appel à tous les experts du secteur, aux chercheurs, aux startups, aux entreprises et aux étudiants pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.

Nadia LARAKI, Directrice Générale de l'Agence Nationale des Ports et Présidente du Conseil d'Administration de PORTNET SA a précisé qu'« à l'image de tous les autres secteurs et industries, le secteur de la logistique et des ports, à l'échelle mondiale, a connu ces dernières années de fortes mutations catalysées par la conteneurisation, la taille des navires, l'accélération du développement technologique, de l'innovation et du commerce électronique. Ces innovations ont des répercussions certaines sur le développement des ports, des terminaux et entraînent tous les jours des changements

majeurs dans les conditions de travail et les méthodes de collaboration collective ».

Et d'ajouter que la crise sanitaire liée à la Covid-19 a accéléré ces mutations déjà enclenchées et a permis, en un temps très court, le changement d'une multitude de paradigmes. Elle a permis de démontrer encore une fois que le digital constitue un réel vecteur de solidarité, d'efficacité et de flexibilité en période d'instabilité.

La communauté portuaire a pris conscience de manière anticipée et proactive de l'importance de ce levier à travers la mise en place d'une plateforme électronique communautaire permettant :

i) Une collaboration collective digitale aisée pour répondre à nos défis au quotidien

ii) Un échange fluide de données et de documents entre les différents acteurs publics et privés intervenant dans la chaîne logistique portuaire d'import et d'export.

« La démarche d'innovation lancée par l'ANP en collaboration avec l'ensemble de la communauté portuaire notamment via l'organisation de la première édition du Hackathon Smart Port Challenge constitue une réelle opportunité et un cadre propice pour la consolidation de notre écosystème d'innovation du secteur portuaire », a conclu la DG de l'ANP.

De son côté Philippe Isler, Directeur de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, a déclaré que « l'Alliance est ravie de travailler avec l'ANP et Portnet sur cette opportunité d'exploiter les connaissances collectives pour relever les défis auxquels sont confrontés les ports du Maroc. La mise en œuvre de solutions de pointe dans les ports, telles que l'automatisation et la numérisation, est nécessaire pour faciliter le commerce et soutenir une croissance économique inclusive. Nous nous réjouissons de soutenir cet événement grâce à notre expertise en matière de facilitation du commerce et d'innovation, et de découvrir les solutions innovantes qui seront proposées. Nous souhaitons bonne chance aux participants ».

Décembre
02/12

FISSA3

LE MÉDIA DES CASABLANCAIS EN MOUVEMENT



Lancement de « SMART PORT CHALLENGE », le 1^{er} Hackathon au Maroc

Dans le cadre de leur démarche continue visant à promouvoir une culture de l'innovation collaborative dans le secteur portuaire, l'Agence Nationale des Ports (ANP) et le Guichet Unique National Portnet en partenariat avec l'Alliance Mondiale pour la Facilitation du Commerce et les acteurs de la communauté portuaire annoncent le lancement de la première édition du Hackathon Smart Port Challenge 2020 du 18 décembre au 29 janvier 2020, un concours virtuel international d'innovation et de co-création ouvert à toute personne, entreprise, école ou université souhaitant proposer un concept innovant en réponse aux défis opérationnels constituant le dudit Hackathon.

Selon Nadia Laraki, Directrice Générale de l'Agence Nationale des Ports et Présidente du Conseil d'Administration de Portnet : « A l'image de tous les autres secteurs et industries, le secteur de la logistique et des ports, à l'échelle mondiale, a connu ces dernières années de fortes mutations

catalysées par la conteneurisation, la taille des navires, l'accélération du développement technologique, de l'innovation et du commerce électronique. Ces innovations ont des répercussions certaines sur le développement des ports, des terminaux et entraînent tous les jours des changements majeurs dans les conditions de travail et les méthodes de collaboration collective ».

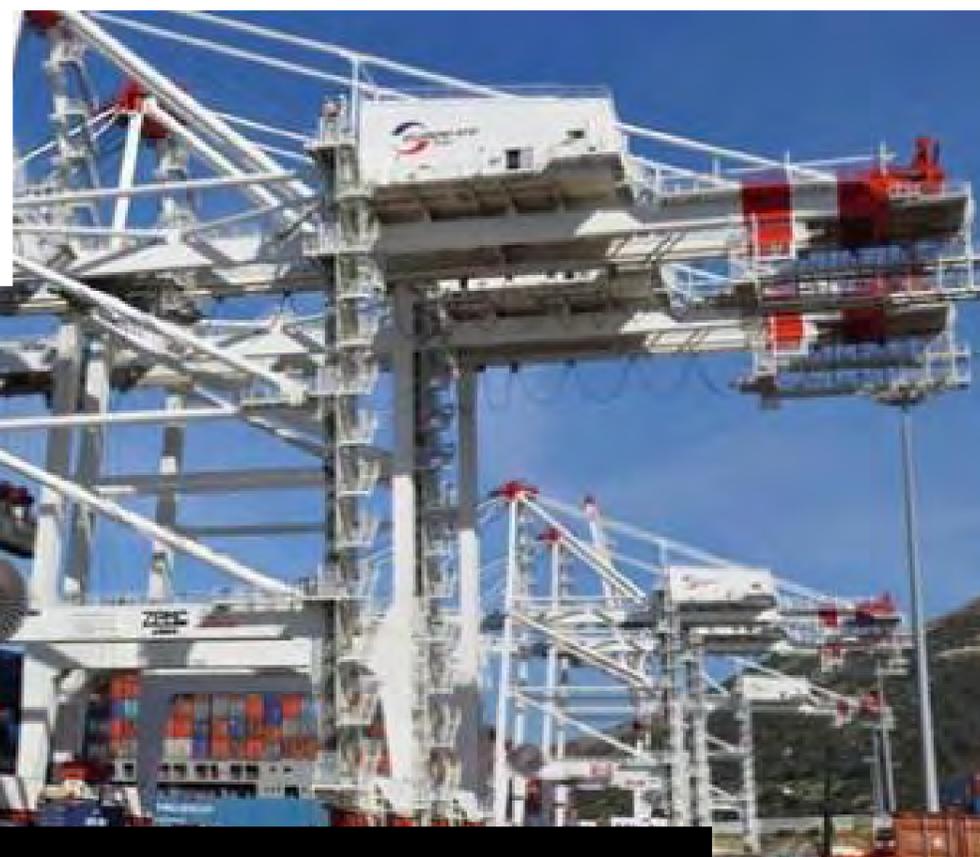
Fruit d'un partenariat public-privé unique en son genre, Smart Port Challenge vise à soutenir les initiatives de rupture pour la facilitation du transit et l'amélioration de la performance portuaire à travers des solutions concrètes et innovantes répondant aux grands défis opérationnels portuaires au niveau national, régional et international. Il fera appel à tous les experts du secteur, aux chercheurs, aux startups, aux entreprises et aux étudiants pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement

durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.

Philippe Isler, Directeur de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, a déclaré à cette occasion : « L'Alliance est ravie de travailler avec l'ANP et Portnet sur cette opportunité d'exploiter les connaissances collectives pour relever les défis auxquels sont confrontés les ports du Maroc. La mise en œuvre de solutions de pointe dans les ports, telles que l'automatisation et la numérisation, est nécessaire pour faciliter le commerce et soutenir une croissance économique inclusive. Nous nous réjouissons de soutenir cet événement grâce à notre expertise en matière de facilitation du commerce et d'innovation, et de découvrir les solutions innovantes qui seront proposées. Nous souhaitons bonne chance aux participants ».



LEBRIEF.MA



Lancement du Smart Port Challenge, un concours pour inventer le port du futur

Afin de résoudre les problèmes en lien avec l'activité des ports, les acteurs de l'écosystème portuaire national ont appelé la communauté des startups du pays à participer à un concours national pour développer des solutions innovantes visant à faciliter les activités portuaires. Ainsi, la première ...

Décembre
02/12



Décembre
02/12

ONLINE
DECEMBER 18, 2020 - JANUARY 29, 2021
SMART PORT
CHALLENGE 2020

“SMART PORT CHALLENGE”, the 1st Hackathon dedicated to innovation in the port sector in Morocco

As part of their ongoing efforts to promote a culture of collaborative innovation in the port sector, the National Ports Agency (ANP) and the PORTNET National Single Window in partnership with the Global Alliance for Trade Facilitation and stakeholders in the port community announce the launch of the first edition of the Hackathon Smart Port Challenge 2020 from December 18 to January 29, 2021, an international virtual competition of innovation and co-creation open to any person, company, school or university wishing to propose an innovative concept in response to the operational challenges constituting the said Hackathon.

Resulting from a unique public-private partnership, Smart Port Challenge aims to support breakthrough initiatives for transit facilitation and improved port performance through concrete and innovative solutions to major

port operational challenges at national, regional and international levels. It will call on all experts in the sector, researchers, startups, companies and students to try to find creative answers to the current challenges of developing tomorrow's smart ports on the various facets related to sustainable development, energy transition, logistics performance, trade facilitation, continuity of port services and the resilience of the port tool.

Nadia LARAKI, Managing Director of the National Ports Agency and President of the Board of Management of PORTNET SA

«Like all other sectors and industries, the logistics and port sector, on a global scale, has undergone major changes in recent years, driven by containerization, ship size, accelerated technological development, innovation and e-commerce. These innovations

have a definite impact on the development of ports and terminals and lead to major changes every day in working conditions and methods of collective collaboration,

In addition, the health crisis linked to Covid-19 accelerated these changes already underway and allowed, in a very short time, the change of a multitude of paradigms. It demonstrated once again that digital technology is a real vector of solidarity, efficiency and flexibility in times of instability.

In Morocco and more particularly within the ANP and the port community, we have fortunately become aware in an anticipated and proactive way of the importance of this lever through the establishment of a community electronic platform allowing :

Easy collective digital collaboration to meet our daily challenges.

A smooth exchange of data and documents between the different public and private actors involved in the port import and export logistics chain.

The innovation initiative launched by the ANP in collaboration with the entire port community, in particular through the organization of the first edition of the Hackathon Smart Port Challenge, is a real opportunity and a favorable framework for the consolidation of our innovation ecosystem in the port sector. »

Philippe Isler, Director of the Global Alliance for Trade Facilitation, said :

“The Alliance is delighted to work with ANP and Portnet on this opportunity to harness collective knowledge to address the challenges facing Morocco's ports. The implementation of leading-edge solutions in ports, such as automation and digitization, is necessary to facilitate trade and support inclusive economic growth. We look forward to supporting this event with our expertise in trade facilitation and innovation, and to discover the innovative solutions that will be offered. We wish the participants good luck”.

National Ports Agency of Morocco (ANP)

The National Ports Agency (ANP) is the regulatory authority for Morocco's port system established by Law 15-02.

In a context of increasing globalization, marked by the intensification of trade and in an increasingly competitive environment, the port sector, in Morocco and worldwide,

has become a lever for the development and competitiveness of a country. At the same time, it responds to new social, societal and environmental challenges.

A key player in the Moroccan port landscape, the Agency federates the port community around common objectives, it works to create a competitive port environment, promoting fair and sustainable development, characterized by healthy competition, efficiency, transparency and good governance, and ensuring safe and quality services.

The National Ports Agency is a “Public Establishment with legal personality and financial autonomy”, under the supervision of the Ministry of Equipment, Transport, Logistics and Water.

The Agency exercises its powers over all ports of the Kingdom except the port of Tangier Mediterranean (34 ports).

Global Alliance for Trade Facilitation

The Global Facilitation Alliance for Trade Facilitation is a public-private partnership dedicated to the facilitation of international trade.

We are jointly led by the International Chamber of Commerce, the World Economic Forum and the Center for International Private Enterprise, in cooperation with Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Uniquely positioned to facilitate public-private dialogue, our four organizations combine commercial and political networks around the world with proven

project implementation expertise.

The Alliance is funded by the governments of the United States, Canada, Germany, Denmark, the United Kingdom and Australia.

PortNet

The PortNet Single Window is a tool at the service of the competitiveness of the national economy and international trade operators. Its specificity lies in the fact that it is a system open to all companies and targets all procedures that may be of interest to the economic operator and serve its competitiveness. It has been generalized to all commercial ports managed by the National Ports Agency (ANP) as well as to other foreign trade processes in all its airport, regalian, logistic and financial components.

To date, PORTNET S.A. has more than 50,000 users and 120 online services, a figure that will continue to grow and whose ultimate goal is the simplification, dematerialization and digitization of the international trade chain from end to end.

In addition to improving competitiveness, the deployment of such a service has come to meet the needs of good governance and economic development. The benefits are visible in Morocco which has gained from 2012 to today 42 places in the Doing Business on the axis “cross-border trade”. The aim is to provide adequate solutions to the various problems while satisfying the expectations of public and private stakeholders operating in the port ecosystem.

Décembre
03/12

The 1st Hackathon dedicated to innovation in the port sector in Morocco launches from December 18 to January 29

As part of their ongoing efforts to promote a culture of collaborative innovation in the port sector, the National Ports Agency (ANP) and the PORTNET National Single Window in partnership with the Global Alliance for Trade Facilitation and stakeholders in the port community announce the launch of the first edition of the Hackathon Smart Port Challenge 2020 from December 18 to January 29, 2020, an international virtual competition of innovation and co-creation open to any person, company, school or university wishing to propose an innovative concept in response to the operational challenges constituting the said Hackathon.

Resulting from a unique public-private partnership, Smart Port Challenge aims to support breakthrough initiatives for transit facilitation and improved port performance through concrete and innovative solutions to major

port operational challenges at national, regional and international levels. It will call on all experts in the sector, researchers, startups, companies and students to try to find creative answers to the current challenges of developing tomorrow's smart ports on the various facets related to sustainable development, energy transition, logistics performance, trade facilitation, continuity of port services and the resilience of the port tool.

In addition, the health crisis linked to Covid-19 accelerated these changes already underway and allowed, in a very short time, the change of a multitude of paradigms. It demonstrated once again that digital technology is a real vector of solidarity, efficiency and flexibility in times of instability.

National Ports Agency of Morocco (ANP)

The National Ports Agency (ANP) is the regulatory authority for Morocco's port system established by Law 15-02.

In a context of increasing globalization, marked by the intensification of trade and in an increasingly competitive environment, the port sector, in Morocco and worldwide, has become a lever for the development and competitiveness of a country. At the same time, it responds to new social, societal and environmental challenges.

A key player in the Moroccan port landscape, the Agency federates the port community around common objectives, it works to create a competitive port environment, promoting fair and sustainable development, characterized by healthy competition, efficiency, transparency and good governance, and ensuring safe and quality services.

PORTNET: L'ACCÈS AU PORT DE JORF LASFAR SE FERA UNIQUEMENT EN MODE DIGITAL



Le port de Jorf Lasfar a été choisi comme site pilote pour le déploiement de la nouvelle solution de gestion dématérialisée des demandes d'accès aux ports. La mesure prend effet dès ce vendredi 4 décembre.

Le nouveau service est appelé à révolutionner la relation entre les usagers et les ports du Royaume. Les demandes d'accès aux ports de commerce gérés par l'Agence nationale des ports se feront désormais par voie digitale.

Dans un premier temps, cette procédure concerne uniquement le port de Jorf Lasfar, choisi comme port pilote. Elle sera ensuite généralisée progressivement à l'ensemble des ports de commerce.

Décembre
04/12

Décembre
04/12

MaritimeNews
L'info Maritime du Maroc

Portnet enrichit ses services avec la gestion électronique des demandes d'accès aux ports de l'ANP

PORTNET
الهيئة الوطنية لإدارة الموانئ المغربية
الهيئة الوطنية لإدارة الموانئ المغربية

LA GESTION ÉLECTRONIQUE DES DEMANDES D'ACCÈS AUX PORTS DE L'ANP

Pour une meilleure efficacité dans vos opérations portuaires !



Poursuivant sa démarche de simplification et de dématérialisation de bout en bout des processus du transit portuaire, l'Agence Nationale des Ports lance un nouveau service en ligne au profit de l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire. Il s'agit de la gestion électronique de vos demandes d'accès aux ports de commerce gérés par l'Agence.

La première phase pour la mise en œuvre de la gestion électronique des demandes d'accès, via le portail PortNet, concerne le port pilote de Jorf Lasfar. Ledit service sera généralisé par la suite à l'ensemble des ports.

Aujourd'hui, les démarches à engager pour accéder au port sont traitées manuellement, impliquant de multiples intervenants portuaires et par voie de conséquences des répercussions majeures sur les délais de traitement, la qualité des services rendus aux usagers des ports.

Dorénavant, les demandes de badges pour l'accès au port de Jorf Lasfar, port pilote, se feront via le portail PortNet d'une manière exclusivement digitale. Les opérateurs économiques auront accès 24/7j à la plateforme et pourront créer et suivre leurs demandes d'accès selon leur besoin qu'il soit permanent ou provisoire.

Ce dernier né des SMART services aux ports gérés par l'Agence contribuera à l'optimisation des délais, ainsi qu'au renforcement de la sécurité portuaire, de la capacité d'anticipation et de la planification des opérations portuaires.

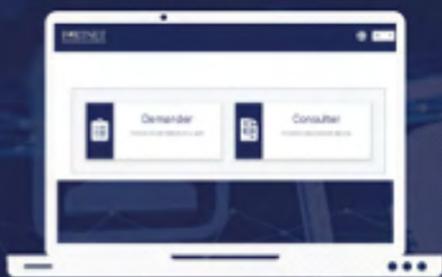
Décembre
04/12

LA VIE **éco**

Maghress

ANP
الوكالة الوطنية
للبنية التحتية للموانئ
Agence Nationale des Ports

PORTNET
البنية التحتية للموانئ
الوطنية لتسيير سائر عمليات التجارة الخارجية
PORTNET NATIONALE DES PROCÉDURES DU COMMERCE ÉTRANGER



LA GESTION ÉLECTRONIQUE DES DEMANDES D'ACCÈS AUX PORTS DE L'ANP

Pour une meilleure efficacité dans vos opérations portuaires !

L'ANP lance la digitalisation des accès aux ports

Poursuivant sa démarche de simplification et de dématérialisation de bout en bout des processus du transit portuaire, l'Agence Nationale des Ports lance un nouveau service en ligne au profit de l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire, indique un communiqué de l'ANP parvenu à la Vie éco.

Il s'agit de la gestion électronique de vos demandes d'accès aux ports de commerce gérés par l'Agence, poursuit la même source.

La première phase pour la mise en œuvre de la gestion électronique des demandes d'accès, via le portail PortNet, concerne le port pilote de Jorf Lasfar. Ledit service sera généralisé par la suite à l'ensemble des ports.

Aujourd'hui, les démarches à engager pour accéder au port sont traitées manuellement, impliquant de multiples intervenants portuaires et par voie de conséquences des répercussions majeures sur les délais de traitement, la qualité des services rendus aux usagers des ports.

Dorénavant, les demandes de badges pour l'accès au port de Jorf Lasfar, port pilote, se feront via le portail PortNet d'une manière exclusivement digitale.

Les opérateurs économiques auront accès 24/7j à la plateforme et pourront créer et suivre leurs demandes d'accès selon leur besoin qu'il soit permanent ou provisoire. Ce dernier né des SMART services aux ports gérés par l'Agence contribuera à l'optimisation des délais, ainsi qu'au renforcement de la sécurité portuaire, de la capacité d'anticipation et de la planification des opérations portuaires.

The 1st Hackathon dedicated to innovation in the port sector in Morocco launches from December 18 to January 29

L'Agence Nationale des Ports poursuit la simplification et la dématérialisation de bout en bout des processus du transit portuaire.

La dernière démarche en date étant le lancement d'un «nouveau service en ligne au profit de l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire». En détail, il s'agit de la gestion électronique des demandes d'accès aux ports de commerce gérés par l'Agence. Comme le précise la même structure, la première phase pour la mise en œuvre de la gestion électronique des demandes d'accès, via le portail PortNet, concerne « le port pilote de Jorf Lasfar». Et ce n'est pas tout. «Ledit service sera généralisé par la suite à l'ensemble des ports», ajoute la même source.

Comme le rappelle la structure, les démarches à engager pour accéder au port sont, aujourd'hui, traitées manuellement, impliquant de

multiples intervenants portuaires et par voie de conséquences des répercussions majeures sur les délais de traitement, la qualité des services rendus aux usagers des ports. « Dorénavant, les demandes de badges pour l'accès au port de Jorf Lasfar, port pilote, se feront via le portail PortNet d'une manière exclusivement digitale », avance l'agence. De leur côté, les opérateurs économiques auront accès 24/7j à la plate-forme et pourront «créer et suivre leurs demandes d'accès selon leur besoin qu'il soit permanent ou provisoire».

Dans l'ensemble, ce dernier né des SMART services aux ports gérés par l'Agence contribuera à l'optimisation des délais, ainsi qu'au renforcement de la sécurité portuaire, de la capacité d'anticipation et de la planification des opérations portuaires comme l'indique la même source.

Décembre
04/12

Décembre
11/12

L'ECONOMISTE.com 

Contrôle à l'importation de produits industriels: Fini les mesures de souplesse



A partir du 1er janvier 2021, les importateurs des produits industriels concernés par le contrôle dans les pays d'expédition ne seront plus autorisés à effectuer ce contrôle au niveau des postes frontaliers marocains.

Du coup, la possibilité accordée aux importateurs de soumettre au contrôle les produits non munis de certificats de conformité à l'étranger au niveau des postes frontaliers marocains prendra fin le 31 décembre 2020. Cette souplesse avait été accordée aux importateurs depuis le 19 juin 2020, suite à l'expiration de la période de transition vers le nouveau système de contrôle à l'importation, en raison des contraintes liées au contexte de la Covid 19.

Conformément au nouveau système de contrôle à l'importation, les opérateurs économiques devront procéder à l'évaluation de la conformité des produits industriels soumis au contrôle normatif à l'importation en procédant au contrôle au niveau des postes frontaliers du Maroc pour les produits suivants:

- Les pneus, batteries, garnitures de frein, vitrage, éléments filtrants, câble de commande mécanique pour les pièces de rechanges automobiles ;
- Les carreaux céramiques, ciment, feuilles d'étanchéité, les produits sanitaires, la robinetterie, tubes en matière plastique et le fer à béton pour les produits de construction ;

- Les panneaux en bois, le fil machine ;
- Les appareils de chauffage à gaz et les chauffe-eaux à gaz ;
- Les articles d'habillement autres que les vêtements de travail ;
- Les chargeurs pour téléphones portables et les disjoncteurs ;
- Les couvertures, les tapis, les moquettes et les tissus d'ameublement ;
- Les couches pour bébés.

Quant au reste des produits industriels concernés, leur contrôle sera effectué dans les pays d'expédition. Les cargaisons expédiées sans certificat de conformité vers le Maroc avant le 1er janvier 2021 pourront être soumises au contrôle à l'arrivée aux postes frontaliers marocains.

Baisse de l'activité des Conteneurs dans les ports relevant de l'ANP à Novembre 2020



L'activité des conteneurs dans les ports relevant de l'ANP s'est chiffrée à 1.115.882 EVP durant les onze premiers mois de l'année 2020, soit une baisse de 4,3%.

L'activité des conteneurs dans les ports relevant de l'ANP s'est chiffrée à 1.115.882 EVP durant les onze premiers mois de l'année 2020, soit une baisse de 4,3%.

En tonnage, le trafic des conteneurs a marqué aussi une baisse de 3,6%, avec un volume de 10,9 millions

de tonnes. Par nature de flux, les évolutions enregistrées se présentent comme suit:

Les exportations ont enregistré une baisse de 4,2% avec un volume de 464.094 EVP. Les conteneurs vides à l'export ont affiché un volume de 286.961 EVP (-9,6%), représentant ainsi

61,8% du trafic global des conteneurs à l'export;

Les importations ont atteint 468.612 EVP, en baisse de 5,7% par rapport aux onze premiers mois de l'année 2019; Le cabotage a connu une baisse de 0,8%, en s'établissant à 183.177 EVP

Baisse de l'activité des Conteneurs dans les ports relevant de l'ANP à Novembre 2020



L'activité des conteneurs dans les ports relevant de l'ANP s'est chiffrée à 1.115.882 EVP durant les onze premiers mois de l'année 2020, soit une baisse de 4,3%.

En tonnage, le trafic des conteneurs a marqué aussi une baisse de 3,6%, avec un volume de 10,9 millions de tonnes. Par nature de flux, les évolutions enregistrées se présentent comme suit :

Les exportations ont enregistré une baisse de 4,2% avec un volume de 464.094 EVP. Les conteneurs vides à l'export ont affiché un volume de 286.961 EVP (-9,6%), représentant ainsi 61,8% du trafic global des conteneurs à l'export;

Les importations ont atteint 468.612 EVP, en baisse de 5,7% par rapport aux onze premiers mois de l'année 2019;

Le cabotage a connu une baisse de 0,8%, en s'établissant à 183.177 EVP

Décembre
15/12

Des trafics en hausse dans les principaux ports de l'ANP, alors que le port de Mohammedia continue son agonie



MaritimeNews
L'info Maritime du Maroc

La répartition du trafic par port fait ressortir que les ports de Mohammedia, Casablanca et Jorf Lasfar ont assuré le transit 66 millions de tonnes ce qui représente environ 77.8% du trafic des ports gérés par l'ANP.

L'analyse des principales évolutions enregistrées par port se présente comme suit :

Jorf Lasfar : +5.5% Chiffré à 34,2 millions de tonnes à fin novembre 2020, le port de Jorf Lasfar confirme sa première place avec une quote-part de 40,4% du trafic global. Par rapport à la même période de l'année précédente, ce port a enregistré une hausse de 5,5%, due principalement au fort rebond des exportations des engrais (+31,3%), des importations des céréales (+30%), du soufre (+16,8%), de l'acide sulfurique (+33%) et de l'ammoniac (+16,9%).

Casablanca:1,2% Représentant environ 32,6% du trafic global, le port de Casablanca a assuré le transit de 27,6 MT à fin novembre 2020, soit une hausse modérée de 1,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette variation est due d'une part à l'augmentation des importations des céréales (+29,1%), du sucre (+15,5%) et

d'autre part à la baisse des importations des conteneurs (-4,8%) et des exportations du sel (-75,3%)

Les ports de Safi : +34,6% Les ports de Safi ont atteint un volume d'environ 8,1 MT, soit une hausse de 34,8% par rapport à fin novembre 2019 ; imputable notamment au fort rebond des importations du charbon (+393%), des céréales (113,2%) et des exportations des phosphates (+104,9%) et du gypse (+28,2%).

Mohammedia : -13,8% Avec un volume de 4,1 MT, l'activité de ce port a marqué une régression de 13,8% par rapport aux onze premiers mois de l'année 2019. Cette variation est due principalement à la baisse du trafic du gasoil (-20,5%).

Agadir : +19,6% Avec un volume de 5,5 millions de tonnes, l'activité de ce port, à fin novembre 2020, a connu une hausse de 19,6%, due essentiellement à la progression des importations

des céréales (+40,9%) et des exportations du clinker (+52%). Le trafic des agrumes et primeurs a, par contre, connu une baisse de 13,1%.

Nador : -1,5% Avec un volume d'environ 2,9 millions de tonnes enregistrées à fin novembre 2020, l'activité de ce port a connu une légère baisse de 1,5%. Cette variation s'explique d'une part par le recul des exportations de la barytine (-61,8%) et d'autre part par la hausse des importations des céréales (+144,6%).

Laayoune : -7,6% Avec 1,6 millions de tonnes ayant transité par le port de Laayoune à fin novembre 2020, le trafic de ce port a enregistré une baisse de 7,6% par rapport à la même période de l'année 2019, induite particulièrement par la baisse des exportations du phosphate (-5,6%), du sable (-13,2%) et des importations du gasoil (-9,4%).



“Accélérer l’adoption du Paiement Électronique”



Décembre
15/12

L’Agence Nationale des Ports et PORTNET S.A., organisent en partenariat avec l’Alliance Mondiale pour la Facilitation du Commerce, le 1er Hackathon digital consacré à l’innovation dans le secteur portuaire au Maroc : Smart Port Challenge #2020.

Le Hackathon Smart Port Challenge #2020 débutera le 18 décembre 2020 et se terminera le 29 janvier lorsque les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets. Ce hackathon fera appel à tous les experts du secteur, aux chercheurs, aux startups, aux entreprises et aux étudiants pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement

durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l’outil portuaire.

L’un des principaux challenges qui seront lancés officiellement le 18 décembre prochain est celui relatif à “l’Accélération de l’adoption du Paiement Électronique”.

La généralisation du paiement électronique à l’ensemble des opérations et acteurs de l’écosystème portuaire constitue un véritable défi à l’ère de la digitalisation impactant lourdement les délais et les coûts de transit, d’où la nécessité d’adapter les solutions actuelles et de mettre en place de nouveaux canaux innovants de paiement électronique instantanés et

adaptés aux contextes B2B et B2G.

Ce webinar de lancement et de présentation de ce challenge, sera pour l’ANP l’occasion de présenter aux opérateurs et usagers l’état des lieux du paiement électronique au Maroc tout en faisant un focus de la situation au niveau de l’écosystème portuaire. PortNet présentera également, lors de ce rendez-vous, les principaux défis et difficultés rencontrés sur le terrain qui entravent à la généralisation du paiement via les canaux digitaux auprès des différentes parties prenantes.

Bank of Africa lance une nouvelle version de sa plateforme de banque à distance

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



Dans le but d'améliorer ses services et de toujours être en phase avec les évolutions du mobile banking et e-banking, BANK OF AFRICA lance la nouvelle version améliorée de son application et site transactionnel «BMCE DIRECT».

Un canal largement utilisé par les clients

Depuis son lancement en Janvier 2012, la plateforme de banque à distance est devenue un outil privilégié des clients pour la gestion de leurs comptes et opérations bancaires au quotidien. Ainsi, plus de 55% des clients de BANK OF AFRICA utilisent «BMCE Direct» dans ses deux versions web et mobile enregistrant plus de 200.000 connexions, plus de 10.000 opérations de paiement de factures et plus de 10.500 virements en ligne par jour.

Des services et fonctionnalités en évolution continue

Accessible via un site web dédié (bmcedirect.ma) et une application téléchargeable sur les stores (Appstore, Google Play et Huawei App Gallery), BMCE Direct permet aux clients de gérer leurs comptes de manière simple et confortable et d'effectuer leurs opérations bancaires de façons instantanée et sécurisée

- Consultation des comptes, contrats, produits d'épargne et bancassurance et des incidents de paiement
- Edition et téléchargement des relevés, avis d'opérations, RIB et documents

- Réalisation de virements au Maroc et à l'Etranger, de virements permanents, de mises à disposition, d'opérations de bourse en ligne et de recharge de cartes bancaires prépayées

- Paiement de factures auprès d'une quarantaine de facturiers englobant les opérateurs télécom, les fournisseurs d'eau et d'électricité dans 13 villes, les compagnies de transport aérien et routier, les écoles et universités, les associations ainsi que les services publics (TGR, DGI, Autoroutes du Maroc, OMPIC, ANCFCC, Portnet, Tanger Med, ANP, etc.)

- Initiation et souscription au crédit immobilier et de consommation, produits d'assistance, solution de mobile money Dabapay, compte sur carnet et cartes bancaires

- Services divers : modulation de crédit, commande de chéquier, réclamation, recherche d'agences et GAB, prise de rdv avec les conseillers, gestion déléguée pour les professionnels, etc.

Une nouvelle version plus performante

La nouvelle version de «BMCE Direct» garantit aux clients de BANK OF AFRICA une meilleure ergonomie visuelle et fonctionnelle à travers

une navigation intuitive dans l'espace, une organisation simplifiée des menus et des parcours notamment pour les opérations de virements.

L'outil propose également des offres plus diversifiées qui répondent aux besoins courants des différents clients (Particuliers, Professionnels, MRE et Entreprises) notamment l'enrichissement de la souscription à distance des produits de bancassurance.

Le recours à ce canal distant offre à ses utilisateurs une tarification avantageuse sur les opérations de virements et de mise à disposition.

L'amélioration de ses offres de produits et services et par la même, l'expérience que vit le client avec sa banque au quotidien, vient souligner l'intérêt majeur que porte BANK OF AFRICA à l'innovation et à la technologie dans le but de servir continuellement les besoins de ses clients dans un environnement en perpétuelle mutation.



BANK OF AFRICA : Une nouvelle version de la plateforme de banque à distance pour une meilleure expérience client

Dans le but d'améliorer ses services et de toujours être en phase avec les évolutions du mobile banking et e-banking, BANK OF AFRICA lance la nouvelle version améliorée de son application et site transactionnel «BMCE DIRECT».

Un canal largement utilisé par les clients

Depuis son lancement en Janvier 2012, la plateforme de banque à distance est devenue un outil privilégié des clients pour la gestion de leurs comptes et opérations bancaires au quotidien. Ainsi, plus de 55% des clients de BANK OF AFRICA utilisent «BMCE Direct» dans ses deux versions web et mobile enregistrant plus de 200.000 connexions, plus de 10.000 opérations de paiement de factures et plus de 10.500 virements en ligne par jour.

Des services et fonctionnalités en évolution continue Accessible via un site web dédié (bmcedirect.ma) et une application téléchargeable sur les stores (Appstore, Google Play et Huawei App Gallery), BMCE Direct permet aux clients de gérer leurs comptes de manière simple et confortable et d'effectuer leurs opérations bancaires de façons instantanée et sécurisée

- Consultation des comptes, contrats, produits d'épargne et

bancassurance et des incidents de paiement

- Edition et téléchargement des relevés, avis d'opérations, RIB et documents

- Réalisation de virements au Maroc et à l'Etranger, de virements permanents, de mises à disposition, d'opérations de bourse en ligne et de recharge de cartes bancaires prépayées

- Paiement de factures auprès d'une quarantaine de facturiers englobant les opérateurs télécom, les fournisseurs d'eau et d'électricité dans 13 villes, les compagnies de transport aérien et routier, les écoles et universités, les associations ainsi que les services publics (TGR, DGI, Autoroutes du Maroc, OMPIC, ANCFCC, Portnet, Tanger Med, ANP, etc.)

- Initiation et souscription au crédit immobilier et de consommation, produits d'assistance, solution de mobile money Dabapay, compte sur carnet et cartes bancaires

- Services divers : modulation de crédit, commande de chéquier, réclamation, recherche d'agences et GAB, prise de rdv avec les conseillers, gestion déléguée pour les professionnels, etc.

Une nouvelle version plus performante

La nouvelle version de «BMCE Direct» garantit aux clients de BANK OF AFRICA une meilleure

ergonomie visuelle et fonctionnelle à travers une navigation intuitive dans l'espace, une organisation simplifiée des menus et des parcours notamment pour les opérations de virements.

L'outil propose également des offres plus diversifiées qui répondent aux besoins courants des différents clients (Particuliers, Professionnels, MRE et Entreprises) notamment l'enrichissement de la souscription à distance des produits de bancassurance.

Le recours à ce canal distant offre à ses utilisateurs une tarification avantageuse sur les opérations de virements et de mise à disposition. L'amélioration de ses offres de produits et services et par la même, l'expérience que vit le client avec sa banque au quotidien, vient souligner l'intérêt majeur que porte BANK OF AFRICA à l'innovation et à la technologie dans le but de servir continuellement les besoins de ses clients dans un environnement en perpétuelle mutation.

Décembre
16/12

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



Bank Of Africa lance une nouvelle version de la plateforme de banque à distance

La banque du groupe Benjelloun porte aujourd'hui plus qu'hier un intérêt majeur à l'innovation et à la technologie dans le but de servir continuellement les besoins de ses clients dans un environnement en perpétuelle mutation.

Bank Of Africa (BOA) a annoncé, mardi 15 décembre 2020, le lancement de la nouvelle version améliorée de son application et site transactionnel «BMCE Direct», dans le but d'améliorer ses services et de toujours être en phase avec les évolutions du mobile banking et e-banking.

La nouvelle version garantit aux clients de BOA une meilleure ergonomie visuelle et fonctionnelle à travers une navigation intuitive dans l'espace, une organisation simplifiée des menus et des parcours notamment pour les opérations de virements, indique BOA.

L'outil propose également des offres plus diversifiées qui répondent aux besoins courants des différents clients (Particuliers, Professionnels, MRE et Entreprises) notamment l'enrichissement de la souscription à distance des produits de bancassurance, d'après la même source, notant que le recours à ce canal distant offre à ses utilisateurs une tarification avantageuse sur les opérations de virements et de mise à disposition.

Un outil privilégié

La banque relève en outre que l'amélioration de ses offres de produits et services et par la même, l'expérience que vit

Maroc Hebdo
INFORMER EN TOUTE INDÉPENDANCE

le client avec sa banque au quotidien, vient souligner l'intérêt majeur qu'elle porte à l'innovation et à la technologie dans le but de servir continuellement les besoins de ses clients dans un environnement en perpétuelle mutation. Depuis son lancement en janvier 2012, la plateforme de banque à distance est devenue un outil privilégié des clients pour la gestion de leurs comptes et opérations bancaires au quotidien, indique BOA, ajoutant que plus de 55% de ses clients utilisent «BMCE Direct» dans ses deux versions web et mobile enregistrant plus de 200.000 connexions, plus de 10.000 opérations de paiement de factures et plus de 10.500 virements en ligne par jour.

Accessible via un site web dédié et une application téléchargeable sur les stores (Appstore, Google Play et Huawei App Gallery), BMCE Direct permet aux clients de gérer leurs comptes de manière simple et confortable et d'effectuer leurs opérations bancaires de façons instantanée et sécurisée, souligne la même source.

Parmi les services offerts par la plateforme, la consultation des comptes, contrats, produits d'épargne et bancassurance et des incidents de paiement, l'édition et téléchargement

des relevés, avis d'opérations, relevé d'identité bancaire (RIB) et documents et la réalisation de virements au Maroc et à l'étranger, de virements permanents, de mises à disposition, d'opérations de bourse en ligne et de recharge de cartes bancaires prépayées.

Il s'agit également du paiement de factures auprès d'une quarantaine de facturiers englobant les opérateurs télécoms, les fournisseurs d'eau et d'électricité dans 13 villes, les compagnies de transport aérien et routier, les écoles et universités, les associations ainsi que les services publics (TGR, DGI, Autoroutes du Maroc, OMPIC, ANCFCC, Portnet, Tanger Med, ANP, etc.) ainsi que l'initiation et souscription au crédit immobilier et de consommation, produits d'assistance, solution de mobile money Dabapay, compte sur carnet et cartes bancaires.

La plateforme offre également des services divers, notamment la modulation de crédit, la commande de chéquier, la réclamation, la recherche d'agences et guichets automatiques bancaires (GAB), la prise de rendez-vous avec les conseillers et la gestion déléguée pour les professionnels.

Transport maritime : une hausse record des taux de fret en fin d'année



Revue de presse: Le360 annonce qu'à l'instar d'autres pays, le Maroc est confronté à une perturbation totale du marché maritime en provenance et à destination de l'Asie. Les conteneurs deviennent une denrée rare, ce qui se traduit par une augmentation vertigineuse du coût du transport maritime, car les armateurs ont dû privilégier l'axe transpacifique, qui est à leurs yeux beaucoup plus rémunérateur.

Les transitaires décrivent une situation sans précédent. Certains armateurs annoncent des tarifs allant jusqu'à 10.000 US\$ par conteneur de 40 pieds pour certaines destinations (le double, voire le triple des tarifs appliqués avant la crise).

"Ces augmentations restent inacceptables et menacent la stabilité du commerce extérieur de notre pays", dénonce Rachid Tahri, président de l'Association des transitaires au Maroc (AFFM) et vice-président de la Fédération des transports et de la logistique de la CGEM. Cherchant à maximiser leurs profits, les armateurs

ont tendance à diriger les conteneurs vers les zones où la demande est la plus forte. Naturellement, l'Asie et surtout la Chine connaissent une augmentation considérable du trafic liée au début de la reprise de l'activité après plusieurs mois de confinement.

L'augmentation des taux de fret devrait avoir des répercussions sur la compétitivité des exportations marocaines. De même, elle aura un impact direct sur les importateurs qui ne sont pas tous en mesure de payer les augmentations qui leur sont imposées par les armateurs.

Face à cette situation, le président de l'AFFM lance un appel aux autorités marocaines pour trouver une solution à ce problème qui risque d'affaiblir les entreprises d'import-export, notamment les PME. Tahri exclut pas des perturbations dans certaines unités de production en raison de la pénurie de conteneurs. Une grande partie des exportations concerne des produits périssables. Tout retard de livraison pourrait causer de graves dommages et affaiblir notre compétitivité sur le marché mondial", souligne le président de l'AFFM.

De même, au niveau des importations, tout retard dans la livraison de certains produits

(par exemple les équipements automobiles) est susceptible de perturber la production des grandes entreprises industrielles.

La flambée des taux de fret aura également un impact direct sur la balance des paiements. Selon les simulations réalisées par l'AFFM, en partant d'un effectif de 1 100 000 conteneurs, dont 40% partent vides à l'exportation, et en supposant un supplément de 51 000 pour les 660 000 conteneurs restants, la situation actuelle devrait entraîner une sortie supplémentaire de devises étrangères d'environ 660 millions de S pour l'année 2020.

Les transitaires ne comprennent pas les raisons de la pénurie de conteneurs et ont du mal à expliquer la situation à leurs clients. "Nous offrons au client un prix un mois à l'avance. Comment pouvons-nous revenir plus tard et leur dire que ce prix a triplé entre-temps, sans aucun préavis", ajoute M. Tahri. L'AFFM met en garde contre le risque de laisser la chaîne logistique

du transport maritime tomber sous le contrôle dominant des grands armateurs du monde. Ces derniers imposent leur présence à différents stades de la chaîne logistique maritime en créant des filiales spécialisées dans le transit douanier, le transit de fret, le commissionnement de transport international, etc. L'AFFM met en garde contre le risque de laisser la chaîne logistique du transport maritime tomber sous le contrôle dominant des grands armateurs mondiaux.

"La situation actuelle devrait mettre la puce à l'oreille des autorités de contrôle pour préserver l'équilibre de l'écosystème du commerce extérieur. Il est temps de repenser l'organisation de ce marché, car il s'agit de préserver les intérêts économiques de notre pays", conclut le président de l'AFFM.

BANK OF AFRICA : UNE NOUVELLE VERSION DE LA PLATEFORME DE BANQUE À DISTANCE



Bank Of Africa (BOA) a annoncé, mardi, le lancement de la nouvelle version améliorée de son application et site transactionnel "BMCE Direct", dans le but d'améliorer ses services et de toujours être en phase avec les évolutions du mobile banking et e-banking.

La nouvelle version garantit aux clients de BOA une meilleure ergonomie visuelle et fonctionnelle à travers une navigation intuitive dans l'espace, une organisation simplifiée des menus et des parcours notamment pour les opérations de virement, indique BOA dans un communiqué.

Décembre
16/12

L'outil propose également des offres plus diversifiées qui répondent aux besoins courants des différents clients (particuliers, professionnels, MRE et entreprises) notamment l'enrichissement de la souscription à distance des produits de bancassurance, d'après la même source, notant que le recours à ce canal distant offre à ses utilisateurs une tarification avantageuse sur les opérations de virement et de mise à disposition.

La banque relève en outre que l'amélioration de ses offres de produits et services et par là même, l'expérience que vit le client avec sa banque au quotidien, vient souligner l'intérêt majeur qu'elle porte à l'innovation et à la technologie dans le but de servir continuellement les besoins de ses clients dans un environnement en perpétuelle mutation.

Depuis son lancement en janvier 2012, la plateforme de banque à distance est devenue un outil privilégié des clients pour la gestion de leurs comptes et opérations

bancaires au quotidien, indique BOA, ajoutant que plus de 55% de ses clients utilisent "BMCE Direct" dans ses deux versions web et mobile enregistrant plus de 200.000 connexions, plus de 10.000 opérations de paiement de factures et plus de 10.500 virements en ligne par jour.

Accessible via un site web dédié (bmcdirect.ma) et une application téléchargeable sur les stores (Appstore, Google Play et Huawei App Gallery), BMCE Direct permet aux clients de gérer leurs comptes de manière simple et confortable et d'effectuer leurs opérations bancaires de façons instantanée et sécurisée, souligne la même source.

Parmi les services offerts par la plateforme, la consultation des comptes, contrats, produits d'épargne et bancassurance et des incidents de paiement, l'édition et téléchargement des relevés, avis d'opérations, relevé d'identité bancaire (RIB) et documents et la réalisation de virements au Maroc et à l'étranger,

de virements permanents, de mises à disposition, d'opérations de bourse en ligne et de recharge de cartes bancaires prépayées.

Il s'agit également du paiement de factures auprès d'une quarantaine de facturiers englobant les opérateurs télécoms, les fournisseurs d'eau et d'électricité dans 13 villes, les compagnies de transport aérien et routier, les écoles et universités, les associations ainsi que les services publics (TGR, DGI, Autoroutes du Maroc, OMPIC, ANCFCC, Portnet, Tanger Med, ANP, etc.) ainsi que l'initiation et souscription au crédit immobilier et de consommation, produits d'assistance, solution de mobile money Dabapay, compte sur carnet et cartes bancaires.

La plateforme offre également des services divers, notamment la modulation de crédit, la commande de chéquier, la réclamation, la recherche d'agences et guichets automatiques bancaires (GAB), la prise de rendez-vous avec les conseillers et la gestion déléguée pour les professionnels.

Décembre
17/12



Royaume du Maroc



ANP **GLOBAL ALLIANCE FOR TRADE FACILITATION** **PORTNET**

WEBINAR DE LANCEMENT DU CHALLENGE

ACCÉLÉRER L'ADOPTION DU PAIEMENT ELECTRONIQUE

18 DÉCEMBRE 2020 À 16H00 (GMT+1)

INTERVENANTS

MODÉRATEUR

INSCRIVEZ-VOUS !

Ports: Lancement du 1^{er} Hackathon "Smart Port Challenge 2020"

Le coup d'envoi du 1^{er} Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc, "Smart Port Challenge #2020", sera donné vendredi à l'initiative de l'Agence nationale des ports (ANP) et Portnet S.A.

Organisé en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, ce Hackathon se tiendra du 18 décembre jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le Hackathon constitue une véritable occasion pour soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique, selon la même source.

Prendront part à cette rencontre plusieurs experts du secteur, des chercheurs, des startups, ainsi que des entreprises et des étudiants et ce, pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de

demain sur les différentes facettes liées notamment au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.

L'un des principaux challenges qui seront lancés officiellement vendredi prochain est celui relatif à "l'accélération de l'adoption du paiement électronique", précise le communiqué, soulignant que la généralisation du paiement électronique à l'ensemble des opérations et acteurs de l'écosystème portuaire constitue un véritable défi à l'ère de la digitalisation impactant lourdement les délais et les coûts de transit.

En effet, les canaux de paiement électroniques peinent à se généraliser dans le monde des affaires et ce malgré la multitude des avantages qu'ils représentent, que ça soit en termes de facilité des échanges, de sécurité des opérations ou bien de gain par rapport aux coûts et délais des transactions et par conséquent la prédominance les canaux

de paiement traditionnels qui continuent d'occuper la plus grande place.

Et de noter que les moyens de paiement disponibles actuellement ne sont pas dans la grande majorité adaptés, d'une part aux exigences des marchands en termes d'instantanéité de paiement, et d'autre part de celles des clients en termes de facilité d'utilisation au sein de l'entreprise, d'où la nécessité d'adapter les solutions actuelles et de mettre en place de nouveaux canaux innovants de paiement électronique instantanés et adaptés aux contextes B2B et B2C.

Le webinar de lancement et de présentation de ce challenge qui aura lieu vendredi, sera donc l'occasion de présenter l'état des lieux du paiement électronique au Maroc tout en faisant un focus de la situation au niveau de l'écosystème portuaire, relève le communiqué. La rencontre sera également l'occasion pour présenter les principaux défis et difficultés rencontrés sur le terrain qui entravent à la généralisation du paiement via les canaux digitaux auprès des différentes parties prenantes.

Décembre
17/12

موقع إخباري شامل
لجهة الدار البيضاء سطات



أول هاكاثون رقمي مخصص للابتكار بقطاع الموانئ بالمغرب

ANP **GLOBAL ALLIANCE FOR TRADE FACILITATION** **PORTNET**

WEBINAR DE LANCEMENT DU CHALLENGE

ACCÉLÉRER L'ADOPTION DU PAIEMENT ELECTRONIQUE

18 DÉCEMBRE 2020 À 16H00 (GMT+1)

INTERVENANTS

MODÉRATEUR

INSCRIVEZ-VOUS !

Suivez-nous : [in](#) [t](#) [f](#) [G](#) [y](#)

#ACT_DIGITAL, CELA PEUT SAUVER DES VIES !

Décembre
17/12

**Webinar de
Lancement
officiel du
challenge
"Accélérer
l'adoption
du Paiement
Électronique"**

ACCELERER L'ADOPTION DU PAIEMENT
ÉLECTRONIQUE

18 DÉCEMBRE 2020 À 16H

INSCRIVEZ VOUS!



WEBINAR DE LANCEMENT DU CHALLENGE

Suivez-nous :

#ACT_DIGITAL, CELA PEUT SAUVER DES VIES !

Le Hackathon Smart Port Challenge 2020 débutera le 18 décembre 2020 et se terminera le 29 janvier lorsque les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets. Ce hackathon constitue une véritable occasion pour soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands

défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique. Il fera appel à tous les experts du secteur, aux chercheurs, aux startups, aux entreprises et aux étudiants pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment

au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.

MaritimeNews
L'Info Maritime du Maroc

Portnet à le plaisir de vous annoncer que l'Agence Nationale des Ports et PORTNET S.A., organise en partenariat avec l'Alliance Mondiale pour la Facilitation du Commerce, le 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc : Smart Port Challenge 2020.

L'un des principaux challenges qui seront lancés officiellement le 18 décembre prochain est celui relatif à "l'Accélération de l'adoption du Paiement Électronique".

La généralisation du paiement électronique à l'ensemble des opérations et acteurs de l'écosystème portuaire constitue un véritable défi à l'ère de la digitalisation impactant lourdement les délais et les coûts de transit. En effet, les canaux de paiement électroniques, peinent à se généraliser dans le monde des affaires et ce malgré la multitude des avantages qu'ils représentent, que ça soit en termes de facilité des échanges, de sécurité des opérations ou bien de gain par rapport aux coûts et délais des transactions et par conséquent la prédominance des canaux de paiement traditionnels qui continuent d'occuper la plus grande place. On constate également que les moyens de paiement disponibles actuellement ne sont pas dans la grande

majorité adaptés, d'une part aux exigences des marchands en termes d'instantanéité de paiement, et d'autre part de celles des clients en termes de facilité d'utilisation au sein de l'entreprise, d'où la nécessité d'adapter les solutions actuelles et de mettre en place de nouveaux canaux innovants de paiement électronique instantanés et adaptés aux contextes B2B et B2G.

Ce webinar de lancement et de présentation de ce challenge, sera donc l'occasion de vous présenter l'état des lieux du paiement électronique au Maroc tout en faisant un focus de la situation au niveau de l'écosystème portuaire. Nous vous présenterons également, lors de ce rendez-vous incontournable, les principaux défis et difficultés rencontrés sur le terrain qui entravent à la généralisation du paiement via les canaux digitaux auprès des différentes parties prenantes.

Éminents experts et mentors dans ce domaine seront au rendez-vous pour échanger

avec vous et répondre à tous vos questionnements quant au Challenge : "Accélérer l'adoption du Paiement Électronique".

Soyez nombreux à saisir cette opportunité unique d'échanger avec nous autour du challenge "Accélérer l'adoption du Paiement Électronique", Inscrivez-vous dès maintenant!

Pour plus de détail sur le challenge "Accélérer l'adoption du Paiement Électronique", merci de vous rendre à la plateforme digitale Hackathon Smart Port Challenge 2020

Accéder au Hackathon Smart Port Challenge 2020

Pour toute information complémentaire, notre Centre de Relation Client reste à votre entière disposition à travers la plateforme d'assistance en ligne accessible via le lien ci-après : <http://reclamation.portnet.ma> ou bien par téléphone sur le 05 20 47 31 00



Ports : Lancement du 1^{er} Hackathon "Smart Port Challenge #2020"

Le coup d'envoi du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc, "Smart Port Challenge #2020", sera donné vendredi à l'initiative de l'Agence nationale des ports (ANP) et Portnet S.A.

Organisé en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, ce Hackathon se tiendra du 18 décembre jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le Hackathon constitue une véritable occasion pour soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique, selon la même source.

Prendront part à cette rencontre plusieurs experts du secteur, des chercheurs, des startups, ainsi que des entreprises et des étudiants et ce, pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.

L'un des principaux challenges qui seront lancés officiellement vendredi prochain est celui relatif à "l'accélération de l'adoption du paiement électronique", précise le communiqué, soulignant que la généralisation du paiement électronique à l'ensemble des opérations et acteurs de l'écosystème portuaire constitue un véritable défi à l'ère de la digitalisation impactant lourdement les délais et les coûts de transit.

Le webinaire de lancement et de présentation de ce challenge qui aura lieu vendredi, sera donc l'occasion de présenter l'état des lieux du paiement électronique au Maroc tout en faisant un focus de la situation au niveau de l'écosystème portuaire, relève le communiqué. La rencontre sera également l'occasion pour présenter les principaux défis et difficultés rencontrés sur le terrain qui entravent à la généralisation du paiement via les canaux digitaux auprès des différentes parties prenantes.

Challenge .ma

Décembre
17/12

Innovation: l'ANP et Portnet SA lancent le 1^{er} Hackathon digital du secteur portuaire

L'Agence nationale des ports (ANP) et Portnet S.A donneront, vendredi 18 décembre, le coup d'envoi du 1^{er} Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc.



Baptisée « SmartPortChallenge#2020 », cette compétition est organisée en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce. Elle se tiendra du 18 décembre jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets. Les organisateurs précisent que ce Hackathon constitue une véritable occasion pour soutenir les réformes de facilitation du commerce et apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique.

Lire aussi | Transport maritime : la galère des importateurs de produits chinois

« L'un des principaux challenges qui seront lancés officiellement vendredi prochain est celui relatif à l'accélération de l'adoption du paiement électronique. La généralisation du paiement électronique à l'ensemble des opérations et acteurs de l'écosystème portuaire constitue un véritable défi à l'ère de la digitalisation impactant lourdement les délais et les coûts de transit », font-ils aussi remarquer. L'ANP et Portnet SA indiquent également que les moyens de paiement disponibles actuellement ne sont pas dans la grande majorité adaptés, d'une part aux exigences des marchands en termes d'instantanéité de paiement, et d'autre part de celles des clients en termes de facilité d'utilisation au sein de l'entreprise.

Lire aussi | Casa Transport lance les travaux de réalisation du projet de Busway

« Il est donc nécessaire d'adapter les solutions actuelles et de mettre en place de nouveaux canaux innovants de paiement électronique instantanés et adaptés aux contextes B2B et B2G », estiment les deux entités. Enfin, notons que plusieurs experts du secteur, des chercheurs, des startups, ainsi que des entreprises et des étudiants prendront part à cette rencontre. L'objectif sera de réfléchir sur les réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.

Décembre
17/12

L'Opinion
Partageons l'information

ANP
الوكالة الوطنية
HABBOUJA HASSOUNA 1985
Agence Nationale des Ports

PORTNET
شركة المغرب لتسيير سائير كندارة الخارجية
INDUSTRIE NATIONALE DES PRODUITS DU COMMERCE EXTERIEUR



LA GESTION ELETRONIQUE DES DEMANDES D'ACCÈS AUX PORTS DE L'ANP

Pour une meilleure efficacité dans vos opérations portuaires !



Lancement du 1^{er} Hackathon "Smart Port Challenge #2020"

Le coup d'envoi du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc, "Smart Port Challenge #2020", sera donné vendredi à l'initiative de l'Agence nationale des ports (ANP) et Portnet S.A.

Organisé en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, ce Hackathon se tiendra du 18 décembre jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le Hackathon constitue une véritable occasion pour soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique, selon la même source.

Prendront part à cette rencontre plusieurs experts du secteur, des chercheurs, des startups, ainsi que des entreprises et des étudiants et ce, pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.

L'un des principaux challenges qui seront lancés officiellement vendredi prochain est celui relatif à "l'accélération de l'adoption du paiement électronique", précise le communiqué, soulignant que la généralisation du paiement électronique à l'ensemble des opérations et acteurs de l'écosystème portuaire constitue un véritable défi à l'ère de la digitalisation impactant lourdement les délais et les coûts de transit.

En effet, les canaux de paiement électroniques peinent à se généraliser dans le monde des affaires et ce malgré la multitude des avantages qu'ils représentent, que ça soit en termes de facilité des échanges, de sécurité des opérations ou bien de gain par rapport aux coûts et délais des transactions et par conséquent la prédominance des canaux de paiement traditionnels qui continuent d'occuper la plus grande place.

Et de noter que les moyens de paiement disponibles actuellement ne sont pas dans la grande majorité adaptés, d'une part aux exigences des marchands en termes d'instantanéité

de paiement, et d'autre part de celles des clients en termes de facilité d'utilisation au sein de l'entreprise, d'où la nécessité d'adapter les solutions actuelles et de mettre en place de nouveaux canaux innovants de paiement électronique instantanés et adaptés aux contextes B2B et B2G.

Le webinaire de lancement et de présentation de ce challenge qui aura lieu vendredi, sera donc l'occasion de présenter l'état des lieux du paiement électronique au Maroc tout en faisant un focus de la situation au niveau de l'écosystème portuaire, relève le communiqué. La rencontre sera également l'occasion pour présenter les principaux défis et difficultés rencontrés sur le terrain qui entravent à la généralisation du paiement via les canaux digitaux auprès des différentes parties prenantes.

Décembre
18/12

L'Opinion
Partageons l'information



Jalal Benhayoun : l'accélération du paiement électronique au niveau des ports s'impose

Le Directeur Général de Portnet S.A, Jalal Benhayoun a mis en exergue, vendredi, la nécessité d'accélérer le paiement électronique pour renforcer l'innovation, la fluidité et la compétitivité du transit portuaire au Maroc.

S'exprimant lors d'un webinar tenu à l'occasion du lancement du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc «Smart Port Challenge #2020», Benhayoun a souligné l'urgence d'adapter de nouvelles solutions digitales et de mettre en place de canaux innovants et adaptés au paiement électronique instantané au profit des B2B et B2G.

Une gestion opérationnelle pour la simplification des procédures. Le responsable a dressé les freins qui nuisent à l'adoption de ces moyens de paiement électronique à savoir, les contraintes liées à la facilitation d'usage au sein de l'entreprise et l'alignement de ces moyens de paiement avec les processus de l'entreprise, la complexité du processus d'adoption et d'intégration par les marchands et les fournisseurs de services, ainsi que la compétitivité en termes de tarifs et de coûts de traitement que doit subir les marchands.

«On est en réel besoin de moyens de paiement qui garantissent l'irréversibilité et l'instantanéité des paiements. Les moyens dont on dispose actuellement ne sont pas dans la grande majorité adaptés, d'une part aux exigences des marchands en termes d'instantanéité de paiement, et d'autre part de celles des clients en termes de facilité d'utilisation au sein de l'entreprise», a insisté Benhayoun.

Par ailleurs, Benhayoun a affirmé que Portnet, à travers sa plateforme, assume la responsabilité d'assurer une connexion entre les différents systèmes d'informations de ses partenaires publics et privés, permettant ainsi une gestion opérationnelle optimisée des flux de marchandises et des flux de données y afférentes. Ce dispositif a pour objectif de réduire les formalités par la simplification et l'automatisation des procédures, optimiser le délai de séjour des navires et du temps de transit des marchandises et réduire le coût de la logistique par une programmation optimale des escales, a-t-il fait savoir.

«Tous ces objectifs seront pleinement remplis avec la mise en place d'un système de paiement électronique performant et intégré pour mieux promouvoir l'activité de la communauté portuaire au Maroc», a-t-il dit. Dans le même sillage, le Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Agence Nationale des Ports (ANP), Tarik Maaoui, a mis en relief les difficultés que rencontrent certaines entreprises pour réaliser les différentes opérations de paiement électronique d'une façon rapide, sûre et synchronisé, soulignant la nécessité pour ces entreprises de mieux s'outiller et rapprocher les outils aux usages, en vue de convaincre les clients à utiliser davantage les moyens de paiement électronique.

Il a en outre appelé à une prise de conscience des entreprises, surtout celles qui sont encore réticentes à l'usage de ces moyens de paiement au vu des nombreux avantages, incitant ces entreprises à privilégier davantage les moyens de paiement électronique, par rapport aux instruments de paiement «historiques qui ne sont pas adaptés au monde d'aujourd'hui».

Dématérialisation des échanges

Pour sa part, la Directrice de surveillance des systèmes et moyens de paiement et inclusion financière à Bank Al-Maghrib (BAM), Hakima El Alami, a indiqué que la promotion des moyens de paiement électronique est une partie intégrante des orientations du plan stratégique de la Banque Centrale et ce depuis 2003, à travers notamment la mise en place d'infrastructures de paiement modernes adaptées à l'usage de ces moyens.

Elle a, dans ce sens, relevé que BAM a procédé à la dématérialisation des échanges dans l'objectif de réduire les délais, ainsi qu'à la mise en place du «système de règlement brut» du Maroc, qui permet notamment de sécuriser les paiements et de garantir l'instantanéité de plusieurs types de virements.

Le Directeur Général de HPS, Abdeslam Alaoui Smaili, a présenté de son côté un panorama de la croissance du marché en termes de paiement électronique, relevant que dans un contexte de BtoB, des efforts restent à déployer pour le renforcement davantage des systèmes de paiement électronique. «Les canaux de paiement électroniques n'arrivent pas à se généraliser pour les BtoB malgré les avantages multiples qu'ils représentent», a-t-il expliqué. Il a dans ce sens évoqué l'ensemble des problématiques auxquelles s'affrontent les entreprises, à savoir la gestion et l'accès rapide à la liquidité, ce qui revient au problème de l'instantanéité de paiement, ensuite le problème de traçabilité de la donnée et la gestion des fraudes, et enfin la question de l'interopérabilité et la continuité du service au sein de l'entreprise.

Cette rencontre virtuelle a connu également la participation du Directeur Général Adjoint en Charge des Services Technologiques, Organisation et Qualité de CIH Bank, Driss Bennouna, le Directeur Général du Centre monétaire international (CMI), Mikael Naciri, et du Président de l'AFFM et de l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique, Rachid Tahri, qui ont tous appelé à fédérer les efforts de toutes les parties prenantes, publiques ou privées, afin d'accélérer l'adoption et la généralisation du paiement électronique à l'ensemble des opérations et acteurs de l'écosystème portuaire.

Organisé en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, ce Hackathon se poursuit jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets. Il constitue une véritable occasion de soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique.

Décembre
18/12

Le Site Info

Transit portuaire: appel à l'accélération du paiement électronique



Le Directeur Général de Portnet S.A, Jalal Benhayoun a mis en exergue, ce vendredi, la nécessité d'accélérer le paiement électronique pour renforcer l'innovation, la fluidité et la compétitivité du transit portuaire au Maroc.

S'exprimant lors d'un webinar tenu à l'occasion du lancement du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc « Smart Port Challenge #2020 », Benhayoun a souligné l'urgence d'adapter de nouvelles solutions digitales et de mettre en place de canaux innovants et adaptés au paiement électronique instantané au profit des B2B et B2G.

Le responsable a dressé les freins qui nuisent à l'adoption de ces moyens de paiement électronique à savoir, les contraintes liées à la facilitation d'usage au sein de l'entreprise et l'alignement de ces moyens de paiement avec les process de l'entreprise, la complexité du processus d'adoption et d'intégration par les marchands et les fournisseurs de services, ainsi que la compétitivité en termes de tarifs et de coûts de traitement que doit subir les marchands.

« On est en réel besoin de moyens de paiement qui garantissent l'irréversibilité et l'instantanéité des paiements. Les moyens dont on dispose actuellement « ne sont pas dans la grande majorité adaptés, d'une part aux exigences des marchands en termes d'instantanéité de paiement, et d'autre part de celles des clients en termes de facilité d'utilisation au sein de l'entreprise », a insisté Benhayoun.

Par ailleurs, Benhayoun a affirmé que Portnet, à travers sa plateforme, assume la responsabilité d'assurer une connexion entre les différents systèmes d'informations de ses partenaires publics et privés, permettant ainsi une gestion opérationnelle optimisée des flux de marchandises et des flux de données y afférentes. Ce dispositif a pour objectif de réduire les formalités par la simplification et l'automatisation des procédures, optimiser le délai de séjour des navires et du temps de transit des marchandises et réduire le coût de la logistique par une programmation optimale des escales, a-t-il fait savoir.

« Tous ces objectifs seront pleinement remplis avec la mise en place d'un système de paiement électronique performant et intégré pour mieux promouvoir l'activité de la communauté portuaire au Maroc », a-t-il dit. Dans le même sillage, le Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Agence Nationale des Ports (ANP), Tarik Maaoui, a mis en relief les difficultés que rencontrent certaines entreprises pour réaliser les différentes opérations de paiement électronique d'une façon rapide, sûre et synchronisé, soulignant la nécessité pour ces entreprises de mieux s'outiller et rapprocher les outils aux usages, en vue de convaincre les clients à utiliser davantage les moyens de paiement électronique.

Il a en outre appelé à une prise de conscience des entreprises, surtout celles qui sont encore réticentes à l'usage de ces moyens de paiement au vu des nombreux

avantages, incitant ces entreprises à privilégier davantage les moyens de paiement électronique, par rapport aux instruments de paiement « historiques qui ne sont pas adaptés au monde d'aujourd'hui ».

Pour sa part, la Directrice de surveillance des systèmes et moyens de paiement et inclusion financière à Bank Al-Maghrib (BAM), Hakima El Alami, a indiqué que la promotion des moyens de paiement électronique est une partie intégrante des orientations du plan stratégique de la Banque Centrale et ce depuis 2003, à travers notamment la mise en place d'infrastructures de paiement modernes adaptées à l'usage de ces moyens.

Elle a, dans ce sens, relevé que BAM a procédé à la dématérialisation des échanges dans l'objectif de réduire les délais, ainsi qu'à la mise en place du « système de règlement brut » du Maroc, qui permet notamment de sécuriser les paiements et de garantir l'instantanéité de plusieurs types de virements.

Le Directeur Général de HPS, Abdeslam Alaoui Smaili, a présenté de son côté un panorama de la croissance du marché en termes de paiement électronique, relevant que dans un contexte de BtoB, des efforts restent à déployer pour le renforcement davantage des systèmes de paiement électronique. « Les canaux de paiement électroniques n'arrivent pas à se généraliser pour les BtoB malgré les avantages multiples qu'ils représentent », a-t-il expliqué. Il a dans ce sens évoqué l'ensemble

des problématiques auxquelles s'affrontent les entreprises, à savoir la gestion et l'accès rapide à la liquidité, ce qui revient au problème de l'instantanéité de paiement, ensuite le problème de traçabilité de la donnée et la gestion des fraudes, et enfin la question de l'interopérabilité et la continuité du service au sein de l'entreprise.

Cette rencontre virtuelle a connu également la participation du Directeur Général Adjoint en Charge des Services Technologiques, Organisation et Qualité de CIH Bank, Driss Bennouna, le Directeur Général du Centre monétaire international (CMI), Mikael Naciri, et du Président de l'AFFM et de l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique, Rachid Tahri, qui ont tous appelé à fédérer les efforts de toutes les parties prenantes, publiques ou privées, afin d'accélérer l'adoption et la généralisation du paiement électronique à l'ensemble des opérations et acteurs de l'écosystème portuaire.

Organisé en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, ce Hackathon se poursuit jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets. Il constitue une véritable occasion de soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique.

Ports: M. Benhayoun pour l'accélération du paiement électronique

Casablanca – Le Directeur Général de Portnet SA, Jalal Benhayoun a mis en exergue, vendredi, la nécessité d'accélérer le paiement électronique pour renforcer l'innovation, la fluidité et la compétitivité du transit portuaire au Maroc.

S'exprimant lors d'un webinaire tenu à l'occasion du lancement du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc « Smart Port Challenge #2020 », M. Benhayoun a souligné l'urgence d'adapter de nouvelles solutions digitales et de mettre en place de canaux innovants et adaptés au paiement électronique instantané au profit des B2B et B2G.

Le responsable a dressé les freins qui nuisent à l'adoption de ces moyens de paiement électronique à savoir, les contraintes liées à la facilitation d'usage au sein de l'entreprise et l'alignement de ces moyens de paiement avec les processus de l'entreprise, la complexité du processus d'adoption et d'intégration par les marchands et les fournisseurs

de services, ainsi que la compétitivité en termes de tarifs et de coûts de traitement que doit subir les marchands.

« On est en réel besoin de moyens de paiement qui garantissent l'irréversibilité et l'instantanéité des paiements. Les moyens dont on dispose actuellement « ne sont pas dans la grande majorité adaptés, d'une part aux exigences des marchands en termes d'instantanéité de paiement, et d'autre part de celles des clients en termes de facilité d'utilisation au sein de l'entreprise », a insisté M. Benhayoun.

Par ailleurs, M. Benhayoun a affirmé que Portnet, à travers sa plateforme, assume la responsabilité d'assurer une connexion entre les différents systèmes d'informations de ses partenaires publics et privés, permettant ainsi une gestion opérationnelle optimisée des flux de marchandises et des flux de données y afférentes.

Ce dispositif a pour objectif de réduire les formalités par la simplification

et l'automatisation des procédures, optimiser le délai de séjour des navires et du temps de transit des marchandises et réduire le coût de la logistique par une programmation optimale des escales, a-t-il fait savoir.

« Tous ces objectifs seront pleinement remplis avec la mise en place d'un système de paiement électronique performant et intégré pour mieux promouvoir l'activité de la communauté portuaire au Maroc », a-t-il dit.

Dans le même sillage, le Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Agence Nationale des Ports (ANP), Tarik Maaouni, a mis en relief les difficultés qu'en rencontrent certaines entreprises pour réaliser les différentes opérations de paiement électronique d'une façon rapide, sûre et synchronisée, soulignant la nécessité pour ces entreprises de mieux s'outiller et rapprocher les outils aux usages, en vue de convaincre les clients à utiliser davantage les moyens de paiement électronique.



Il a en outre appelé à une prise de conscience des entreprises, surtout celles qui sont encore réticentes à l'usage de ces moyens de paiement au vu des nombreux avantages, incitant ces entreprises à privilégier davantage les moyens de paiement électronique, par rapport aux instruments de paiement « historiques qui ne sont pas adaptés au monde d'aujourd'hui ».

Pour sa part, la Directrice de surveillance des systèmes et moyens de paiement et inclusion financière à Bank Al-Maghrib (BAM), Hakima El Alami, a indiqué que la promotion des moyens de paiement électronique est une partie intégrante des orientations du plan stratégique de la Banque Centrale et ce depuis 2003, à travers notamment la mise en place d'infrastructures de paiement modernes adaptées à l'usage de ces moyens.

Elle a, dans ce sens, relevé que BAM a procédé à la dématérialisation des échanges dans l'objectif de réduire les délais, ainsi qu'à la mise en place du « système de règlement brut » du Maroc, qui permet notamment de sécuriser les paiements et de

garantir l'instantanéité de plusieurs types de virements.

Le Directeur Général de HPS, Abdeslam Alaoui Smaili, a présenté de son côté un panorama de la croissance du marché en termes de paiement électronique, relevant que dans un contexte de BtoB, des efforts restent à déployer pour le renforcement davantage des systèmes de paiement électronique.

« Les canaux de paiement électroniques n'arrivent pas à se généraliser pour les BtoB malgré les avantages multiples qu'ils représentent », a-t-il expliqué.

Il a dans ce sens évoqué l'ensemble des problématiques auxquelles s'affrontent les entreprises, à savoir la gestion et l'accès rapide à la liquidité, ce qui revient au problème de l'instantanéité de paiement, ensuite le problème de traçabilité de la donnée et la gestion des fraudes, et enfin la question de l'interopérabilité et la continuité du service au sein de l'entreprise.

Cette rencontre virtuelle a connu également la participation du Directeur Général Adjoint en Charge des Services Technologiques,

Organisation et Qualité de CIH Bank, Driss Bennouna, le Directeur Général du Centre monétaire international (CMI), Mikael Naciri, et du Président de l'AFFM et de l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique, Rachid Tahri, qui ont tous appelé à fédérer les efforts de toutes les parties prenantes, publiques ou privées, afin d'accélérer l'adoption et la généralisation du paiement électronique à l'ensemble des opérations et acteurs de l'écosystème portuaire.

Organisé en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, ce Hackathon se poursuit jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets. Il constitue une véritable occasion de soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique.

LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE, TALON D'ACHILLE DE LA COMPÉTITIVITÉ LOGISTIQUE AU MAROC



La généralisation du paiement électronique constitue un véritable défi pour les acteurs de l'écosystème portuaire national. L'instantanéité des paiements est aujourd'hui indispensable à la performance, la fluidité et la compétitivité de la chaîne logistique nationale.

Au Maroc, les canaux de paiement électroniques peinent à se généraliser dans le monde des affaires (B2B) et ce, malgré la multitude d'avantages qu'ils octroient, que ce soit en termes de facilité des échanges, de sécurité des opérations ou bien de gain par rapport aux coûts et délais des transactions.

Au sein de l'écosystème portuaire, force est de constater la prédominance des moyens de paiement traditionnels (chèques, cash, etc.), ce qui ne manque pas d'impacter lourdement les délais et les coûts de transit. De ce point de vue, l'absence de solutions de paiement efficaces et qui répondent aux besoins des opérateurs, constitue le talon d'Achille de la compétitivité logistique au Maroc, un pays qui se positionne en tant que hub entre l'Europe et l'Afrique.

C'est dans cette optique que l'Agence nationale des ports et Portnet, ont lancé, ce vendredi, en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, le Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc: Smart Port Challenge #2020. L'un des principaux challenges proposés aux chercheurs, startups, entreprises et étudiants est celui relatif à «l'accélération de l'adoption du paiement électronique».



Royal Air Maroc (RAM) poursuit le processus de digitalisation

Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) poursuit le processus de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import, et ce à partir du lundi 21 décembre.

Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet, souligne un communiqué conjoint de RAM et Portnet S.A. Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises, précise la même source. Ainsi, le

bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant, fait savoir la même source.

De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

« Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle », souligne la même source.

Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et de mise à disposition de leurs expéditions, note le communiqué.

Royal Air Maroc intègre Portnet



Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la Compagnie Nationale Royal Air Maroc poursuit le processus de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import à partir du lundi 21 décembre 2020. Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet.

Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive, incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises. Ainsi, le bon à délivrer, auparavant

remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant. De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées.

Enfin, les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle.

Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et de mise à disposition de leurs expéditions.

RAM-PortNet: Le processus de dématérialisation se poursuit



Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) poursuit le processus de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import, et ce à partir du lundi 21 décembre.

Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet, souligne un communiqué conjoint de RAM et Portnet S.A. Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises, précise la même source. Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par

voie électronique à l'importateur ou son représentant, fait savoir la même source.

De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

« Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires,

déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle », souligne la même source.

Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et de mise à disposition de leurs expéditions, note le communiqué.

FRET AÉRIEN: ROYAL AIR MAROC POURSUIT LA DIGITALISATION DE SES PROCESSUS AVEC PORTNET



Dans un communiqué, Royal Air Maroc informe que le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import se feront via Portnet et ce, à partir de ce lundi 21 décembre 2020.

Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet, souligne la compagnie nationale dans son communiqué.

Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive, incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises.

Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais

généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant.

De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées.

Enfin, les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'administration des Douanes et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

Actuellement, la soumission digitale

des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle, est-il précisé.

Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et de mise à disposition de leurs expéditions.

RAM-PortNet: Poursuite du processus de dématérialisation

PORTNET
الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساهمات التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) poursuit le processus de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import, et ce à partir du lundi 21 décembre.

Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet, souligne un communiqué conjoint de RAM et Portnet SA. Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises, précise la même source.

Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant, fait savoir la même source.

De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

«Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations

relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle», souligne la même source.

Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et de mise à disposition de leurs expéditions, note le communiqué.



Casablanca, le 21 décembre 2020 – Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la Compagnie Nationale Royal Air Maroc poursuit le processus de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import à partir du lundi 21 décembre 2020. Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet. Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive, incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle

physique des marchandises. Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant. De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Enfin, les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition

d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite. Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle. Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et de mise à disposition de leurs expéditions.

Activité portuaire: nécessité de promouvoir le paiement électronique



L'activité portuaire au Maroc est en réel besoin de la mise en place des moyens de paiement électronique qui soient instantanés et efficaces, a estimé le Vice président de la Société maghrébine de monétique (S2M), Mohamed Amarti Riffi.

S'exprimant lors d'un webinar tenu à l'occasion du lancement du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc « Smart Port Challenge #2020 », M.Amarti a souligné

que devant la contrainte de réduire le temps de transit des marchandises et d'optimiser le coût de la logistique, l'activité portuaire au Maroc est en réel besoin de moyens de paiement électronique instantanés et efficaces. Il a en outre souligné la nécessité pour les entreprises qui tardent à adopter des solutions de paiement électroniques d'instaurer ces solutions pour être en phase avec les politiques économiques du pays, qui entend changer de paradigme vers une économie

« Cashless ». Il a mis également en avant la résilience de l'écosystème des paiements électroniques, particulièrement pour le secteur BtoC, incitant à cet égard à la capitalisation de l'ensemble des réalisations et pratiques de l'écosystème, en vue de créer plus d'opportunités et de diversifier les usages des paiements électroniques dans d'autres secteurs. Il a à cet égard, appelé l'ensemble des acteurs, dont notamment les établissements de crédit, à anticiper et

s'engager dans une démarche d'innovation en allant vers de nouvelles solutions et en révolutionnant les canaux de paiement, susceptibles d'intéresser les entreprises et les particuliers opérant dans les BtoB ou les BtoG. Quant à la Directrice de surveillance des systèmes et moyens de paiement et inclusion financière à Bank Al-Maghrib (BAM), Hakima El Alami, elle a indiqué que la promotion des moyens de paiement électronique est une partie intégrante des orientations du plan stratégique de la Banque Centrale et ce depuis 2003, à travers notamment la mise en place d'infrastructures de paiement modernes adaptées à l'usage de ces moyens.

Elle a, dans ce sens, relevé que BAM a procédé à la dématérialisation des échanges dans l'objectif de réduire les délais, ainsi qu'à la mise en place du « système de règlement brut » du Maroc, qui permet notamment de sécuriser les paiements et de garantir l'instantanéité de plusieurs types de virements.

Pour sa part, le Directeur général adjoint en charge des services technologiques, organisation et qualité de CIH Bank, Driss Bennouna,

a estimé que la transition ou le passage des moyens de paiement scripturaux, classiques, et traditionnels vers les moyens de paiement électronique demeure une nécessité, notant l'importance des efforts consentis par les entités bancaires, notamment la Banque Centrale, pour la promotion des transactions se basant sur le paiement électronique. Le paysage des moyens de paiement a beaucoup changé pour accompagner les différentes tendances de consommation actuelle et les différents secteurs d'activité, a-t-il dit, soulignant que les moyens de paiement scripturaux et classiques ont tendance à décroître régulièrement au profit des moyens de paiement électroniques. « Mais il convient de relever que l'évolution des usages de ces moyens de paiement dépend de la nature des transactions, les montants des opérations, et les secteurs d'activité qui y font appel », a-t-il ajouté.

Bennouna s'est penché également sur l'instantanéité des paiements BtoB et BtoG, notant que la question de l'instantanéité des paiements occupe une place importante au sein de l'écosystème

bancaire. « Le vrai défi auquel s'affronte les banques est celui de rendre les paiements pour les BtoB et les BtoG relativement fluides, rapides, instantanés et irréversibles », a fait observer Bennouna.

La transformation numérique a amené une demande et une offre croissante d'instantanéité qui affecte aussi le secteur du paiement, où payeurs comme payés souhaitent une rapidité, sans cesse accrue, dans l'exécution de l'action, a-t-il expliqué, faisant savoir que l'instantanéité du paiement électronique garantit que le payeur est instantanément libéré de sa dette, et que les fonds sont immédiatement disponibles pour le bénéficiaire.

Organisé en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, ce Hackathon se poursuit jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets. Il constitue une véritable occasion de soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique.

Décembre
22/12

2M.ma

RAM-PortNet : Poursuite du processus de dématérialisation



Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) poursuit le processus de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import, et ce à partir du lundi 21 décembre.

Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet, souligne un communiqué conjoint de RAM et Portnet S.A.

Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises, précise la même source.

Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais

généralisé automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant, fait savoir la même source.

De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

"Actuellement, la soumission

digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle", souligne la même source.

Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et de mise à disposition de leurs expéditions, note le communiqué.

LE MATIN.ma

Décembre
22/12



Royal Air Maroc poursuit la dématérialisation de ses processus avec Portnet

Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, Royal Air Maroc poursuit ses initiatives de digitalisation et s'appuie sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import à partir du jeudi 10 décembre 2020. Cette démarche permettra à la Compagnie Nationale de bénéficier du portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet. Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive, incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises. Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la

marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant. De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Enfin, les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, la douane et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite. Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux

cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà effective. Ce nouveau processus sera effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permettra à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et la fiabilisation de l'information. Cette initiative rentre dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020. Royal Air Maroc compte ainsi poursuivre les nombreux efforts déployés pour le soutien des importateurs marocains et la promotion du commerce extérieur.

Décembre
22/12

Menara
L'info à la source **ma**

Royal Air Maroc poursuit la dématisation de ses processus avec Portnet



Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la Compagnie Nationale Royal Air Maroc poursuit le processus de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import à partir du lundi 21 décembre 2020.

Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet.

Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive, incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises. Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant.

De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les livraisons feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Enfin, les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes

les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle. Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et de mise à disposition de leurs expéditions.

Décembre
22/12

L'Opinion
Partageons l'information

RAM-PortNet: Poursuite du processus de dématérialisation



Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) poursuit le processus de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import, et ce à partir du lundi 21 décembre.

Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet, souligne un communiqué conjoint de RAM et Portnet S.A. Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises, précise la même source.

Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais

généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant, fait savoir la même source.

De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les livraisons feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

“Actuellement, la soumission

digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle”, souligne la même source.

Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et de mise à disposition de leurs expéditions, note le communiqué.

Aujourd'hui

LE MAROC

Décembre 22/12

Hackathon digital «Smart Port» : L'innovation portuaire challengée



Le premier hackathon digital «Smart Port» de PortNet se déroule comme prévu. Depuis son lancement vendredi 18 décembre, pas moins de trois thématiques ont été traitées. On cite dans ce sens «l'accélération de l'adoption du paiement électronique», «la transition, l'autonomie et l'efficacité énergétique des ports», ainsi que «la simulation de la propagation d'une nappe d'hydrocarbures suite à une pollution marine accidentelle». D'autres sujets suivront permettant aux jeunes de challenger leur innovation pour un secteur portuaire plus smart et à l'air du temps. «Cette manifestation est une démarche communautaire qui ne fait que confirmer les efforts menés depuis plusieurs années en termes d'intelligence collective et qui ont donné lieu à la plateforme PortNet», relève-t-on dans ce sens de Jalal

Benhayoun, directeur général de PortNet.SA. L'un des principaux challenges dans le cadre de cette manifestation est le paiement électronique. Une donne déterminante pour assurer la fluidité et la compétitivité du transit portuaire. M. Benhayoun énumère dans ce sens trois types de flux. Il s'agit de l'optimisation du flux physique et logistique, l'optimisation des flux de données ainsi que le flux de paiement électronique. «L'opération de transit vers l'international est accompagnée d'opérations de paiement de facture relatives à des formalités administratives, ce qui constituerait des paiements B to G ou des paiements des process B to B», souligne Jalal Benhayoun. Et de préciser que «c'est à ce niveau qu'il y a des efforts à mener». Malgré le déploiement de la plateforme PortNet, plusieurs freins persistent

Paiement mobile, efficacité énergétique, et autonomie des ports

face à une adoption optimale des moyens électroniques pour plusieurs raisons.

Se référant à Jalal Benhayoun, la première contrainte est liée à la facilitation d'usage au sein de l'entreprise et l'alignement avec ces procédures, la complexité du processus d'adoption et d'intégration par les fournisseurs de services avec la plateforme de paiement ainsi que la compétitivité en termes de tarif et coût de traitement que doit payer le client final. Rappelons que le premier hackathon Smart Port est initié par l'Agence nationale des ports et PortNet en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce et les acteurs de la communauté portuaire. Ce concours virtuel international d'innovation et de co-création se poursuivra jusqu'au 29 janvier 2021. L'objectif étant de soutenir les initiatives de rupture pour la facilitation du transit et l'amélioration de la performance portuaire à travers des solutions concrètes et innovantes répondant aux grands défis opérationnels portuaires au niveau national, régional et international.

MaritimeNews

L'info Maritime du Maroc

Lancement du premier hackathon digital dédié à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc



Le Vendredi 18 Décembre 2020, L'Agence Nationale des Ports a donné le coup d'envoi du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc : Smart Port Challenge 2020,

Organisé par l'Agence Nationale des Ports et PORTNET S.A., en partenariat avec l'Alliance Mondiale pour la Facilitation du Commerce, le Hackathon Smart Port Challenge 2020 constitue une véritable occasion pour apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du secteur portuaire. Il fait appel à tous les experts du domaine, aux chercheurs, aux startups, aux entreprises et aux étudiants pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement durable, à la transition énergétique,

à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires. Lors de son allocution d'ouverture, Mme Nadia LARAKI, Directrice Générale de l'ANP et Présidente du Conseil d'Administration de PORTNET SA, a souligné que cette conférence est organisée au moment où l'Agence, en collaboration avec la communauté portuaire accélère la transformation numérique des ports marocains pour faire de la digitalisation un levier d'excellence pour le développement des ports en impliquant les différentes parties prenantes de l'écosystème portuaires.

Décembre 22/12

Activité portuaire : Nécessité de promouvoir le paiement électronique instantané



L'activité portuaire au Maroc est en réel besoin de la mise en place des moyens de paiement électronique qui soient instantanés et efficaces, a estimé le Vice président de la Société maghrébine de monétique (S2M), Mohamed Amarti Riffi.

S'exprimant lors d'un webinaire tenu à l'occasion du lancement du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc "Smart Port Challenge #2020", M.Amarti a souligné que devant la contrainte de réduire le temps de transit des marchandises et d'optimiser le coût de la logistique, l'activité portuaire au Maroc est en réel besoin de moyens de paiement électronique instantanés et efficaces. Il a en outre souligné la nécessité pour les entreprises qui tardent à adopter des solutions de paiement électroniques d'instaurer ces solutions pour être en phase

avec les politiques économiques du pays, qui entend changer de paradigme vers une économie "Cashless".

Il a mis également en avant la résilience de l'écosystème des paiements électroniques, particulièrement pour le secteur BtoC, incitant à cet égard à la capitalisation de l'ensemble des réalisations et pratiques de l'écosystème, en vue de créer plus d'opportunités et de diversifier les usages des paiements électroniques dans d'autres secteurs.

Il a à cet égard, appelé l'ensemble des acteurs, dont notamment

les établissements de crédit, à anticiper et s'engager dans une démarche d'innovation en allant vers de nouvelles solutions et en révolutionnant les canaux de paiement, susceptibles d'intéresser les entreprises et les particuliers opérant dans les BtoB ou les BtoG. Quant à la Directrice de surveillance des systèmes et moyens de paiement et inclusion financière à Bank Al-Maghrib (BAM), Hakima El Alami, elle a indiqué que la promotion des moyens de paiement électronique est une partie intégrante des orientations du plan stratégique de la Banque

Centrale et ce depuis 2003, à travers notamment la mise en place d'infrastructures de paiement modernes adaptées à l'usage de ces moyens.

Elle a, dans ce sens, relevé que BAM a procédé à la dématérialisation des échanges dans l'objectif de réduire les délais, ainsi qu'à la mise en place du "système de règlement brut" du Maroc, qui permet notamment de sécuriser les paiements et de garantir l'instantanéité de plusieurs types de virements.

Pour sa part, le Directeur général adjoint en charge des services technologiques, organisation et qualité de CIH Bank, Driss Bennouna, a estimé que la transition ou le passage des moyens de paiement scripturaux, classiques, et traditionnels vers les moyens de paiement électronique demeure une nécessité, notant l'importance des efforts consentis par les entités bancaires, notamment la Banque Centrale, pour la promotion des transactions se basant sur le paiement électronique. Le paysage des moyens de paiement a beaucoup changé pour accompagner les différentes tendances de consommation actuelle et les différents secteurs d'activité, a-t-il dit, soulignant que les moyens de paiement scripturaux et classiques ont tendance à décroître régulièrement au profit des moyens de paiement électroniques. "Mais il convient de relever que l'évolution des usages de ces moyens de paiement dépend de la nature des transactions, les montants des opérations, et les secteurs d'activité qui y font appel", a-t-il ajouté.

M.Bennouna s'est penché

également sur l'instantanéité des paiements et la dynamisation des transactions BtoB et BtoG, notant que la question de l'instantanéité des paiements occupe une place importante au sein de l'écosystème bancaire. "Le vrai défi auquel s'affronte les banques est celui de rendre les paiements pour les BtoB et les BtoG relativement fluides, rapides, instantanés et irréversibles", a fait observer M.Bennouna. La transformation numérique a amené une demande et une offre croissante d'instantanéité qui affecte aussi le secteur du paiement, où payeurs comme payés souhaitent une rapidité, sans cesse accrue, dans l'exécution de l'action, a-t-il expliqué, faisant savoir que l'instantanéité du paiement électronique garantit que le payeur est instantanément libéré de sa dette, et que les fonds sont immédiatement disponibles pour le bénéficiaire.

Organisé en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, ce Hackathon se poursuit jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets. Il constitue une véritable occasion de soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique.



Royal Air Maroc poursuit la dématérialisation de ses processus avec Portnet

Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, Royal Air Maroc poursuit ses initiatives de digitalisation et s'appuie sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import à partir du jeudi 10 décembre 2020.

Cette démarche permettra à la Compagnie Nationale de bénéficier du portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet. Ces fonctionnalités, qui seront déployés de manière progressive, incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises.

Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant. De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Enfin, les rendez-vous d'inspection physique

seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, la douane et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà effective. Ce nouveau processus sera effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permettra à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et la fiabilisation de l'information. Cette initiative rentre dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020. Royal Air Maroc compte ainsi poursuivre les nombreux efforts déployés pour le soutien des importateurs marocains et la promotion du commerce extérieur.

Décembre
22/12

Lapress.ma



Royal Air Maroc veut bénéficier des services digitalisés proposés à travers le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet. La compagnie aérienne compte utiliser cette plateforme pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import.

Dans un communiqué, la compagnie a indiqué que ces nouvelles fonctionnalités prennent en compte la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises.

Grâce au guichet unique PortNet, le bon à délivrer autrefois délivré physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour assurer son dédouanement, sera désormais transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant. Il en est de même des avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison. Ils feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées.

Quant aux rendez-vous d'inspection physique, la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers sera également assurée par la même plateforme afin qu'une date soit retenue.

Par ailleurs, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est également opérationnelle. Selon le même communiqué, le guichet unique PortNet est disponible au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la compagnie au Maroc.

Nouvelle étape pour le partenariat RAM-PortNet



Les services digitalisés incluent la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises.

Royal Air Maroc (RAM) poursuit le processus de digitalisation dans le cadre de son partenariat avec PortNet. La compagnie s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import depuis lundi dernier, indique un communiqué de presse conjoint. Ces services digitalisés, qui seront déployés de manière progressive, incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises.

Ainsi, est-il expliqué, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, est désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant.

Idem pour les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison, qui feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Aussi, les rendez-vous d'inspection physique sont à présent gérés par PortNet, qui assure

la coordination entre RAM, l'Administration des douanes et des impôts indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite. Actuellement, selon la même source, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par RAM, est déjà opérationnelle. Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la compagnie au Maroc.

Royal Air Maroc signe desmaterializando sus procesos con Portnet



Como parte de su asociación con PortNet, Royal Air Maroc continúa con sus iniciativas de digitalización y confía en la plataforma electrónica de la ventanilla única de PortNet para la presentación y procesamiento de documentos aduaneros para la importación.

Este enfoque permitirá a la Compagnie Nationale beneficiarse del portafolio de servicios digitales ofrecidos a través de la ventanilla única nacional para los trámites de comercio exterior PortNet. Estas funcionalidades, que se irán desplegando de forma progresiva, incluyen en particular la gestión electrónica del bono a emitir, la notificación automática a la importación del aviso de llegada de la mercancía y la gestión coordinada del control físico de la mercancía.

Así, el comprobante a entregar, previamente entregado físicamente por el transportista al destinatario de la mercancía para permitir el despacho de aduana, ahora se generará automáticamente y se transmitirá electrónicamente al importador o su representante.

Asimismo, los avisos de llegada enviados a los importadores para informarles de las fechas y lugares de entrega serán en adelante objeto de notificaciones instantáneas y automatizadas. Finalmente, las citas de inspección física ahora serán gestionadas por la plataforma PortNet, que coordinará entre Royal Air Maroc, aduanas y otros organismos de control no aduaneros, para la definición de una fecha de inspección y poner el objeto de la inspección disponible en el área de inspección.

En la actualidad, ya está en vigor la presentación digital de las declaraciones sumarias, presentadas en aduanas antes de la llegada de los vuelos en cuestión y que contienen toda la información relativa a las cargas transportadas por Royal Air Maroc.

Este nuevo proceso será efectivo en todas las terminales de mercancías de la compañía en Marruecos. Permitirá a Royal Air Maroc agilizar su cadena logística en términos de transporte de mercancías, agilizar sus trámites de importación y ofrecer a los importadores marroquíes una mejor calidad de servicio al acortar los plazos de notificación y fiabilidad de la información. Esta iniciativa se enmarca en la implementación del plan de acción incluido en el acuerdo de colaboración para la promoción del transporte aéreo de mercancías 2016-2020.

Royal Air Maroc poursuit la dématérialisation de ses processus avec PortNet

Libération

Décembre
22/12

Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la compagnie nationale Royal Air Maroc poursuit le processus de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import à partir du lundi 21 décembre 2020. Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet. Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive, incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises. Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant. De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de

livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Enfin, les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des douanes et des impôts indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite. Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle. Ce nouveau processus est effectif au niveau de l'ensemble des terminaux fret de la compagnie au Maroc. Il permet à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notification et de mise à disposition de leurs expéditions.

MEDIA Marketing

Décembre
22/12

ROYAL AIR MAROC POURSUIT LE PROCESSUS DE DIGITALISATION



La RAM poursuit le processus de digitalisation. La compagnie aérienne marocaine Royal Air Maroc s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import et ce dans le cadre de son accord avec PortNet

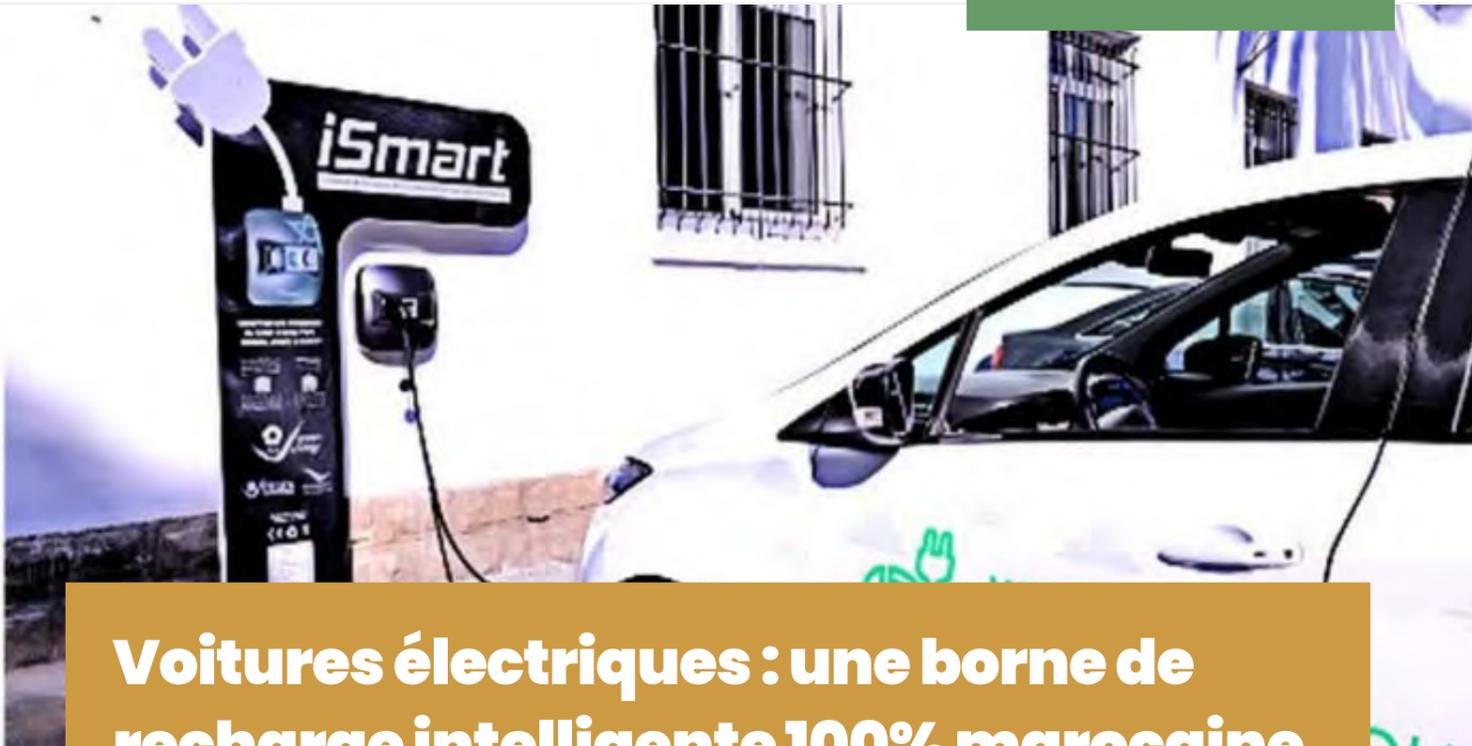
« Cette démarche permettra à RAM de bénéficier des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet », souligne un communiqué conjoint de RAM et Portnet S.A. « Ces fonctionnalités, qui seront déployées de manière progressive incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises, et la gestion coordonnée du contrôle physique

des marchandises, précise la même source. Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant », fait savoir la même source.

De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition

d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite.

« Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà opérationnelle », souligne la même source.

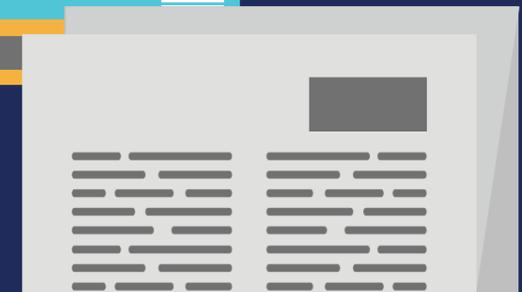


Voitures électriques : une borne de recharge intelligente 100% marocaine

La première borne de recharge intelligente pour véhicules électriques, 100% marocaine, baptisée « iSmart », a été présentée, lundi 21 décembre 2020 à Rabat, en présence notamment du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy. Développée à la demande d'industriels du secteur automobile par le Green Energy Park, plateforme de recherche mise en place conjointement par l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), et soutenue par le ministère de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique et le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, « iSmart » représente une nouvelle génération de bornes de recharge intelligentes pour voitures électriques à usage professionnel et domestique.

S'exprimant en marge de cette cérémonie, M. Elalamy a indiqué que l'électrique est en train de prendre le pas dans le secteur automobile de façon importante, relevant que cette borne intelligente est un produit hautement technologique qui répond aux besoins des Marocains, qui détiennent des voitures électriques, et qui ont constamment besoin de recharge. Le Maroc s'est investi dans le secteur automobile de façon sérieuse depuis des années, a-t-il dit, affirmant que « ce secteur est en train de se transformer totalement, graduellement, lentement mais sûrement vers de l'énergie renouvelable, avec l'électrique en priorité ». Les ingénieurs marocains sont arrivés, comme souvent, à réaliser des innovations de grande qualité, s'est-il félicité, relevant que le ministère les accompagne pour pouvoir industrialiser et transformer

ce process, qui est de plusieurs étapes. Il s'agit de passer du prototype à de l'industrialisation, accompagner avec des subventions, quand c'est nécessaire, pour avoir les sous-traitants et que l'ensemble de l'écosystème soit complet et puisse avoir un taux d'intégration plus important, a expliqué M. Elalamy dans une déclaration à la presse. Il s'agit également de la commercialisation au Maroc, via l'accompagnement pour avoir des places (installation dans des stations d'essence..) et des accords avec tous les distributeurs possibles ainsi que l'ouverture sur les marchés internationaux avec des produits marocains de haute valeur ajoutée, note lesecoma.



Part 1: Economic Foundation & Government Response

While the short-term impact was severe for most businesses, some segments of the economy expanded during the pandemic, and certain companies were able to adapt their operations or anticipated a recovery in the medium term.

For example, the increased demand for digital communications provided a boost to the telecommunications sector, which saw mobile data consumption increase by 50% during the lockdown period, according to an April 2020 report by Attijari Global Research. As a result,

“
Maroc Telecom is expected to record a 5% rise in turnover for the year.
”

It is projected that digital penetration will continue to tick upwards as consumption patterns permanently change. The increased usage through the second quarter of the year did not result in significant reductions in connectivity or service quality, indicating that Morocco has strong digital infrastructure. While agro-industry initially faced

headwinds, it is set to benefit in the medium to long term, both from domestic demand and export opportunities. With a resilient and robust supply chain, and players that were able to adapt swiftly to changing circumstances, the segment is likely to not only recover, but witness growth in 2020.



Case Study



Through more than 120 innovative and fully digital community services, PortNet provides a real competitive advantage for its ecosystem of more than 55,000 users from government agencies, public institutions, banks, import/export companies and other businesses across the country. Its mission to accelerate and inspire is facilitated by innovation, technology, community intelligence, and the competitiveness of Moroccan trade and logistics.

By implementing a proactive approach, PortNet has spared no effort to preserve the health of its employees, customers and partners. The company maintained and strengthened its activities through ensuring resilient IT infrastructure for remote work and continued collaboration; establishing a

mature business continuity plan; and creating an end-to-end digital journey for customers.

“To date, the digital space has not been utilised to its full potential to aid the country’s socio-economic development. The crisis we are experiencing is the biggest change campaign we have ever seen in favour of digitalisation. It is a full-scale demonstration of what digital technology can provide for our economy and people,” Jalal Benhayoun, CEO of PortNet, told OBG. Benhayoun believes that digitalisation and all related tools – such as big data, artificial intelligence and machine learning – are essential to strengthen the country’s mechanisms to anticipate and interpret weak external signals, allowing for better responses to future crises.

Votre compétitivité nous inspire !

+120
SERVICES EN
LIGNE

55 000
 Utilisateurs

200
 Freight Forwarders

50
 Opérateurs MEAD

45 000
 Importateurs & Exportateurs

200
 Agents Maritimes

43
 Administrations

43
 Opérateurs de Manutention

20
 Banques

12
 Ports et Aéroports

1500
 Transitaires et Déclarants

#Act_Digital, cela peut sauver des vies !

Digitalisation, m-paiement & e-commerce



Tribune



Jalal BENHAYOUN

Directeur Général PORTNET S.A.
 Vice-Président de l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique
 Rapporteur UN/CEFACT pour la région MENA

«PortNet s'érige graduellement en un centre d'intelligence communautaire au service de la performance»

Guidé par la vision éclairée de S.M. Mohammed VI que Dieu l'assiste, le Maroc a fait très tôt de l'ouverture de son économie un choix irréversible. A travers une politique à la fois audacieuse et cohérente, ce sont plus de 56 accords de libre-échange qui ont été signés durant les derniers 25 ans, notamment avec les plus grandes puissances économiques. En vue de booster le développement économique et social du pays dans un élan sans précédent de relance économique, une politique de grands chantiers a été menée à travers plusieurs réformes et stratégies sectorielles ambitieuses (Amélioration de l'environnement des affaires ; Plan d'Accélération Industrielle ; Vision Portuaire à l'horizon 2030; Stratégie de la Compétitivité Logistique ; Maroc Digital 2020; Initiative du Gouvernement Ouvert, etc.). Fruit de la convergence de ces stratégies entre autres et grâce à une alliance stratégique et un partenariat public/privé inédits, PortNet œuvre sans relâche, depuis son opérationnalisation par l'Agence Nationale des Ports en 2011, à contribuer à relever le défi de la transformation numérique de l'économie marocaine via l'accélération de la simplification et la digitalisation en particulier et des processus de la supply chain et du commerce extérieur.

Avec comme mission d'accélérer et d'inspirer, par l'innovation, l'utilisation de la technologie, et l'intelligence communautaire, la compétitivité du commerce extérieur et la logistique marocains, PortNet, délivre, à travers plus de 120 services communautaires innovants, un réel avantage compétitif à son écosystème composé de plus de 55 000 usagers issus d'administrations, d'institutionnels et d'entreprises sur

l'ensemble du territoire national.

La mise en œuvre de PortNet et la généralisation de ses services se sont faites d'une façon fédérée, participative et inclusive malgré l'hétérogénéité des acteurs et la complexité des processus de la supply chain sur ses différents volets: régaliens, logistique et financier.

Compte tenu de sa gouvernance communautaire by design, du caractère collaboratif de ses services digitaux et de sa couverture intégrée des processus de la supply chain, PortNet est devenu, en quelques années, un modèle précurseur et une référence à l'international en matière de mise en oeuvre des guichets uniques du commerce extérieur et des systèmes communautaires portuaires et logistiques.

Le Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur PortNet a décroché plusieurs distinctions au niveau national et international et a été primé à 4 reprises à l'occasion des éditions du Grand Prix National de l'Administration Électronique, E-mti az en 2012, 2015, 2018 et 2019.

Agissant sur les leviers d'amélioration de la compétitivité logistique et des opérateurs économiques au niveau national, le guichet unique PortNet s'érige graduellement en un centre d'intelligence communautaire et de ressources informationnelles au service de la performance aussi bien de ses usagers que de l'économie. Consciente de la nécessité de durabilité de la performance collective, la communauté de PortNet continue à multiplier les initiatives et les innovations autour de ces mêmes sujets et notamment celles visant l'interopérabilité à l'international avec les autres guichets uniques et l'optimisation des trois flux constituant la supply chain (Flux physiques, flux d'informations et flux financiers).

Une démarche proactive et anticipée face à la pandémie

Face à la pandémie du Covid-19, le Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur, avec une démarche proactive et anticipée depuis plusieurs années, n'a ménagé aucun effort pour préserver la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires d'un côté et de maintenir, voir renforcer, l'ensemble de ses activités de l'autre côté à travers plusieurs mesures:

- Une infrastructure IT hautement disponible et résiliente implémentée pour favoriser la collaboration et le télétravail;
- Une entreprise nativement remote work ready de par son mode d'organisation;
- Un plan de continuité d'activité mature;
- Mise en oeuvre d'un parcours client digital de bout en bout
- Accélération de plusieurs chantiers de digitalisation avec le lancement de nouveaux services : Demande de Franchise Douanière, Déclaration Sommaire de Dépotage, Bon A Délivrer Maritime, Routier et MEAD, Paiement Electronique des organismes de contrôle des produits industriels,
- Raccordement de 6 nouvelles administrations publiques à PortNet;
- Généralisation du Télétravail à l'ensemble des ressources humaines, y inclus le centre de relation client dès le 17 mars 2020;
- Un dispositif continu et dynamique a été adopté aussi bien en termes de communication que de formation et de sensibilisation des clients et des partenaires de PortNet.
- Plusieurs capsules vidéo pour sensibiliser l'ensemble de l'écosystème

PortNet et accompagner ses usagers dans l'appropriation et la maîtrise de l'ensemble des services offerts via le guichet unique PortNet ont été mises en œuvre durant cette crise.

• Soucieuse de la compétitivité de son écosystème et de sa continuité d'activité et en réponse à l'appel à participation au Fonds de gestion de la pandémie du Coronavirus créé sur hautes instructions de S.M. Mohammed VI, que Dieu l'assiste, PORTNET S.A. «Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur» a décidé d'apporter à son tour une contribution au fonds, via un don de 10 millions de dirhams. Pour leur part, ses cadres dirigeants ont adhéré eux aussi à cette initiative de solidarité en participant au dit fonds en versant chacun un mois de salaire.

Le digital est resté jusque-là peu exploité, comparé au potentiel qu'il présente pour notre modèle de développement économique et social. La crise que nous vivons est une démonstration grandeur nature de ce que le digital peut fournir à notre économie et à notre société. C'est la plus grande campagne de conduite de changement que nous n'avons jamais vu en faveur de l'appropriation du numérique.

Il convient de renforcer nos capacités d'anticipation et d'interprétation des signaux extérieurs même les plus faibles lesquels peuvent constituer des alertes de menaces et d'opportunités dont les symptômes ou les prémisses ne sont pas visibles à l'œil nu. Le digital avec tous les leviers qu'il présente (Big Data, IA, Machine Learning...) peut être un outil incontournable pour renforcer nos dispositifs proactifs et pour nous permettre de mieux coordonner nos plans de riposte.

Païement électronique aux Ports:

Jalal Benhayoun pour l'accélération du paiement électronique

Le Directeur Général de Portnet S.A, Jalal Benhayoun a mis en exergue, vendredi, la nécessité d'accélérer le paiement électronique pour renforcer l'innovation, la fluidité et la compétitivité du transit portuaire au Maroc.

S'exprimant lors d'un webinaire tenu à l'occasion du lancement du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc «Smart Port Challenge #2020», M. Benhayoun a souligné l'urgence d'adapter de nouvelles solutions digitales et de mettre en place de canaux innovants et adaptés au paiement électronique instantané au profit des B2B et B2G.

Le responsable a dressé les freins qui nuisent à l'adoption de ces moyens de paiement électronique à savoir, les contraintes liées à la facilitation d'usage au sein de l'entreprise et l'alignement de ces moyens de paiement avec les processus de l'entreprise, la complexité du processus d'adoption et d'intégration par les marchands et les fournisseurs de services, ainsi que la compétitivité en termes de tarifs et de coûts de traitement que doit subir les marchands.

«On est en réel besoin de moyens de paiement qui garantissent l'irréversibilité et l'instantanéité des paiements. Les moyens dont on dispose actuellement ne sont pas dans la grande majorité adaptés, d'une part aux exigences des marchands en termes d'instantanéité de paiement, et d'autre part de celles des clients en termes de facilité d'utilisation



au sein de l'entreprise», a insisté M. Benhayoun.

Par ailleurs, M. Benhayoun a affirmé que Portnet, à travers sa plateforme, assume la responsabilité d'assurer une connexion entre les différents systèmes d'informations de ses partenaires publics et privés, permettant ainsi une gestion opérationnelle optimisée des flux de marchandises et des flux de données y afférentes.

Ce dispositif a pour objectif de réduire les formalités par la simplification et l'automatisation des procédures, optimiser le délai de séjour des navires et du temps de transit des marchandises et réduire le coût de la logistique par une programmation optimale des escales, a-t-il fait savoir.

«Tous ces objectifs seront pleinement remplis avec la mise en

place d'un système de paiement électronique performant et intégré pour mieux promouvoir l'activité de la communauté portuaire au Maroc», a-t-il dit.

Dans le même sillage, le Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Agence Nationale des Ports (ANP), Tarik Maaoui, a mis en relief les difficultés que rencontrent certaines entreprises pour réaliser les différentes opérations de paiement électronique d'une façon rapide, sûre et synchronisée, soulignant la nécessité pour ces entreprises de mieux s'outiller et rapprocher les outils aux usages, en vue de convaincre les clients à utiliser davantage les moyens de paiement électronique.

Il a en outre appelé à une prise de conscience des entreprises,

surtout celles qui sont encore réticentes à l'usage de ces moyens de paiement au vu des nombreux avantages, incitant ces entreprises à privilégier davantage les moyens de paiement électronique, par rapport aux instruments de paiement «historiques qui ne sont pas adaptés au monde d'aujourd'hui».

Pour sa part, la Directrice de surveillance des systèmes et moyens de paiement et inclusion financière à Bank Al-Maghrib (BAM), Hakima El Alami, a indiqué que la promotion des moyens de paiement électronique est une partie intégrante des orientations du plan stratégique de la Banque Centrale et ce depuis 2003, à travers notamment la mise en place d'infrastructures de paiement modernes adaptées à l'usage de ces moyens.

Elle a, dans ce sens, relevé que BAM a procédé à la dématérialisation des échanges dans l'objectif de réduire les délais, ainsi qu'à la mise en place du «système de règlement brut» du Maroc, qui permet notamment de sécuriser les paiements et de garantir l'instantanéité de plusieurs types de virements.

Le Directeur Général de HPS, Abdeslam Alaoui Smaili, a présenté de son côté un panorama de la croissance du marché en termes de paiement électronique, relevant que dans un contexte de BtoB, des efforts restent à déployer pour le renforcement davantage des systèmes de paiement électronique.

«Les canaux de paiement électroniques n'arrivent pas à se généraliser pour les BtoB malgré les avantages multiples qu'ils représentent», a-t-il expliqué.

Il a dans ce sens évoqué l'ensemble des problématiques auxquelles s'affrontent les entreprises, à savoir la gestion et l'accès rapide à la liquidité, ce qui revient au problème de l'instantanéité de paiement, ensuite le problème de traçabilité de la donnée et la gestion des fraudes, et enfin la question de l'interopérabilité et la continuité du service au sein de l'entreprise.

Cette rencontre virtuelle a connu également la participation du Directeur Général Adjoint en Charge des Services Technologiques, Organisation et Qualité de CIH Bank, Driss Bennouna, le Directeur Général du Centre monétique international (CMI), Mikael Naciri, et du Président de l'AFFM et de l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique, Rachid Tahri, qui ont tous appelé à fédérer les efforts de toutes les parties prenantes, publiques ou privées, afin d'accélérer l'adoption et la généralisation du paiement électronique à l'ensemble des opérations et acteurs de l'écosystème portuaire.

Organisé en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce, ce Hackathon se poursuit jusqu'au 29 janvier prochain, date à laquelle les équipes gagnantes auront la possibilité de faire incuber leurs projets. Il constitue une véritable occasion de soutenir les réformes de facilitation du commerce et d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du transit portuaire au niveau du Maroc, de la région méditerranéenne et de l'Afrique.



des Transports, où les différentes possibilités sont analysées. "Il y a de grands projets pour le port de Motril qui donneront un tour complet aux installations portuaires, modifiant le port de

pêche et de sports, agrandissant les établissements commerciaux et hôteliers, ouvrant à la ville et favorisant la perméabilité avec les différents quartiers proches du port", a-t-elle aussi expliqué.

La ligne maritime Motril-Melilla sera lancée en avril 2021

Au début de l'année prochaine, l'appel auquel pourront participer les compagnies maritimes intéressées par les trois lignes déclarées d'intérêt général sera publié. La déléguée du gouvernement en Andalousie, Sandra García, a fait savoir qu'au début de l'année prochaine, l'appel auquel les compagnies maritimes intéressées par les trois lignes déclarées d'intérêt général lors du dernier Conseil des ministres sera publié. Il s'agit des lignes Motril-Melilla,

Málaga-Melilla et Almería-Melilla, de sorte que "le 1er avril, elles fonctionnent avec une validité d'un an, qui sera plus tard valorisée pour de futures extensions." C'est ainsi que la déléguée s'est exprimée au début d'une rencontre avec le président de l'Autorité portuaire de Motril, José García Fuentes, avec qui elle a passé en revue les différents projets, dans certains cas de collaboration public-privé, qui impliqueront un investissement de

l'Etat de 34 millions d'euros. De l'avis de la déléguée, les dernières nouvelles "démontrent la sensibilité du gouvernement aux infrastructures stratégiques de toute l'Andalousie", comme cela a été pour déclarer la ligne maritime Motril-Melilla d'intérêt général, "sauvant une affaire en suspens". Concernant le projet de raccordement ferroviaire du port, Sandra García a rappelé que "le plan de viabilité est déjà au Ministère

FACILITATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU MAROC PORTNET S.A, GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Evolution des indicateurs de performances de Portnet, 2018-2019

(Source : Portnet, janvier 2020)

+70%

De la chaîne d'import-export dématérialisée

2,3 jours

Délivrance de la main levée

1,2 jours

Main levée vs sortie de marchandise

2,4 jours

Pointage vs création de la DUM

6,7 jours

Séjour des conteneurs à l'import

★★★★ D'autres indicateurs de résultats méritent d'être soulignés :

- Titre d'importation, souscription instantanée du titre (Engagement d'importation ou Lettre d'Importation) et la demande de domiciliation à la banque sont dorénavant dématérialisés, ce qui a permis un gain de temps de 24h00 à 3h52 pour l'importateur, qui ne se déplace plus physiquement auprès des représentations locales du Ministère en charge du Commerce extérieur pour suivre l'avancement de la licence d'importation.
- Déchargement de la marchandise, avec la dématérialisation du dépôt physique du Manifeste/Déclaration Sommaire : le gain unitaire estimé est de 15 dirhams par document, et plus globalement, une économie de plus de 8 Millions de dirhams pour les agents maritimes, également pour les opérateurs portuaires et pour la Douane.
- Enlèvement et contrôle douanier : gains de temps évalués à plus de 6 heures dans certains cas.
- Titre d'exportation : dématérialisé.

Portnet lancera prochainement Trade Direct, un module qui dématérialisera les formalités et processus des crédits documentaires, des lettres de crédit et des transferts de fonds documentaires.

Depuis 2019, PortNet et la compagnie Royal Air Maroc conçoivent Efreight, une plate-forme dédiée à la dématérialisation du fret aérien.

Conformément à la vision stratégique du Maroc, qui est de booster la compétitivité des entreprises en diminuant les délais et les charges relatives aux procédures du commerce extérieur. PORTNET S.A. a fait le choix stratégique de mettre au centre de ses intérêts la dématérialisation et l'optimisation des procédures. Et ce, par un objectif d'intégration total de la chaîne logistique du commerce extérieur pour atteindre un commerce extérieur zéro papier et par conséquent participer à la protection de l'environnement.

Le Maroc est le pays le plus avancé en Afrique dans la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Fin février 2020, soit trois ans après l'entrée en vigueur de cet accord stratégique pour le Système du Commercial Mondial, le Royaume a réalisé 91,2% des engagements pris par les membres de l'OMC pour la simplification et la modernisation des processus d'exportation et d'importation.

[EuroMed Trade Helpdesk](#), en coopération avec l'Export Helpdesk de l'UE, facilite le commerce et l'investissement dans la région euro-méditerranéenne.

Ce Mécanisme de Facilitation du Commerce et des Investissements Euromed (TIFM) est un projet financé par la Commission Européenne (2014-2017) favorise le développement de relations économiques plus étroites entre l'UE et les pays du sud de la Méditerranée. Également, il contribue à une plus grande intégration économique dans la région, grâce à son portail d'informations en ligne, couvrant les pays "TIFM": Algérie, Égypte, Jordanie, Israël, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie et Turquie.

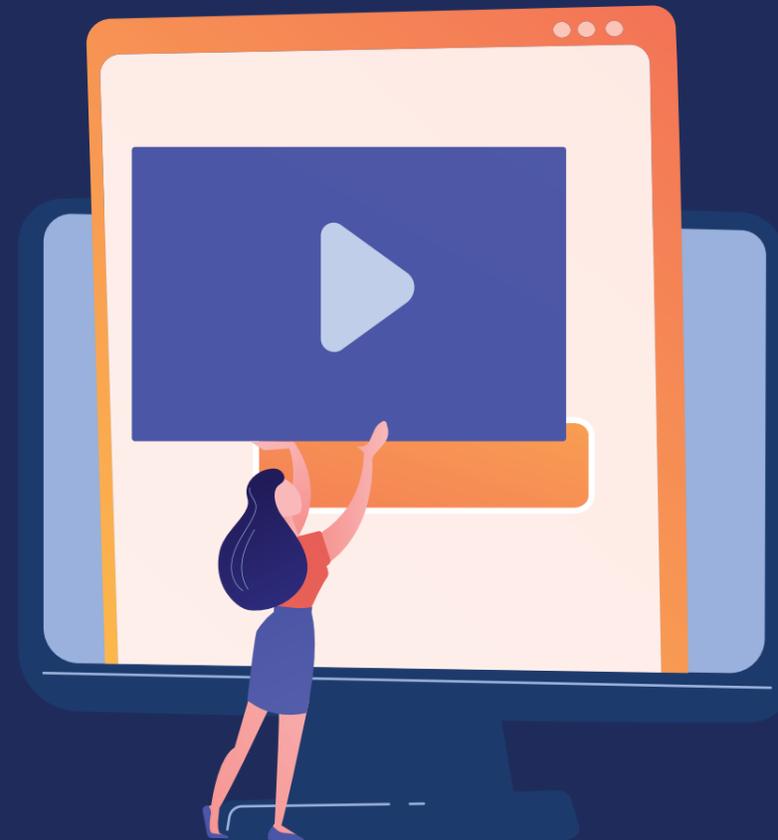
En outre, «Access2Markets», nouveau portail en ligne sera lancé courant 2020. Il permettra la diffusion des informations sur les conditions d'importation et d'exportation appliquées par l'Union européenne. Il inclura également un nouvel outil d'auto-évaluation de conformité aux règles d'origine européennes.

Royaume du Maroc et Union Européenne
partenaires dans l'excellence

PACC
Ministère du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie
PORTNET

AUDIOVISUEL

التدابير والإجراءات المتخذة من أجل مواجهة وباء الفيروس كوفيد من أجل مواجهة وباء الفيروس كوفيد - 19 بادر «#بورتيت» الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية، بتنسيق مع جميع الفاعلين في قطاع الموانئ والتجارة الخارجية، باتخاذ مجموعة من الإجراءات والتدابير الاحترازية والوقائية للحفاظ على صحة موظفيه وعملائه وشركائه وضمان نفس جودة الخدمة الموفرة للفاعلين الاقتصاديين بالمغرب



في هذا الإطار فقد تم اتخاذ مجموعة من التدابير والإجراءات نذكر منها على سبيل المثال:

الاجوء إلى العمل عن بعد كتدبير وقائي لحماية موظفيها وذلك منذ 17 مارس 2020
اعتماد مكتب الضبط الرقمي لإيداع المراسلات بطريقة إلكترونية آمنة بين مختلف المصالح
توفير الوسائل التقنية والتكنولوجية اللازمة لإنجاز العمل عن بعد
توفير الدعم والمساعدة التقنية للعملاء عن بعد؛
توفير الوسائل التقنية لحماية البيانات المتبادلة إلكترونياً؛
اعتماد الاجتماعات عبر تقنية المناظرة المرئية «Visioconférence» وتقليص الاجتماعات الحضورية.
تبادل الملفات الكترونياً عبر الأنظمة الإلكترونية الداخلية للحد من التبادل الورقي.
توفير خطة استمرارية عمل ناجحة ؛
توفير رحلة رقمية للعميل من البداية إلى النهاية
رقمنة التسجيل والاشتراك في خدمات بورتنت
توفير إدارة رقمية لعمليات الاستيراد والتصدير والمعاملات عبر منصة PortNet.
توفير خدمة الدفع الرقمي المتعدد القنوات للفواتير المتعلقة بخدمات العديد من الإدارات ومقدمي الخدمات العامة والخاصة
توفير منصة رقمية متعددة القنوات للدعم والمساعدة التقنية للعملاء عن بعد؛
توفير مكتب الطلبات الرقمية.
توفير دورات تدريبية عبر الإنترنت وإدارة التغيير لفائدة مستعملي الشباك الوحيد بورتنت

الجدير بالذكر لقد تم تسريع العديد من مشاريع الرقمنة مع إطلاق خدمات جديدة: رقمنة طلب الإعفاء الجمركي ، رقمنة التصريح الموجز لمستغلي مخازن وساحات الاستغلال الجمركي ، رقمنة إذن التسليم البحري والطرفي و مخازن وساحات الاستغلال الجمركي mead ، الدفع الإلكتروني لهيئات مراقبة المنتجات الصناعية عند الاستيراد ، توصيل 6 إدارات عامة جديدة بشبكة PortNet ؛

يسمح اعتماد الأداة الرقمية للفاعلين الاقتصاديين بإدارة عملياتهم عن بعد بالإضافة إلى توفير الوقت وغياب الملفات الورقية والاتصال الجسدي،
و تضمن الخدمات التي تقدمها بورتنت لكل مستخدم استمرارية نشاط الاستيراد والتصدير، في احترام تام للقواعد الصحية اللازمة وبشكل آمن.
من أجل خدمتكم

تعامل رقمياً يمكن أن ينفذ الأرواح



من أجل مواجهة وباء الفيروس كوفيد - 19 بادر «بورتنت» الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية، بتسيق مع جميع الفاعلين في قطاع الموانئ والتجارة الخارجية، باتخاذ مجموعة من الإجراءات والتدابير الاحترازية والوقائية للحفاظ على صحة موظفيه وعملائه وشركائه وضمان نفس جودة الخدمة الموفرة للفاعلين الاقتصاديين بالمغرب
وفي هذا السياق و بفضل الأدوات والخدمات الرقمية المتنوعة التي تم توفيرها لكل فعاليات القطاع المينائي والتجارة الخارجية ، تمكنت شركة بورتنت من التكيف بسرعة كبيرة مع حالة الأزمة الوبائية لضمان استمرارية أنشطتها لمستخدميها البالغ عددهم 55000 مستخدم من خلال الخدمات الإلكترونية حصرياً وتقليص مناولة وتبادل الوثائق الورقية

تمتلك PORTNET SA حالياً أكثر من 120 خدمة عبر الإنترنت ، وهو رقم سيستمر في النمو والذي يمثل هدفه النهائي في تبسيط جميع المساطر المتعلقة بالموانئ والتجارة الخارجية من أجل العمل على تحسين التنافسية بالموانئ وبين الفاعلين الاقتصاديين بالمغرب

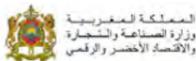


III. Communiqués de presse

PORTNET S.A. communique régulièrement auprès des médias pour informer et présenter les nouveautés se rapportant à l'environnement du Guichet Unique et à l'écosystème du commerce extérieur. L'année 2020 a ainsi été marquée par la diffusion d'une douzaine de communiqués de presse.



Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique



مركز النقديت



الشباك الوطني الوحيد لتسيير مراكز التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR



الوكالة الوطنية للموانئ
+٢١٢ ٥٢٠ ٤٧٣ ١٠٦
Agence Nationale des Ports

Communiqué de presse

Généralisation du service de Paiement électronique multicanal auprès des laboratoires et des centres d'analyses des produits à l'importation

Poursuivant sa démarche de simplification et de digitalisation de ses services et dans le cadre de la généralisation du service de paiement électronique auprès de l'ensemble de la communauté du commerce extérieur, PORTNET S.A. En collaboration avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, M2T et CMI, a mis en place le service du paiement multicanal, via PortNet, pour le compte des laboratoires et des centres d'analyses des produits à l'importation.

Cette solution va permettre aux opérateurs économiques de régler, via la plateforme communautaire de paiement multicanal PortNet, les factures relatives aux prestations desdits laboratoires leur garantissant ainsi une rapidité de traitement de leurs opérations grâce à un échange électronique sécurisé, des données de facturation et de paiement, et en temps réel avec tous les systèmes d'informations des laboratoires et centres d'analyses. Ce nouveau service, qui sera effectif à partir du 6 janvier 2021 pour CETEMCO, sera généralisé progressivement à l'ensemble des laboratoires, et contribuera à la facilitation et la fluidification des opérations d'import, l'accélération des procédures à l'import et la réduction des délais de séjour des marchandises au port. Les opérateurs économiques ont tout à gagner de ce service qui va se traduire par un gain de temps considérable et, par conséquent, une réduction des coûts associés à l'enlèvement des marchandises.

A propos de PortNet

Le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Il a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régaliennne, logistique et financière.

PORTNET S.A. compte à ce jour plus de 55 000 usagers et 120 services en ligne, un chiffre qui ne cessera de croître et dont l'objectif ultime est la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

Outre l'amélioration de la compétitivité, le déploiement d'un tel service est venu répondre aux besoins de bonne gouvernance et de développement économique.

Les retombées sont visibles au Maroc qui a gagné de 2012 à aujourd'hui 42 places dans le Doing Business sur l'axe «commerce transfrontalier». La finalité étant d'apporter des solutions adéquates aux différentes problématiques tout en satisfaisant les attentes des acteurs publics et privés opérant dans l'écosystème portuaire.

Communiqué de presse

La gestion électronique du Bon à Délivrer

Dans le cadre de la simplification des démarches et la dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur ; notamment ceux relatifs au transit portuaire et au transport de marchandises ; un nouveau service en ligne vient rejoindre le portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet Unique PortNet. Il s'agit de « la gestion électronique du Bon à Délivrer ». Le Bon à Délivrer est un document dont le dépôt physique auprès de plusieurs parties prenantes est nécessaire pour accomplir les formalités de dédouanement et d'enlèvement des marchandises. Fruit d'une collaboration inclusive entre l'Agence Nationale des Ports, l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects, l'APRAM, l'ATADM, l'AFFM et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, la gestion électronique du Bon à Délivrer, via la plateforme communautaire PortNet, permet aux agents maritimes, aux commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders) et aux exploitants de MEAD la création automatique des Bons à Délivrer (BAD) à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises et ensuite leur transmission, via PortNet, à la douane ainsi qu'aux autres entités concernées. Le service est d'ailleurs disponible via de multiples canaux : EDI, interactif et chargement de masse.

Les équipes de la douane, de l'ANP et du Guichet Unique des Procédures du Commerce Extérieur « PortNet », en partenariat avec les associations professionnelles, ne ménageront aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques pour l'appropriation de ce nouveau service et dont l'entrée en vigueur sera effective à compter du 3 février 2020. Date à partir de laquelle les Bons à Délivrer devraient être échangés ; exclusivement ; via le Guichet Unique PortNet et ce conformément à la circulaire N° 5995/300 de l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects.

A propos de PortNet

Le Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur "PortNet" est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Initié en 2011, PortNet a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régaliennne, logistique et financière. Avec plus de 49900 usagers du commerce, PortNet est devenu un outil indispensable à l'échange d'informations pour la communauté du commerce extérieur.

Contact de presse :

Mme ELKHAMLI
+212 520 473 106
relkhamli@portnet.ma
www.portnet.ma

Communiqué de presse
16 mars 2019

PortNet, des mesures exclusivement digitales pour limiter la propagation du COVID_19

Face à l'épidémie du Coronavirus COVID_19, PORTNET S.A. " Guichet Unique National du Commerce Extérieur" soutient ses collaborateurs, clients et partenaires et restera pleinement mobilisé dans les jours à venir conformément à son plan de continuité d'activité. Selon les experts, les déplacements et contact physique entre les personnes ainsi que la manipulation et l'échange des documents papier constituent un risque majeur de propagation du virus. Depuis plusieurs années, PORTNET S.A. met à la disposition de sa large communauté, via le guichet unique PortNet, des outils 100% digitaux permettant d'éviter tout déplacement physique ou échange documentaire en vue d'accomplir les formalités d'import/export. Ces mesures, permettent aux 50 000 usagers de continuer de bénéficier de l'ensemble des services de PortNet de façon exclusivement électronique sans se mettre en situation de risque inutile.

C'est dans ce sens qu'une note d'information a été adressée à l'ensemble des clients PORTNET S.A. le 15 mars 2020 en vue de leur expliquer les démarches à suivre et dont le détail est comme suit :

- **Souscription et dépôt des dossiers d'abonnement en ligne : souscription en ligne :** https://www.portnet.ma/sites/default/files/manuel_dutilisationmin_1.pdf
- **Paiement électronique des factures de l'ANP, de PortNet et des Bureaux de Contrôle des produits industriels :** https://www.portnet.ma/sites/default/files/guide_utilisateurpaiement_multicanal_vf_0_0.pdf
- **Dépôt en ligne à travers l'outil de traitement des demandes clients : Demande de réabonnement - Ajout de RIB - Ajout d'utilisateurs ou autres demandes administratives :** <http://reclamation.portnet.ma>
- **Assistance et réclamation : Par téléphone au 05 20 473 100 ou bien à travers l'outil de traitement des demandes clients :** <http://reclamation.portnet.ma>

Le dispositif mis en place garantit à l'ensemble des acteurs de l'écosystème PortNet, la continuité de leurs activités respectives en leur assurant la disponibilité des services du Guichet Unique PortNet 24h/24 et 7j/7.

PORTNET S.A. suit de près l'évolution de cette pandémie internationale, tout en s'alignant aux recommandations du Gouvernement Marocain, du Ministère de la Santé et de l'Organisation Mondiale de la Santé afin de préserver la santé de ses clients et ses collaborateurs et de les protéger contre tout risque sanitaire.

#Act_Digital peut sauver des vies !

Contact presse :
Ryme Bensbih
rbensbih@portnet.ma
06 62 79 47 66



PortNet, adopte le télétravail à partir du mardi 17 mars 2020

Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles et face aux menaces de propagation du Coronavirus (COVID_19), PORTNET S.A. " Guichet Unique National du Commerce Extérieur" adoptera le télétravail à partir du 17 mars 2020. Dorénavant, les dépôts des dossiers ou de règlements ainsi que toute autre demande administrative se feront exclusivement d'une manière électronique. C'est dans ce sens qu'une note d'information a été adressée à l'ensemble des clients PORTNET S.A. le 16 mars 2020 en vue de leur expliquer les démarches à suivre et dont le détail est comme suit :

- Dépôt des dossiers d'abonnement : souscription en ligne : [Souscription en ligne](#)
- Paiement des factures : Paiement en ligne [Paiement multicanal](#)
- Dépôt en ligne à travers l'outil de traitement des demandes clients : Demande de réabonnement - Ajout de RIB - Ajout d'utilisateurs ou autres demandes administratives [Demande de réabonnement/Ajout RIB, Autres demandes](#)
- Assistance et réclamation : Par téléphone au 05 20 473 100 ou bien à travers l'outil de traitement des demandes clients [Plateforme de réclamation en ligne](#)
- Trade sense pour se renseigner en ligne sur les procédures et formalités import / export [Trade Sense](#)

Le dispositif mis en place garantit à l'ensemble des acteurs de l'écosystème PortNet, la continuité de leurs activités respectives en leur assurant la disponibilité des services du Guichet Unique PortNet 24h/24 et 7j/7.

PORTNET S.A. suit de près l'évolution de cette pandémie internationale, tout en s'alignant aux recommandations du Gouvernement Marocain, du Ministère de la Santé et de l'Organisation Mondiale de la Santé afin de préserver la santé de ses clients et ses collaborateurs et de les protéger contre tout risque sanitaire.

#Act_Digital peut sauver des vies !

Contact presse :
Ryme Bensbih
rbensbih@portnet.ma
06 62 79 47 66



AVIS AUX IMPORTATEURS

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique porte à la connaissance des importateurs que, dans le cadre des actions de la Commission Nationale de Coordination pour la Facilitation des Procédures du Commerce Extérieur, la procédure de gestion des Demandes de Franchise Douanière (DFD) est dématérialisée via le Guichet Unique PortNet.

Le nouveau circuit de traitement dématérialisé des DFD, mis en œuvre en étroite collaboration avec l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et PORTNET S.A, a pour objectif de contribuer à la réduction des délais et des coûts liés au traitement de cette formalité et à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises.

A ce titre, les importateurs bénéficiant des quotes-parts dans le cadre des contingents tarifaires ou désirant bénéficier des franchises douanières au titre des accords préférentiels concernés par cette procédure, sont invités, à compter du **8 Avril 2020**, à souscrire les DFD via la plateforme PortNet en joignant les copies scannées des factures pro-forma y afférentes.

Toutefois, pour le cas des produits ne pouvant pas faire l'objet de DFD via PortNet, et jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé, les importateurs doivent continuer à soumettre les formulaires DFD en vigueur dûment renseignés, sous format scanné, par courriel aux adresses suivantes : dabbab@mcinet.gov.ma et yamani@mcinet.gov.ma

A noter que les DFD déjà délivrées avant la date d'entrée en vigueur de cette procédure dématérialisée, demeurent valables jusqu'à expiration de leur validité.



PORTNET
الشبكة الوطنية لتبسيط مساطر التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Fonds de Gestion du COVID19 :

PORTNET S.A. et ses cadres dirigeants apportent leurs contributions

10 MILLIONS de dirhams
+
1 MOIS de salaire

Votre **compétitivité** nous inspire

Limiter le **risque de propagation** du **#COVID19**
#Act_Digital cela pourrait **sauver des vies !**

www.portnet.ma

PORTNET S.A. et ses collaborateurs contribuent au Fonds de Gestion de la pandémie du Coronavirus Jeudi 19 mars 2020

Soucieuse de la compétitivité de son écosystème et de sa continuité d'activité et en réponse à l'appel à participation au Fonds de gestion de la pandémie du Coronavirus créé suite aux hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que dieu l'assiste, PORTNET S.A. « Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur » a décidé d'apporter à son tour une contribution au fonds, via à un don de 10 millions de dirhams.

Pour leur part, les cadres dirigeants de PORTNET S.A. ont également adhéré à cette initiative de solidarité en participant au dit fonds avec un mois de salaire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité engagées par la société pour soutenir les efforts de toutes les forces vives de notre pays pour faire face aux conséquences de la propagation du COVID19.

Depuis l'avènement de ces circonstances exceptionnelles, PORTNET S.A. s'est pro-activement mobilisée pour contribuer, en intelligence communautaire, à limiter l'impact sur ses clients et partenaires en adoptant un dispositif à la fois continu et dynamique de communication, de formation et de sensibilisation auprès de ses 50 000 usagers qui peuvent accomplir, à distance, les formalités d'import/export et limiter ainsi les risques de contamination liés aux déplacements, aux échanges physiques de documents et au contact physique.

PORTNET S.A. exhorte ses partenaires et ses usagers de réaliser leurs opérations de façon exclusivement digitale, via le Guichet Unique National du Commerce Extérieur disponible 24h/24 et 7j/7 et réaffirme son engagement pour accompagner les opérateurs publics et privés désirant dématérialiser leurs processus administratifs et ce dans les meilleurs délais.

Soyons solidaires en adoptons les gestes barrière pour limiter la propagation du #COVID19
#Act_Digital peut sauver des vies !

Contact presse :
Ryme Bensbih
rbensbih@portnet.ma
06 62 79 47 66

Communiqué de presse

Lancement de « SMART PORT CHALLENGE », le 1^{er} Hackathon consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc

Dans le cadre de leur démarche continue visant à promouvoir une culture de l'innovation collaborative dans le secteur portuaire, l'Agence Nationale des Ports (ANP) et le Guichet Unique National PORTNET en partenariat avec l'Alliance Mondiale pour la Facilitation du Commerce et les acteurs de la communauté portuaire annoncent le lancement de la première édition du Hackathon Smart Port Challenge 2020 du 18 décembre au 29 janvier 2020, un concours virtuel international d'innovation et de co-création ouvert à toute personne, entreprise, école ou université souhaitant proposer un concept innovant en réponse aux défis opérationnels constituant le dudit Hackathon.

Fruit d'un partenariat public-privé unique en son genre, Smart Port Challenge vise à soutenir les initiatives de rupture pour la facilitation du transit et l'amélioration de la performance portuaire à travers des solutions concrètes et innovantes répondant aux grands défis opérationnels portuaires au niveau national, régional et international. Il fera appel à tous les experts du secteur, aux chercheurs, aux startups, aux entreprises et aux étudiants pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires et à la résilience de l'outil portuaire.

Nadia LARAKI, Directrice Générale de l'Agence Nationale des Ports et Présidente du Conseil d'Administration de PORTNET SA

« A l'image de tous les autres secteurs et industries, le secteur de la logistique et des ports, à l'échelle mondiale, a connu ces dernières années de fortes mutations catalysées par la conteneurisation, la taille des navires, l'accélération du développement technologique, de l'innovation et du commerce électronique. Ces innovations ont des répercussions certaines sur le développement des ports, des terminaux et entraînent tous les jours des changements majeurs dans les conditions de travail et les méthodes de collaboration collective, Par ailleurs, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a accéléré ces mutations déjà enclenchées et a permis, en un temps très court, le changement d'une multitude de paradigmes. Elle a permis de démontrer encore une fois que le digital constitue un réel vecteur de solidarité, d'efficacité et de flexibilité en période d'instabilité.

Au Maroc et plus particulièrement au sein de l'ANP et de la communauté portuaire, nous avons heureusement pris conscience de manière anticipée et proactive de l'importance de ce levier à travers la mise en place d'une plateforme électronique communautaire permettant :

- i) Une collaboration collective digitale aisée pour répondre à nos défis au quotidien
- ii) Un échange fluide de données et de documents entre les différents acteurs publics et privés intervenant dans la chaîne logistique portuaire d'import et d'export.

La démarche d'innovation lancée par l'ANP en collaboration avec l'ensemble de la communauté portuaire notamment via l'organisation de la première édition du Hackathon Smart Port Challenge constitue une réelle opportunité et un cadre propice pour la consolidation de notre écosystème d'innovation du secteur portuaire. »

Philippe Isler, Directeur de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, a déclaré :

“L'Alliance est ravie de travailler avec l'ANP et Portnet sur cette opportunité d'exploiter les connaissances collectives pour relever les défis auxquels sont confrontés les ports du Maroc. La mise en oeuvre de solutions de pointe dans les ports, telles que l'automatisation et la numérisation, est nécessaire pour faciliter le commerce et soutenir une croissance économique inclusive. Nous nous réjouissons de soutenir cet événement grâce à notre expertise en matière de facilitation du commerce et d'innovation, et de découvrir les solutions innovantes qui seront proposées. Nous souhaitons bonne chance aux participants”.

Communiqué de presse
01/09/2020

Simplification et digitalisation du processus de délivrance des attestations d'escale de l'ANP

Poursuivant son programme de simplification des démarches portuaires et de dématérialisation de bout en bout des processus du commerce extérieur, l'Agence Nationale des Ports lance un nouveau service en ligne au profit des agents maritimes pour l'octroi des attestations d'escale via le Guichet Unique PortNet, et ce à compter du 1er septembre 2020. Fruit d'une collaboration inclusive entre l'Agence Nationale des Ports, la communauté des agents maritimes et l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et logistique, la délivrance des attestations d'escale se fera au format numérique, signées électroniquement par l'autorité portuaire. Les agents maritimes pourront consulter leurs attestations d'escale et les télécharger en ligne via PortNet sans avoir à se déplacer aux capitaineries des ports. Ce nouveau service qui concerne toutes les escales ayant fait l'objet de facturation des droits de ports sur navire depuis le 1er juin 2020, aura pour impact d'apporter plus de célérité dans les opérations d'entrée et de sortie des marchandises tout en rehaussant le niveau d'automatisation et de digitalisation des processus tel que prévue dans le programme SMART PORT de l'Agence Nationale Des ports.

A propos de PortNet

Le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Il a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régaliennne, logistique et financière.

PORTNET S.A. compte à ce jour plus de 50 000 usagers et 120 services en ligne, un chiffre qui ne cessera de croître et dont l'objectif ultime est la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

Outre l'amélioration de la compétitivité, le déploiement d'un tel service est venu répondre aux besoins de bonne gouvernance et de développement économique. Les retombées sont visibles au Maroc qui a gagné de 2012 à aujourd'hui 42 places dans le Doing Business sur l'axe «commerce transfrontalier». La finalité étant d'apporter des solutions adéquates aux différentes problématiques tout en satisfaisant les attentes des acteurs publics et privés opérant dans l'écosystème portuaire.

Contact presse :

Ryme Bensbih
rbensbih@portnet.ma
06 62 79 47 66



LA GESTION ELETRONIQUE DES DEMANDES D'ACCÈS AUX PORTS DE L'ANP

Pour une meilleure efficacité dans vos opérations portuaires !

Suivez-nous :  **VOTRE COMPÉTITIVITÉ NOUS INSPIRE !**

Communiqué de presse
04/12/2020

Poursuivant sa démarche de simplification et de dématérialisation de bout en bout des processus du transit portuaire, l'Agence Nationale des Ports lance un nouveau service en ligne au profit de l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire. Il s'agit de la gestion électronique de vos demandes d'accès aux ports de commerce gérés par l'Agence. La première phase pour la mise en oeuvre de la gestion électronique des demandes d'accès, via le portail PortNet, concerne le port pilote de Jorf Lasfar. Ledit service sera généralisé par la suite à l'ensemble des ports. Aujourd'hui, les démarches à engager pour accéder au port sont traitées manuellement, impliquant de multiples intervenants portuaires et par voie de conséquences des répercussions majeures sur les délais de traitement, la qualité des services rendus aux usagers des ports. Dorénavant, les demandes de badges pour l'accès au port de Jorf Lasfar, port pilote, se feront via le portail PortNet d'une manière exclusivement digitale. Les opérateurs économiques auront accès 24/7j à la plateforme et pourront créer et suivre leurs demandes d'accès selon leur besoin qu'il soit permanent ou provisoire. Ce dernier né des SMART services aux ports gérés par l'Agence contribuera à l'optimisation des délais, ainsi qu'au renforcement de la sécurité portuaire, de la capacité d'anticipation et de la planification des opérations portuaires.

Royal Air Maroc poursuit la dématérialisation de ses processus avec Portnet

Casablanca, 10 décembre 2020

Dans le cadre de son partenariat avec PortNet, la Compagnie Nationale Royal Air Maroc poursuit ses initiatives de digitalisation et s'appuie désormais sur la plateforme électronique du guichet unique PortNet pour le dépôt et le traitement des documents douaniers à l'import à partir du jeudi 10 décembre 2020. Cette démarche permettra à Royal Air Maroc de bénéficier du portefeuille des services digitalisés offerts via le Guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet. Ces fonctionnalités, qui seront déployés de manière progressive, incluent notamment la gestion électronique du bon à délivrer, la notification automatique à l'import de l'avis d'arrivée des marchandises et la gestion coordonnée du contrôle physique des marchandises. Ainsi, le bon à délivrer, auparavant remis physiquement par le transporteur au destinataire de la marchandise pour permettre son dédouanement, sera désormais généré automatiquement et transmis par voie électronique à l'importateur ou son représentant. De même, les avis d'arrivée transmis aux importateurs pour les informer des dates et des lieux de livraison feront dorénavant l'objet de notifications instantanées et automatisées. Enfin, les rendez-vous d'inspection physique seront à présent gérés par la plateforme PortNet, qui assurera la coordination entre Royal Air Maroc, la douane et les autres organismes de contrôle non douaniers, pour la définition d'une date d'inspection et la mise à disposition de l'objet de l'inspection dans l'aire de visite. Actuellement, la soumission digitale des déclarations sommaires, déposées auprès de la Douane avant l'arrivée des vols concernés et contenant toutes les informations relatives aux cargaisons transportées par Royal Air Maroc, est déjà effective.

Ce nouveau processus sera effectif au niveau de l'ensemble des terminaux Fret de la Compagnie au Maroc. Il permettra à Royal Air Maroc de fluidifier sa chaîne logistique en matière de transport de fret, d'accélérer ses procédures à l'import, et d'offrir aux importateurs marocains une meilleure qualité de service à travers le raccourcissement des délais de notifications et la fiabilisation de l'information. Cette initiative rentre dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020. Royal Air Maroc compte ainsi poursuivre les nombreux efforts déployés pour le soutien des importateurs marocains et la promotion du commerce extérieur.

Pour mieux vous servir, désormais, une seule et même fenêtre pour vous enregistrer auprès de la Douane et PortNet



Suivez-nous : [in](#) [t](#) [f](#) [G](#) [v](#)

#ACT_DIGITAL, CELA PEUT SAUVER DES VIES !

En alignement d'une part, avec les dispositions de la loi 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, et d'autre part avec les recommandations issues de l'accord sur la facilitation des échanges, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et le Guichet Unique National PortNet lancent un nouveau service en ligne au profit de la communauté du commerce extérieur. Il s'agit de la formalité simultanée et harmonisée relative à l'insertion de l'opérateur économique au niveau de la Douane et la souscription aux services de PortNet via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce. Ce nouveau service sera opérationnel à partir du mardi 10 novembre 2020 via le portail www.portnet.ma, et ce conformément à la circulaire de l'ADII n° 6102/410 du 04/11/2020, Il permettra simultanément aux opérateurs économiques de procéder, sans besoin de se déplacer ou de dépôt physique de documents, d'accomplir électroniquement les formalités liées à l'insertion du système BADR de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et à la souscription aux services du Guichet Unique National PortNet. Ce nouveau-né des services innovants de l'administration contribuera à la fluidification de la préparation des opérations de commerce transfrontalier, à la réduction des délais de celles-ci ainsi qu'à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises sans parler de l'amélioration de la transparence des relations entreprises-administration. Le Guichet Unique PortNet est un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international. Sa spécificité réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Il a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régaliennne, logistique et financière. La plateforme communautaire PortNet compte à ce jour plus de 53 000 usagers et 120 services en ligne au service de la simplification, la dématérialisation et la digitalisation de bout en bout de la chaîne du commerce international.

Communiqué de presse

LANCEMENT DU PREMIER HACKATHON DIGITAL DEDIE A L'INNOVATION DANS LE SECTEUR PORTUAIRE AU MAROC

Le Vendredi 18 Décembre 2020, L'Agence Nationale des Ports a donné le coup d'envoi du 1er Hackathon digital consacré à l'innovation dans le secteur portuaire au Maroc : Smart Port Challenge 2020,

Organisé par l'Agence Nationale des Ports et PORTNET S.A., en partenariat avec l'Alliance Mondiale pour la Facilitation du Commerce, le Hackathon Smart Port Challenge 2020 constitue une véritable occasion pour apporter des solutions concrètes et innovantes aux grands défis du secteur portuaire. Il fait appel à tous les experts du domaine, aux chercheurs, aux startups, aux entreprises et aux étudiants pour tenter de trouver des réponses créatives aux défis actuels de développement des ports intelligents de demain sur les différentes facettes liées notamment au développement durable, à la transition énergétique, à la performance logistique, à la facilitation des échanges, à la continuité des services portuaires.

Lors de son allocution d'ouverture, Mme Nadia LARAKI, Directrice Générale de l'ANP et Présidente du Conseil d'Administration de PORTNET SA, a souligné que cette conférence est organisée au moment où l'Agence, en collaboration avec la communauté portuaire accélère la transformation numérique des ports marocains pour faire de la digitalisation un levier d'excellence pour le développement des ports en impliquant les différentes parties prenantes de l'écosystème portuaires.

Elle a souligné aussi que l'Agence a fait de l'innovation et de l'anticipation des prérequis de l'implémentation de sa stratégie de développement et de modernisation des ports en vue de booster la compétitivité des ports du royaume et du commerce extérieur en apportant des solutions Innovantes aux grands challenges portuaires.

A la fin de son allocution, Mme Nadia LARAKI a précisé que ce Hackathon 100% en ligne constitue une excellente opportunité pour les experts, les chercheurs les universitaires, les entreprises et les startups qui souhaitent exercer leurs talents et participer à cette première édition, de façon à apporter des réponses pertinentes et innovantes aux 7 challenges et problématiques portuaires identifiés à savoir :

Challenge	Date et heure
Transition, Autonomie et efficacité énergétique des ports	21/12 à 11h
La simulation de la propagation d'une nappe d'hydrocarbures suite à une pollution marine accidentelle	21/12 à 15h
Pesage dynamique des camions	22/12 à 11h
L'accélération de l'adoption du paiement électronique	18/12 à 16h
Simplification, sécurisation et harmonisation des certificats d'origine	22/12 à 14h
Optimisation des délais de contrôle des marchandises et d'attentes des clients au niveau des scanners	23/12 à 11h
Prévision de l'évolution des fonds des bassins, dragage et approfondissement des quais	23/12 à 15h

Mr Philippe Isler Directeur de l'Alliance Mondiale pour la Facilitation des échanges a précisé dans son allocution que ce Hackathon est le résultat de plusieurs mois de préparation et de coordination entre L'Alliance mondiale pour la facilitation du commerce et l'Agence Nationale des Ports ce qui permettra de créer un carrefour d'innovation entre les écosystèmes portuaires et les innovateurs dans le monde.

Son intervention a été suivie par la présentation des challenges par des représentants de la communauté et de l'écosystème portuaires, logistiques et du commerce extérieur au Maroc.

Aussi des informations sur les règles et les conditions générales et sur le planning du Hackathon ont été partagées avec les participants qui ont jusqu'au 24 Janvier 2021 pour soumettre leurs projets.

A l'issue de ce Hackathon, trois gagnants seront annoncés et un prix pour la meilleure innovation marocaine lors de la finale prévue le 29 janvier 2021. Ces gagnants verront leurs projets d'innovation incubés par plusieurs acteurs de la communauté portuaire et logistique. A la fin de cette cérémonie d'ouverture, Mr Tarik MAAOUNI, Directeur de l'organisation et du système d'Information à l'Agence Nationale des Ports a donné le coup d'envoi de ce Hackathon 100% en ligne.

<https://www.smartportchallenge.ma/>

<https://smart-port-challenge.bemyapp.com/#/event>

لمواجهة فيروس كورونا... بورتنت تطبق نظام العمل عن بعد ابتداءً من الثلاثاء 17 مارس

#تعامل _ رقميا يمكن أن ينقذ الأرواح
بيان صحفي
الاثنين 16 مارس 2020

في إطار الحرص على استمرارية بورتنت في تقديم خدماتها، مع العمل على الحفاظ على صحة وسلامة زبائنها وعاملينا، ولتفادي انتشار فيروس كورونا المستجد «كوفيد 19»، ووفقاً لما أعلنته وزارة الصحة والسلطات المختصة، سيلجأ بورتنت «الشباك الوحيد للتجارة الخارجية» إلى نظام العمل عن بعد ابتداءً من 17 مارس 2020. حثت مجموعة من الخبراء على أن الاتصال الجسدي بين الناس، ومناولة وتبادل الوثائق الورقية تشكل خطراً كبيراً لانتشار الفيروس. ولهذا فمن الآن فصاعداً، سيتم تقديم ملفات الانخراط ودفع الفواتير واطب إداري آخر، فقط عبر بوابة بورتنت الإلكترونية. وفي هذا الإطار تم نشر مذكرة إعلامية إلى جميع عملاء بورتنت في 16 مارس 2020 لتوضيح الإجراءات التي يجب اتباعها، والتي تتمثل فيما يلي:

تقديم ملفات الاشتراك: الاشتراك الإلكتروني:

الاشتراك عبر الإنترنت

دفع الفواتير: الأداء الإلكتروني

الأداء الإلكتروني

التسجيل عبر الإنترنت من خلال مصلحة الزبائن والشكاوي : طلب الاشتراك - إضافة RIB - إضافة مستخدمين أو طلبات إدارية أخرى:

طلب الاشتراك -إضافة RIB -إضافة مستخدمين أو طلبات إدارية أخرى

المساعدة والشكاوي: الاتصال بالرقم 05 20 473 100 او عن طريق منصة الشكاوي الإلكترونية لمعالجة طلبات العملاء:

منصة الشكاوي الإلكترونية

ترايد سنس للحصول على معلومات عبر الإنترنت حول إجراءات الاستيراد / التصدير:

ترايد سنس

يضمن هذا النظام المعلوماتي لجميع فاعلي بورتنت استمرارية أنشطتهم وضمن خدمات الشباك الوطني الوحيد بورتنت 24/7.

وجدير بالذكر أن التقيد بكل التدابير الوقائية والاحترازية الصادرة من وزارة الصحة والسلطات المختصة من شأنها المساهمة في

وقاية وحماية العاملين بمرافق بورتنت والزبائن المتوافدين عليه.

وعليه فإننا ندعوكم الى العمل على تعميم هذا المنشور مع التزام اليقظة فيما يتعلق بالسلوكيات المرتبطة بالنظافة والصحة

والسلامة.

#تعامل _ رقميا يمكن أن ينقذ الأرواح

تنافسيتم تهمنا!

للمزيد من المعلومات المرجو الاتصال:

ريم بنصبيح -إطار مكلف بالاتصال:

بالهاتف: 62 06 794 766 أو عبر البريد الإلكتروني:

rbensbih@portnet.ma



PORTNET
الشباك الوحيد لتسليم مخصص للتجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

لنحدد من مخاطر
انتشار #كوفيد 19
#تعامل رقميا
يمكن أن ينقذ الأرواح !

للمزيد من المعلومات : reclamation.portnet.ma

www.portnet.ma

NOUS CONTACTER

Enceinte du Port de Casablanca, Bâtiment
de la capitainerie, 2^{ème} étage Port de Casablanca,
20000, Casablanca - Maroc

☎ +212 520 473 102

☎ +212 520 473 101

✉ contact@portnet.ma

www.tradesense.ma



www.portnet.ma



 PORTNET S.A.
 PORTNET S.A.
 PORTNET S.A.
 <https://urlz.fr/ezdT>

PORTNET
الشبكة الوطنية الوحيد لتسيير موانئ التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR